Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12363 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — JEUDI 25 OCTOBRE 1984

Le combat d'Amnesty

Chaque année, la publication du rapport d'Amnesty International vient nous rappeler combien les droits de l'homme demeurent menacés ou délibérément bafoués par les régimes les plus divers. Sans doute n'y a-t-il guère de commune mesure entre le fait que les objecteurs de conscience français ou suisses ne puissent opter pour un service civil et les innombrables tortures, exécutions sommaires, « procès » organisés au mépris des règles les plus élémentaires du droit, disparitions, convois parfois sans retour vers de lointains goulags, internements psychiatriques d'hommes dont la seule « folie » — mais n'en est-ce pas une en effet ? — est d'avoir cru à la signature de leur pays au bas des accords d'Helsinki.

En Afrique, l'emprisonnement sans jugement est fréquent presque partout, les conditions de détention souvent très pénibles et la torture répandue. Dans plusieurs pays, le bilan des assassinats commis par des forces gouvernementales est très lourd, et dans une vingtaine au moins il y a des prisonniers politiques. En Ethiopie, la torture est systématique lors des interrogatoires, mais beaucoup d'autres pays y ont recours, notamment le Togo, le Zaïre, la Namibie, l'Ouganda...

En Amérique latine, on ne compte plus les exactions commises par des forces gouvernementales, mais aussi, éventuellement, par des groupes d'opposition armée, comme au Salvador. Le Pérou a fait, en 1983, son apparition dans ce triste palmarès avec des centaines d'exécutions sommaires et de disparitions. D'autres crimes de même nature sont signalés à Haïti, au Paraguay, au Chili. Un des rares sujets de satisfaction a été la libération, fin 1983, de plus de deux cents prisonniers politiques argentins après le retour de la démocratie à Buenos-Aires.

L'Asie fournit elle aussi, naturellement, un énorme contingent de victimes d'assassinats politiques, d'exécutions sommaires, de tortures et mauvais traitements divers, en particulier en Indonésie, à Timor-Oriental et aux Philippines.

Le Proche-Orient n'échappe pas non plus à cette pénible litanie. En Iran, en Irak, la détention sans jugement, l'exécution de centaines de prisonniers politiques au terme de procès plus que sommaires, la torture, sont fréquentes. Quant à la Libye, elle menace de nouveau ses opposants en exil. Des châtiments « cruels et inhumains » (flagellation et amputation, notamment) ont été signalés en Iran et en Arabie saoudite, comme d'ailleurs dans plusieurs pays d'Afrique, entre autres au Soudan.

Sans doute ce rapport annuel comporte-t-il, comme à l'habitude, peu de véritables révélations mais il constitue un rappel tristement nécessaire, y compris à propos de pays auxquels, comme la Turquie, le jeu des alliances donne une allure « présentable ». Il permet aussi parfois de dégager certaines tendances. Celle qui ressort de l'étude pour 1984 est double et contradictoire : jamais Amnesty, avec plus de cinq cent mille membres dans quelque cent cinquante nations, n'a été aussi bien armée pour recenser et combattre les atteintes aux libertés ; jamais, en même temps, les défenseurs des droits de l'homme n'ont fait l'objet d'autant de poursuites de la part de régimes qui ont tout à redouter de leur action. C'est un hommage implicite à l'indépendance et à l'efficacité d'une organisation qui, refusant toute « récupération », a décidé, devant ces innombrables prisonniers, torturés, suppliciés, déportés, de les défendre tous.

Le PCF rompt avec Kaboul mais ménage Moscou

Le Parti communiste a décidé de *« suspendre »* ses relations avec le Parti populaire démocratique d'Afghanistan en raison de la condamnation de Jacques Abouchar et jusqu'à la libération de ce dernier. *« La liberté, nous la défendons partout »*, écrit *l'Humanité*, en titre de première page, le mercredi 24 octobre. La déclaration publiée mardi par le bureau politique du PCF rappelle, d'une part, les combats menés par ce parti, depuis soixante ans, en faveur des libertés, d'autre part, les atteintes aux droits de l'homme commises à l'Ouest, et, selon lui, négligées par les moyens d'information. Il formule, ensuite, une condamnation *« sévère »* du verdict *prononcé à Kaboul contre Jacques Abouchar et* réitère *« fermement »* sa demande de libération du journaliste d'Antenne 2.

De son côté, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a fait savoir qu'il ne se rendrait pas, le vendredi 26 octobre, à la réception organisée par l'ambassade d'URSS à l'occasion du soixantième anniversaire des relations franco-soviétiques.

Diplomatie

Le PCF a choisi de se mettre, dans « l'affaire Abouchar », au diapason du *mouvement d'opinion* qui s'est fait jour pour défendre un journaliste et le devoir d'information qu'il incarne face aux autorités de Kaboul et à leur protecteur, l'Union soviétique.

La direction communiste se garde bien, toutefois, de mettre en cause Moscou. Certes, M. Claude Estier (PS), président de la commision des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui conduit une délégation de celle-ci dans la capitale soviétique, s'est exprimé au nom des quatre groupes de l'Assemblée lorsqu'il a exigé de ses interlocuteurs qu'ils lui indiquent, au plus tard le 25 octobre, *« une date »* pour la libération du journaliste d'Antenne 2.

Il reste que la déclaration du bureau politique du PCF ne s'adresse qu'au parti afghan et ne mentionne aucune démarche auprès des autorités soviétiques. Cette attitude est conforme à la fiction adoptée par le PCF dès le début de l'intervention soviétique en Afghanistan, en décembre 1979, et selon laquelle les autorités de Kaboul, maîtresses du pouvoir légal dans ce pays, auraient, face à des *« ingérences extérieures »*, demandé à Moscou l'exécution du traité d'assistance existant entre les deux pays.

Le fait de diriger sa condamnation contre le parti afghan montre que le PCF respecte les convenances au sein du camp socialiste, qu'il ne cède pas à la *« pression de l'adversaire »* — lequel traite les autorités de Kaboul en gouvernement fantoche — et qu'il ne cherche *pas* la confrontation avec les Soviétiques.

En outre, la démarche du PCF lui *permet de suggérer* que la responsabilité du maintien en détention de Jacques Abouchar et de sa condamnation incomberait aux Afghans et non aux Soviétiques.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

L'otage

par JACQUES AMALRIC

Au fil des jours, une vérité s'impose : Jacques Abouchar n'est pas seulement prisonnier de l'Union soviétique et des autorités de Kaboul ; il est aussi et surtout devenu un otage, dans un affrontement politique qui le dépasse. Un otage dont les *ravisseurs se servent* avec cynisme pour extorquer la plus grosse rançon possible.

Mais qui sont exactement les ravisseurs et de quelle rançon s'agit-il ? Il faut, en répondant à la première interrogation, en finir avec la fable qu'entretient le Parti communiste français : les vrais responsables du sort de Jacques Abouchar, ce ne sont pas les membres de l'équipe Babrak Karmal au pouvoir à Kaboul mais bel et bien les dirigeants soviétiques.

Jacques Abouchar n'a pas été arrêté par l'armée afghane, mais par une unité de l'armée soviétique. Son arrestation a été confirmée par l'Agence Tass avant de l'être par l'agence officielle afghane.

Toutes les informations fournies à dose homéopathique sur sa santé, les charges qui pesaient contre lui, son procès clandestin, l'ont toujours été d'abord par des sources soviétiques, à Paris aussi bien qu'à Moscou. Ce n'est qu'*a posteriori*, souvent avec *un ou deux jours de retard*, que Kaboul a été autorisé à confirmer officiellement.

La mauvaise pièce laborieusement montée à Kaboul est mise en scène à Moscou. Le régime de Babrak Karmal s'y est vu donner le rôle du « méchant », mais il ne s'agit que d'une fiction au service d'une opération politique bien précise. Les responsables du Parti communiste français le savent bien.

(Lire la suite page 8.)

Réhabilitations en Algérie

Vingt et un anciens chefs du FLN concernés par cette mesure dont Krim Belkacem

De notre correspondant

Alger. — A quelques jours de la célébration du 30e anniversaire de l'insurrection algérienne, l'agence Algérie Presse Service a annoncé le mardi 23 octobre la réhabilitation à titre posthume de vingt et un combattants ou militants du FLN et de l'Armée de libération nationale qui, *« en raison des conditions difficiles de la lutte armée, des pressions et de la complexité que la révolution a connues, ont fait l'objet de poursuites, jugements ou exécution »*.

L'agence donne les noms, mais sans préciser les fonctions ni les circonstances et les raisons des décès qui tiennent aux luttes intestines des Algériens pendant et après la guerre.

Parmi les noms les plus connus, il y a d'abord ceux de deux des « chefs historiques » : *Mohammed Khider*, malgré une incertitude qui demeure à son sujet, et Krim Belkacem, assassinés, le premier à Madrid en 1967, le second à Francfort en 1970. Figure aussi sur la liste Abbane Ramdane, une des têtes politiques du mouvement nationaliste, tué dans un guet-apens au Maroc en décembre 1957 disent ses amis, alors que, officiellement, il est mort au combat.

Dix-huit des personnes réhabilitées étaient enterrées à l'étranger, essentiellement en Tunisie et au Maroc et trois en Algérie. Selon l'APS, *« des missions se sont rendues sur place afin de parvenir à une localisation précise de ces lieux d'enterrement »*, ce qui a permis l'exhumation de neuf responsables *qui seront ré-inhumés* au Carré des martyrs du cimetière d'El Alia près d'Alger. La cérémonie, télévisée en direct, devait avoir lieu ce mercredi matin.

Le premier nom cité sur la liste est celui de Krim Belkacem, ministre des affaires étrangères du GPRA (gouvernement provisoire de la République algérienne), chef de la délégation algérienne aux négociations d'Evian. Il s'était exilé après l'arrivée au pouvoir de Boumediène et déclarait en *1969 : « Sept années d'indépendance ont été pires que sept ans de guerre. »* Condamné à mort par coutumace pour trahison et conspiration avec l'étranger, il fut retrouvé criblé de balles dans un hôtel en Allemagne. Sa fille, mariée avec le fils d'une personnalité marocaine, est arrivée du Maroc à Alger, lundi, pour rejoindre son frère, pilote à Air Algérie, et participer à la cérémonie.

Viennent ensuite sur la liste les colonels Mohamed Amouri et Ahmed Nouaoura et les commandants Mustapha Lakhal et *Mohamed Aouechria. Accusés d'avoir pris* des contacts avec les services d'une nation étrangère, en l'occurrence l'Egypte, ils avaient été condamnés à mort par un tribunal que présidait Boumediène et exécutés en mars 1959.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 4.)

L'Etat face à ses fonctionnaires

Le pouvoir parie sur une faible mobilisation lors de la grève du 25 octobre

M. Laurent Fabius sera confronté le 25 octobre à sa première grande épreuve sociale depuis qu'il est devenu premier ministre et que les communistes sont sortis du gouvernement : une grève nationale dans la fonction publique, secteur où la responsabilité de l'Etat est directement engagée.

Si ce mouvement déclenché par six fédérations de fonctionnaires (la CFDT s'étant abstenue de lancer un mot d'ordre général de vingt-quatre heures) est un succès, il peut donner le signal d'une série d'actions de harcèlement. Si, en revanche, la participation est inférieure à celle de la précédente grève nationale, le 8 mars dernier — environ 25 % de grévistes, — M. Fabius se verra conforté dans sa détermination à appliquer une politique de rigueur salariale.

Les syndicats ont tenté un coup de poker en pariant sur une forte mobilisation des fonctionnaires, car à plus d'un titre celle-ci n'est pas assurée.

La FEN, qui aurait souhaité que le mouvement n'ait lieu qu'en novembre pour mieux préparer ses troupes, n'a appelé les personnels enseignants qu'à une demi-journée de grève (au lieu de vingt-quatre heures le 8 mars).

Le renfort du secteur public s'annonce moins important qu'il y a sept mois : ainsi à EDF, où la CGC a signé l'accord salarial 1984, l'arrêt de travail ne sera lancé que pour quatre heures et par la seule CGT au lieu de vingt-quatre heures en mars par trois fédérations ; à la RATP, la CGT, qui vient de perdre 6,2 points aux élections au conseil d'administration de la caisse de coordination des assurances sociales, est la seule à avoir maintenu un mot d'ordre de grève de deux heures minimum alors qu'en mars tous les syndicats s'étaient engagés dans une action de vingt-quatre heures.

La mobilisation s'annonce d'autant plus difficile qu'elle porte principalement sur la politique salariale alors que dans certains secteurs comme les hôpitaux ou même l'éducation nationale les problèmes d'effectifs voire de conditions de travail apparaissent parfois plus cruciaux que ceux du pouvoir d'achat. *Les syndicats jouent donc gros. Le* gouvernement aussi.

Déjà, le pouvoir a fait savoir de la *manière* la plus claire — *voire* la plus provocante — qu'il ne céderait pas et qu'il ne reviendrait pas sur la politique salariale de 1984 dans la fonction publique quelle que soit la mobilisation. Cette fermeté est justifiée économiquement par la volonté de poursuivre dans la voie de la désindexation des salaires sur les prix. M. Fabius, dès lors qu'il faisait sienne cette démarche, ne pouvait se permettre aucun dérapage, surtout dans la fonction publique. Mais il a commis une maladresse et pris des risques sérieux.

La maladresse tient à sa façon de procéder dans la *« négociation »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 29.)

AUX PHILIPPINES

Les conclusions de l'enquête sur le meurtre d'Aquino

Lire page 32 l'article de R.-P. PARINGAUX

« LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

Watteau le génie du charme

Lire page 13 l'article d'ANDRÉ CHASTEL sur l'exposition du Grand Palais

AU JOUR LE JOUR

Officines

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, part en guerre contre les « marchands d'espoir et de rêve » *et les* « marchands d'illusion ».

Elle a annoncé, mardi, que ses services renforceraient leurs contrôles sur les profiteurs de la crise, ces officines qui proposent aux chômeurs de mirifiques plans de formation débouchant sur le vide, des listes d'emplois de papier, des services de « gestion de dettes » qui vous ruinent une famille à brève échéance.

On ignore si cette offensive très morale visera aussi les officines politiques qui, à droite ou à gauche, font commerce d'espoir et d'illusion et grugent plus d'un client.

BRUNO FRAPPAT.

Le sport et l'argent

Le recours au Loto ouvre la voie aux solutions de facilité

Les Français sont comblés. Après la Loterie nationale, le PMU, le Loto et le Tac O Tac, ils se verront donc offrir un nouveau jeu dès l'année prochaine : le *« Loto sportif »*. Un moyen de s'évader un peu plus, de rêver davantage, pour quelques francs, en ces temps de vaches maigres. Mais surtout un moyen, pour l'Etat, de récolter en douceur, et avec les applaudissements des payeurs, quelque 600 millions de francs par an.

Cet argent ira renflouer un budget des sports ridicule (0,22 % des dépenses de l'Etat en 1985). La France n'est pas le premier pays à trouver ainsi des ressources extra-budgétaires. Partout dans le monde, loteries, paris et concours de pronostics sont, depuis longtemps déjà, un moyen commode de remplir les caisses publiques.

Ironie du sort : M. Alain Calmat, qui n'avait eu aucun succès en proposant de développer les horaires des sports dans les écoles, soulève *un enthousiasme quasi général en* annonçant un loto.

L'embarras perce pourtant à travers ses propos. Que de précautions pour annoncer cette nouveauté ! Ce ne sera pas un concours de pronostics, mais *« un jeu »*. On ne se prononcera pas *« sur des résultats mais sur des classements »*. Et l'*« éthique sportive »* sera sauve...

Gageons pourtant que ce jeu bien vague et apparemment si moral finira un jour par ressembler au Totocalcio italien !

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN GRANDE-BRETAGNE

Sous le signe du souvenir

Londres. — M. Mitterrand considère que la France a cumulé, d'un conflit mondial à l'autre, une dette envers l'Angleterre comme envers les Etats-Unis. Il a fait état de cette reconnaissance de dette dès le mardi 23 octobre, premier jour de sa visite d'Etat en Grande-Bretagne. Le président de la République n'a manqué aucune occasion de le répéter, à l'abbaye de Westminster d'abord, où il a rendu hommage à la mémoire de Churchill, puis devant la communauté française et à la fin du dîner auquel l'avait convié la reine, au palais de Buckingham. Il devait encore y insister mercredi devant le Parlement, où il devait présenter un plaidoyer pour la démocratie et évoquer les défis auxquels elle est confrontée, notamment celui du terrorisme.

Le séjour du président de la République française en Grande-Bretagne est donc axé sur le souvenir des luttes communes aux deux nations. Sur des souvenirs personnels aussi, ceux de la Résistance, auxquels la reine a fait allusion. M. Mitterrand tire argument de ce passé pour inciter son partenaire à s'engager bien davantage qu'il ne

De nos envoyés spéciaux

l'a fait dans la construction européenne, seul garant à ses yeux de la pérénnité des deux vieilles nations occidentales.

« *Nos vieux pays ne peuvent rester des phares pour le monde qu'à la condition de savoir être encore le lieu privilégié d'une rencontre entre modernité et tradition, science et culture, renouveau et fidélité (...). Nous le faisons chacun à sa manière. Mais il est infiniment précieux que nous le faisions ensemble* », a déclaré le chef de l'Etat en réponse à l'allocution de la reine. M. Mitterrand a évoqué les « *chantiers communs* » : le tunnel sous la Manche, « *si longtemps attendu* », les télécommunications, « *dont la maîtrise est essentielle à la sauvegarde de notre souveraineté.* »

Dans un monde « *en plein bouleversement* », a-t-il remarqué, « *les désordres de toute nature menacent la paix et accentuent les déséquilibres (...). Il nous sera plus facile d'influer sur le cours du monde si nous savons édifier une Europe forte, audacieuse, en même temps que respectueuse des Etats qui la composent* ».

Auparavant, la reine avait souligné « *les efforts héroïques de la Résistance française* » et mentionné que M. et Mme Mitterrand en firent partie. Elle a également fait observer que le rôle de l'actuel chef de l'Etat dans « *la lutte pour la liberté* » l'avait conduit à deux reprises en Grande-Bretagne. « *Vous avez connu la détention, la résistance, la libération, la reconstruction pacifique (...) Vous avez été un allié à toute épreuve* », a-t-elle dit. La reine a salué la « *contribution personnelle [de M. Mitterrand] à la résolution, à Fontainebleau, de certaines des questions les plus difficiles, qui a permis d'ouvrir la voie à une Europe qui répondra aux aspirations de tous nos citoyens* ».

En début d'après-midi, à l'abbaye de Westminster, le président de la République française s'était recueilli devant le tombeau du soldat inconnu tombé en France pendant la bataille des Flandres, au cours de la première guerre mondiale. Puis il a déposé une gerbe sur la dalle gravée à la mémoire de Winston Churchill. Cette plaque de marbre noir est placée symboliquement à l'entrée de l'abbaye, qui est le « Panthéon » de l'Angleterre.

A Saint James, l'ancienne résidence royale, M. Mitterrand a été reçu par le lord-maire et les conseillers municipaux de Westminster. Puis il a rendu visite à la reine mère à Clarence House, où elle réside. L'entretien, selon son entourage, a été « *très gai* ». Il n'était pas seulement justifié par le protocole mais aussi par le fait que la reine mère très aimée des Anglais a la réputation d'être francophile. Elle a souvent joué un rôle dans les relations franco-britanniques et notamment, disent ses proches, lorsqu'il s'agissait pour elle et son mari, le roi George VI, d'arrondir les angles entre Winston Churchill et le général de Gaulle au cours de la dernière guerre.

Avant d'aller dîner au palais de Buckingham, le président de la République a rencontré, à la résidence de France, une petite partie des Français — ils sont 80 000 — qui vivent à Londres. Il leur a rappelé qu'il est venu dans leur ville en 1943 — « *il y a quarante et un ans, à quinze jours près* ». « *Vous vivez*, leur a-t-il dit, *dans un pays qui a contribué à sauver la paix du monde* ».

FRANCIS CORNU
et JEAN-YVES LHOMEAU.

● *La presse britannique* dans son ensemble s'accorde à souligner que les questions européennes dominent désormais les relations entre Paris et Londres et que M. Mitterrand vient en champion de l'Europe dans un pays toujours très réservé dans son engagement au sein de la Communauté. Plusieurs journaux déplorent cette attitude britannique et souhaitent un rapprochement des points de vue. L'un des principaux chroniqueurs du *Financial Times*, Ian Davidson, avait donné le ton mardi en écrivant que « *la Grande-Bretagne joue manifestement en Europe un rôle moins important que la France* », celle-ci ayant été à l'origine de « *presque toutes les initiatives majeures qui ont déterminé l'évolution de la politique européenne au cours des cinquante dernières années* ».

UN FEU VERT POUR LE TUNNEL SOUS LA MANCHE ?

Au moment où le chef de l'Etat français rendait visite à Mme Thatcher, un consortium franco-britannique a rendu publiques ses ultimes propositions pour convaincre le gouvernement britannique d'autoriser la construction du tunnel sous la Manche.

Le financement du projet serait entièrement assuré par le secteur privé, comme l'exigeait le gouvernement de Sa Majesté, qui refuse d'accorder sa garantie financière pour cette opération. Le tunnel, comportant deux voies ferrées, serait construit en quatre ans et demi au lieu de six ou sept ans, comme il avait été initialement prévu. La rapidité du chantier allégerait substantiellement le coût de l'ouvrage en réduisant la période pendant laquelle la rémunération des capitaux empruntés n'aura pas de contrepartie en termes de recettes. Le devis s'élèverait à 23 milliards de francs environ contre 35 milliards dans le projet primitif.

Du côté français, on se déclare toujours demandeur du tunnel sous la Manche. M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, verrait d'un bon œil l'ouverture d'un chantier qui pourrait créer huit mille emplois dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, aujourd'hui bien mal en point.

Le consortium franco-britannique ne demande plus aux gouvernements des deux pays qu'une autorisation administrative et une garantie politique. Celles-ci n'engageant pas les finances publiques, on ne voit pas ce qui empêcherait le cabinet Thatcher de donner son feu vert.

En carrosse non blindé...

(De nos envoyés spéciaux.)

Londres. — En juin dernier, lors du sommet des pays industrialisés, le souhait exprimé publiquement par les services de sécurité du président Reagan de porter des armes de poing avait fait scandale à Londres. Aujourd'hui, les policiers français chargés de la sécurité rapprochée de M. Mitterrand n'ont eu aucun problème de cet ordre.

Depuis l'attentat de Brighton dirigé contre Mme Thatcher, les mesures de protection des personnalités britanniques et étrangères ont été considérablement renforcées, sous le contrôle d'une commission spéciale créée au sein du cabinet. Pendant les trois jours qui ont précédé l'arrivée de M. Mitterrand, la police a inspecté les immeubles, bureaux, magasins, situés sur le trajet emprunté mardi par le cortège officiel, entre la gare Victoria et le palais de Buckingham.

De telles mesures paraissent d'autant plus nécessaires que le *protocole royal impose des déplacements en carrosse découvert*, à l'allure du pas d'un cheval. Le landau construit pour Edouard VII n'avait évidemment *pas été conçu pour supporter un blindage.*

Les vérifications ont été particulièrement minutieuses dans la gare de Victoria et aux abords, où des tireurs d'élite avaient pris position en grand nombre sur les toits.

Des patrouilles de policiers accompagnés de chiens — les « sniffers dogs » — entraînés pour repérer les explosifs, parcourent sans cesse les quartiers où sont organisées les cérémonies.

Le gouvernement espagnol se prononce pour le maintien dans l'alliance atlantique

Un référendum aura lieu au début de 1986

De notre correspondant

Madrid. — Le référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN aura lieu en janvier ou février 1986 ; le gouvernement socialiste défendra le *statu quo* : appartenance aux organismes « politiques » de l'alliance, mais non à sa structure militaire intégrée ; les accords bilatéraux de défense avec les Etats-Unis devront être révisés : le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a profité du « *débat sur l'état de la nation* » qui, depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1982, a lieu tous les ans à l'automne au Congrès, pour préciser, enfin, le mardi 23 octobre, sa position sur la politique de défense espagnole — un thème qui divise profondément le parti au pouvoir.

Cette mise au point apparaissait indispensable après les déclarations souvent confuses, voire contradictoires, que les principaux responsables du gouvernement ont multipliées ces derniers mois. M. Gonzalez, cette fois, s'est montré précis. Les socialistes prendront contact dès le mois prochain avec les autres groupes parlementaires afin de rechercher sur cette question un « *dénominateur commun* ». Les négociations devraient si possible déboucher en décembre sur un accord formel. Aux yeux du président du gouvernement, la position la plus susceptible de faire l'unanimité et d'éviter une dangereuse fissure au sein de la société espagnole consiste à ne pas remettre en cause la décision d'adhésion prise en 1982 par les centristes, tout en « gelant » l'intégration à son niveau actuel, assez proche de celui de la France (1). La décision de « non-nucléarisation » du territoire espagnol, prise à la quasi-unanimité il y deux ans par le parlement, serait par ailleurs maintenue. L'Espagne, enfin, serait favorable à une adhésion au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), le seul organisme susceptible d'élaborer une politique de défense strictement européenne.

En contrepartie, l'accord bilatéral qui permet aux Etats-Unis d'utiliser depuis 1953 quatre bases en territoire espagnol, serait soumis à une profonde révision. L'objectif, selon M. Gonzalez, est de « *réduire progressivement la présence sur notre territoire de forces étrangères et de leurs installations d'appui* ».

Les formations d'opposition ont accueilli avec réserve la proposition de concertation de M. Gonzalez. Tout en critiquant en termes particulièrement vifs la politique extérieure « *confuse, incompétente et contradictoire* » du gouvernement socialiste, M. Manuel Fraga, président de la formation conservatrice, Alliance populaire, seconde force politique du pays, s'est gardé de fermer la porte au dialogue sur cette question. Il a toutefois précisé que, pour être acceptable, « *la recherche d'un consensus ne doit pas se limiter au domaine de la politique extérieure, où le gouvernement s'est fourvoyé dans un piège face à son propre parti, mais s'étendre à d'autres problèmes* ». Entre l'Alliance populaire qui réclame l'intégration complète de l'Espagne dans l'OTAN, y compris dans sa structure militaire, et les communistes qui veulent quitter l'alliance au plus vite, la recherche d'un consensus apparaît d'ores et déjà bien difficile.

Une clarification

Mais, plus qu'aux autres formations, c'est à son propre parti que M. Gonzalez s'est adressé mardi. Il ne pouvait, en effet, éluder plus longtemps la clarification de sa position, à la veille du congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), prévu pour la mi-décembre. Le sujet le plus conflictuel sera précisément celui de l'alliance atlantique. Malgré la discipline qui caractérise traditionnellement cette formation, les critiques de l'aile gauche contre le « *revirement progressif* » de la direction du parti rencontrent un écho certain auprès de la base.

Les « contestataires » rappellent qu'il y a deux ans, M. Gonzalez n'hésitait pas à affirmer : « *Si l'Espagne entre dans l'OTAN par majorité simple, elle pourra en sortir de la même manière.* » Le changement de position, ajoutent-ils, n'a fait l'objet d'aucun débat au sein du PSOE. Les sondages sont, en outre, unanimes à montrer que, tant parmi les militants socialites que dans l'opinion publique, les adversaires de l'alliance, qui comptent plusieurs membres du gouvernement, restent majoritaires.

Le poids personnel du président du gouvernement suffira-t-il à inverser la tendance ? Le contrôle exercé par l'appareil du parti devrait permettre à M. Gonzalez de se tirer d'affaire lors du congrès de décembre. Mais il sera plus difficile de convaincre une opinion sensible, pour des raisons historiques, aux thèses neutralistes et traditionnellement peu favorables aux Etats-Unis.

THIERRY MALINIAK.

(1) L'Espagne participe toutefois aux réunions de certains organismes de l'alliance dans lesquels la France n'est pas représentée comme le comité des plans nucléaires.

L'abondance de l'actualité nous contraint à supprimer exceptionnellement notre page « Commentaires ».

EUROPE

RFA

LE PRÉSIDENT DU BUNDESTAG EST ENTENDU PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Les méandres de l'affaire Flick

Correspondance

Bonn. — Une atmosphère lourde planait ce mercredi 24 octobre sur Bonn, où l'on attendait la déposition du président du Bundestag, M. Rainer Barzel, devant la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Flick. Trois mois après la démission de M. Lambsdorff, ancien ministre libéral de l'économie, le cas Barzel a servi de détonateur à une affaire qui s'enlisait peu à peu dans des méandres procéduraux compliqués. Les révélations faites sur les tractations qui auraient permis à M. Helmut Kohl, en 1973, d'accéder à la présidence du Parti chrétien-démocrate, et donc finalement au pouvoir, ont subitement fait toucher du doigt ce que personne jusqu'ici ne voulait vraiment comprendre. Les autres aspects de l'affaire Barzel, notamment les versements effectués par le groupe Flick à tous les partis politiques et à des responsables de tous bords, étaient pourtant déjà du domaine public depuis plusieurs mois. Ils avaient même fait l'objet, en février dernier, d'un livre consacré à l'affaire Flick sous le titre : *la République achetée.*

Un bon thriller

Comme tout bon « thriller », l'affaire Flick commence presque par hasard. Une plainte banale déposée en 1975 par un homme d'affaires, M. Müllenbach, qui s'est fait « rouler » par plus malin que lui, de 110 000 marks. Ce que n'avait pas imaginé ce Müllenbach, c'est qu'on viendrait l'interroger sur la provenance de cette somme. Devant ces réponses embarrassées, les inspecteurs du fisc décident de pousser leur enquête, qui les amène dans les bureaux de l'Union-Betrieb-Gmubh, une firme qui appartient à la CDU et que dirige Müllenbach. C'est le 20 novembre 1975. Le lièvre est levé.

Toute une comptabilité secrète émerge, d'où il ressort que, depuis des années, le Parti chrétien-démocrate se procure des fonds en fournissant de fausses factures qui permettent, en retour, à ses généreux donateurs de déclarer leurs dons au fisc. La principale couverture de ce singulier commerce est une firme basée au Liechstentein, le Cabinet européen de conseil d'entreprises. De 1972 à 1974, celui-ci a encaissé 1,6 million de deutschemarks aussitôt reversés à la CDU. Le scandale sera finalement étouffé en 1980. L'inspecteur des impôts, M. Klaus Förster, responsable de l'enquête, est purement et simplement déplacé. Le tribunal de Cologne refuse de prendre en compte la plainte qu'il dépose. M. Förster avait choisi pour avocat M. Otto Schily, aujourd'hui député et représentant des Verts dans la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Flick.

Le système utilisé par les partis politiques pour assurer leur financement est malgré tout découvert. Et dans les années qui suivent, les enquêteurs du fisc tombent un peu partout sur des écheveaux incroyables, qui aboutissent petit à petit à mettre à jour des connexions invisibles entre les milieux d'affaires et les plus hauts responsables gouvernementaux.

La vérification des déclarations fiscales d'une simple secrétaire du Parti libéral, Mme Gertrud Rech, aboutit, en janvier 1981, à l'ouverture d'une procédure judiciaire contre six associations chargées de collecter des fonds soustraits au fisc pour les caisses du FDP. Au cours de leurs démarches, les enquêteurs tombent notamment sur une « Staatsbürgerliche Vereinigung », une association qui regroupe les noms d'importants banquiers et responsables d'industries, qui à elle seule, de 1969 à 1980, a distribué, par des moyens détournés, 214 millions de DM à la CDU, à la CSU et au FDP.

Le couvent de Sankt-Augustin

Les inspecteurs du fisc seront mis sur la piste du groupe Flick lui-même en allant vérifier les comptes d'un couvent de missionnaires à Sankt Augustin, dans la banlieue de Bonn. Les bienheureux pères encaissaient entre autres, contre de fausses factures, les millions de Flick dont ils gardaient 20 %, le reste étant retourné pour alimenter les caisses noires de la firme à Düsseldorf. Dix millions de deutschemarks ont été blanchis par ce petit tour de passe-passe, dans lequel chacun trouvait son intérêt, sauf bien évidemment le fisc. La descente au couvent de Sankt-Augustin permettra aux inspecteurs de faire une découverte plus intéressante encore. En perquisitionnant, le 4 novembre 1981, dans les bureaux du chef comptable du groupe industriel, Rudolf Diehl, ils découvrent des cahiers sur lesquels ce dernier tient méticuleusement à jour le décompte de tous les versements effectués par Flick aux milieux politiques. Parmi ceux-ci, les anciens ministres libéraux de l'économie, MM. Friderich, Hesse et Lambsdorff, mais aussi ceux de MM. Franz Joseph Strauss, ministre-président de Bavière, Alfred Dregger, actuel chef du groupe parlementaire CDU-CSU, Helmut Kohl, le futur chancelier, de M. Nau, ancien trésorier du Parti social-démocrate, etc. Quelques jours plus tard, les enquêteurs complètent leurs prises en saisissant, dans les bureaux du fondé de pouvoir de Flick, M. Eberhard von Brauchitsch, des documents relatant dans le détail comment celui-ci s'y prenait pour s'attirer les bonnes grâces de ces messieurs de Bonn.

Au centre de l'affaire Flick proprement dite, la vente, en 1976, pour 2 milliards de deutschemarks, de 29 % des actions de la firme automobile Mercedes détenue par la famille Flick. Jouant généreusement de sa caisse noire, de ses relations avec tout ce qui compte dans l'administration et les milieux politiques, von Brauchitsch parviendra à obtenir du gouvernement social-démocrate et libéral le dégrèvement des impôts normalement dus sur une telle tractation.

Sur le banc des accusés, inculpés depuis juin dernier de corruption, figurent, aux côtés du fondé de pouvoir de M. Flick, rien moins que les deux anciens ministres de l'économie, MM. Friderich et Lambsdorff, qui occupait en juin dernier encore son poste dans l'actuel gouvernement. L'affaire Barzel ne fait qu'éclairer d'un nouveau jour l'imbrication étroite du monde des affaires et des milieux politiques.

Aucun des partis traditionnels n'a été épargné par les révélations qui se sont fait jour au fur et à mesure des enquêtes menées par les inspecteurs du fisc. Si une nouvelle loi régit maintenant le financement des partis politiques, plus d'un millier de procédures sont en cours contre des particuliers, mais également contre les plus grandes banques et les plus importantes firmes de la RFA. On comprend les efforts faits en juin dernier par le gouvernement Kohl pour tenter d'imposer une loi d'amnistie couvrant tous les délits commis avant l'adoption de la nouvelle législation.

HENRI DE BRESSON.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

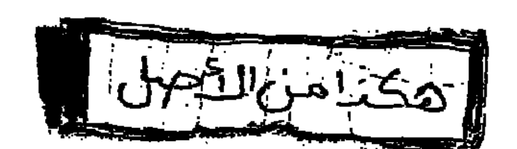
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037



EUROPE

URSS

LE PLÉNUM DU PARTI CONSACRÉ A L'AGRICULTURE

Investissements colossaux, mais pas de réforme en vue

De notre correspondant

Moscou. – M. Tchernenko a reconnu implicitement mardi 23 octobre, devant le comité central réuni en séance plénière, que l'année *1984* serait moins bonne que la précédente pour l'agriculture soviétique. *« Malgré des conditions climatiques extrêmement défavorables et la sécheresse qui a frappé cruellement de nombreuses régions du pays, les travailleurs agricoles mènent une lutte héroïque pour obtenir cette année des résultats pas moins importants »* qu'en 1983, a déclaré le secrétaire général, dans le langage du Parti, cette *« lutte héroïque »* signifie qu'il faut s'attendre à des déconvenues.

Le chef de l'Etat et du Parti a indiqué que la production de blé restait le *« problème-clé »*. *« Il faut assurer des rythmes de croissance tels qu'on puisse satisfaire au cours des prochaines années tous les besoins du pays »*, a-t-il-ajouté, admettant ainsi, publiquement, que ceux-ci ne le sont toujours pas. Selon les estimations américaines, la récolte céréalière n'a pas dépassé 170 millions de tonnes, presque 70 de moins que le plan et 30 de moins que l'an dernier. L'URSS devra dépenser environ 7 milliards de dollars pour acquérir sur le marché mondial, principalement nord-américain, les quelque 50 millions de tonnes de céréales dont elle a besoin.

Le secrétaire général a cependant dressé un bilan globalement positif du *« programme alimentaire »* adopté en mai 1982, affirmant que les deux années écoulées avaient été *« une période fructueuse »*. Il s'est félicité en particulier des *« tendances positives »* qui se sont manifestées dans l'élevage, et qu'il faut, selon lui, consolider. Au passage, il a noté que le nombre de vaches, de porcs, de moutons et de poules *« appartenant à la population »*, c'est-à-dire nourris sur les lopins individuels, avait augmenté et apporté *« un complément non négligeable à la production des kolkhozes et des sovkhozes »*. C'est un euphémisme, quand on sait que les parcelles privées, qui couvrent 3 % des terres cultivées, fournissent entre 20 et 30 % de l'alimentation des Soviétiques.

M. Tchernenko s'est réjoui de *« constater une décélération de l'exode rural »* et *« un accroissement du taux de natalité dans les campagnes »*, où, par ailleurs, selon lui, *« une famille sur deux ou presque possède une voiture ou une motocyclette »*.

Le silence de M. Gorbatchev

Le secrétaire général a été le premier et le principal orateur du plénum, suivi par M. Tikhonov, le président du conseil des ministres. Il y a eu une dizaine d'autres interventions de personnalités de second plan, mais il n'est nulle part fait mention de M. Gorbatchev, qui était le principal responsable du secteur agricole depuis la fin de l'ère brejnévienne, et qui passe pour le « numéro deux » du parti depuis l'accession au pouvoir de M. Tchernenko.

Ce silence peut signifier que M. Gorbatchev, qui est, à cinquante-trois ans le benjamin du bureau politique, a été déchargé du dossier agricole pour des responsabilités plus vastes. Il n'y a en effet nulle trace de critique à son égard et l'appréciation très positive du *« programme alimentaire »* qu'il supervisait, est plutôt de bon augure.

On notera aussi la présence, parmi les intervenants du président d'un kolkhoze du district de Savropol où est né M. Gorbatchev et où ses premiers succès dans la gestion de l'agriculture lui servirent de tremplin pour une carrière « nationale ».

La bonification des terres

Le comité central a adopté *« à l'initiative de Constantin Tchernenko »* un programme de bonification des terres *« d'ici à l'an 2000 »*. Le secrétaire général en a exposé les grandes lignes, laissant les détails à M. Tikhonov. Il s'agit d'un plan très ambitieux comparable aux grands projets dont Khrouchtchev eut jadis le secret. Le but est de remédier à la dépendance de l'agriculture soviétique à l'égard des conditions atmosphériques en multipliant les zones irriguées dans le sud du pays et en drainant massivement les terrains détrempés et acides du nord de la Russie d'Europe et de la Sibérie. *« Il faudra, dans des délais relativement brefs, augmenter de 50 % la superficie des terres irriguées ou drainées ce qui permettra de doubler le rendement des cultures. De la sorte, on pourra mettre près de la moitié des productions agricoles à l'abri des fluctuations climatiques »*, a expliqué M. Tchernenko.

L'ampleur des travaux d'irrigation à réaliser dans les zones arides du sud, notamment au Kazakhstan et en Ouzbekistan, implique, semble t-il, l'adoption d'un projet très controversé, visant à détourner vers le Sud le cours de deux grands fleuves sibériens qui se jettent dans l'océan Arctique. Les savants soviétiques et étrangers ont déjà exprimé leurs inquiétudes face aux conséquences climatiques et écologiques. M. Tchernenko a fait allusion à ces préoccupations mais a indiqué que *« en procédant à une large bonification, nous nous ingérons de toutes façons dans la nature »*. Une manière de clore le débat.

L'accent mis sur la bonification des terres a surpris les experts occidentaux qui avaient relevé les critiques récemment formulées dans la presse contre le faible rendement des investissements – très coûteux – déjà réalisés dans ce domaine. Il n'est d'autre part nullement question, dans les documents rendus publics après le plénum, du projet d'intéressement des salariés aux bénéfices des exploitations agricoles (*le Monde* du 24 octobre).

M. Tchernenko a enfin rappelé, devant le comité central, l'importance qu'il attache à la rédaction d'un nouveau programme du parti (*qui devra être prêt en 1986 pour le* vingt-septième congrès) et a eu des propos énigmatiques sur *« des changements éventuels dans les statuts »* de ce dernier. Le programme actuel date de 1961 et l'optimisme khrouchtchévien, notamment en matière agricole, s'y manifestait par la promesse de dépasser le niveau de vie américain... en 1980.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pologne

Le gouvernement affirme que l'enlèvement du Père Popieluszko vise à saper sa «politique de renouveau»

Varsovie (*AFP*). – Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a affirmé, mardi, que l'enlèvement du Père Popieluszko, disparu depuis cinq jours, est une *« provocation dirigée contre le régime »*.

Condamnant cet *« acte de banditisme politique »*, M. Urban a estimé au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que l'enlèvement du Père Popieluszko, un des prêtres polonais les plus engagés aux côtés de Solidarité, portait *« atteinte au processus de normalisation des relations entre la Pologne et certains pays occidentaux, à la politique de renouveau du gouvernement, aux relations entre l'Etat et l'Eglise, et à tout ce qui est important pour le gouvernement »*.

« Toutes les polices de Pologne ont été mises en état d'alerte, a ajouté M. Urban, *pour retrouver le Père Popieluszko et ses ravisseurs. »* Selon lui, *« de nombreux témoignages, souvent spectaculaires, sont parvenus à la milice »*, mais l'état d'avancement de l'enquête ne permet pas de déterminer si l'ecclésiastique *« est encore vivant »*.

M. Urban a confirmé qu'une reconstitution de l'enlèvement avait été effectuée près de Torun (Nord) en présence du chauffeur du Père Popieluszko, M. Chrostowski, qui a réussi à sauter en marche de la voiture des trois ravisseurs, dont l'un portait un uniforme de la milice.

M. Urban s'est par ailleurs refusé à établir l'existence d'un lien quelconque entre l'enlèvement du Père Popieluszko et les autres activités dans la région de Torun d'une mystérieuse « organisation anti-Solidarité ». Celle-ci serait à l'origine, selon un rapport parvenu ce week-end à l'épiscopat, des enlèvements en février dernier de quatre syndicalistes de cette ville, interrogés, passés à tabac et menacés de mort avant d'être relâchés.

Les enquêtes ouvertes à la suite des plaintes déposées par les victimes *« ont été classées*, car, a déclaré le porte-parole, *dans certains cas les ravisseurs n'ont pas été retrouvés et, dans les autres, ni les faits ni l'existence de cette organisation n'ont pu être confirmés »*.

D'autre part, les structures clandestines du syndicat dissous Solidarité des aciéries de Varsovie (Huta Warszawa, qui emploient dix mille personnes) ont lancé mardi un mot d'ordre de grève à partir du 29 octobre si le Père Popieluszko, aumônier de leur entreprise, n'a pas été libéré à cette date par ses ravisseurs.

● *Au Vatican*, le pape Jean-Paul II a reçu mardi matin en audience privée, pendant plus de quarante minutes, un vice-premier ministre polonais, M. Roman Malinowski. Un porte-parole de la délégation polonaise s'est refusé à confirmer ou à démentir les indications selon lesquelles M. Malinowski aurait été chargé par le général Jaruzelski de transmettre un message personnel de sa part au souverain pontife. Des rumeurs en ce sens ont circulé ces jours derniers dans les milieux polonais de Rome. Il est fort probable que le pape a évoqué avec son interlocuteur polonais l'enlèvement du Père Popieluszko, à qui il a toujours témoigné sa sympathie.

AMÉRIQUES

États-Unis

Rencontres

Les vertueuses indignations d'un « col bleu » pro-reaganien

De notre correspondant

MM. Reagan et Mondale tiennent la vedette. Ils débattent à la télévision. La presse mondiale ne cesse de reproduire et de commenter leurs déclarations. Mais que pensent les électeurs américains de cette bataille entre républicains et démocrates ? Comment réagissent-ils aux arguments avancés par les deux candidats ? Notre correspondant à Washington, Bernard Guetta, a rencontré, au fil des jours, des électeurs, des deux camps. Il rend compte de ces conversations dans une série de portraits dont nous commençons aujourd'hui la publication.

Baltimore. – Son nom, bien français, lui vient de ses lointaines origines canadiennes, mais Georges Boyer ne pourrait prétendre être autre chose qu'Américain. Le teint rose, deux mètres de haut et la poignée de main aussi chaleureuse que redoutable, il paraît n'avoir, hormis le chewing-gum et la Marlboro, oublié aucun des stéréotypes nationaux – ni la solide chemise de sport, ni le trop court pantalon beige clair, ni les lourdes chaussures noires tout terrain modèle Navy.

Ce que Georges Boyer, quarante-deux ans et ouvrier depuis vingt et un ans aux aciéries de Baltimore, préfère chez M. Reagan, c'est son *« présidentialisme »*. *« Il est présidentiel dans sa manière d'être, de se présenter, de parler. On voit tout de suite qu'il est aux commandes, alors que Carter... »*

A seulement prononcer ce nom, Georges Boyer, qui est un calme et avait toujours voté démocrate jusqu'en novembre 1980, est saisi d'indignation. Pour lui, comme pour tous ces anciens démocrates qui font la force de M. Reagan, l'ancien président est un repoussoir absolu, l'incarnation d'une période honnie : *« Carter n'a rien fait de bon. Même à Camp David, il n'a en réalité qu'acheté la paix aux Israéliens et aux Egyptiens. Sans paix, pas d'argent, avec la paix, de l'argent. »*

Un grand rire : *« D'accord, c'est mieux que la guerre, mais Carter s'est trompé sur tout. Tenez, quand il venait à la télévision dire que le pétrole était trop cher, et que nous n'avions pas de quoi le payer ! C'était faux ! On le voit bien maintenant ! Et en 1979, lorsqu'il annonçait que l'équilibre de la sécurité sociale était rétabli jusqu'en 2036 ! Ça n'a jamais marché parce que tout le monde reçoit de l'argent dans ce pays. Je ne suis pas raciste, un de mes meilleurs copains est un Noir, un type vraiment formidable, mais le pourcentage des Noirs vivant de l'assistance sociale est supérieur à celui des Noirs dans la population. »*

Ronald Reagan, lui, a réduit l'inflation, et ce n'est pas une abstraction pour Georges Boyer, car il a une mère et une belle-mère à la retraite, pour lesquelles *« cela signifie, de fait, une augmentation de leurs revenus »*. Et puis, dit-il, sous Reagan, *« vous avez à être responsable – et c'est la grande différence avec les libéraux. S'il y a des filets de sécurité pour tout, c'est mauvais. S'il y a partout des abris pour les enfants en fuite et des numéros de téléphone qu'ils peuvent composer gratuitement, ils le savent, et ça les incite à partir de chez eux. C'est comme les bureaux d'assistance sociale : on décide à Washington d'en planter sur toute la carte, même là où il n'y a pas de pauvres, et, après, les employés de ces bureaux se débrouillent pour en trouver »*.

« La médecine devrait être socialisée »

Georges Boyer gagne 35 000 dollars par an dans son aciérie. Il n'a pas d'enfant, car sa femme ne peut en avoir et qu'il est *« presque impossible d'en adopter un, sauf si on accepte de prendre un bébé noir handicapé »*. Est-ce lié ? Comme M. Reagan, Georges Boyer est très hostile à l'avortement. Toujours est-il que, avec 1 500 dollars d'économies et un emprunt du même montant, il a ouvert un magasin d'articles de *sport et de chasse*, puis un second, que lui et sa femme se relayaient pour tenir. Ils ont aujourd'hui vendu et le couple a des biens : un terrain de camping qui rapporte 10 000 dollars par an, une maison de campagne et... *« Non, non, n'écrivez pas cela. »*

En fait, si Georges Boyer ne quitte pas l'usine, c'est presque uniquement à cause de la couverture médicale très avantageuse que lui assure la convention collective.

« Je ne suis pas antisocialiste dans tous les domaines, dit-il. *La médecine, par exemple, devrait être socialisée, car c'est le seul moyen d'en contenir les coûts et qu'en Amérique la classe moyenne est trop riche pour être prise en charge et trop pauvre pour pouvoir se faire soigner convenablement. » « C'est vrai*, enchaîne-t-il, *j'appartiens aujourd'hui à la classe moyenne. »*

Il le dit sans fierté, presque à regret au contraire de ne plus vraiment compter, malgré les apparences, parmi ces « cols bleus » dont on le sent plus proche que des « riches ». Parlant des insoumis de la guerre du Vietnam – qu'il ne pardonne pas à M. Carter d'avoir amnistiés car *« d'autres y étaient allés »*, – il dit aussi : *« Notez que c'était généralement des pauvres car on laissait les fils de riches terminer leurs études. »* L'une des grandes raisons pour lesquelles il aime M. Reagan, c'est aussi que, *« contrairement à Ted Kennedy, qui est né avec une cuillère d'argent dans la bouche et qui défend les programmes d'assistance aux pauvres parce qu'il a peur d'eux »*, le président sortant est, lui, *« d'origine humble ; il a dû faire son chemin ; il a été syndicaliste et démocrate »*.

Or les syndicats, dont il n'aime pas la politique, sont, aux yeux de Georges Boyer, *« nécessaires »*, parce que, *« si les actionnaires eux-mêmes ne peuvent faire confiance aux compagnies, nous* [c'est-à-dire les ouvriers] *le pouvons encore moins encore »*. Il en fait chaque jour l'expérience dans la sidérurgie, qui, en pleine déconfiture, ne cesse de réduire ses effectifs et réclame du gouvernement des mesures protectionnistes. M. Reagan les refuse et Georges Boyer l'approuve : *« Ça va peut-être me conduire au chômage, mais le protectionnisme, ce serait encore pire, car les patrons ne feraient même pas l'effort de moderniser et l'acier serait plus cher alors qu'il y a infiniment plus de gens dans le pays qui vivent de sa transformation que de sa fabrication »*.

Il le ne dit pas explicitement, mais, avec son ancienneté et ses qualifications en électronique, il ne se sent pas vraiment menacé par les trains de licenciements et voudrait donc que les syndicats, *« au lieu de passer leur temps à défendre des ouvriers qui ne répondent pas aux besoins »*, se battent *« sur les grands problèmes, comme l'ancienneté »*. Lorsqu'ils ont à choisir, dans une négociation, entre le maintien de l'emploi et celui des revenus, les dirigeants de l'AFL-CIO choisissent l'emploi, et ils ont accordé leur soutien à M. Mondale en échange de promesses protectionnistes. Le responsable du syndicat des aciéries de Baltimore est un Noir (*« les Blancs ne participent pas aux élections »*), et Georges Boyer, que cela agace (mais sans plus), n'en ferait plus partie si le syndicalisme n'avait conquis, du temps où il l'aimait, le monopole d'embauche dans plusieurs grandes industries, dont la sienne.

Grand tyran et petit tyran

Georges Boyer est si sûr de son vote qu'il excluait complètement, avant même de l'avoir vu, que le débat de politique étrangère de dimanche dernier entre MM. Reagan et Mondale puisse le faire changer d'avis, même si la discussion tournait à l'avantage du candidat démocrate. *« Reagan n'est pas, pour moi, dit-il, un homme de détails, mais un homme de grandes lignes. Carter lisait des dossiers toute la nuit, et qu'est-ce que ça a changé ? »*

Réponse : rien de bon, parce que *« Carter nous a laissés humiliés en Iran devant le monde entier, après avoir retiré notre soutien au chah qui était un tyran, mais un petit tyran et pas si grand en tout cas que Khomeiny »*. Même chose au Nicaragua, ajoute Georges Boyer : *« Somoza était un vrai tyran, mais ce tyran était notre homme. On l'a laissé tomber et vous voyez les problèmes. »*

Soudain rêveur, il ajoute : *« Bien sûr, ces problèmes sont nés de l'injustice... Connaissez-vous Haïti ? C'est épouvantable. Une misère que vous ne pouvez imaginer. Les gens n'ont même pas de quoi s'habiller convenablement. »*

Que ferait Georges Boyer s'il était Haïtien ? *« Je prendrais un bateau et je m'enfuirais aux Etats-Unis. C'est ce qu'ils essaient de faire et je ne les en blâme pas. A la réflexion, d'ailleurs, l'Amérique devrait essayer de ne plus être perçue comme un ennemi par les sandinistes. »* Georges Boyer sait que c'est là le point de vue de M. Mondale. Mais qu'à cela ne tienne, il ne peut *« être d'accord à cent pour cent avec Reagan »*.

Alain Fisher, son camarade d'atelier, n'est, lui, que très peu enthousiasmé par M. Mondale, mais votera néanmoins démocrate.

BERNARD GUETTA.

Argentine

Arrestation du général Viola

Buenos-Aires (*AFP*). – Le général Roberto Viola, ancien président de la deuxième junte argentine (mars-décembre 1981), poursuivi en vertu d'un décret présidentiel pour usurpation de pouvoir et violations des *droits de l'homme*, a été, le lundi 22 octobre, mis en détention préventive.

Un an après le triomphe électoral de M. Raul Alfonsin, qui a marqué le retour de la démocratie en Argentine, les principales figures de la dictature *militaire sont ainsi sous les* verrous.

L'amiral Armando Lambruschini est désormais le seul des membres des deux premières juntes à ne pas avoir été convoqué par le tribunal. Il ferait l'objet d'égards en raison de la mort de sa fille, tuée par un cammando guérillero.

Quant au chef guérillero Mario Firmenich, extradé par le Brésil le 21 octobre, il risque vingt-cinq ans de prison s'il est reconnu coupable des trois seuls chefs d'accusation que la justice argentine peut retenir contre lui : homicide ou tentative d'homicide et séquestration. Aucun *délit* d'ordre *politique ne peut*, en effet, être formulé contre lui, aux termes des accords d'extradiction entre l'Argentine et le Brésil.

AFRIQUE

République sud-africaine

APRÈS SEBOKENG

L'opération combinée police-armée a été étendue à deux autres cités noires

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, mardi 23 octobre, par 14 voix et 1 abstention (Etats-Unis), une nouvelle résolution condamnant la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain, après avoir entendu un appel en ce sens du nouveau prix Nobel de la paix, l'évêque Desmond Tutu. Les Etats-Unis ont, toutefois, dénoncé les *« opérations de répression »* menées par les forces de l'ordre sud-africaines à Sebokeng et dans d'autres cités noires. — *(AFP.)*

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. — L'opération Palmiet, la plus importante opération combinée par la police et l'armée en Afrique du Sud, lancée dans la nuit de lundi 22 à mardi 23 octobre dans la citée de Sebokeng, a *été étendue* mardi après-midi à deux autres *townships* du triangle du Vaal, Sharpville et Boipatong. Cette extension, non programmée au départ, a été décidée, a déclaré un porte-parole de la police, parce que *« les forces de sécurité étaient disponibles »*. Cependant, dans la matinée, à Sharpville, la police est intervenue pour disperser au moyen de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogènes, une foule d'environ cinq cents personnes. Cette démonstration de force dans les cités noires au sud de Johannesburg — 7 000 hommes — s'est apparemment déroulée sans incident. Selon un bilan toujours provisoire, trois cent cinquante-neuf arrestations ont été opérées à Sebokeng et une dizaine à Sharpville. Toutes concernent des infractions de droit commun. Aucune ne relève de la législation sur la sécurité interne, ce qui démontre que le principal but de l'opération, visant essentiellement à rechercher *« les éléments révolutionnaires liés aux récentes émeutes »*, n'a pas été un succès total, comme l'affirment les autorités. Ce déploiement de troupes s'est doublé d'une campagne d'information au moyen de tracts et d'autocollants sur lesquels on pouvait lire notamment : *« Que faisons-nous ici ? Nous sommes ici pour instaurer une vie sociale normale, une scolarisation continue, des transports sûrs, la stabilité, une communauté en bonne santé et la distribution de nourriture. »*

Cette tentative pour rétablir la confiance était donc avant tout un moyen pour tenter de rétablir l'ordre. Cela suffira-t-il pour calmer les esprits ? L'opération terminée, les soldats vont retrouver leurs casernes, mais la police va demeurer sur place pour maintenir le calme. *Une présence qui pourra être assimilée* à une provocation permanente, à moins que ce ne soit ce que réclament la majorité des habitants, comme l'affirment les autorités. L'opération Palmiet constitue néanmoins une dangereuse escalade. Pour la deuxième fois en moins de quinze jours, les émeutiers ont contraint le pouvoir à utiliser l'armée pour rétablir l'ordre. Un pas en avant que beaucoup jugent nécessaire et que d'autres critiquent comme inopportun. Telle est l'opinion du Parti fédéral progressiste (PFP), *mouvement d'opposition* qui pense que, malgré tout, cette *« action est acceptable dans son principe »*. Pour leur part, l'AZAPO (Azanian People's Organisation) et le Front démocratique uni (UDF) parlent de *« guerre civile »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

APRÈS LE VOYAGE DE M. MITTERRAND A ALGER

« Je ne considère pas que la diplomatie française soit en liberté surveillée » déclare le roi du Maroc

De notre envoyé spécial

Fès. — *« Je n'irai pas au sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Addis-Abeba »*, a déclaré le roi du Maroc à Fès la nuit dernière en recevant l'Union internationale des journalistes de la presse de langue française (UIJPLF), qui tient son congrès actuellement à Marrakech.

Hassan II a indiqué qu'il enverrait à Addis-Abeba une délégation importante, qui réitérera les engagements déjà pris par le Maroc pour régler le conflit saharien : référendum pour demander aux Sahraouis *« s'ils sont Marocains »* en *« laissant carte blanche à l'Afrique pour régler les modalités »*, mais refus de toute conversation préalable avec le Polisario, ce qui équivaudrait pour le Maroc, a-t-il dit, à une capitulation sans condition.

Si la République arabe sahraouie démocratique (RASD) était admise à l'OUA, *« limite intolérable »*, a-t-il ajouté, le Maroc quitterait l'Organisation *« sans demander à personne de se solidariser avec lui »* et *« en souhaitant bonne chance à l'OUA avec ses nouveaux partenaires »*. Mais si le Maroc quittait l'OUA, a-t-il encore dit, ce serait *« comme les petites boules de neige qui déclenchent les avalanches catastrophiques »*.

Interrogé sur la situation militaire au Sahara, le roi a évité tout triomphalisme. *« Tant qu'un conflit n'est pas réglé sur le papier*, a-t-il dit, *on ne peut pas dire si une guerre est gagnée ou perdue. »* Sans citer l'Algérie, il a souligné que la RASD, qui *« n'a ni ports ni côtes et qui n'est reconnue par aucune grande banque (...), reçoit toutes sortes d'armements parmi les plus modernes »*. *« Par où viennent-ils ? La guerre est terminée entre le Polisario et le Maroc, mais ce n'est plus une guerre entre le Polisario et le Maroc. »*

En réponse à une question sur le voyage de M. Mitterrand à Alger, après la visite que le président lui a faite à Ifrane, Hassan II a dit : *« Le Maroc, contrairement à d'autres, ne considère pas que la diplomatie française soit en liberté surveillée. Si M. Mitterrand était allé dix fois à Alger, je ne connais personne au Maroc qui lui en aurait fait grief. Il me suffit que les affaires franco-marocaines soient claires et sans équivoque pour que je dorme tranquille quel que soit le lieu où se rende le chef de l'Etat français. »* Il n'en a pas moins ajouté qu'il était prêt à participer à tout éventuel sommet des pays du Maghreb.

A propos du Proche-Orient il a insisté sur l'impossibilité d'obtenir un règlement *« en ignorant l'URSS »*.

Enfin, interrogé par les journalistes de l'UIJPLF sur l'enseignement du français au Maroc, le roi Hassan II a répondu : *« Sa place et sa qualité ne dépendent pas de nous, mais de vous. »* Il a regretté qu'on ne parle plus et qu'on n'écrive plus *« français en France »*.

MAURICE DELARUE.

Ethiopie

Incertitude sur le sort de dix étrangers détenus par le Front de libération du Tigré

Une certaine incertitude régnait, mardi 23 octobre, sur la situation des quatorzes *personnes*, dont dix étrangers, qui se trouvaient dans la ville de Lalibela, située à 450 kilomètres au nord d'Addis-Abeba, lors des combats qui ont opposé, vendredi 19 octobre, l'armée éthiopienne et les maquisards du Front populaire de libération du Tigré. Selon le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève, les rebelles du FPLT — qui occupent la ville — ont capturé le chef d'une délégation de secours humanitaire du CICR, M. Markus Muller, de nationalité suisse, trois femmes médecins de nationalité ouest-allemande travaillant pour l'organisation German emergency doctors, quatre accompagnateurs de la société nationale de la Croix-Rouge éthiopienne et six touristes (deux Américains, deux Britanniques, un Australien et un Finlandais).

A *Khartoum*, un porte-parole du FPLT a précisé que les « prisonniers », sous la garde de son mouvement, étaient sains et saufs et pouvaient se déplacer librement dans la ville. Il a ajouté que le responsable du CICR et les trois médecins pourraient poursuivre leur travail et que les touristes seraient autorisés à continuer leur voyage. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Algérie

Réhabilitations

(Suite de la première page.)

Figurent aussi, parmi les neuf, le colonel Mohamed Chaabani, fusillé après l'indépendance sur ordre de Ben Bella, Bachir Chibani, chef de zone, accusé d'homosexualité et éliminé par son organisation pendant la guerre, ainsi qu'un chef de la région des Nementchas, Lazhar Cheriet, condamné par la direction politique. Mohamed Zaamour, — le commandant Si Salah, est également très connu. *En juin 1960*, au moment où le GPRA et le gouvernement français entraient en pourparlers à Melun, il avait pris contact avec le général de Gaulle à l'insu du GPRA et essayé d'entraîner avec lui la willaya 3. Certains de ses compagnons avaient été exécutés, mais lui tomba sous des balles françaises lors d'une embuscade.

APS précise *que « le travail entamé se poursuivra sans relâche »* afin de permettre le rapatriement des restes des autres personnes réhabilitées. L'incertitude demeure sur le sort de la dépouille de Mohamed Khider, ancien trésorier du FLN. Ce dernier, estimant que sous le régime de Ben Bella le FLN n'était pas représentatif de la nation, avait déclaré en juillet 1964 qu'il gardait le « trésor de guerre » du Front afin de le remettre à ses véritables destinataires. Ces *fonds* étaient, en fait, déposés à la Banque commerciale arabe de Genève, ce qui, après son assassinat, créa entre l'Algérie et la Suisse un contentieux réglé seulement en 1979.

La réunion au Carré des martyrs de ces hommes, dont certains s'étaient durement opposés pendant la lutte pour l'indépendance, a un caractère hautement symbolique.

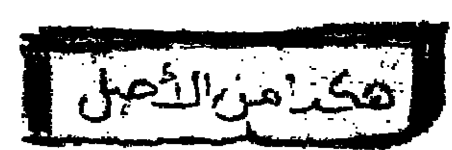
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tchad

Les troupes françaises ont évacué Moussouro

Les troupes françaises de la force Manta ont évacué la base de Moussouro, située à 280 kilomètres au nord de N'Djamena, dans la nuit de lundi 22 à mardi 23 *octobre*, et doivent quitter Biltine mercredi matin, puis Abéché jeudi, a-t-on appris mardi, de source informée. Un porte-parole *du contingent* français a confirmé que *« le désengagement de Moussouro était intervenu dans la nuit »* et qu'il n'y avait plus de soldat français *dans* cette localité. D'autre part, le retrait de la force Manta du Tchad s'est poursuivi mardi avec le départ pour le Cameroun de cent cinquante parachutistes et d'une soixantaine de véhicules. — *(AFP.)*

[NDLR. — A Paris, de source militaire autorisée, on indiquait, ce mardi, en fin de matinée, à propos du retrait des troupes libyennes : *« Il n'y a pas de doute : nous avons des signes concordants d'un retrait progressif des Libyens dans le Nord. Celui-ci est amorcé à Faya-Largeau et dans deux autres localités situées au nord de cette palmeraie, mais il n'a pas commencé à Fada. Rien ne permet de dire que le délai ne sera pas respecté. Notre dispositif, sauf à Salal et à Arada, n'est dégagé que partiellement, et des éléments de combat demeureront à Moussouro et à Abéché, où un dégagement partiel commence à partir d'aujourd'hui. »*]



Le Maroc ou « l'Etat c'est lui »

III. — *Le « beau coup » de l'union*

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Les partis banalisés, le Parlement assagi, les militaires mis au pas, les mouvements contestataires (islamiques, « gauchistes ») privés de chefs prestigieux et de réseaux organisés, Hassan II a su demeurer seul maître à bord. Va-t-il entreprendre des réformes en profondeur pour redresser une économie en crise (*Le Monde* des 23 et 24 octobre) ?

Rabat. — Les dirigeants marocains sont lucides : ils admettent qu'au prochain sommet de l'OUA, en novembre, la République arabe sahraouie démocratique a toutes les chances d'être admise sans provoquer le départ des pays modérés ou un éclatement de l'organisation. Ayant consolidé leur situation militaire au Sahara occidental, ils donnent même le sentiment de souhaiter cette admission.

« *Comme l'a dit le roi, s'ils entrent, nous sortons. Mais c'est l'OUA qui perdra, car le Maroc, membre fondateur, est un des cinq pays qui est à jour de ses cotisations. Et puis, nous ne nous sentirons plus liés par les résolutions de l'OUA, notamment celles sur le référendum d'autodétermination au Sahara. D'ailleurs le référendum sur l'union arabo-africaine et les élections législatives ont confirmé, à nos yeux, la marocanité des provinces sahariennes* », nous dit M. Driss Basri, ministre de l'intérieur. Le fait est que le « mariage » avec la Libye a transformé le climat au Maroc et modifié le rapport de forces au nord de l'Afrique. La façon dont il a été préparé en montre bien l'importance.

Déjà déçu de n'avoir pu réunir le dix-neuvième sommet de l'OUA à Tripoli en 1982, le colonel Kadhafi accumule les rancœurs à l'égard de son allié algérien : celui-ci l'a empêché, dit-il, d'accéder à la présidence de l'OUA l'année suivante à Addis-Abeba, en faisant élire le colonel Menguistu. L'Algérie, à ses yeux, veut exercer une influence politique exclusive sur le Front Polisario, alors que la Libye lui a fourni 80 % de l'aide dont il a besoin, et a, en outre, par sa politique sahélienne de rapprochement avec le Niger, le Mali, la Mauritanie, contrecarré son projet d'Etats unis du Sahara. Enfin, elle est hostile à l'annexion par Tripoli de la bande d'Aouzou, dans le nord du Tchad. La rencontre Chadli-Hassan II, le 26 février 1983, à Oujda, la signature du traité de fraternité et de concorde entre l'Algérie et la Tunisie (19 mars) et leur refus d'admettre la Libye tant que n'auront pas été réglés les problèmes en suspens accentuent l'isolement du colonel Kadhafi. Tunis souhaite que cesse l'entraînement d'opposants tunisiens dans les camps libyens et que soit délimité le plateau continental au large du golfe de Gabès, tandis qu'Alger demande la reconnaissance du tracé de sa frontière actuelle avec la Libye et la fin de l'aide aux opposants, dont M. Ben Bella, qui aurait reçu 20 millions de dollars de Tripoli.

Hassan II « met le paquet »

Hassan II a éprouvé, lui aussi, des déceptions. Il a fait adopter au sommet arabe de Fès le plan de paix reconnaissant implicitement Israël, et a pris des risques en accueillant au Maroc le congrès juif mondial dans l'espoir que Washington ferait progresser la solution du conflit du Proche-Orient. En vain ! Déception aussi lorsque le dix-neuvième sommet de l'OUA « exhorte » le Maroc à entamer des négociations directes avec le Polisario. Le souverain observe donc avec intérêt la visite qu'un Kadhafi déprimé effectue à Ryad du 8 au 12 juin 1983 et souffle une idée aux Saoudiens, qui en font part à leur hôte : pourquoi ne s'entendrait-il pas avec Hassan II ? L'idée fait son chemin.

Le 30 juin 1983, le colonel débarque à Rabat en grand uniforme. Le premier contact est glacial : attendu par le roi, les ministres et le corps diplomatique, son avion se pose avec 2 h 30 de retard, à l'heure de la rupture du jeûne de Ramadan. « *Mais, prenant sur lui, Hassan II entreprend de le conquérir, parle d'histoire, d'arabité, d'islam, brosse de grandes fresques stratégiques, bref, met le paquet* », selon un témoin. Il réussit si bien que le « frère colonel » décommande une visite à Nouakchott, alors que les autorités sont déjà à l'aéroport, et prolonge son séjour, pendant lequel il rencontre, entre autres, des parents de dirigeants du Polisario. A son départ, le 4 juillet, le roi lui donne l'accolade. Kadhafi confie à ses proches : « *Si Hassan était né à Tripoli, il aurait été mon meilleur ami.* »

C'est de cette rencontre que date le renversement d'alliance que l'union ne fera que confirmer. Les contacts bilatéraux s'intensifient, mais se ralentissent à partir de mars 1984 pour reprendre en juin. On ignore à quel moment Hassan II a conçu le projet d'union, dont le texte a été rédigé par deux juristes français, MM. Georges Vedel et Jean-René Dupuy. On sait toutefois — manœuvre diplomatique ? — qu'il a proposé cette union à l'Algérie dès le mois de mai, dans des termes presque identiques à ceux du futur traité d'Oujda (*le Monde* du 29 septembre). Les contre-propositions algériennes ne lui convenant pas — c'était prévisible, — il revient vers le colonel Kadhafi, lequel se lamente, dans son discours de la fin du Ramadan, de n'avoir rien à offrir à son peuple pour le quinzième anniversaire de son accession au pouvoir le 1er septembre 1969.

M. Mohamed Zoui, ancien ministre libyen de l'intérieur, se rend à Rabat le 13 juillet, porteur d'un message du colonel Kadhafi à tous les chefs d'Etat arabes. Le roi lui dit : « *Pour écraser Israël comme le demande le frère colonel, il faut la participation des riverains, en particulier des Palestiniens. Dans l'immédiat, moi je lui offre l'union.* » Surpris, il repart et revient trois jours plus tard avec une liste de questions : comment unir la Jamahiriya révolutionnaire à un royaume alors que leurs options sont différentes et qu'ils se trouvent dans des camps opposés à l'OUA, dans le monde arabe, sur le plan Est-Ouest ? Le roi répond par téléphone. « *Que dira Washington ?* », demande encore Kadhafi. « *Que dira Moscou ?* », répond Hassan II. Il est alors entendu que dans l'union chacun gardera ses options.

La considération d'un adversaire

Le roi propose de signer l'accord en terrain neutre, en France par exemple. Kadhafi répond : « *Je ne veux pas conclure une union arabo-africaine chez les roumis.* » Et il choisit Oujda, pour donner une leçon au président Chadli, lequel, contrairement à ce qui a été dit alors, n'était pas plus « invité » que le roi Fahd d'Arabie. La rencontre est fixée au 13 août, et c'est Hassan II qui a rédigé de sa main le préambule du traité, bien qu'on lui ait trouvé un « style kadhafien », nous a assuré M. Basri.

L'élément phychologique a été déterminant dans le retournement du colonel Kadhafi. A la fois réaliste et sentimental, ce qui le rend versatile, le colonel a conscience que, hormis Nasser qui l'estimait (et qui, mort en 1970, n'a pas eu le temps de changer d'avis à son égard), les chefs d'Etat amis auxquels il a proposé une union l'ont acceptée pour bénéficier de son aide tout en le traitant avec hauteur, sinon avec mépris. Et voilà que Hassan II, héritier d'une monarchie de quatorze siècles, son adversaire sur toute la ligne, lui manifeste de la considération et lui propose ce qu'il a de plus cher et qu'il n'ose plus espérer : une union dépassant les clivages idéologiques, une sorte de « troisième voie » proche de celle qu'il décrit dans le Livre vert.

D'autres points rapprochent les deux « joueurs ». Depuis leur double échec diplomatique au dix-neuvième sommet de l'OUA, ils souffrent d'une sorte de complexe d'isolement dont ils rendent l'Algérie responsable. Le colonel Kadhafi estime que le Tchad fait partie de l'« *espace vital libyen* » et a annexé la bande d'Aouzou, tandis que Hassan II, qui veut entrer dans l'histoire comme « l'Unificateur » (1), considère que ayant fait le « sacrifice » de la Mauritanie, il ne peut renoncer au Sahara occidental, trait d'union avec l'Afrique noire, faisant contrepoids au Sahara algérien.

Des économies complémentaires

Grâce à l'union, le roi a neutralisé la Libye, principal fournisseur d'armes du Polisario, ce qui a permis à son armée de construire le troisième « mur » de défense en un temps record (décembre 1983-mai 1984). Au moment où le Koweït et la Jordanie se rapprochent de Moscou, l'union lui permet de donner un discret avertissement à Washington : une monarchie peut s'unir à un allié de Moscou, mais elle peut aussi le « récupérer » si l'Occident manifeste un minimum de respect pour les aspirations des Arabes. Rabat peut enfin espérer quelques retombées de la manne libyenne, encore que Tripoli ait ses difficultés.

Les économies des deux pays étant complémentaires, la Libye pourrait accueillir quelque cent mille agriculteurs et techniciens marocains, des cadres de haut niveau et des militaires qui contribueraient à l'entretien et au fonctionnement d'un matériel sous-employé. Le danger serait qu'ils reviennent au Maroc avec une mentalité de contestataires. L'union a permis aussi au colonel Kadhafi de porter un coup sévère à l'opposition libyenne, qui avait bénéficié d'un extraordinaire soutien de Rabat. Les armes lourdes utilisées en mai dernier lors de l'attentat contre la caserne Azizia à Tripoli avaient, dit-on, été fournies par les Marocains avant la réconciliation. De même, malgré un démenti officiel, il semble que les services secrets marocains aient livré au colonel Kadhafi son principal rival, le commandant Omar Meheichi, ancien numéro trois de la révolution libyenne. En novembre 1983, en route pour Ryad, le pilote de l'avion qui le transportait avait feint de faire le plein à Malte et s'était posé, en fait, à Syrte, où l'ancien officier libre se serait trouvé en face du colonel Kadhafi entouré de soldats; depuis, il a disparu, comme l'imam Moussa Sadr en 1978.

Double avantage de l'union pour le colonel : elle lui sert de couverture et lui permet de sauver la face en évacuant ses troupes du Tchad. Mais s'il faisait volte-face, il pourrait rappeler au roi que, le 25 février 1984, il avait manifesté de la compréhension pour les revendications territoriales de la Libye en expliquant qu'elle avait été « *amputée d'un certain nombre de territoires* » et « *spoliée, grignotée, de toutes ses populations arabes et arabophones* ». A l'inverse, encore que la question ne paraisse pas à l'ordre du jour, Tripoli ne manquera pas de soutenir son nouvel allié lorsqu'il décidera de récupérer les présides espagnols de Ceuta et de Melilla.

Une carte utile

Hassan II a-t-il, en échange de ses bons offices auprès des Libyens, cherché à obtenir une plus grande compréhension du président Mitterrand dans le conflit saharien, lors de la visite « privée » de celui-ci à Fès ? Les Algériens s'en disent persuadés. Ils reprochent à nouveau à la France de n'être « *neutre qu'en paroles* », puisque, comme l'a relevé le *Washington Post*, son aide militaire au Maroc est trois fois supérieure à celle des Etats-Unis, laquelle s'élève à 77 millions de dollars. « *Ainsi*, disent-ils, *Paris encourage le Maroc à rechercher une solution militaire.* » Pourtant, au cours de l'été, Paris avait renforcé sa coopération militaire avec Nouakchott pour dissuader Rabat d'entreprendre une action directe ou indirecte visant à déstabiliser le régime du président Haidalla.

En tout cas, surpris par la vigueur des réactions hostiles au mariage avec la Libye, le Maroc s'est employé à calmer les alarmes des uns et des autres. Il a également cherché à gommer le côté « revanche » sur l'Algérie. Il n'en demeure pas moins que, pour Rabat et Tripoli, le traité d'Oudja est un moyen de pression dont l'efficacité peut être réelle dans l'immédiat. Il pourrait aussi devenir une carte de négociation.

Hassan II avait dit au président Chadli, à propos du Sahara occidental : « *Laissez-moi le timbre et le drapeau, et le reste est négociable.* » L'Algérie avait alors semblé favorable à une solution de type fédéral. Interrogés à ce sujet, les responsables marocains répondent : « *Si l'on traîne trop, l'offre faite par le roi en 1983 risque de ne plus avoir sa raison d'être.* » Que se passerait-il, toutefois, si la République arabe sahraouie démocratique, une fois encore, « *renonçait volontairement et temporairement* » à siéger au sommet de l'OUA pour éviter un retrait du Maroc, mais obtenait en échange une résolution enjoignant à Rabat — au lieu de simplement l'« *exhorter* » — d'entamer des négociations directes avec le Polisario ? « *Nul ne peut nous obliger à accepter* », répondent les Marocains, tout en admettant que leur situation serait plus inconfortable sur le plan diplomatique.

Bien implantés au nord du Sahara occidental et ayant amélioré leur marge de manœuvre avec l'union arabo-africaine, les Marocains peuvent laisser pourrir le conflit, qui continuera cependant à obérer leur redressement économique. Ils peuvent aussi choisir de négocier un compromis qui ramènerait la paix et faciliterait un mariage entre les pays signataires du traité de fraternité et de concorde (Algérie, Tunisie et Mauritanie) et ceux du traité d'Oujda. Dans l'immédiat, l'horizon paraît bouché. Mais nul ne peut prédire avec certitude l'issue de la partie serrée qui se joue depuis l'été dans le nord de l'Afrique et qui intéresse au premier chef l'Europe du Sud.

FIN

(1) Par analogie avec son père, Mohammed V, surnommé « le Libérateur ».

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN ISRAËL

Les dirigeants travaillistes souhaitent « améliorer la qualité de la vie » dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. – Attelé à deux tâches prioritaires – se désengager du Liban et assainir l'économie, – le gouvernement israélien est-il en mesure de faire *« bouger les choses »*, fût-ce modestement, dans les territoires occupés ? A plusieurs reprises depuis leur arrivée au pouvoir, les dirigeants travaillistes ont déclaré que telle était bien leur intention.

L'union nationale avec un Likoud partisan du *statu quo* leur interdisant toute audace diplomatique, MM. Shimon Pérès, premier ministre, et Itzhak Rabin, ministre de la défense et responsable à ce titre de l'évolution quotidienne des territoires, souhaitent, selon leur propre expression *« améliorer la qualité de la vie »* en Cisjordanie et à Gaza. Cet engagement, qui pourrait paraître dérisoire s'agissant d'une population assujettie à un strict contrôle militaire, changera peut-être en mieux, s'il est tenu, le climat politique régnant dans les territoires et les relations existant entre leurs habitants arabes et la puissance occupante. Mais il est douteux que les données fondamentales du problème palestinien en soient, à terme, nettement modifiées.

Les mesures annoncées ou envisagées par MM. Pérès et Rabin concernent la gestion municipale, l'économie et la culture. Une dizaine seulement des vingt-cinq municipalités élues en 1976 lors du dernier en date des scrutins locaux demeurent aujourd'hui en place. Ailleurs, les maires ont été, sous le règne de MM. Begin et Sharon, soit expulsés, soit destitués et remplacés par des officiers israéliens. Leurs conseils furent dissous. Apparemment désireux de redonner aux habitants des territoires un peu plus voix au chapitre, du moins à l'échelon municipal, les dirigeants travaillistes nommeraient prochainement cinq maires palestiniens dans les principales villes actuellement administrées par des militaires : Naplouse, Ramallah, Hébron, El Bireh et Qalqilya.

« Nous ne cherchons pas de Quisling », affirme M. Pérès, alors que des noms circulent ici et là. Ces éventuels *« candidats à la nomination »* sont des notables modérés, le plus souvent proches d'Amman, hommes d'affaires ou représentants des grands familles. Tout porte à croire qu'ils ne s'engageront pas à la légère, mais seulement après avoir obtenu le feu vert du roi Hussein et s'être assurés de la neutralité bienveillante de l'OLP. Tant qu'à faire, le premier ministre israélien préférerait mettre en selle des personnalités susceptibles d'être, le jour venu, d'utiles relais dans la recherche d'une « option jordanienne » au problème palestinien. Mais tout cela reste pour l'instant fort hypothétique.

Même si un éventuel remplacement des administrateurs israéliens par des maires arabes nommés représenterait en soi un progrès par rapport à la situation présente, il serait loin bien sûr de satisfaire les milieux nationalistes de Cisjordanie et de Gaza. Ce que demandent les principaux responsables des territoires, avec l'appui des journaux de Jérusalem-Est, est aussi simple que chimérique : l'élection libre comme en 1976 des conseils municipaux.

Une récente initiative de l'« administration civile » la mal nommée, ne fait cependant qu'attiser le scepticisme des « Palestiniens de l'intérieur ».

« Reprise en main »

A l'instigation de M. Shamuel Goren, coordinateur des activités israéliennes dans les territoires, une dizaine de personnalités arabes ont en effet été convoquées par les autorités. On les a dûment mises en garde contre toute tentative de redonner vie au « Comité d'orientation nationale », organisme qui regroupait naguère les notables les plus proches de l'OLP, notamment les maires des grandes villes, à l'exception de Bethléem et de Gaza, et fut mis hors la loi en mars 1982 par M. Ariel Sharon alors ministre de le défense. Créé en 1978 le comité avait animé le mouvement de protestation contre les accords de Camp David et le projet d'autonomie. Il y a un peu plus de deux mois M. Goren avait averti que les autorités n'accepteraient en aucun cas la reconstitution du comité défunt.

Parmi les personnalités sermonnées et qui rejettent les soupçons émis contre elles, on compte d'anciens maires, des journalistes, un médecin, un syndicaliste. L'avertissement dont ils ont fait l'objet démontre selon eux une volonté de « reprise en main » qui trouve ailleurs d'autres illustrations. Ainsi l'assignation à résidence qui frappait l'ancien maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, amputé des deux jambes en 1980 après un attentat, et qui avait été levée il y a trois mois, vient d'être rétablie. M. Chakaa est de nouveau soumis à une surveillance policière permanente. Les autres mesures restrictives restent en vigueur. La semaine dernière l'ex-maire d'Hébron, M. Mustapha Natche, fut empêché de quitter la Cisjordanie alors qu'il était invité à une conférence aux Etats-Unis.

Ces récentes décisions de l'administration civile contredisent à l'évidence le souci de libéralisation affiché par MM. Pérès et Rabin. Faut-il y voir seulement un combat d'arrière-garde mené par des fonctionnaires et des militaires proches du Likoud et hostiles à toute évolution ? Dans ce cas les chefs travaillistes auraient tout intérêt à nommer au plus vite de nouveaux responsables sous peine de voir saboter leur politique.

Le premier ministre a évoqué d'autres initiatives. Il veut encourager les investisseurs et favoriser la création d'usines là où les financements ont toujours été minimes. Depuis 1977 les territoires n'ont pratiquement bénéficié d'aucun projet de développement de la part d'Israël. Pour faciliter une telle relance le gouvernement s'apprête à autoriser l'ouverture d'une banque palestinienne à Naplouse. Cet établissement sera dirigé par un riche homme d'affaires pro-jordanien, M. Zafer El Masri, qui espère pouvoir ouvrir dans un second temps, des agences dans d'autres villes de Cisjordanie. Même si cette future banque reste étroitement surveillée, sa création représentera un événement positif pour les Palestiniens soumis depuis 1967 au règne exclusif des grandes banques israéliennes.

Autre geste : les Palestiniens qui reviennent de l'étranger ont droit désormais de rapatrier 5 000 dollars au lieu de 3 500. Cette mesure est la seule parmi toutes celles projetées qui soit d'ores et déjà entrée en vigueur. M. Rabin a également annoncé un allégement de la censure, ramenant à 300 le nombre des livres interdits dans les territoires. Mais les professionnels de Jérusalem-Est ne semblent pas informés de cette disposition. Quant à l'université Al Najah de Naplouse, elle reste obstinément close bien que la presse ait prédit son éventuelle réouverture anticipée.

Les « réserves » de M. Shamir

A supposer qu'ils veulent vraiment améliorer l'existence quotidienne des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, les dirigeants travaillistes trouveront sur leur chemin leurs partenaires du Likoud. MM. Shamir et Sharon ont déjà fait connaître, chacun à sa manière, leur désapprobation. Le premier a émis *« certaines réserves »* sur les projets travailliste et le second, en prenant moins de gants, a jugé *« inacceptables tous ces plans grandioses visant à développer les localités arabes alors qu'on gèle la colonisation juive »*. *« Nous n'avons pas établi un gouvernement d'union nationale* souligne M. Sharon *pour servir de couverture à une politique travailliste en matière de défense que nous jugeons désastreuse. »* M. Pérès aura bien du mal à faire accepter par le Likoud un début d'évolution dans les territoires.

Il semble tout de même décidé, si besoin, à rappeler M. Sharon à l'ordre. Ce dernier s'était élevé contre la perspective d'un redéploiement de la FINUL au Liban du Sud après un futur retrait des forces israéliennes, en accusant les troupes de l'ONU d'*« avoir coopéré pendant des années avec les organisations terroristes »*. A l'intention du principal artisan de la guerre, M. Pérès a observé que le rôle de la FINUL avait déjà été discuté et accepté par le cabinet israélien. Il a demandé aux ministres de ne pas commenter publiquement les affaires échappant à leur ressort, sauf à *« défendre ou expliquer la politique gouvernementale »*. A peu près au même moment, le six centième soldat mort au Liban était enterré dans un cimetière de Haute-Galilée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le plan d'austérité prévoyant l'amputation du pouvoir d'achat de 40 % suscite scepticisme ou hostilité

De notre correspondant

Jérusalem. – Le gouvernement israélien a fait connaître, mardi 23 octobre, les grandes lignes du programme d'austérité qu'il entend appliquer dans les prochains mois. Cette nouvelle série de mesures devrait étayer l'accord-cadre qui sera prochainement négocié entre l'Etat, le patronat et la centrale syndicale Histadrout.

Le chef du gouvernement, M. Shimon Pérès, avait à choisir entre deux options. La première, plutôt radicale, prévoyait une « semi-dollarisation » des prix et des salaires, c'est-à-dire leur indexation en fonction d'un taux de change fixe entre la monnaie nationale, le shekel, et la devise américaine. La seconde, plus douce, repose sur une réduction graduelle et concomitante des coûts de production et des salaires. C'est celle que M. Pérès a choisie.

Selon l'option retenue et baptisée par antiphrase « shekelisation », les prix et les salaires seront gelés pendant au moins quatre mois à partir du 1er novembre. Les salariés ne percevront que les deux tiers de la *« prime de vie chère »*, cette échelle mobile qui permet plus ou moins de suivre la hausse des prix. En contrepartie, les barèmes de l'impôt sur le revenu seront « adoucis ». Les mécanismes monétaires ne changeront pas. Ainsi, le shekel continuera à se dévaluer par rapport au dollar au rythme de l'inflation.

L'élément le plus important concerne le budget. L'Etat s'engage, en effet, à comprimer ses dépenses de 1,2 milliard de dollars supplémentaires qui s'ajouteront aux 800 millions d'économies déjà programmées. Ces nouvelles coupes correspondront pour moitié à un ralentissement des activités gouvernementales et, pour le reste, à une réduction des subventions aux produits alimentaires de base. Leurs prix ont augmenté dès mardi de 24 %. On prévoit le licenciement d'environ vingt mille fonctionnaires, soit 5 % au total, enseignants et militaires en priorité. Le gouvernement espère pouvoir les recaser dans l'appareil productif.

Les premières réactions à l'annonce de ce programme, qui entraînera une chute de 40 % du pouvoir d'achat des salariés, sont sceptiques ou franchement hostiles. Le secrétaire général de la Histadrout, M. Israël Kessar, a qualifié ce plan d'« inique », tout en réaffirmant sa disponibilité pour la signature d'un accord-cadre. *« Le programme gouvernemental,* note le *Jérusalem Post, n'est ni colossal ni audacieux. Inutile de spéculer sur ses éventuels résultats car, de toute manière, il ne marchera pas. »*

J.-P. L.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● PRÉCISIONS. – *« Dans un article sur la Bolivie, paru dans* le Monde *du 17 octobre 1984, Nicole Bonnet parle d'une dépréciation de 7000 % du peso. Or, à partir du moment où une monnaie se déprécie de 100 %, elle cesse d'exister »*, nous écrit un lecteur de Strasbourg, M. Georges Hassenfratz. *« Si le dollar est passé de 190 à 15000 pesos, la monnaie bolivienne s'est dévaluée de 100×[1–(190:15000)]%, soit de 98,7 %, ce qui, reconnaissons-le, n'est pas négligeable. »*

Corée du Sud

● INTERVENTION POLICIÈRE A L'UNIVERSITÉ DE SÉOUL. – Quelque 6 400 policiers anti-émeutes ont pénétré le mercredi 24 octobre sur le campus de l'université de Séoul, la principale du pays, où dix-sept étudiants ont été arrêtés à la suite d'une manifestation antigouvernementale appelant notamment au boycottage des examens. Les forces de l'ordre sont intervenues à la demande, mardi, du président de l'université, a indiqué le chef de la police de la capitale sud-coréenne, M. Kang Min-chang. La principale mission de la police, qui rester « desjours ou des semaines, jusqu'au complet rétablissement de l'ordre » est de protéger les étudiants qui veulent participer aux examens, a-t-il dit. – (*AFP.*)

Egypte

● NOUVELLES LIBÉRATIONS D'ISLAMISTES. – Le troisième procès de l'organisation islamiste El-Djihad a été reporté *sine die* et les cent soixante-seize accusés en attente de ce procès libérés, selon une décision, mardi 23 octobre, de la Cour de sûreté de l'Etat. Ce verdict confirme les tendances à l'apaisement à l'égard des islamistes enregistrées depuis l'acquittement de près de la moitié des trois cent deux inculpés du second procès du Djihad, le 30 septembre, par le même tribunal. – (*AFP.*)

● LE CHEF DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN INVITÉ A BAGDAD. – Le président Moubarak a annoncé, mardi 23 octobre, que le président irakien Saddam Hussein l'avait invité à se rendre en visite à Bagdad. M. Moubarak a indiqué que c'est lui qui avait pris l'initiative d'appeler téléphoniquement le chef d'Etat irakien. L'Irak a rompu les relations diplomatiques avec l'Egypte en 1979 pour protester contre le traité de paix passé avec Israël.

El Salvador

● MORT D'UN COLONEL. – Le porte-parole des forces armées salvadoriennes a annoncé, le mardi 23 octobre, la mort du colonel Domingo Monterrosa dans la chute de son hélicoptère, due *« presque certainement »* à une *défaillance mécanique*, dans la région orientale du Morazan. Le colonel Monterrosa était le chef de la 3e brigade d'infanterie, couvrant la région de San-Miguel, à l'est de la capitale. C'était l'un des chefs les plus prestigieux de l'armée salvadorienne. Avec lui sont mortes treize autres personnes, dont trois officiers de haut rang, parmi lesquels le commandant du bataillon d'élite Atlacatl, le commandant Armando Azmitia Melara. La guérilla a affirmé avoir abattu l'appareil. – (*AFP, AP.*)

Liban

● ENTRETIEN ENTRE LE PAPE JEAN-PAUL II ET LE PRÉSIDENT GEMAYEL. – Le président du Liban est rentré mardi soir 23 octobre à Beyrouth après un voyage en Libye et en Italie. A Rome, il s'est entretenu successivement avec le ministre des affaires étrangères, le président du conseil et le chef de l'Etat avant d'être reçu en audience par le pape Jean-Paul II. Il aurait informé le souverain pontife du désarroi des chrétiens libanais, de plus en plus convaincus que l'Occident les a abandonnés au moment où les musulmans exigent des amendements constitutionnels en leur faveur. – (*AFP, AP.*)

ASIE

Le chef de la diplomatie vietnamienne évoque un « accord de dialogue » avec les pays de l'ASEAN

La crise cambodgienne pourrait-elle se débloquer ? Les propos, presque optimistes, tenus par le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, lors d'une conférence de presse le mardi 23 octobre à Paris, pourraient le laisser supposer. Présentant le bilan d'une tournée qui l'a conduit successivement à Bangkok, Tokyo, New-York (à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU), Paris et qui se termine en fin de semaine par une visite officielle à Moscou, M. Thach a déclaré qu'un tel voyage *« est réconfortant car j'ai trouvé qu'il y a des résultats dont on peut espérer »*.

« Je ne suis jamais satisfait de mes visites, a-t-il ajouté, *mais si on est réaliste, cette tournée est plus réussie. »* M. Thach a notamment évoqué un *« accord de dialogue »* entre les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (1) et lui-même en tant que représentant des pays indochinois. Sur cet accord – qui s'est dégagé lors des entretiens qu'il a eus à New-York avec les ministres indonésien, malaisien et philippin des affaires étrangères, – M. Thach n'a pas voulu dire plus. *« Je ne peux vous dire quels en sont les détails car nous sommes convenus de garder le secret. »*

Le chef de la diplomatie vietnamienne s'est déclaré également satisfait de ses entretiens avec des représentants américains, notamment au sujet des enfants amérasiens (nés de pères américains) et des militaires portés disparus au Vietnam (MIA). Des *« points communs »*, dit-il, ont été également dégagés sur la crise cambodgienne.

Reçu à dîner lundi par son homologue français, M. Claude Cheysson, le ministre vietnamien a déclaré qu'*« il y avait encore beaucoup à faire »* pour améliorer les relations entre Paris et Hanoï.

(1) ASEAN : Brunei, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Philippines.

PRÈS DE BETHLÉEM

L'assassinat d'un jeune couple soulève une vive émotion parmi les colons juifs

De notre correspondant

Jérusalem. – Un double assassinat commis samedi dernier, non loin de Bethléem, et découvert mardi 23 octobre, suscite une vive émotion parmi les colons juifs de Cisjordanie.

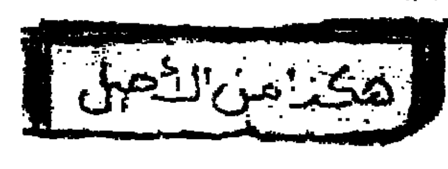
Un jeune couple d'étudiants israéliens de Jérusalem, Ron Levy, vingt-quatre ans, et Revital Seri, vingt-deux ans, ont été tués de sang-froid alors qu'ils se promenaient près du monastère de Remisan. Le meurtrier présumé, Issa Jibrin, vingt-deux ans, est un Palestinien habitant le camp de réfugiés de Daheishé. Il a passé des aveux complets et reconstitué son crime en précisant qu'il avait forcé la jeune femme à bander les yeux de son compagnon et à lui lier les mains avant de les abattre.

Ce qui aurait pu n'être qu'un sanglant fait divers a rapidement pris une coloration politique, les enquêteurs ayant fait savoir que le meurtrier avait agi pour des motifs *« nationalistes »*. Selon certaines sources policières, l'assassin aurait considéré son geste comme une épreuve, une sorte d'examen de passage destiné à sceller son appartenance à une *« organisation terroriste »* non précisée.

Les représentants des implantations du sud de la Cisjordanie ont préconisé *« la destruction des trois premières rangées de maisons du camp de Daheishé »*, lequel longe la route de Jérusalem-Hébron, et *« l'abandon du projet gouvernemental visant à améliorer la qualité de la vie des habitants des territoires occupés »*.

J.-P. L.

● *Conflit irano-irakien : Téhéran confirme la stabilisation sur les nouvelles positions.* – Un communiqué du poste de commandement régional iranien a annoncé mardi 23 octobre, *« la fin des opérations victorieuses sur le front central »* avec l'Irak, six jours après le début des combats dans cette région de Meymak, située à une centaine de kilomètres à l'est de Bagdad. *« Le drapeau de l'islam a été hissé sur plus de 50 kilomètres carrés de territoires de la patrie islamique »*, déclare ce communiqué cité par Radio-Téhéran, sans mentionner toutefois la présence des forces iraniennes en territoire irakien. Bagdad avait affirmé lundi que celles-ci avaient été repoussées d'Irak et que la bataille dans cette région était terminée. (*le Monde* du 24 octobre). – (*AFP.*)



Le Monde

politique

LES DISCUSSIONS DES CRÉDITS DES MINISTÈRES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

JUSTICE

M. Badinter à l'opposition : « Vous suscitez le sentiment d'insécurité »

L'Assemblée nationale a adopté mardi 23 octobre le budget du ministère de la justice, le PC votant pour avec le PS, le PR et l'UDF votant contre. Les crédits de ce ministère s'élèvent à 11,152 milliards de francs, soit une augmentation de 8,1 % par rapport à 1984 – progression supérieure à celle des dépenses globales du budget de l'Etat (5,9 %) (*le Monde* du 16 septembre 1984).

M. Robert Badinter ne laisse pas indifférent. A quelques réserves près, les députés socialistes et communistes se sont tous félicités du budget du ministère de la justice et de l'action du garde des sceaux. A l'inverse, l'opposition a fait du garde des sceaux sa cible favorite. Aussi bien M. Jacques Toubon (RPR-Paris) que M. Emmanuel Hamel (UDF-Rhône) ont recouru une nouvelle fois au thème de l'insécurité.

« L'insécurité continue de s'accroître ainsi que le sentiment qu'en ont les Français (...). Le budget dans son ensemble ne traduit pas une réelle priorité accordée à la sécurité », a déclaré M. Toubon, précisant cependant qu'en matière de sécurité et de justice *« nous devons nous orienter vers la prévention »*, et donc vers la dissuasion, *« car*, a-t-il dit, *la punition du crime est bien l'une des deux façons d'empêcher qu'il ne se produise ou ne se reproduise »*.

Pour sa part, M. Hamel a déploré l'arrêt récent de la Cour de cassation qui limite les contrôles d'identité et évoqué le découragement de la police engendré par le meurtre de plusieurs de ses membres : *« Si le peuple français, si les policiers ont le sentiment de ne pas être protégés, si les magistrats sont découragés, c'est parce que la politique que vous menez donne l'impression que la répression n'est plus assurée. »*

La répartie du garde des sceaux fut immédiate et très vive : *« Je reconnais là la politique que vous et vos amis menez depuis trois ans. En matière de justice, vous altérez les faits afin de susciter par tous les moyens, y compris des contre-vérités, un sentiment d'insécurité aussi fort que possible et de l'exploiter politiquement. Votre rapport à la justice est celui de la démagogie. »*

A gauche, tous les intervenants ont, en substance, estimé que, compte tenu de la rigueur du budget de 1985, le ministère de la justice était plutôt *« bien loti »*. Mais ils ont déploré la faiblesse des moyens face aux tâches considérables à accomplir dans ce domaine. M. Jacques Barthe (PC, Pas-de-Calais) a notamment évoqué les retards dans le contentieux des conseils de prud'hommes et le trop faible effort en faveur de l'aide judiciaire et de l'indemnisation des victimes. M. Joseph Menga (PS, Seine-Maritime) a regretté que l'éducation surveillée n'ait pas vu ses crédits augmenter de manière aussi significative que ceux accordés à l'administration pénitentiaire. Quant à M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), il a tenu à rappeler que la *« justice est trop encombrée »* et que *« son accès reste aussi trop difficile »*. *« Quand je vois M. Badinter à la télé, je suis fier d'être à gauche »*, a-t-il cependant conclu.

M. Badinter, s'il a souligné la progression sensible de son budget, a cependant indiqué qu'il ne représente que 1,12 % du budget de l'Etat (hors dépenses militaires – 1,02 % toutes dépenses confondues) pour 1,05 % en 1981. *« Une gestion optimale des effectifs et des moyens est donc, pour la Chancellerie, un impératif »*, a expliqué le garde des sceaux. En ce qui concerne les effectifs, *« la justice obtient, avec 347 emplois nouveaux, près de 15 % du total des créations d'emplois de 1985 »*, a-t-il ajouté.

A l'encontre de l'opposition, le ministre de la justice retrouve son ton passionné : *« Viendra un jour, le plus loin possible, où l'alternance se produira. Ce jour-là, la peur, le doute, l'angoisse que vous avez fait monter, comme vous serez incapables de les faire retomber, vous en supporterez tout le poids. Alors d'autres que nous redoutons tous en seront les vrais bénéficiaires. »*

R. Sa.

PLAN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le respect des contrats avec les régions

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 23 octobre, le budget du ministère chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, le PS votant pour, le PC s'abstenant et l'opposition RPR et UDF votant contre.

● LE PLAN. – Les crédits du commissariat général au Plan s'élèvent à 146,2 millions de francs, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à 1984. Cependant, le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Dominique Taddei (PS, Vaucluse), a indiqué que, compte tenu de certains regroupements comptables, la progression réelle des crédits du commissariat au Plan augmente de 7 % par rapport à 1984.

● AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. – Le budget de la délégation à l'aménagement du territoire s'élève à 2,372 milliards de francs, en augmentation de 14,2 % par rapport à 1984. *« J'ai constaté avec plaisir que les dépenses de fonctionnement de la DATAR ont fait l'objet d'un effort d'économie et de remise en ordre* (...). *Quant aux dépenses d'investissements, elles ont augmenté de 60,2 % en crédits de paiement, ce qui, sur trois ans, n'est pas mal »*, a déclaré M. Taddei.

M. Robert de Caumont (PS, Hautes-Alpes), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, a rappelé que, lors de l'examen du projet de loi sur la montagne, le gouvernement *« s'était engagé à doter le FIAM* (Fonds interactivité pour l'autodéveloppement en montagne) *de 40 millions au budget 1985 »* alors qu'il *« n'est alimenté en crédits de paiement qu'à hauteur de 15 millions »*. M. de Caumont a souligné qu'en revanche *« les crédits du FIAT* (Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire) *ont augmenté cette année de plus de 50 % en autorisations de programme et de plus de 25 % en crédits de paiement. »*

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire a justifié cette augmentation par les contrats de plan entre l'Etat et les régions.

L'Algérie, affaire française *(suite)*

La présence de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, à Alger le 1er novembre, pour le trentième anniversaire du déclenchement de l'insurrection algérienne, continue de susciter des prises de position critiques dans les rangs de l'opposition, mais aussi à gauche. Ainsi les sénateurs RPR, centristes et de la Gauche démocratique – groupe au sein duquel siègent les élus radicaux de gauche – ont fait part, mardi 23 octobre, au cours de leurs réunions de groupe respectives, de leur *« émotion »*, et ils ont souhaité que le déplacement de M. Cheysson soit annulé.

De son côté, M. André Rossinot, *président du Parti radical*, a condamné cette *« commémoration du terrorisme aveugle et de la mort gratuite »*. Le CNIP voit dans la participation de M. Cheysson à l'anniversaire du *« soulèvement des Aurès »* un *« outrage au drapeau français »*.

En revanche, au nom du Mouvement gaulliste populaire, M. Jean-Louis Delecourt estime que, par *« ses fausses indignations »*, une partie de la classe politique *« se déconsidère »*, et *« notamment le RPR qui brade les options gaullistes pour préserver ses alliances avec les anciens sympathisants de l'OAS, tels que les giscardiens et les amis de M. Le Pen »*. Ancien député gaulliste, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Michel Habib-Deloncle (RPR), qui préside la chambre de commerce franco-arabe, a qualifié le voyage de M. Cheysson *« de naturel et de normal »*. Plaçant les relations entre les deux pays *« au-delà des susceptibilités des uns et des autres »*, il a toutefois jugé *« regrettable »* la manière dont l'annonce de la présence de M. Cheysson avait été faite.

M. Jospin : « Tourner vraiment la page »

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale approuvera la présence de M. Claude Cheysson à Alger pour la célébration du trentième anniversaire du début de la révolte algérienne : la décision devait être formellement prise ce mercredi 24 octobre. Mais la réunion, le mardi 23, du groupe a clairement montré dans quel sens penchait la majorité des élus socialistes. L'intervention de M. Georges Frêche, député et maire de Montpellier, qui parla de *« commémoration d'un Waterloo »*, a été assez mal accueillie. Quant aux discours plus modérés de MM. Gérard Bapt (Haute-Garonne), Gérard Collomb (Rhône) et Laurent Cathala (Val-de-Marne), ils n'en furent pas pour autant convaincants.

Le député de Haute-Garonne, également délégué national du PS aux rapatriés, a expliqué que la France aurait dû se contenter de se faire représenter par un fonctionnaire de très haut rang. Il a aussi critiqué la façon dont l'opposition tentait d'utiliser cette affaire alors que depuis 1979 plusieurs de ses représentants se sont rendus à la réception donnée par l'ambassade d'Algérie à l'occasion de cet anniversaire (1). Pour M. Collomb, il ne faut pas *« raviver des plaies qui sont plus profondes que l'on ne croit et il faut laisser le temps agir »*. D'autant, a-t-il ajouté, que le gouvernement avait su jusqu'alors *« faire le nécessaire pour que le rapprochement franco-algérien soit soutenu par tout le monde, y compris par les rapatriés »*. De son côté, le député du Val-de-Marne a observé qu'il faut faire une différence entre le PS et le gouvernement qui doit représenter l'ensemble de la collectivité nationale.

M. Lionel Jospin, soutenu par la plupart des autres intervenants, a fait remarquer que le 1er novembre est la fête nationale algérienne et que d'autres gouvernements y étant représentés, la France ne peut en être absente. Soulignant l'aspect *« émotionnel »* de ce genre de débat, il demanda aux socialistes de ne pas joindre leurs voix à celles de la droite et il affirma, selon M. André Billardon, président du groupe, *« que la France n'avait pas subi une défaite en Algérie »*. Le premier secrétaire du PS rappela que, lors du débat sur l'amnistie des généraux factieux, il avait été dit qu'il fallait *« tourner la page »*. *« Alors*, a-t-il ajouté, *il faut la tourner vraiment. »*

(1) En 1979 la France était représenté par M. Georges Gorse, député RPR et président de l'Association d'amitié franco-algérienne, ainsi que par le secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

POLITIQUE

LES RÉACTIONS EN FRANCE APRÈS LA CONDAMNATION DE JACQUES ABOUCHAR

M. Laurent Fabius ne se rendra pas à la réception de l'ambassade d'URSS

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a décliné le mardi 23 octobre l'invitation que l'ambassade d'URSS à Paris lui a adressée pour participer vendredi prochain aux cérémonies organisées dans le cadre de soixantième anniversaire de l'établissement des relations franco-soviétiques.

La décision a été communiquée à l'ambassade soviétique, précise-t-on dans l'entourage du premier ministre. M. Fabius avait initialement prévu de participer à cette cérémonie, puisque celle-ci avait été inscrite sur le calendrier hebdomadaire de ses activités, diffusé samedi dans la matinée, soit avant la condamnation de Jacques Abouchar à dix-huit ans de prison.

La décision du premier ministre a été généralement approuvée dans les rang de l'opposition comme dans ceux de la majorité. Les députés communistes interrogés mardi après-midi l'ont cependant jugée sans portée. A titre personnel, M. Ducoloné, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a estimé que M. Fabius *« avait tort parce que les relations franco-soviétiques doivent être au-dessus de telles péripéties »*.

Aux multiples protestations qui continuent de s'élever en France contre la condamnation de Jacques Abouchar et la prolongation de sa détention en Afghanistan s'ajoute un nombre croissant de démarches émanant d'organisations internationales ou étrangères.

L'Institut international de la presse (IIP), basé à Londres et qui défend la liberté de la presse à travers le monde, a notamment adressé mardi au gouvernement afghan un message dans lequel il *« condamne dans les termes les plus fermes »* l'attitude de l'Afghanistan à l'égard de Jacques Abouchar et réclame sa libération immédiate.

A Strasbourg, le groupe des démocrates-chrétiens au Parlement européen a demandé que la Communauté européenne effectue une démarche solennelle auprès des gouvernements afghan et soviétique pour protester contre la condamnation *« inique et intolérable »* du journaliste d'Antenne 2 et exiger sa libération rapide.

A Bonn, le Bundestag (Parlement fédéral) débattra vendredi du cas du journaliste français, a indiqué un porte-parole du groupe parlementaire chrétien-démocrate.

Des organisations professionnelles de journalistes se sont également élevées contre la détention et la condamnation de Jacques Abouchar, notamment aux Pays-Bas, en Suisse, en Belgique, en Espagne, au Portugal et en Suède.

A Genève enfin, le comité international des universitaires pour la libération de Jacques Abouchar a lancé un appel *« pour une campagne de lettres individuelles et de télégrammes adressés au gouvernement de Kaboul »*, a indiqué le professeur Jean Ziegler, président du comité.

Prises de position à l'Assemblée nationale...

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, fera le mercredi 24 octobre au début de la séance consacrée aux questions au gouvernement, une intervention au nom de l'ensemble de la représentation nationale pour demander *« la libération rapide »* de M. Jacques Abouchar. La décision en a été prise mardi 23 octobre en fin d'après-midi, au cours d'une rencontre autour de M. Mermaz des quatre présidents des groupes politiques constitués au Palais-Bourbon.

Cette solution a été préférée à des interventions successives des porte-parole du PS, du PC, du RPR et de l'UDF pour manifester l'unanimité de l'Assemblée sur ce thème, et dans un *« souci primordial d'efficacité »*, a expliqué M. Mermaz, qui par ailleurs a annoncé qu'il ne se rendrait pas à la réception de l'ambassade d'Union soviétique.

Dans l'après-midi du mardi, le groupe UDF avait publié pour sa part un communiqué dénonçant *« non seulement la procédure arbitraire dont a été victime Jacques Abouchar, mais aussi le caractère dérisoire de l'accusation même d'entrée illégale sur le territoire afghan, alors que l'URSS a été condamnée à maintes reprises et à une forte majorité par l'assemblée générale de l'ONU pour avoir envahi l'Afghanistan le 27 décembre 1979 »*.

Pour le groupe UDF, *« la condamnation de Jacques Abouchar entraîne, s'il en était besoin, une nouvelle condamnation de l'URSS et de ses complices par l'opinion mondiale »*.

Le groupe socialiste réuni le même jour avait aussi *« condamné vivement ce jugement, honteux pour ceux qui l'ont fait prononcer »*. Se déclarant *« profondément indignés »*, les députés socialistes estiment qu'il s'agit là d'*« une remise en cause du droit qu'ont les journalistes d'informer »* et *« exigent la libération de Jacques Abouchar »*.

... et au Sénat

Le Sénat a suspendu, mardi après-midi 23 octobre, sa séance pendant cinq minutes à la demande de M. Charles Bosson (sénateur de Haute-Savoie) qui s'exprimait au nom du groupe de l'Union centriste, pour marquer *« sa réprobation indignée devant la condamnation inique »* de Jacques Abouchar. M. Bosson a demandé *« solennellement »* au président du Sénat d'intervenir en faveur de la libération immédiate du journaliste d'Antenne 2.

Le bureau politique du PCF « condamne sévèrement » le verdict prononcé

Le bureau politique du PCF a adopté, le mardi 23 octobre, une déclaration dans laquelle il accuse *« la droite et le Parti socialiste »* de *« mener une campagne d'une violence extrême contre le Parti communiste français »* à l'occasion de la condamnation de Jacques Abouchar.

Le bureau politique reproche à *« certains »* d'*« exploiter »* l'*« émotion légitime »* soulevée par la situation de Jacques Abouchar, tandis que les atteintes aux droits de l'homme, à l'Ouest, bénéficient d'un relatif silence.

Il se demande, au surplus, si *« cette campagne violente n'a pas contribué à envenimer les choses et à aggraver le sort de notre compatriote »*. *« Comme nous en avions, en effet, informé la direction d'Antenne 2,* indique le bureau politique, *les autorités afghanes, à notre ferme demande, nous avaient répondu qu'elles considéraient que Jacques Abouchar était entré illégalement dans leur pays avec un groupe armé, qu'il passerait donc en jugement mais serait, ensuite, rapidement extradé vers la France. Nous avions demandé et obtenu l'engagement, de la part de ces autorités, qu'un avocat français assisterait le journaliste. Cet engagement n'a pas été tenu. »*

Le bureau politique du PCF observe que *« se mêler à des forces militaires antigouvernementales pour pénétrer dans un pays en guerre est une méthode qu'ont employée, qu'emploient et emploieront bien des journalistes à l'occasion de bien des conflits, aux quatre coins du monde, pour effectuer leur travail d'information »*. *« Que le gouvernement afghan considère l'action de Jacques Abouchar comme illégale ne saurait surprendre personne,* ajoute-t-il. *Il reste que la condamnation à dix-huit ans de prison qui lui a été infligée est sans commune mesure avec les faits qui lui sont reprochés. »*

Le PCF *« 1) condamne sévèrement le verdict prononcé à l'issue d'un procès dont le caractère expéditif ne peut que surprendre, et sans que Jacques Abouchar ait pu être assisté par un avocat français ; 2) réitère fermement auprès des autorités afghanes sa demande, déjà plusieurs fois formulée, d'une mesure permettant son retour en France dans les plus brefs délais ; 3) décide de suspendre immédiatement toute relation avec le Parti populaire démocratique d'Afghanistan jusqu'à ce que cette demande soit effectivement satisfaite »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mardi 23 octobre au Palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le *communiqué suivant a été* publié :

● AVENANT A LA CONVENTION GÉNÉRALE FRANCO-TURQUE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant, en date du 3 février 1984, à la convention générale franco-turque sur la Sécurité sociale.

Sans porter atteinte à l'équilibre de cette convention, l'avenant améliore certaines de ses dispositions, notamment en ce qui concerne l'assurance-vieillesse des salariés ayant exercé une activité professionnelle en France et en Turquie.

● L'URBANISME AU VOISINAGE DES AÉRODROMES

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi sur l'urbanisme au voisinage des aérodromes.

Ce texte, dont le principe avait été décidé par le conseil des ministres du 2 mars 1983, a pour but, en maîtrisant la construction à proximité des aérodromes, de limiter le nombre des personnes exposées au bruit.

Le projet prévoit l'obligation d'établir des plans d'exposition au bruit autour de la plupart des aérodromes. Avant d'être approuvés, ces plans seront soumis à l'avis des communes et à enquête publique. Ils guideront les communes dans l'établissement de leur plan d'occupation des sols en définissant des zones de bruit décroissant dans lesquelles la constructibilité des logements et des établissements publics sera limitée.

Toutes les constructions qui pourraient être autorisées dans les zones de bruit devront comporter des dipositifs d'isolation acoustique.

● LE PROGRAMME D'ACTION POUR LES TECHNOLOGIES DU SON

Le ministre délégué à la culture a présenté au conseil des ministres une communication sur le programme d'action pour les technologies du son. Etabli en liaison avec le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, ce programme vise à soutenir les industries françaises du son et de la musique dans la mutation technologique qu'elles connaissent actuellement. Il comporte cinq volets :

1) L'industrialisation de nouveaux produits.

Les deux ministères soutiendront la mise en œuvre d'activités de fabrication de nouveaux produits. Dès 1984, seront aidés le développement et la fabrication de disques compacts, d'instruments de musique électronique, de matériels d'enregistrement numérique, et la création de logiciels musicaux destinés à être utilisés sur des micro-ordinateurs individuels.

2) La modernisation des industries du son et de la musique.

Seront, en particulier, soutenues la numérisation des studios d'enregistrement, l'équipement des salles de spectacle, la modernisation des entreprises de facture instrumentale.

3) La formation aux techniques du son, et notamment aux techniques de prise de son, de sonorisation de salles de spectacle et d'études acoustiques.

4) La valorisation industrielle de la recherche dans le domaine du son et de la musique.

5) La promotion et la diffusion des industries du son.

Seront, en particulier, encouragées dans ce cadre, de nouvelles formes de distribution de produits musicaux.

● LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement du sport, qui a porté sur les deux points suivants :

1) Le renforcement des centres régionaux d'éducation physique et sportive.

Ces centres, au nombre de dix-sept, sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ils verront leurs missions élargies dans les directions suivantes :

– préparation olympique des athlètes de haut niveau ;

– animation sociale et soutien aux actions menées en faveur des jeunes ;

– formation des agents des différentes collectivités publiques et des cadres bénévoles ou permanents des associations ;

– participation aux activités de recherche en liaison avec l'environnement scientifique et médical.

2) L'affectation au sport de ressources nouvelles.

Pour répondre aux aspirations et aux potentialités du mouvement sportif exprimées récemment à l'occasion des Jeux olympiques et favoriser le développement des pratiques sportives qu'implique une politique nationale ambitieuse pour le sport, le gouvernement décide la création d'une nouvelle formule de jeu, dont le produit sera affecté au sport, le loto sportif.

Ce jeu, associant chance et connaissances sportives, prendra pour support différents sports ; ses modalités seront définies d'ici à la fin de l'année et sa mise en œuvre interviendra au cours de l'année 1985.

Parallèlement, un financement du développement des actions menées par les associations sera mis place.

Diplomatie

(Suite de la première page.)

Certains dirigeants du PCF avaient, déjà, suggéré qu'il était diplomatiquement maladroit de heurter la susceptibilité afghane et d'orienter vers les autorités soviétiques les démarches et la campagne menées en faveur du journaliste prisonnier à Kaboul. Le bureau politique du PCF se demande, dans sa déclaration, si l'on n'a pas ainsi *« contribué à envenimer les choses »*.

Enfin, la position adoptée par le PCF rappelle, sur ce point, celles qu'il avait prises dans le passé à l'encontre des PC tchécoslovaque et polonais. S'agissant de la situation intérieure de ces pays, les communistes français, au cours des dernières années, avaient préféré mettre en cause l'aptitude des partis nationaux à y faire face, plutôt que les contraintes que Moscou fait peser sur eux. Ainsi le PCF défend-il l'idée d'une autonomie des différentes composantes du mouvement communiste et évite-t-il le débat sur ses propres relations avec le PC soviétique.

Au surplus, en se présentant comme la cible politique de la campagne en faveur d'Abouchar, mais en soulignant que le sort de celui-ci suscite une *« émotion légitime »* et un *« important mouvement de solidarité »*, le PCF s'affirme, à la fois, partie prenante du camp socialiste et soucieux de l'image que ce camp donne de lui-même aux opinions publiques occidentales.

Le risque encouru ainsi par le PCF – celui de voir son appel demeurer sans réponse – explique, aussi, qu'il prenne la précaution de dénoncer, d'abord, *« la droite et le Parti socialiste »* comme responsables de la campagne qui le viserait. Il souhaite, en effet, éviter de paraître céder du terrain aux *« adversaires du socialisme »*, de crainte de devoir rouvrir en son sein, si Abouchar n'est pas libéré, un débat sur les pays socialistes.

Le Parti socialiste veut, au contraire, obliger les communistes à un tel débat. M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a, dès mardi soir, répliqué au bureau politique du PCF, en qualifiant de *« fantasme »* l'idée selon laquelle la campagne menée en faveur du journaliste d'Antenne 2 avait aggravé son cas aux yeux des responsables afghans. Pour le PS, le PCF ne doit pas fuir dans l'habileté diplomatique la question de fond posée par la capture et la condamnation d'un journaliste.

Cette question est posée à l'intérieur du Parti communiste. A la base, d'abord, comme en témoigne la lettre adressée au chargé d'affaires afghan à Paris par la section communiste de Lisieux (Calvados), affirmant que *« le rôle des journalistes »* est *« de savoir toujours plus, partout, et de donner librement une interprétation »* des fait qu'ils observent.

La même question est posée à la direction du Parti, comme en témoigne la distance qui sépare la déclaration de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat, le 8 octobre, estimant normal que Jacques Abouchard soit jugé et condamné pour *« violation de frontière »*, de celle de M. Roland Leroy, membre du bureau politique, affirmant, le 21 octobre, que les journalistes peuvent entrer *« de différentes manières »* dans un pays en guerre.

C'est ce dernier point de vue qu'affirme la déclaration du bureau politique. Il semble que la tentative de M. Georges Marchais pour « couvrir » M. Gremetz, après les commentaires provoqués par ses déclaration du 8 octobre, ait dû céder, finalement, devant les arguments de ceux qui estimaient que le PCF s'était mis dans un mauvais pas. On constate que c'est, une fois encore, M. Leroy qui a annoncé le tournant opéré par la direction du parti. Il se confirme ainsi que le directeur de *l'Humanité* dispose, dans la période actuelle, d'une autorité considérable.

Loin que M. Marchais apparaisse comme le *« rénovateur »* dépeint, la semaine dernière, par M. Charles Fiterman (*le Monde* du 17 octobre), l'impression donnée est que le secrétaire général du PCF – conformément à l'opinion observée par la SOFRES (*lire ci-dessous*) – freine plutôt qu'il ne favorise l'évolution de son parti.

PATRICK JARREAU.

L'otage

(Suite de la première page.)

Ils ont pourtant réussi la prouesse de rédiger la longue déclaration du bureau politique critiquant le comportement des autorités afghanes sans jamais mentionner le nom de l'URSS.

La lecture de ce texte est pleine d'enseignements. Retenons-en deux particulièrement significatifs : pour le PC, les autorités en place à Kaboul sont parfaitement représentatives et sont les seules autorités légitimes afghanes ; la presse française et la très grande majorité des responsables politiques français ont eu tort de monter une campagne « haineuse » sous le couvert de défendre Jacques Abouchar. La discrétion et la diplomatie secrète auraient été plus payantes.

L'accusation ne résiste pas à un rappel des faits : contrairement à ce qu'insinue le PC, l'affaire Abouchar n'a guère passionné les milieux politiques français qui ne s'en sont emparés qu'au cours des derniers jours, après la condamnation du journaliste d'Antenne 2 à dix-huit ans de prison. Pendant plus d'un mois, le gouvernement français a agi par le biais de la diplomatie secrète, sans aucun résultat positif. Le Comité pour la libération de Jacques Abouchar a attendu un mois avant d'organiser une manifestation, manifestation à laquelle n'ont pas participé les leaders politiques de la majorité ni ceux de l'opposition.

L'opinion publique française, en revanche, a été très sensibilisée, peut-être parce qu'elle a compris qu'au-delà de Jacques Abouchar c'était toute une conception de l'information en tant que condition indispensable de la démocratie qui était en cause. C'est en tout cas l'impression que l'on retire en lisant les lettres d'adhésion envoyées tout à fait spontanément au comité Jacques Abouchar. Le nombre de ces lettres est impressionnant : il dépasse à ce jour les soixante mille.

Sans mettre en cause la volonté des dirigeants communistes de voir libérer Jacques Abouchar, on doit constater cependant qu'ils ont cherché à utiliser cette affaire pour renforcer la représentativité du régime de Kaboul. Au-delà d'une opération de dissuasion à destination de tous les journalistes qui voudraient « couvrir » la guerre d'Afghanistan, c'est là aussi l'un des buts de la diplomatie de Moscou.

La vraie rançon exigée du gouvernement français est bien là : que par une démarche officielle adressée à Kaboul pour demander la grâce de Jacques Abouchar il reconnaisse ainsi la culpabilité du journaliste, auquel on n'a pas pu, apparemment, extorquer des aveux suffisamment sensationnels. Qu'il s'engage aussi discrètement à décourager les journalistes et médecins français qui s'intéressent trop à l'Afghanistan.

La volonté soviétique de ne rien faire pour favoriser une solution normale de l'affaire Abouchar, quitte à déclencher une nouvelle crise dans les relations franco-soviétiques, est d'autant plus forte que Moscou estime ne devoir faire aucun « cadeau » à M. Mitterrand, décidément en bonne place sur la liste noire du Kremlin, non seulement pour y avoir commis un blasphème en prononçant le nom de Sakharov, mais aussi et surtout pour avoir contribué à faire échouer la campagne pacifiste lancée en Europe occidentale à propos des euromissiles.

Une dernière question enfin : l'utilisation que Moscou fait de l'affaire Abouchar ne dépasse-t-elle pas les relations franco-soviétiques et n'est-elle pas annonciatrice de grandes manœuvres que l'URSS pourrait s'apprêter à favoriser dans cette région et dont cette fois-ci le Pakistant serait la victime ?

JACQUES AMALRIC.

47 % des électeurs communistes situent le PCF dans la majorité

Un sondage effectué par la SOFRES pour un groupe de journaux de province, qui en ont publié les résultats le mercredi 24 octobre, indique que, sur 100 sympathisants communistes, 47 (contre 55 en août dernier) estiment que le PCF, aujourd'hui, *« reste dans la majorité, au côté du Parti socialiste »*, tandis que 33 (contre 31) estiment qu' *« il est entré dans l'opposition »*, les 20 derniers n'ayant pas d'opinion à ce sujet. Selon cette enquête, faite du 4 au 10 octobre auprès de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus, 53 % de l'ensemble des Français (contre 35 % en août) situent le Parti communiste dans l'opposition, 22 % (contre 41 %) dans la majorité et 25 % n'ont pas d'opinion.

57 % des Français souhaitent que, pour les élections législatives de 1986, le PS et le PCF soient *« le plus possible indépendants l'un de l'autre »*, 20 % souhaitant, au contraire, *« à nouveau une alliance étroite »* entre les deux partis, tandis que 23 % n'ont pas d'opinion à ce sujet. Parmi les électeurs du PCF, ces chiffres sont, respectivement, de 40 %, 55 % et 5 % et, parmi ceux du PS, de 45 %, 44 % et 11 %.

Enfin, sur 100 sympathisants communistes, 44 (contre 71 en juin 1981) souhaitent que M. Georges Marchais *« reste le secrétaire général »* du PCF, 31 (contre 21 en juin 1981) souhaitent qu' *« il soit remplacé dans les prochains mois »* et 25 (contre 8) n'ont pas d'opinion. 49 % des Français dans leur ensemble n'ont pas d'opinion à ce sujet, 31 % d'entre eux souhaitent le remplacement de M. Marchais et 20 % son maintien à la tête du PCF.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

HISTOIRES DE FRANCE

TUC et TIG

De notre envoyé spécial

Montlouis-sur-Loire. — Il faudrait voir à ne pas confondre le *Mont-Louis* et le montlouis, bateau de navigation incertaine et vin d'appellation contrôlée. Les viticulteurs de cette charmante cité ont fait un joli tapage à voir ainsi salir l'honneur et la réputation d'un si doux cépage. Naufrage de fûts, soit, mais ni en Loire ni de vin. Il fallait que cela se sache. Cela se saura : *« De Tours à Amboise, il y a six lieues. Montlouis est au milieu. On y boit du bon vin vieux. »* Certes.

Au-delà de cette noble, quoique périlleuse tâche, renflouer des caves, ce n'est pourtant pas ce petit fait, plutôt drolatique qui provoquera le détour. Mais autre chose, bien moins souriant, le naufrage collectif d'une jeunesse sinistrée par le chômage. Que faire ?

Le maire de Montlouis, M. Filleul, a pris tout le monde de vitesse dans le département. Même le très vigilant M. Royer, maire attrape-Tours. Des travaux d'utilité collective, des TUC, pour les jeunes ? Preneur. Vous m'en cofinancerez trente.

Jean-Jacques Filleul n'attendait pas le discours de M. Fabius. Il l'espérait. Il l'implorait. Enfin Fabius vint. On le moque bien sûr et il ne le mérite point, ce maire prompt à la détente. Tout est visible : qu'au-delà de l'engagement politique, ce comptable responsable d'une petite ville du pays est comme tous les maires de France, dans le pétrin, totalement, irrémédiablement. *« Le maire que je suis est très marqué par le problème de l'emploi des jeunes. »*

Comment ne le serait-il pas ? Montlouis est une ville jeune. sept mille cinq cents habitants, un tiers de cette population âgé de moins de vingt ans. A ville jeune, chômage des jeunes : 146 demandeurs d'emploi, un village en somme, ont ici moins de vingt-cinq ans, 116 moins de vingt et un an. Et pour le reste, des chômeurs plus âgés, en qualité équivalente et 80 à 100 personnes « nouveaux pauvres » ou « pauvres de la crise », démunies de tout et à charge du bureau d'aide sociale, 110 000 F de subventions par an.

Il y a de quoi en effet empêcher un maire de rêver. Non pas qu'à Montlouis ce soit pire qu'ailleurs. Le pire est que cela y soit pareil. Au gré des luttes pour la survie, les tentatives fructeuses, ou manquées pour attirer les entreprises, la pêche à l'emploi, le fond reste le même : la pénurie. *« Que faire, que dire quand on reçoit un jeune chômeur, écrire à des employeurs sans trop y croire, et après ? »*

Devant cette pénurie facile à chiffrer — *« mais doit-on faire de la simple arithmétique en matière de chômage ? »* — M. Jean-Jacques Filleul, maire-comptable, a décidé d'agir. Sans excessives illusions. *« Je le leur dirai. Dans un an, vous vous retrouverez peut-être dans la même situation. »* Mais non sans détermination. *« Parce que, dit-il, la solidarité n'est pas quelque chose dont on parle et qui n'arrive jamais. Parce que c'est un effort qu'une collectivité locale doit faire. Ce n'est pas une solution au chômage, mais le moyen de faire prendre aux jeunes le chemin du travail. »*

Le chemin du travail ? En écoutant ce maire, en écoutant ce socialiste vitupérer presque par habitude l'opposition — *« notre foi vaut bien leur passivité »*, — on pensait ici à cette vieille image de la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide. Travail à mi-temps, chômage à mi-temps. Voici donc venue, en Touraine comme ailleurs, l'époque du travail troglodyte.

Image, à dire vrai, un peu injuste. Car au-delà du risque manifeste — ne pas faire de ces TUC de la simple assitance déguisée, mais aussi ne pas donner à penser que le personnel communal soit insuffisant ou insuffisamment efficace. — l'urgence justifie la bonne volonté et la nécessité.

L'urgence s'est faite réalité, dans le dossier « Projet de travaux d'utilité collective », transmis par le maire de Montlouis au commissaire du gouvernement pour l'Indre-et-Loire. Tout *y était* : la présentation de la commune, les objectifs de la municipalité, le plan de financement (500 F de salaire mensuel à charge de la commune par TUC, 1 200 F à la charge de l'Etat), le descriptif des postes proposés. Tout y était et chacun restera libre de penser ce qu'il veut de ce type d'initiative libre. De dénoncer le côté « chantier de jeunesse » de l'affaire, ou d'affirmer avec M. Filleul qu'elle permettra de *« redonner de l'espoir aux jeunes sans emploi en leur donnant la chance de montrer ce dont ils sont capables »*. Libres d'y voir, comme les responsables du PC national, *« l'invention des petits métiers d'Etat »* ou, comme le maire, *« la possibilité d'une certaine liberté financière qui n'est plus l'aumône et la réhabilitation de la notion de l'argent fruit du travail »*.

Libre de juger, en effet, de cette liberté d'esprit qu'assure la certitude d'avoir des certitudes, et d'abord celle d'un emploi à plein temps. Dans le dossier présenté par la ville de Montlouis, il y avait en plus une liste. Le chômage des jeunes, non plus comme une fiction, mais comme un appel nominatif, ou un jeu des cent familles de Montlouis, avec, pour certaines, trois ou quatre enfants, inscrits dans cet ordre alphabétique réservé plutôt aux monuments aux morts. Il faut avoir lu cette liste, dans sa brutalité administrative, *« nom, prénom, année de naissance, sexe, recherche, formation (à vérifier) »*, pour simplement s'obliger à un peu moins d'idées toutes faites, de principes absolutifs, de préjugés définitifs.

L'urgence s'est faite réalité, à deux pas de la mairie, dans ce café des Sports où des jeunes de Montlouis, sans emploi, sans but, ont beaucoup moins ri à l'idée de ces fameux TUC que posé des questions à leur sujet.

L'urgence s'est faite urgente, un peu plus tard à Tours, dans cette ville où M. Royer envisage, dit-on, de proposer un projet pour cinq cents TUC. Au hasard du bulletin municipal d'informations, on devait y découvrir que le conseil communal de prévention de la délinquance s'était prononcé pour l'expérience du Travail d'intérêt général (TIG), se substituant à certaines peines d'emprisonnement pour les jeunes condamnés. Une trentaine de TIG ont ainsi été recensés.

TUC et TIG, travail salvateur, travail rédempteur : voilà bien où nous en sommes. Il faut peut-être le savoir.

PIERRE GEORGES.

M. Chirac veut éviter tout débat sur la cohabitation

M. Jacques Chirac, qui a participé le mardi 23 octobre à la réunion hebdomadaire du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a tenu à expliquer à ses collègues députés les raisons de ses deux plus récentes initiatives : sa présence au conseil national du Parti républicain et sa cosignature d'une déclaration avec MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre concernant les privilèges fiscaux de l'« emprunt Giscard ».

Le président du RPR a affirmé qu'il convenait pour lui de se comporter *« en partisan farouche de l'unité de l'opposition »*, ajoutant : *« L'important n'est pas de regarder 1988 mais de gagner 1986. »*

Il a précisé : *« C'est en gagnant les élections législatives de la façon la plus large possible que l'on évitera les équivoques qui pourraient se présenter ultérieurement. »* En faisant cette déclaration, M. Jacques Chirac a voulu viser plusieurs objectifs.

Tout d'abord, il a montré aux parlementaires qu'il leur réservait ses explications. Or les parlementaires se plaignent fréquemment des distances trop grandes que le député de la Corrèze maintient avec eux. M. Chirac s'efforce donc de renouer des contacts plus étroits et plus fréquents avec les élus de son groupe.

Il a voulu aussi justifier son rapprochement spectaculaire avec la partie la plus *« giscardienne »* de l'UDF. Jamais, en effet, le président du RPR n'avait assisté à une réunion des instances nationales du Parti républicain. En revanche, il n'était pas rare, par exemple, entre 1976 et 1981, que l'action du président de la République de l'époque soit ouvertement critiquée dans les meetings RPR et même que le nom de M. Giscard d'Estaing y soit sifflé. C'est au nom de l'union de l'opposition que M. Chirac a donc voulu justifier ce rapprochement. Celui-ci était déjà largement amorcé depuis plusieurs mois avec M. Valéry Giscard d'Estaing. Le voilà publiquement consacré. Il se place dans la ligne que le maire de Paris a adoptée depuis la défaite de l'ancienne majorité en 1981. Depuis trois ans, en effet, M. Chirac s'emploie à effacer la « trahison » de 1981 et se garde d'attaquer les autres dirigeants de l'opposition. Ce parti pris unitaire est devenu chez lui une ligne de conduite. Il affecte en conséquence d'ignorer les piques qui lui sont adressées, notamment par M. Raymond Barre.

Enfin, en affirmant que la priorité doit être donnée à la préparation des élections législatives, et non aux spéculations sur l'élection présidentielle de 1988, M. Chirac tient compte des réactions de l'opinion publique que les parlementaires lui ont rapportées et qu'il a lui-même pu mesurer. La polémique sur la cohabitation est, en effet, considérée au RPR comme une spéculation tout à fait prématurée, dont on rend M. Barre responsable. Nul n'ignorant maintenant que les deux anciens premiers ministres ont sur ce sujet des conceptions opposées, le RPR préfère que cette divergence ne se transforme pas en rivalité ouverte. En faisant désormais silence sur ce qui pourrait se passer au lendemain d'un succès électoral en 1986, M. Chirac se distingue encore davantage de M. Raymond Barre. Tout se passe comme si, en accord au moins tacite avec M. Giscard d'Estaing, M. Chirac s'efforçait de faire le vide autour de M. Barre.

ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

société

LE LOTO SUR LES COMPÉTITIONS SPORTIVES

Le ticket-champions

Une fois passée la « divine surprise » de la nomination du docteur Calmat, ancien champion du monde de patinage artistique, au poste de ministre délégué à la jeunesse et aux sports, les milieux sportifs en étaient revenus aux dures réalités de la rigueur. Au lendemain des Jeux olympiques de Los Angeles, ils apprenaient une nouvelle diminution des crédits en faveur du sport ramenés à 0,2 % du budget de l'Etat. Qu'était donc venu faire dans cette galère un chirurgien heureux et dirigeant respecté de la Fédération des sports de glace ? La bonne foi de l'ancien champion du monde ne s'était-elle pas laissé surprendre ? N'était-il pas finalement l'otage d'un jeu politique auquel il s'était imprudemment prêté ?

L'homme avait lancé l'idée d'une réorganisation des rythmes scolaires pour se faire aussitôt « contrer » par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Ce *challenger en politique* paraissait renvoyé dans son coin pour gérer son budget squelettique. Mais le docteur docteur Calmat, qui n'avait pu faire sa petite performance dans l'éducation nationale, est retombé sur ses pieds pour une performance encore plus grande, une révolution dans les mœurs *sportives françaises : le loto* sur les compétitions.

Parier sur « l'homme et la sueur »

Qu'on l'appelle loto sportif ou concours de pronostics, il s'agit en *réalité de la même chose : organiser* des paris sur une ou plusieurs compétitions pour réserver une partie des *enjeux* au financement des activités physiques. Au printemps dernier, lorsque Mme Edwige Avice avait soumis au Parlement une loi relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques sportives, la majorité constituée alors par le bloc PS-PC avait repoussé de tels *concours* de pronostics. Pour cette « grande gauche », ces enjeux étaient un peu le symbole d'une immoralité en matière de sport : le pari sur l'homme et la sueur.

Ces considérations avaient déjà fait reculer l'ancienne majorité : depuis le début des années 70, un petit groupe de pression s'était constitué au Parlement qui présentait avec une patience de fourmi, à chaque débat budgétaire, un amendement *tendant à instituer* une source de financement extrabudgétaire pour le sport. Les arguments *avancés avec, pour appui*, l'expérience italienne n'avaient pas réussi à convaincre les élus nationaux. Aux réserves éthiques étaient venues s'ajouter les alarmes des sociétés d'encourage*ment de la race* chevaline craignant que soit porté un coup mortel au pari mutuel. L'obstination de M. Philippe Seguin, député des Vosges (RPR), et de l'ancien secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. Bernard Destremeau, également ancien joueur de Coupe Davis était d'*autant moins récompensée que* les découvertes de paris clandestins truqués en Italie et en Yougoslavie avaient *aggravé* les *préventions* contre ce projet.

Lorsqu'en 1980, à cause de la crise économique, on serra plus sévè*rement les écrous financiers*, les supporters des concours de pronostics pensèrent avoir atteint leur but. Toutefois, au dernier moment, un amendement à la loi de finances tendant à leur création fut dénaturé par M. Jean-Pierre Soisson, alors ministre de la jeunesse et des sports. « *Je n'ai jamais pu faire admettre ces concours au président Giscard d'Estaing, qui était très proche des milieux hippiques* » qui nous a confié l'ancien ministre, qui curieusement déposait en *1983* un amendement analogue à celui qu'il avait fait repousser deux ans auparavant.

Au regard d'activités qui intéressent quelque 11 millions de per*sonnes en France*, le *prélèvement* sur les enjeux du Loto et du PMU, institué en 1979, s'est rapidement avéré insuffisant pour combler la chute du budget de la jeunesse et des sports (de 0,6 % à 0,2 %). Les politiques se refusant à franchir le pas, ce fut le mouvement sportif lui-même qui proposa une *solution en surmontant* ses propres réticences.

*La Fédération française de foot*ball avait toujours été très active pour obtenir des concours de pronostics comme en Italie. Mais des fédérations plus petites qui craignaient de se faire croquer par l'ogre du ballon rond s'y étaient toujours opposées. L'arrivée d'une nouvelle majorité *politique* en *1981* avait coïncidé avec une réorganisation des structures du mouvement sportif, et, sous l'*impulsion* du nouveau président du Comité national olympique, M. Nelson Paillou, une enquête sur les différents *systèmes de financement* en Europe a été réalisée au début 1984.

Triple axel

Elle a abouti à la présentation, en mars, au président de la République d'*un rapport qui proposait quatre* solutions : l'augmentation des prélèvements sur le Loto et le PMU, la *création d'un concours de pronostics* sur le football, la création d'un concours de pronostics sur plusieurs *sports* et un mélange de plusieurs solutions. Le « loto sportif » avait la préférence du mouvement sportif et, crut-on comprendre, de l'Elysée. Il ne manquait que l'homme capable de *défendre un tel projet*.

Ce fut un jeu d'enfant pour M. Alain Calmat, qui s'était montré *favorable au financement* du sport par les paris avant de prendre ses responsabilités ministérielles. Du coup, il *vient de réussir sur* la patinoire parlementaire ce qui est une manière de triple axel (la plus difficile des figures en patinage artistique), l'approbation d'un loto sportif par le conseil des ministres.

Reste l'aspect pratique. Dans l'état actuel de réflexion, il semble que ce nouveau jeu sera créé par décret. Deux projets auraient déjà été soumis aux instances sportives par le Loto, qu'il s'agira d'affiner. Dans un premier temps, 600 millions de francs sont attendus de douze tirages annuels. *La gestion de* ces fonds pourrait être assurée par le Fonds national pour le développement du sport, *qui gère depuis 1968* les prélèvements sur les enjeux du Loto et du PMU.

Les grandes lignes de ce projet de *loto sur les compétitions sportives* avaient été tracées en 1978 dans un rapport de M. Lucien Neuwirth. Il a fallu six *ans* pour abattre les obstacles moraux qui empêchaient sa mise en œuvre. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la gauche s'est aperçue que nécessité faisait loi. Il ne faudrait pas maintenant que des querelles byzantines et des rivalités d'intérêts retardent la mise en place de ce système de financement que le mouvement sportif attend, dans sa grande majorité, comme le naufragé sa bouée.

ALAIN GIRAUDO.

DANS LA RUE

La passion des jeux

Au guichet d'un kiosque à Loto : « *Exact. J'aime le foot et je ferai mon pronostic. Mais je continuerai mon Loto. Un sportif peut être en forme ou pas. C'est tout aussi aléatoire...* » Par la radio, ces amateurs de billets de chance viennent d'apprendre la création prochaine du « loto multisport ». « *Enfin la France a son Totocalcio* », *se réjouit-on.*

Au même moment, *sous les* lambris défraîchis d'une agence PMU, les parieurs se pressent, à chaque course de chevaux, devant les écrans, pronostics à la main. La salle ne désemplit pas *jusqu'à la tombée du jour* et la dernière compétition sur le « champ ». Ici se retrouvent quo*tidiennement* les vrais joueurs, perdant ou gagnant et repariant jusqu'à satiété. A côté d'eux, les *parieurs du dimanche matin font* figure d'amateurs, attendant les informations radiotélévisées pour *connaître leur sort.*

A l'*agence course par course*, on se sent entre spécialistes. On suit la cote, on écoute les tuyaux des petits copains. Mais « *la connaissance des chevaux n'est rien comparée à la chance* ». Demain, on pariera tout aussi bien sur le football ou le cyclisme. « *C'est pareil. On aime jouer. Alors...* »

Lorsque le Loto a créé un deuxième tirage, le samedi, les amateurs ont doublé les mises hebdomadaires sans aucune hésitation. Un jeu, puis l'autre... Devant la porte de l'agence PMU proche de Montparnasse affluent les amateurs de bonneteau. Les parieurs en fin de course hippique *se laissent* tenter *eux aussi*. Bientôt s'ouvrira le « loto multisport ». « *Il faudra étudier les rapports, voir s'il n'y a pas de truquage. Je parierai sur le rugby et je garderai les courses, car j'aime les chevaux.* »

Le succès semble promis à la nouvelle invention. Les fonds ainsi ramassés devraient financer *les diverses pratiques de sport.* Bon vœu qui laisse quelque peu sceptique : « *La vignette elle aussi devait profiter au troisième âge. Les pauvres... En ont-ils seulement vu la couleur ?* »

DANIÈLE ROUARD.

En 1983

LES PARIEURS ONT APPORTÉ 28 MILLIARDS DE FRANCS AU PMU ET PLUS DE 8 MILLIARDS AU LOTO

En 1983, le PMU et les sociétés de courses *parisiennes* ont perçu pour 28 milliards de *francs de paris sur lesquels* l'Etat a perçu 17 % de taxes, soit près de 5 milliards de francs. Le montant des paris est évalué à environ 30 milliards de francs pour 1984.

Le Loto a rapporté, en 1983, 8,33 milliards de francs, et 11 milliards sont attendus pour 1984. Les gains de la Loterie nationale ont été de 750 millions de francs en 1983 et seraient de 1,2 *milliard* en 1984. Sur cet ensemble, Loto et Loterie nationale, l'Etat prélève 22,6 % de taxes, soit 2,06 milliards pour 1983 et 2,75 milliards pour 1984.

Le Fonds national de développement sportif reçoit 0,2 % des gains du PMU et 2 % des enjeux du Loto et de la Loterie nationale. Il devrait, à ce titre, recevoir 371 millions de francs *en 1984 et 396 millions en* 1985.

Des « pronos » au « sumagol »

Les activités sportives ont été l'objet de paris depuis l'Antiquité. Si ceux-ci existent quasiment dans tous les pays pour les courses hippiques, ils sont diversement appliqués aux autres sports, et le montant des enjeux n'est pas toujours affecté *au* financement des activités sportives, comme c'est le cas en Italie avec le *Totocalcio.*

● EUROPE DE L'OUEST : En Belgique, 50 % des recettes du Toto-12 *et du Toto-X vont au ministère de la* coopération et du développement. Outre l'Italie, plusieurs autres nations d'Europe de l'Ouest utilisent les concours de pronostics pour financer le football. En Autriche, 70 % des « pronos foot » vont aux fédérations sportives ; au Portugal, 50 % du *Toto bola va au sport amateur* ; en Suisse, le Super-Toto verse une redevance annuelle de 7,6 millions de francs au football. En Grande-Bretagne, où les « pronos » sont organisés depuis 1927 par trois firmes privées — Vernons, Littlewoods et Mecca — et en RFA, où la société Toto *Fussball gère les enjeux* depuis 1950, il n'y a aucune retombée financière pour le sport.

● EUROPE DE L'EST : *Dans la* plupart des pays, du « Toto 1 » bulgare au « Sazka » tchécoslovaque en passant par *le* « *Zaklady pilkarske* » polonais et le « Sportska prognoza » yougoslave, les paris sur le ballon rond alimentent dans des proportions plus ou moins importantes les caisses sportives. En revanche, l'Union soviétique ne connaît que les pronostics hippiques et utilise les fonds versés par le très populaire loto *pour l'édification d'ensembles* sportifs.

● EN AMÉRIQUE LATINE, où le *football est considéré comme une* seconde religion, ce type de concours a parfois connu des échecs *retentissants. La* « *Polla del Futbol* », créée en 1976 au Pérou, a disparu trois ans plus tard. En Colombie, où le Mundial aurait dû être organisé en 1986, le « Totogol » et le « Sumagol » se sont éteints doucement, boudés par les parieurs. Quant aux « Pronosticos deportivos » du Mexique, qui *a hérité de la prochaine* Coupe du monde, ils servent à alimenter les services de bienfaisance de l'État.

● AMÉRIQUE DU NORD : aux États-Unis, la législation varie d'un État *à l'autre et d'une discipline à* l'autre. Mais pas un seul dollar ne revient aux sports. En revanche, au Canada, des « paris collectifs sportifs » portant sur le hockey sur glace et le baseball sont en instance de création pour financer les Jeux olympiques d'hiver 1988 à Calgary, comme les « *Quinielas* » espagnols avaient contribué il y a deux ans, à l'organisation du Mundial 1982.

LE BUDGET DE M. CALMAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les socialistes restent réservés

Les députés socialistes ont adopté, *mardi 23 octobre*, le budget du ministère de la jeunesse et des sports ; les députés *communistes* comme ceux du RPR et de l'UDF l'ont repoussé. Ce budget de 2 196 *millions de francs* est en diminution de 6,87 % sur l'an passé, ne représentant que 0,22 % du budget global de l'Etat.

Même si, compte tenu des transferts de compétences aux collectivités locales, de la non-reconduction de certaines charges liées aux Jeux *olympiques, la décrue des crédits* n'est — à structure égale — que de 1,5 point (mais cela ne tient pas compte de l'inflation), nul ne pouvait se satisfaire de cette situation.

Même si les sommes consacrées à la jeunesse augmentent, grâce à 20 millions destinés à l'Année internationale de la jeunesse, même si grâce à « *la réserve* » *que se sont* constituée les députés en votant les ressources de l'État la semaine passée, 33 millions supplémentaires seront accordés à ce ministère, cela ne peut faire oublier que l'aide aux centres de vacances va diminuer de 5 millions de francs, que la subven*tion aux fédérations sportives* chutera de 6,58 points comme l'a fait remarqué M. Claude Wilquin (PS, Pas-de-Calais), rapporteur spécial de la commission des finances.

Bien entendu, l'opposition fut encore *plus sévère* même *si elle* n'a cessé de rendre hommage à M. Alain Calmat, le nouveau ministre de *la jeunesse et des sports* : l'homme politique a gardé le prestige du grand sportif. M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), rapporteur pour avis de la commission des affaires familiales, jugea qu'il s'agissait d'« *un budget non prioritaire et sans priorité* » tout en se félicitant de certaines « *heureuses initiatives* » prises en faveur de la jeunesse. M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) rappela qu'en 1981 le budget de la jeunesse et des sports représentait les deux tiers de celui de la culture, alors qu'aujourd'hui ce dernier est quatre fois plus impor*tant que le premier*. Il s'agit bien d'un choix politique.

Devant cette situation, tout les députés — sauf ceux du Parti communiste — étaient d'accord pour rechercher des sources de financement *extra-budgétaires*. Pour la droite, ce n'est pas une surprise ; même avant 1981, certains RPR souhaitaient la création de concours de pronostics sur le football.

Aujourd'hui, la situation a bien changé. Certes, M. Calmat a précisé : « *Le nouveau jeu alliera connaissances sportives et chances en utilisant différents sports comme support. Il jouira ainsi d'une insoupçonnabilité que n'aurait pas permis un concours de pronostics sur un seul sport. Ce nouveau jeu ne se substituera pas aux jeux déjà existants et ne devrait pas introduire de bouleversements dans les équilibres financiers déjà en vigueur.* »

Sous conditions de concertation, M. Soisson s'est montré satisfait. Moins que M. Roger Corrèze (RPR, Loir-et-Cher) qui reste un farouche partisan de concours de pronostics sur le football. Le PC, sans le dire précisément, maintient son opposition au principe même. *Les socialistes sont encore plus* embarrassés. M. Clément Théaudin (PS, Ille-et-Vilaine) a expliqué : « *Oui à un loto sportif ; non au concours de pronostics ; non à la mise en place d'un jeu qui ne serait dans un premier temps qu'un concours de pronostics déguisé pour rapidement en devenir un véritable (...). Ecartons les pressions (...). Refusons de renoncer à nos engagements et choisissons une formule qui conforte l'éthique à laquelle nous sommes attachés. Aller vers un concours de pronostics ce serait aller contre nos convictions, contre nos volontés profondes, ce serait beaucoup, monsieur le ministre, ce serait trop.* »

THIERRY BRÉHIER.

Le sport et l'argent

(Suite de la première page.)

C'est-à-dire à une formule terriblement efficace, associant l'appât du gain à l'engouement profond pour un sport. Car, si les Français parient volontiers sur les chevaux, alors que les activités hippiques ne passionnent qu'une minorité d'entre eux, il en va tout autrement pour *des sports aussi populaires que le* football, le cyclisme et, de plus en plus, le tennis. Platini ou Noah drainent les foules quand ils gagnent de l'argent sous nos yeux. S'ils doivent *nous permettre, en plus*, de gagner de l'argent nous-mêmes...

Ne rêvons pas. La France n'a pas attendu le nouveau « Loto » pour associer sport et argent. Il n'y *a d'ailleurs* pas de sport sans moyens financiers. Taxer un peu plus les spectateurs pour faire profiter onze millions de joueurs de tous âges n'est pas, en soi, un scandale. Reste à savoir si ce système ne va pas reléguer dans l'ombre d'autres disciplines sportives sur lesquelles on ne pariera pas. Ne suffirait-il pas d'*accorder au sport une part plus* grande des recettes de l'actuel Loto, par exemple, qui y contribue *déjà* ?

Le vrai malaise vient de l'apparente démission des pouvoirs *publics. Il y a, dans le « Loto sportif »*, une solution de facilité qui ouvre la porte à d'autres initiatives. *A la limite, financera-t-on* un jour une partie de l'éducation nationale avec des concours de pronostics ? Cela risque d'être justement le cas avec... le « Loto sportif » : pour *défendre son projet contesté sur* le sport à l'école, M. Calmat aura peut-être ainsi des postes à offrir aux *professeurs d'éducation* physique. Il ne lui restera plus qu'à en convaincre M. Chevènement.

ROBERT SOLÉ.

LES RÉACTIONS

● Le RPR a enregistré « *avec intérêt la proposition de M. Alain Calmat* », ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a déclaré M. Christian Bergelin, député de Haute-Saône. « *Il avait lui-même demandé, en juillet dernier, la création de ressources extra-budgétaires pour le développement du sport.* » Toutefois, M. Jacques Chirac, président du RPR, a émis des réserves sur le projet de loto sportif et propose d'« *engager une procédure de concertation avec le monde des courses* ».

● M. Louis Romanet, directeur de la Société d'encouragement, qui contrôle le PMU : « *La préférence donnée au loto est une menace pour notre équilibre financier déjà précaire. Le gouvernement ne pourra rester insensible aux problèmes d'une institution qui fait vivre cent-vingt mille personnes.* »

● La Fédération française de football et la Ligue nationale de football, qui avaient émis de sérieuses réserves à l'égard des « pronostics omnisports », ne veulent pas se prononcer sur la décision « *avant de prendre contact avec les représentants du mouvement sportif* ».

● La Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) : « *La création d'un loto sportif omnisports est une solution politique qui ne peut être dissociée d'un débat budgétaire et de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le sport.* »

● L'Union nationale du sport scolaire (UNSS), opposée par principe à tous les paris, voit « *avec déplaisir la création d'un loto sportif. Les difficultés financières du sport français sont cependant réelles et le mouvement sportif a raison de vouloir trouver des ressources. A lui de s'entourer des garanties pour éviter les déviations et procéder à une répartition équitable* ».

EN BREF

Un enquêteur de la DST impliqué dans un hold-up

Un enquêteur de la Direction de la surveillance du territoire (contre-espionnage) a été arrêté, lundi 22 octobre, en flagrant délit, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) par les policiers de l'Office central de répression du banditisme. L'homme, dont l'identité n'avait pas été révélée mercredi en fin de matinée, se trouvait en compagnie de deux malfaiteurs dans une voiture de service dans laquelle les policiers ont découvert des armes de gros calibre et, semble-t-il, le produit d'un hold-up commis en mai dans une banque parisienne.

Chauffeur à la DST, cet enquêteur, précise-t-on de source autorisée, se serait fait « *repérer pour de mauvaises fréquentations* », notamment une femme liée aux auteurs du hold up.

Les deux hommes, Auguste Lossel et Roger Saboureau, ont été placés en garde à vue, ainsi que l'enquêteur de la DST. Ils devaient être présentés au parquet de Nanterre mercredi après-midi, pour être ensuite entendus par M. Gilles Bouloque, juge d'instruction à Paris, chargé de l'enquête sur ce hold-up.

Nouveau record du nombre des détenus

Le nombre des détenus, qui avait légèrement diminué entre mai et août, a atteint un nouveau record le 1er octobre : 41 930, soit une hausse de 8,28 % par rapport au 1er octobre 1983. Au début de ce mois, il y avait dans les prisons 21 359 personnes attendant un jugement définitif, soit une proportion de prévenus de 50,93 %.

Il n'y a jamais eu autant de détenus depuis la libération. Le précédent record est celui du 1er avril dernier : 41 646. Avant l'armistice décidée après 1981, le nombre maximum de détenus avait été de 41 131 le 1er avril 1981. Il y a environ 31 500 places dans les prisons françaises.

Incidents entre surveillants de prison et forces de l'ordre

Des surveillants de prison, qui entendaient bloquer l'accès de certains établissements pénitentiaires, se sont heurtés, mardi 23 octobre, aux forces de l'ordre. A Fleury-Mérogis, des gendarmes mobiles ont dégagé des barrages de voitures placées devant les entrées du centre pénitentiaire.

Les manifestants entendaient protester contre d'autres incidents : « *Un de nos camarades a été jeté par terre à Fresnes, d'autres ont été molestés par les forces de police* », affirment, dans un communiqué commun, la CGT, la CFDT, la CFTC et le Syndicat autonome des personnels pénitentiaires. Des incidents ont également eu lieu à Nice, entre des CRS et une trentaine de surveillants ; à la Santé à Paris, et à Bois-d'Arcy (Yvelines).

Les quatre syndicats veulent « *bloquer l'appareil judiciaire* », en refusant les nouvelles incarcérations, les transferts de détenus d'une prison à l'autre et, sauf exception, les comparutions de prisonniers devant les tribunaux ou les juges d'instruction. Ils estiment que « *la moitié des établissements pénitentiaires* » étaient touchés, mercredi 24 octobre, par ce mouvement destiné à obtenir une revalorisation de traitement et une « *plus grande dignité pour les personnels* ». La chancellerie parle, pour sa part, de « *mouvement très limité* ».

● *Un policier tué par balles à Bastia.* – Un fonctionnaire de police de Bastia (Corse), Jean-Claude Vecchiali, trente ans, marié et père d'un enfant, a été tué de plusieurs balles de calibre 11,43, mardi 23 octobre vers 21 heures, alors qu'il regagnait son domicile au volant de sa voiture. Atteint dans la région du cœur, le policier est mort sur le coup. Selon les enquêteurs, l'hypothèse d'un crime politique ne devrait pas être retenue. Il pourrait s'agir d'une méprise, à moins qu'un élément de la vie privée de la victime n'oriente l'enquête vers un crime passionnel.

Pas d'affiche pour le film « Ave Maria »

Le tribunal des référés de Paris présidé par M. Pierre Drai a rendu mardi 23 octobre un jugement ordonnant le retrait dans les quarante-huit heures de l'affiche annonçant la sortie du film *Ave Maria* pour le 31 octobre.

Cette affiche représentant une jeune femme couverte seulement d'un pagne attachée à une croix, avait ému un certain nombre d'associations catholiques de tendances traditionalistes, dont l'association Saint-Pie X et six prêtes.

Pour le tribunal, l'affiche en elle-même ne permet pas de percevoir le caractère et le sujet du film. Et il déclare « *qu'en cet état la représentation du symbole de la croix dans des conditions de publicité tapageuse et en des lieux de passage public forcé constitue un acte d'intrusion agressive et gratuite dans le tréfonds intime des croyants, de ceux qui (...) se voient nécessairement et brutalement confrontés à une manifestation publicitaire et commerciale, contestable et trompeuse* ».

Quatre militants d'Action directe cessent leur grève de la faim

Quatre des cinq militants présumés de l'organisation terroriste dissoute Action directe ont cessé, mardi 23 octobre, leur grève de la faim, selon l'un de leurs avocats, Me Thierry Fagart. Régis Schleicher, Hélyette Besse, Vincenzo Spano et Nicolas Halfen avaient commencé cette grève le 15 septembre pour protester contre leurs conditions de détention et obtenir notamment un droit de visite. Celui-ci leur a été accordé par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris (*le Monde* du 24 octobre). Le cinquième gréviste, Claude Halfen, a décidé de continuer son mouvement de protestation en raison de l'inculpation et de l'incarcération de son amie, la journaliste Paula Jacques.

RECHERCHE

M. JACQUES-LOUIS LIONS NOUVEAU PRÉSIDENT DU CNES

M. Jacques-Louis Lions a été nommé président du conseil d'administration du Centre national d'études spatiales (CNES) par le conseil des ministres du 23 octobre, pour une durée de trois ans. Il remplace à ce poste M. Hubert Curien, appelé en juillet aux fonctions de ministre de la recherche et de la technologie. Il sera assisté par M. Frédéric d'Allest qui est actuellement le directeur général du CNES.

[Né à Grasse (Alpes-Maritimes) le 2 mai 1928, M. Lions est ancien élève de l'École normale supérieure. Ce mathématicien, professeur à l'École polytechnique, professeur au Collège de France (chaire d'analyse mathématique des systèmes et de leur contrôle), et membre de l'Académie des sciences depuis 1973, était depuis décembre 1979 président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche d'informatique et d'automatique (INRIA). Il avait été renouvelé à ce poste en 1983. M. Lions fut, de 1983 à juillet 1984, conseiller scientifique de M. Laurent Fabius, lorsque ce dernier était ministre de l'industrie et de la recherche. A ce titre, il fut chargé d'étudier le prolongement de la loi d'orientation et de programmation de la recherche.]

● *Les embryons australiens ne seront pas détruits.* – Des parlementaires australiens ont décidé, le 23 octobre, d'aller contre l'avis d'une commission d'éthique, qui avait demandé que deux embryons congelés soient détruits, et ils ont estimé qu'ils pouvaient être implantés sur des mères adoptives. L'amendement approuvé par la Haute Chambre du Parlement de Victoria prévoit aussi que ces embryons pourront être adoptés. Le statut juridique de ces embryons restait incertain depuis la mort dans un accident d'avion, l'année dernière, de la mère biologique et du mari de celle-ci (*le Monde* du 5 septembre). Une commission composée d'universitaires avait alors été chargée d'étudier l'affaire et avait recommandé que les embryons soient détruits passé un délai de trois mois. – (*AP.*)

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mardi 23 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de 1re classe, les ingénieurs généraux de 2e classe Marc Menez (nommé conseiller pour les affaires nucléaires et de défense auprès du Commissariat à l'énergie atomique), Emile Arnaud et Jean Velon ; ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef Philippe Le Roy, Gérard Calenge (nommé directeur de la Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne), Jean-Paul Konrat, Jean Faure, Jackie Ferrandon et Gilbert Doris.

Sont nommés : adjoint au directeur des armements terrestres et chef du service technique, l'ingénieur général de 2e classe Daniel Huet ; directeur de l'atelier de construction de Roanne, l'ingénieur général de 2e classe René Rossille.

● TERRE. – Sont promus : général de brigade, les colonels Eugène Le Bras, Pierre Juin et Jean Pons : commissaire général de brigade, le commissaire-colonel Yves Semon.

● GENDARMERIE. – Sont promus général de brigade, les colonels Henri Le Fevre et Jacques Herisson.

MÉDECINE

● *Le choléra s'aggrave dans plusieurs pays du Sahel.* – Remontant le fleuve Niger, la maladie a gagné plusieurs zones du Mali et du Niger. Elle est signalée également au Burkina (ex Haute-Volta) et menace à présent la Mauritanie. Niamey, Ouagadougou et Bamako tentent d'harmoniser la lutte, avec l'aide de plusieurs organisations internationales (l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF) et non gouvernementales, telles que Médecins sans frontières. Selon des estimations, près de deux cents personnes auraient déjà succombé à la maladie.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Un toit de prestige

Les défilés de la mode de printemps des couturiers et créateurs de mode qui se déroulent actuellement sous des chapiteaux de fortune dans les jardins des Tuileries à Paris, devraient trouver en septembre 1985 un cadre digne d'une industrie de prestige.

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, vient de nous confier son projet de faire « *de l'ensemble de ces manifestations une œuvre d'art dans le cadre de la Cour carrée du Louvre* ». Dorénavant, les défilés seraient « *liés au Louvre par un contrat donnant droit à la Chambre syndicale des couturiers et créateurs, organisatrice des présentations, d'utiliser le site deux fois par an* ».

La réalisation de ce nouveau cadre digne d'une « œuvre d'art » serait confiée à de jeunes architectes et designers qui devraient présenter bientôt des maquettes de chapiteaux amovibles s'harmonisant avec la pyramide de verre de M. Ieoh Ming Pei, qui coifferait ce nouveau projet.

Rappelons que 1 515 journalistes et 650 acheteurs venus du monde entier assistent cette semaine aux défilés des Tuileries dont l'organisation représente un budget de 2,4 millions de francs par saison pour un chiffre d'affaires annuel des maisons participantes de 2,5 milliards de francs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 octobre :

UNE LOI

• Visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse.

UN DÉCRET

• Modifiant le décret du 7 février 1978 portant application de la loi du 14 janvier 1939 relative à la Réunion des théâtres lyriques nationaux et fixant le statut du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

UNE LISTE

• D'admission au concours interne d'entrée à l'École nationale d'administration de 1984.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 OCTOBRE

« Saint-Germain-l'Auxerrois et la rue de l'Arbre-Sec », 15 heures, devant l'église place du Louvre, Mme Garnier-Ahlberg.

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Paris au siècle des lumières : le quartier du Palais-Royal », 15 heures, devant l'église Saint-Roch, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Carmel et le musée Saint-Denis », 15 heures, métro Saint-Denis-Basilique (Approche de l'art).

« Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours », 15 heures, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Galeries et passages couverts », 14 h 30, 6, rue Vivienne (les Flâneries).

« L'Arsenal », 1, rue de Sully (Mme Lasnier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

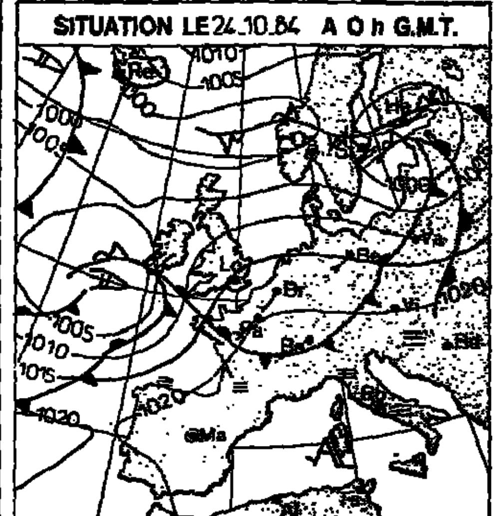
« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (Mme Rojon).

CONFÉRENCES

19 h 30, Sorbonne Descartes, abbé René Laurentin : « La vierge apparaît-elle à Medjugorje ? ».

20 heures, 26, rue Bergère, Bob Aufray : « La voie du guerrier ».

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 25-10-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 octobre à 0 heure et le jeudi 25 octobre à 24 heures.

Une perturbation de faible activité va traverser mercredi et jeudi le pays dans un flux rapide d'ouest à sud-ouest, océanique et doux.

Jeudi, le beau temps se maintiendra sur les régions du Roussillon, au sud du Massif Central, au sud des Alpes et en Méditerranée.

Une zone de temps très nuageux à couvert, accompagné parfois de pluies modérées intermittentes, s'étendra le matin des pays de Loire au sud du Bassin parisien et au Nord-Est, et gagnera au cours de la journée l'Aquitaine, l'ouest et le nord du Massif Central, la Franche-Comté et le nord des Alpes ; sur ces régions, la nébulosité sera importante dès le matin.

Enfin, sur le nord-est du pays, un temps instable et venteux prédominera, avec des éclaircies mais aussi des passages nuageux parfois accompagnés d'averses. Ce type de temps, présent dès le matin de la Bretagne à la Normandie et au Nord, s'étendra de la Vendée au Bassin parisien et aux Vosges au cours de l'après-midi.

Le vent de sud-ouest à ouest soufflera assez fort sur ces régions et sera même fort près des côtes de la Manche.

Les températures, toujours agréables pour cette époque de l'année, avoisineront l'après-midi 15 à 22 degrés du nord au sud.

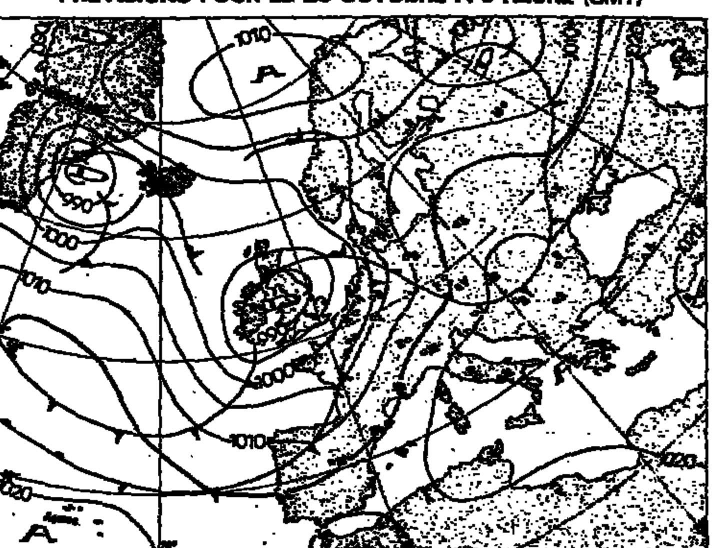
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 24 octobre à 7 heures, de 1 018,1 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 23 octobre au 24 octobre) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 17 et 13 ; Bourges, 17 et 10 ; Brest, 13 et 11 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 16 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 19 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 9 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 18 et 11 ; Marseille-Marignane, 19 et 11 ; Nancy, 15 et 9 ; Nantes, 16 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 13 ; Paris-Montsouris, 17 et 10 ; Paris-Orly, 16 et 10 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 16 et 10 ; Tours, 14 et 8 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 25 et 14 ; Berlin, 15 et 9 ; Bonn, 16 et 8 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 29 (maximum) ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 15 et 7 ; Dakar, 30 et 23 ; Djerba, 21 et 19 ; Genève, 18 et 10 ; Istanbul, 21 et 13 ; Jérusalem, 24 et 11 ; Lisbonne, 25 (maximum) ; Londres, 14 et 6 ; Luxembourg, 13 et 8 ; Madrid, 22 et 5 ; Montréal, 14 et 5 ; Moscou, 9 et 7 ; Nairobi, 22 (maximum) ; New-York, 19 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 20 et 11 ; Stockholm, 9 et 5 ; Tozeur, 15 et 15 ; Tunis, 22 et 12.

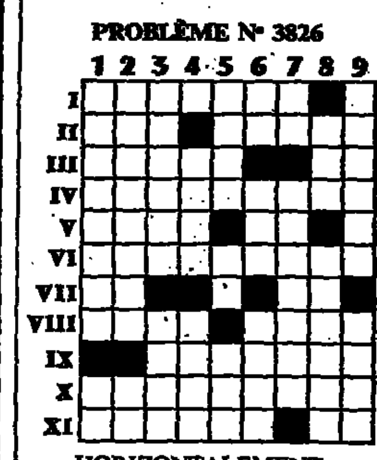
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3826



HORIZONTALEMENT

I. L'une nous en apprend, l'autre nous en fait voir. – II. Roi burlesque. *Paisible* savoyarde à consonnance féroce. – III. Grand serpent d'eau africain. Personnel. – IV. Isogone. – V. Priver d'une chose à *laquelle* on tient essentiellement. Haut personnage, ici très raccourci. – VI. Organiste français. – VII. Copulative. A doubler pour un genre dépassé. – *VIII.* Etre futur. Observatoire biblique. – IX. Armé pour le combat. – X. Des aiguilles le sont pour la précision du point. – XI. Fut membre des Quarante et des Cinq-Cents. Personnel.

VERTICALEMENT

1. *Certains* les chaussent pour parcourir *le Monde*. Son pouvoir dépasse souvent celui d'un roi. – 2. Permet de courir deux lièvres à la fois. Numéro d'ordre d'un roi de Rome qui *ne* régna *pas*. – 3. *La fête* du travail est pour lui un jour de pleine activité. Ceux qui en sont tributaires ont souvent la cosse. – 4. *Terre* étrangère. Station *sur la* côte « rouge » et la Grande Bleue. – 5. Puma d'Amérique du Sud. Permet de prendre le bon air. Article empreint de républicanisme. – 6. Note. Nez chez un Bourbon. Qui interdisent tout marchandage. – 7. Préposition. S'il accompagne parfois les légumes, c'est parce qu'il est du gratin. – 8. Voyageur au *long* cours. Cessent d'être bêtes quand on les dit drôles. – 9. Nouvelle bien accueillie dans les postes aux armées. Cours de *français*.

Solution du problème n° 3825

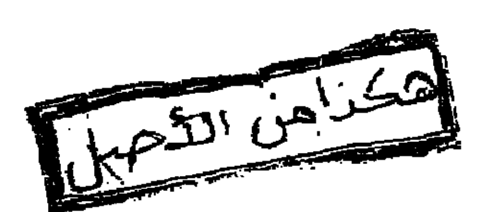
Horizontalement

I. Congé. Th. – II. Ordinaire. – III. Me. Uni. – IV. Pivot. Sam. – V. Oligopole. – VI. Slang. – VII. Ie. Eetion. – VIII. TTC. Et. – IX. Ite. Alèse. – X. Œdipe. Ur. – XI. Elixirs.

Verticalement

1. Composition. – 2. Oreillette. – 3. ND. Via. Cède. – 4. Gigogne. Il. – 5. En. Toge. Api. – 6. Au. Télex. – 7. Insolite. – 8. Trial. Sûr. – 9. Hé ! Meuniers.

GUY BROUTY.



Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

AU GRAND PALAIS

Watteau, le génie du charme

IL n'y avait jamais eu avant 1984 d'exposition de l'œuvre de Watteau. Il en a certes été souvent question depuis le milieu du siècle dernier. La légende du peintre mélancolique et tendre se développait sans mesure depuis l'intervention des Goncourt, bien intentionnés mais d'une « psychologie » un peu courte ; et surtout l'extraordinaire donation Lacaze de 1865 avait rétabli l'équilibre en faveur du Louvre, jusque-là moins favorisé que Potsdam, avec les chefs-d'œuvre acquis par Frédéric II de Prusse, et Londres, doté de la collection Wallace. Mais on était arrêté à la fois par la confusion du catalogue, encombré de tableaux douteux, et le prestige littéraire du peintre des « fêtes galantes » qui rendait et rend toujours le sujet bien intimidant.

L'intérêt reste très vif, surtout en Angleterre et en Allemagne, pour le peintre que le monde entier juge « français » par excellence. L'an dernier, une collecte populaire a permis de réunir la somme énorme qui était devenue nécessaire pour conserver à Potsdam la seconde version du *Voyage à Cythère*. Les publications, érudites ou non, où le meilleur et le pire continuent à se mêler, ont pris des proportions telles qu'un effort de synthèse n'est vraiment pas inutile. Il était temps de l'accomplir.

La redoutable exposition a donc lieu pour le troisième centenaire de l'artiste. C'est une œuvre internationale. Après avoir fait cet été les beaux jours de la Galerie nationale de Washington, elle déploie à Paris son trésor sensiblement augmenté et se poursuivra à Charlottenburg à la fin de l'hiver.

Le gracieux et élégant peintre

C'est que le rassemblement de ces dessins exceptionnels (cent cinquante) et de ces tableaux privilégiés (soixante-dix) n'était possible qu'avec le concours des musées des Etats-Unis et ceux de Berlin. Mais pas ceux de Dresde malheureusement. Il a en outre été favorisé de prêts essentiels de l'Ermitage, dont l'unique tableau religieux de Watteau, une *Sainte Famille* qui étonnera par sa composition fantaisiste, sa facture piquante et comme mousseuse.

Il fallait une ligne nette. Selon le mot du commissaire français Pierre Rosenberg, il fallait jouer cartes sur table. Qu'est-ce à dire ? Ouvrir le dossier, fournir les références, repartir dans plus d'un cas de zéro. Non pour les dessins, ces petites merveilles de graphisme léger où les résultats de la critique sont très serrés, mais pour les peintures, où les incertitudes sont loin d'avoir disparu. Les galeries du Grand Palais, avec la lumière grise de l'automne, ne sont peut-être pas le lieu idéal pour présenter ces choses délicates. Mais on peut l'annoncer sans crainte : cette longue salle, où s'alignent les plus étourdissants croquis à la sanguine que l'on peut imaginer, laissera un grand souvenir, comme à l'étage supérieur les alvéoles gris garnis des tableaux dont les photographies ont fait rêver les générations.

Le dessin. Tout le monde l'a dit et dès les débuts de Watteau, c'est sa force, sa subtilité, son génie. Visages féminins aux trois crayons, profils perdus, chevelures rougeoyantes, mains douces, jupes plissées aussi, et surtout gestes, attitudes, détails luisants du satin, profil de soldat le tambour sur le dos, tout ce qui passe à portée dans la rue ou qu'on saisit à travers une porte. Et des yeux noirs, vifs, ardents un peu partout. Il y a là une prise étonnamment précise sur les objets choisis. Ce qui invite à ne pas parler trop vite de l'irréalisme du peintre. Les auteurs nous le racontent : à l'aide de ces croquis, il se composait un répertoire où il puisait pour agencer ses « fêtes galantes ». Les « carnets » de Watteau font depuis longtemps courir les amateurs ; c'est son être-au-monde, comme disent aujourd'hui les philosophes. Bien entendu, au prix d'exercices obstinés et de longues séances de copies d'après Rubens, d'après Titien, chez Crozat, son ami le collectionneur.



Pour les tableaux, il faut aller droit à l'enclos inespéré où sont rassemblés les deux *Cythère* – celui du Louvre, nettoyé et donc plus frais, et celui de Berlin, – *l'Enseigne de Gersaint* et le *Gilles*, des œuvres insignes qui ont le miraculeux pouvoir de resurgir perpétuellement indemnes des rêveries et des bavardages dont on ne se lasse pas de les envelopper. Watteau est mort à trente-sept ans (1721), mais en terminant *l'Enseigne* à la veille de disparaître, en dédoublant son île de Vénus avec des variantes de détail très significatives, en peignant ce *Pierrot* ahuri et ahurissant dont nous ne savons même pas de façon sûre l'origine, il a eu le temps de dire l'essentiel.

Quand on regarde un peu vite les toiles « galantes » aux titres très commerciaux : fête musicale, île enchantée, etc., ou les petites figures célèbres entre toutes par leur scintillement rare : la *Finette* et *l'Indifférent*, on peut manquer le fil qui les relie, mais le *Pèlerinage à Cythère*, comme le final d'une revue, a regroupé toutes les figures dont Watteau a peuplé ses tableaux ; la guirlande montante et descendante des couples récapitule toutes les attitudes que le reste de l'œuvre détache et distribue en épisodes. De ce point de vue, il n'importe guère que la procession aille à Cythère par le bateau doré ou en revienne. Les exégètes devraient se garder d'une certaine lourdeur. Depuis des siècles l'offrande des roses que l'on peut observer tant de fois sur ces toiles, plutôt grave d'ailleurs que souriante, a signifié l'appel du désir et du plaisir, avec ici toute la gamme des frissons, toutes les phases du marivaudage, si faciles à enfermer dans un petit nombre de types.

Ce qui était nouveau c'était l'insertion des petites figures traitées à la vénitienne, c'est-à-dire vibrantes de couleur, dans des frondaisons énormes, un peu sourdes, impénétrables ; ces futaies contribuent beaucoup, nous semble-t-il, à effacer l'humeur joyeuse des groupes, à attrister la fête. Mais ce fut la formule du succès pour le jeune peintre de Valenciennes : du satin frissonnant dans des feuillages sombres. Cette trouvaille excita au plus haut point le Tout-Paris agité et léger de la Régence. Quand il introduit en outre des lointains bleuis, de jolies silhouettes à contre-jour, des dégradés de figures, comme dans les *Bergers* (Berlin), où tous les effets sont amplifiés, et naturellement dans *Cythère*, Watteau devient incomparable.

La frivolité parisienne sentit cela tout de suite. D'où un succès immédiat, des tableaux faits trop vite – et de conservation médiocre, comme il est facile de le vérifier – et parfois des complaisances. Le mauvais tableautin de *l'Indiscret* (Rotterdam), imité d'une eau fort grivoise de Rembrandt, en est la preuve. Il y eut dans la même veine de petites compositions proprement érotiques, qui faisaient passer de Marivaux à Crébillon. Les imitateurs proliférèrent. Les amateurs français furent débordés par la demande étrangère.

Une sorte d'humour joue à travers des formes emblématiques. Les statues, par exemple, qui rythment les scènes avec des tons verts dans l'or des feuillages, jouent presque toujours le rôle. Dans *la Famille* (collection suisse), petite toile vaporeuse peinte pour le sieur Bouc, apparaît une sculpture de *putti* chevauchant l'animal velu, groupe classique. Dans le même esprit, il faut regarder le singulier *Gilles* (récupéré en 1826), qui n'est peut-être bien qu'une enseigne pour l'ancien acteur Belloni au coin de la rue Quincampoix. La vue de bas en haut, si efficace pour imposer ce mannequin tout blanc, va bien avec cette idée : d'autre part on sait que Watteau dessinait des enseignes. Il s'est diverti ici à glisser au bas du talus les portraits de quelques camarades et même, ironiquement, un buste de faune dans la verdure. Mais n'isolons pas ce grand morceau. Il faut le relier aux *Comédiens italiens* (Washington), au *Pierrot content* (Lugano), que l'on propose avec raison de rendre à Watteau. Devant *l'Amour au Théâtre-Italien* (Berlin-Dahlem), la sérénade des acteurs regroupés dans une rencontre nocturne, qui doit faire allusion à quelque épisode du spectacle parisien et très probablement à l'actualité de la querelle des Italiens (1716), tout le personnel se regroupe : Pierrot a pris sa guitare, Arlequin grimace derrière lui. Cette troupe à emplois bien définis devient le personnel des tableaux. Le génie de Watteau a été d'employer tous ces personnages en les associant aux « leçons d'amour » dans les parcs.

Dans une solide étude documentaire sur le peintre dont elle est l'un de nos plus sûrs spécialistes (1), Marianne Roland-Michel nous rappelle que le peintre, quelque peu névrosé, instable et impatient, devenait facilement la proie d'exploiteurs. Désinvolte et moqueur, indifférent à l'argent, il se laissait manœuvrer. On s'emparait de ses dessins, ils devenaient des « figures de mode » dans les boutiques. Les relations de Watteau avec la gravure font l'objet d'un chapitre capital. Jullienne, ami et protecteur du peintre, publiait dès 1726 les *Figures de différents caractères*, avec un second recueil en 1728 et d'autres encore par la suite. Ainsi l'œuvre graphique, le « livre des études de M. Vato », se trouva répandue partout. C'est là un cas exceptionnel d'hommage et d'exploitation posthumes. Rien de ce qui concerne Watteau ne répond aux normes habituelles.

Mais toute l'œuvre n'y était pas gravée, et dans beaucoup de cas on y trouve des estampes d'après des tableaux inconnus ou perdus. Le Prado a prêté deux tableaux à petites figures très proches des vieux maîtres flamands, donc situés assez tôt vers 1712, surtout la scène campagnarde dite *le Contrat de mariage*. On n'en a pas de gravure. Va-t-on les rejeter ? Mais il existe sept dessins indubitables correspondant à des détails de costume et de geste. Alors ? Quelqu'un avait-il utilisé les « carnets » ? Caylus parle des « demi-connaisseurs » et des « brocanteurs » qui se faufilaient chez l'artiste et par qui, semblable à *l'Indifférent*, il se laissait duper.

Il y a une gaieté malicieuse de Watteau. Elle intervient avec le chien grattant ses puces ou en toilette intime, avec l'œil brillant de l'âne de la troupe aux pieds de *Gilles*. Les danses ont lieu à l'orée du bois devant des Vénus ou des nymphes imparfaitement pétrifiées dotées de hanches voluptueuses et sous l'œil de faunes sans illusions. Mais il y a surtout une composante joueuse de son génie, qu'on ne peut mieux comprendre qu'en remontant à ce qui fut longtemps l'exercice professionnel le plus brillant de Watteau : les figures d'ornement. Il s'est formé chez Gillot, chez Audran. C'était l'époque la plus heureuse du décor rococo, triomphe de l'art français.

Il suffit de considérer les singeries destinées à la Grotte de Meudon (disparue), les arabesques décoratives à l'intérieur desquelles s'inscrivent d'amusantes figures, au demeurant très « vraies », comme *le Buveur*, ou encore les adorables compositions à la sanguine comme le *Temple de Diane*, que schématisent et durcissent trop les gravures de Huquier. La vieille pratique décorative des « grotesques » revit de manière étourdissante dans le dessin de Watteau. Ce type de décor, dont ont survécu deux panneaux de l'hôtel de Nointel, lui permettait d'enfermer ses notations « vraies » dans une cage mince, fragile et délicieuse ; les figurines saisies sur le vif répètent les gestes de l'amour, mais dans cet espace fictif elles perdent tout sérieux.

Un chef-d'œuvre qui résume tout

On ne sait pas grand-chose sur la vie de l'artiste. Pierre Rosenberg a eu la bonne idée de regrouper les notices qui ont été rédigées au dix-huitième siècle sur l'artiste, avant tout celles de Jullienne (1726) et celles de Caylus (1748), dont le jugement est remarquablement intelligent et calme (2). Entre les deux il y a *l'Abrégé de la vie d'Antoine Watteau* par Gersaint (1744). Le marchand qui tenait boutique au pont Notre-Dame rapporte comment en 1721 Antoine, qui allait mourir en juillet, vint chez lui et lui demanda « *pour se dégourdir les doigts* » de peindre un « plafond » destiné à la boutique : « *Ce fut le travail de huit journées ; encore n'y travaillait-il que les matins.* » L'admiration de l'honnête commerçant ne l'empêcha pas de profiter des hauts prix atteints par les Watteau pour vendre presque aussitôt le chef-d'œuvre qui résume tout. Les cadres alignés sur les murs constituent le « musée » de Watteau : les compositions voluptueuses des Vénitiens et des Flamands y dominent. Tout est exquis, même le quotidien, le trivial. Les élégantes sont là : ce sont les sœurs des promeneurs des parcs, mais en ville cette fois. Une impression de bonheur fugitif s'accorde avec une ironie douce. Sous les perruques, sous les bonnets, les yeux, pareils comme si souvent à des points noirs, sont pris dans les manèges de chacun. Les personnages de Watteau ignorent le spectateur. Mais ici une lumière dorée flotte sur la peinture. Nul ne résiste plus. Telle est la simplicité du génie.

ANDRÉ CHASTEL.

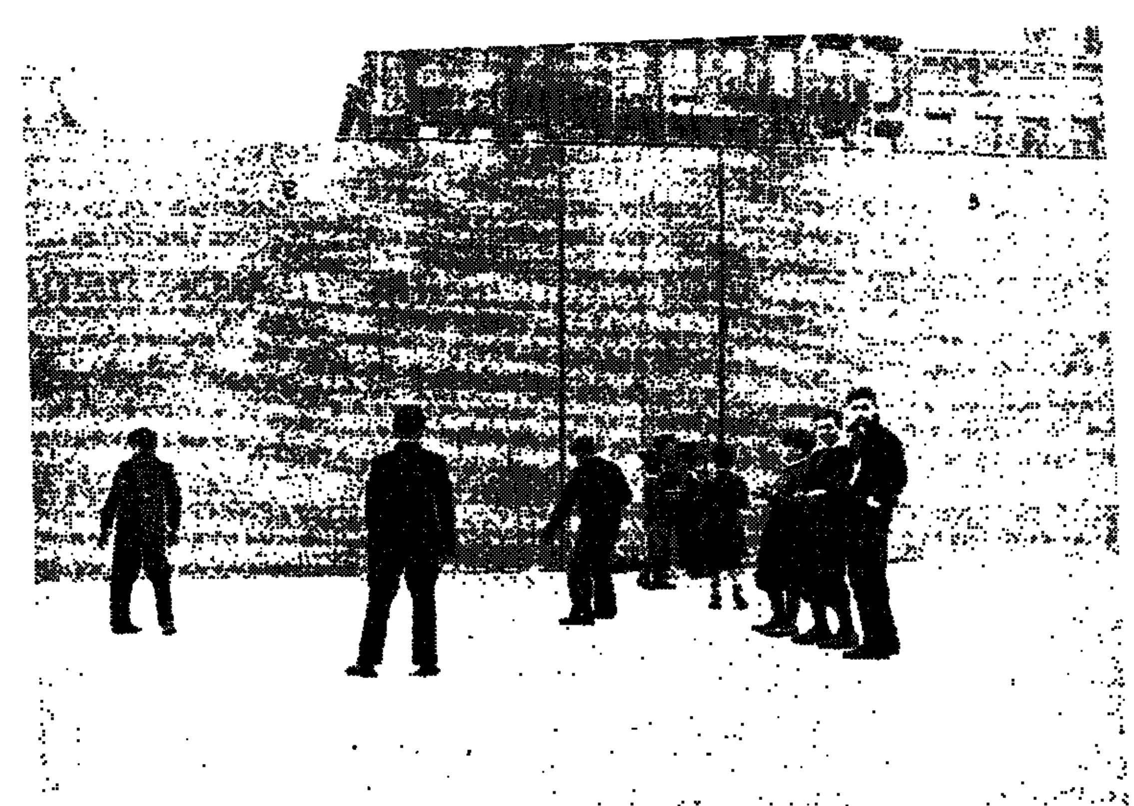
(1) Marianne Roland-Michel, *Watteau, un artiste au dix-huitième siècle*, Flammarion éditeur.

(2) *Vies anciennes de Watteau*. Textes réunis et présentés par P. Rosenberg, Hermann éditeur.

★ **WATTEAU 1684-1721, 143 dessins, catalogue par Margaret Morgan Grasselli ; 8 estampes, catalogue par Nicole Parmantier ; 73 tableaux, catalogue par Pierre Rosenberg. Avec notes sur les restaurations, l'iconographie théâtrale par F. Moureau, la musique par F. Gétreau, Frédéric le Grand et Watteau par H. Börsch-Supan. Galeries nationales du Grand Palais (jusqu'au 18 janvier 1985).**

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Photo, année 3



Ben Shahn : New-York 1936.

LA photo est pour la troisième année présente à la FIAC : d'abord honorée de se rassembler au marché des arts plastiques, voilà cette année qu'elle a brisé ses cloisons et s'y entremèle. Cela évite une concentration harassante, et permet de percevoir à quel point la photo, *a priori* si dissemblable, si «sœur pauvre», a suivi les thèmes et les modes de la peinture jusqu'à parfois les précéder pour susciter à son tour l'emprunt.

Est-il permis ou raisonnable de tomber amoureux d'une photographie? De bouillir en quelque sorte devant l'énigme de sa surface – quelques sels d'argent, quelques pigments improbablement fixés – au point de vouloir en faire sienne l'épreuve? L'image acquise ne se dissoudra-t-elle pas dans l'habitude du regard? Les formes de son mirage ne devront-elles pas disparaître lentement dans la lumière, au fur et à mesure de l'exposition?

Le collectionneur de photographies a des raisons bien particulières d'être hanté par sa marotte et les trouvailles qu'elle lui fera rencontrer. Qu'est-ce qui va l'attacher à l'épreuve? L'objet ou la figure représentés? La qualité mate ou luisante des contrastes? Sa rareté, puisqu'une épreuve peut être rarement unique, à défaut de perte ou de destruction? Les tenanciers de ce marché nouveau (les photographes ont d'abord fait leurs tirages pour des journaux, pour des amis comme souvenirs, ou pour des clients quand il s'agissait de studios) ont dû édicter des lois, décalquées du marché de la peinture ou de la gravure, pour le faire tourner et offrir à la photo un motif de spéculations : dresser ses catalogues, désigner ses experts, taire ou dénoncer ses rapines, aligner ses systèmes d'identification.

La surface du négatif, fragile en soi, cassable, soumise aux poussières comme aux empreintes digitales, prête à imprimer la moindre souillure mais préservée dans chaque manipulation, conservée en principe dans des chambres froides, veut qu'il soit reproductible à l'infini : comme l'ombre d'une statue s'en détachera chaque fois que le soleil la prendra. Il faut donc, pour que la photo accède à son statut d'œuvre monnayable, que quelque chose en limite la reproduction : la durée de vie d'un photographe, en premier lieu.

Le tirage sera signé par celui qui a pris la photo, et s'il ne travaille pas lui-même en laboratoire il approuvera ainsi l'interprétation du tireur : il y a deux maîtres d'œuvre de la photo, celui qui détermine la scène et celui qui la restitue, plus ou moins ombreuse ou diaphane, et qui parfois la sauve. Le tirage sera daté de l'année où la photo a été prise, et éventuellement de l'année où sa reproduction a été réalisée, numéroté comme un tirage limité de premières éditions (généralement à vingt-cinq exemplaires) ou noté d'un chiffre illimité, valorisant le geste de l'acheteur en désignant la rapidité ou l'originalité de son choix. Cela pour la photo contemporaine. Pour la photo « ancienne », plus le tirage suit de près le moment où la photo a été prise plus il la valorise. Il semblerait que chaque tirage use un peu la photo, symboliquement ; fatigue l'envie que le photographe a que sa photo soit retirée, comme s'il retranchait chaque fois un peu plus de la vérité de sa photo ou de la vérité du rapport qu'il a avec elle.

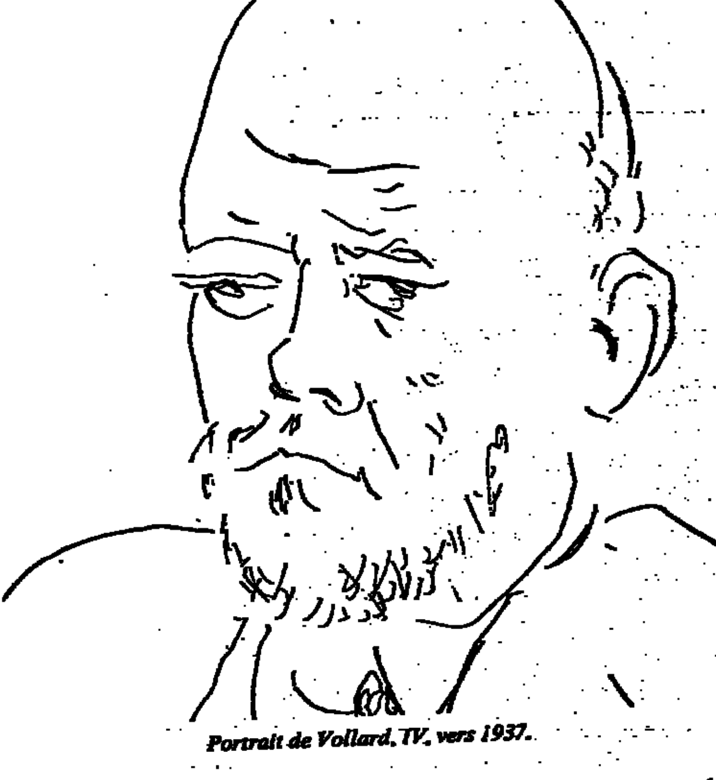
On s'en aperçoit en se promenant parmi les stands de cette FIAC occupée par des galeries de photo : le temps a une très intense prégnance sur les tirages de photos, il les signe lui-même – et les faussaires qui devront apparaître prochainement dans ce marché auront bien du mal à le défier, – il les approuve ou les dénie, les rehausse ou les met à bas, il accuse ou rachète leurs défauts ; il est comme le troisième découvreur entre une apparence et son acquéreur, après les actes décisifs du photographe et du tireur. Il a partie liée avec l'essence elle-même de la photographie ; leur pacte restera secret. Le temps recouvre la photo, de temps à autre, d'un voile qui en modifie les lectures et empêche qu'elles s'épuisent ; il ajoute ou retranche certains de ses détails, jusque-là gros ou invisibles ; il tire d'elle très lentement, jusqu'à ce qu'ils sautent aux yeux, sa vérité et son mensonge.

HERVÉ GUIBERT.

Picasso graveur

TOUTE sa vie, qui fut longue, conjointement aux autres modes d'expression plastique, Picasso a pratiqué la gravure. Selon l'hypothèse émise par plus d'un exégète, le besoin de se colleter avec une matière rebelle le contraignait à freiner une habileté diabolique et du même coup à se surpasser. La difficulté le stimulait. Et il en avait vite raison.

Les tirages exposés sont le choix de Daniel Gervis. Parmi plus de deux mille estampes, en voici cent vingt-huit d'une qualité exceptionnelle, équitablement réparties sur la trajectoire d'une création qui couvre trois quarts de siècle, et dont l'évolution parallèle correspond souvent ici au renouvellement des procédés graphiques. Soit une demi-douzaine de secteurs dûment analysés par Blandine Bouret dans un catalogue exemplaire où chaque planche est reproduite et commentée.



Portrait de Vollard, IV, vers 1937.

On nous montre d'abord l'unique épreuve de la toute première gravure connue de Picasso, *El Zurdo*, eau-forte sur cuivre rehaussée à l'aquarelle. 1899 : il avait dix-huit ans. Le temps de venir et de s'acclimater à Paris prélude à la naissance d'une des plus célèbres eaux-fortes de la gravure contemporaine : toute la tendresse de l'époque bleue se concentre dans *le Repas frugal* (1904). Dans la suite des *Saltimbanques* (1905) aussi, pointes-sèches dans leur quasi-totalité, autant d'œuvres de premier plan. Chez Picasso, la perfection n'est pas une question d'âge. Et la taille directe continuera à prévaloir à l'époque cubiste.

L'eau-forte, elle, prédominera à l'ère sereine des baigneuses classiques, aux lignes pures dont les douces inflexions suffisent à concrétiser le poids de chair : eaux-fortes chargées d'intentions lorsqu'il s'agit de traduire celles des écrivains, illustrant *le Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac, *les Métamorphoses* d'Ovide. Mais déjà s'amorce un nouveau tournant dans une vie fertile en virages brusques, alors que se profile la massive et inquiétante silhouette du Minotaure.

Pour Picasso, le Minotaure, c'est autre chose qu'un séduisant prétexte à des jeux d'esthète : un immense « complexe » de tous les mythes qui hantent un Espagnol pour qui la corrida est demeurée un culte, une cérémonie sacrificielle. Le *Minotaure*, ce fut également la revue de Skira, « *la plus belle revue du monde, la plus audacieuse* » (Paul Eluard), la revue du surréalisme triomphant en quelque sorte... et en partie. Ce n'est pas une simple coïncidence si le premier numéro, paru la même année (1933), arbore comme couverture l'un des plus extraordinaires Minotaures de Picasso.

Les meilleures planches ont pris place dans la fameuse « suite Vollard » qui fait, dans l'exposition, salle à part : *Minotaure vaincu, Minotaure mourant...* et en ses différentes versions, ce *Minotaure aveugle guidé par une fillette* (contamination du mythe d'Œdipe ?) ainsi que celle, nocturne et pathétique, qui est une aquatinte traitée à la manière noire.

Encore une volte-face : Picasso se met à la lithographie. A vrai dire, il s'y était déjà risqué en 1928, notamment avec un admirable *Visage*. Cette fois, c'est celui de Françoise Gilot qui l'inspire. Après l'aboutissement d'une recherche simplificatrice, un taureau réduit à l'état d'épure, Françoise femme-fleur irradie : *Françoise en soleil*, et surtout *Femme au fauteuil*, merveille née de l'emploi successif de cinq zincs d'abord destinés à la couleur et finalement condamnés au noir et blanc. Ainsi qu'entre autres réussites, toute la gamme du *Sculpteur et son modèle*.

Faut-il voir un rapport quelconque entre le règne de Jacqueline Roque et la redécouverte de la linogravure? De 1958 à 1962, c'est la couleur qui (en ce qui concerne l'estampe) soudain ruisselle. Le bonheur retrouvé diapre de coloris joyeux et violents cette éclatante imagerie : *Buste de femme d'après Cranach, Buste de femme au chapeau...* Pas toujours : une fois de plus Picasso change de palette et parvient à des résultats étonnants dans les teintes assourdies où gambadent ses *Bacchanales*, ou opte pour les camaïeux bruns.

Pendant les dix dernières années de sa vie, l'ermite de Mougins revient au cuivre, à la taille-douce. Il travaille la gravure avec une furie incroyable. Eau-forte, aquatinte, taille-douce, techniques mixtes, tout lui est bon. Se multiplient les scènes d'un érotisme goguenard, d'un humour faunesque – drôle de contraste avec l'innocence édénique de Matisse, dont les gravures font en d'autres lieux l'objet d'expositions complémentaires. Sénile et déchaîné, mais plus que jamais maître de son burin ou de sa pointe, Picasso se représente parfois lui-même en nabot, en témoin (eau-forte du 23 mars 1968), à moins que le voyeur fasse allusion à Toulouse-Lautrec (12 avril 1968). Comme pour narguer la mort, il s'amuse à de terribles raccourcis (1er juin 1971).

L'œuvre gravé de Picasso ne laisse pratiquement derrière lui aucun déchet. Lors de la grande exposition de la dation Picasso au Grand Palais (1979-1980), certains visiteurs prêts à formuler des réserves sur un ensemble accablant étaient, devant les estampes, contraints de rendre leurs armes.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris. L'exposition, ouverte jusqu'au 29 octobre, sera transférée ensuite à Nantes, puis à Villeneuve-d'Asq.

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les frissons du tarot



CELUI qui n'a aucune idée du sens de la figure pourra-t-il prendre un peu de plaisir à l'exposition que la Bibliothèque nationale présente actuellement : « Le tarot, jeu et magie » ? La figure de la carte se donne si bonnement pour ce qu'elle montre – roi, dame ou chevalier, mort ou fou – qu'on ne peut prendre la pièce pour argent comptant, l'endroit pour l'envers, le reflet pour miroir. Elle doit être l'enjeu d'une fraction d'obscurité, sinon d'une franche ou sournoise réversibilité, qui la déjoue, au quart de signe, comme un double fond assorti à l'emblème, un masque derrière l'apparence. Elle doit être sa propre énigme, qui contourne sa vérité, pour avoir ses règles et ses déchiffreurs, ses chiromanciens, ses devins presque divins, pour susciter ses bavardages, ses ironies, ses légendes, ses terreurs et ses confiances.

Ne faut-il pas se méfier des signes à partir du moment où l'on s'aperçoit qu'il suffit d'en bouger deux lettres pour qu'ils deviennent des singes ; et peut-être par enjambées des songes et des sphinges ?

Ainsi le visiteur profane de cette exposition ne doit-il pas trop vite paniquer, ou se frotter les mains : si ses yeux tombent plus particulièrement sur une massue, cela ne voudra pas dire qu'on va lui en donner un coup sur la tête dès qu'il quittera la Bibliothèque nationale ; s'ils se laissent éblouir par quelques rondelles dorées, il ne gagnera pas forcément au Loto le lendemain ; s'ils distinguent écrit sur une carte « beau gars brun » ou « splendide blonde », il ne les trouvera pas le soir même dans son lit. Les règles sont plus torses, les mythes se prêtent à des miroitements que seul l'oracle pourra interpréter.

Si le pique appelle le méchant frisson mais le cœur le bon, le trèfle l'envie et le carreau la raison, le squelette traîne la roue du supplice tandis que le singe et le rat font tourner la roue de la fortune. Cinq bâtons donneront l'or, mais six l'infidélité. Dans le tarot égyptien, la carte, selon que l'on retourne la même figure, peut annoncer l'amitié ou les faux amis, l'amour ou le désir contrarié, la croissance ou la persécution, la victoire ou la faute. Dans un autre système, l'intrigante sera doublée d'une bienfaitrice, le bon voyage en mer d'un naufrage, une banqueroute d'une proposition d'amour, à chaque revers sa consolation.

Dans les scènes de genre italiennes dites « à double tête », ce que la figure réfléchit ou en quoi elle se réfléchit est l'envers de la situation, sa prémonition, son découragement. Dans les tarots animaliers, le chien mire le loup et la langouste l'hydre ; quand l'animal narcisse s'aperçoit dans l'eau, lui poussent aux pattes et à la queue des attributs qu'il ne se connaissait pas et qui le présentent à des sirènes, des licornes ou des Chinois.

Toutes ces figurines fabuleuses sont si plaisantes à examiner qu'on peut bien par elles se laisser mener par le bout du nez. Si l'on veut qu'un chat reste un chat, et donc l'empêcher in extremis de se métamorphoser en rhinocéros, il suffit de laver l'oreille, dans cette grande galerie Mazarine si vide et bien surveillée, que chaque son y résonne en s'amplifiant, et de repérer un timbre un peu docte : il y aura toujours là, au moment où vous visiterez l'exposition, un spécialiste des tarots qui se sera employé à une visite guidée amicale, et que vous pourrez suivre discrètement. Sinon, lisez les cent quarante pages du catalogue, et écrivez-moi vite pour me tancer de toutes les inexactitudes que je viens de commettre. J'aurai une excuse : la galerie Mazarine, avec ses lustres et son zinzolin damassé, est le lieu rêvé pour faire scintiller la monotonie de ces vignettes qui se révèlent parfois, lorsqu'on s'en approche de trop près, des miniatures d'une beauté confondante.

H. G.



★ 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Jusqu'au 6 janvier. Catalogue : 120 F.

FRITZ LANG PAR LOTTE H. EISNER

Un livre noir pour une nuit blanche

DEJA, la dédicace émeut : « *A la mémoire de mon vieil ami Fritz Lang, à qui le destin n'a pas permis de tenir ce livre entre ses mains.* » Parce que Lotte H. Eisner, elle non plus, ne le tiendra pas entre ses mains, ce livre sur Fritz Lang, tant attendu en France et auquel elle consacra une grande partie des années qu'il lui restait à vivre. Lotte H. Eisner est morte le 25 novembre 1983, alors qu'elle venait d'achever, avec Bernard Eisenschitz, la traduction française, la seule qui comptait pour elle, à la fois première et complète (elle n'aimait pas le texte anglais, publié à Londres en 1976), de l'ouvrage.

Curieuse aventure. Lorsqu'elle commence cette biographie du cinéaste, Lotte H. Eisner l'écrit en allemand, à la demande de Fritz Lang. Il relit, il corrige; puis – nous apprend l'avant-propos de Bernard Eisenschitz, – comme sa vue décline, il dicte ses observations. Il meurt en 1976. Or le manuscrit terminé, Lotte H. Eisner, elle aussi, ne voit plus « *que des ombres* », à la suite d'une opération des yeux. Elle n'a pu contrôler la traduction anglaise. Alors elle reprend tout avec Eisenschitz qui, lui, peut revoir les films de Lang. Elle ira jusqu'au bout, retrouvant des souvenirs et des documents, respectant certaines volontés du disparu. Comme si, par-delà la mort, celui-ci avait continué de lui parler, de l'inspirer.

On peut imaginer que, à l'intérieur de ses yeux, elle avait gardé les images du cinéma de Fritz Lang. En travaillant avec Eisenschitz, et en discutant leur travail commun, Lotte H. Eisner lui a transmis sa clairvoyance. La genèse de ce livre suffirait à le rendre exemplaire. Il a été conçu, réalisé, dans l'amitié. Amitié de Lotte pour Fritz, antinazi exilé comme elle et qu'elle connaissait depuis longtemps, amitié du traducteur français pour la vieille dame qui voulait toujours progresser, pour parfaire la compréhension de ce que Lang a créé. A la France, sa patrie d'adoption, où elle avait écrit et publié *l'Ecran démoniaque* et *F. W. Murnau*, Lotte H. Eisner, entourée d'amis fidèles, aura donc légué son œuvre capitale. Qu'il nous soit permis de trouver cela très beau.

Modeste, pourtant, Lotte H. Eisner déclare, à la fin de sa préface : « *Qu'on ne cherche pas ici un résultat définitif, la biographie définitive de Lang. Je sais que d'autres viendront après moi, qu'ils pourront tout envisager d'un point de vue différent. Il s'agit ici de rendre justice à un créateur qui a toujours cherché la « perfection », à un homme qui a réfléchi sur lui-même et sur ses semblables sans s'accrocher à ses illusions, à un combattant pour qui c'était la lutte et non la victoire finale qui comptait.* »

Aujourd'hui, où il y a abondance d'historiens du cinéma (parfois hâtivement consacrés comme tels), cette modestie fait chaud au cœur. D'autres ont écrit sur Fritz Lang avant Lotte H. Eisner. « *En ce qui concerne les monographies*, dit-elle, *ce n'est pas à moi d'en faire la critique. Lui-même les tenait pour insatisfaisantes.* » On sent bien que c'est aussi son opinion. Mais elle n'accable personne ; elle se contente, au long des pages, de quelques allusions. La générosité fait partie de son talent. Quant à ceux qui viendront après, non, Madame, ils ne pourront pas faire mieux, même s'ils envisagent tout d'un point de vue différent.

Lotte H. Eisner n'est pas la vestale du culte de Fritz Lang, défendant farouchement l'autel où brûle le feu de l'adoration. Son seul privilège est d'avoir été proche, en amitié on l'a déjà dit, mais aussi en esprit, de cet homme qui n'était pas toujours d'un abord facile. Ils se sont beaucoup parlé, ils se sont beaucoup écrit. Elle a consulté tous les scénarios (annotés) de ses films dont elle pouvait disposer. Pour lui et parce que, en ce cas, c'était nécessaire, elle a quelque peu changé sa méthode d'historienne. A l'interprétation stylistique, elle a ajouté l'examen des sujets car, chez Lang, chaque sujet de film déterminait le style de ce film. D'où l'impression à la fois de variété et d'unité s'établissant à mesure qu'on avance dans la lecture.

Le *Fritz Lang* de Lotte H. Eisner n'est pas un livre qu'on lit par morceaux, en prenant, de temps en temps, une heure sur ses loisirs. C'est un livre pour une nuit blanche, avec la lampe de chevet pour projecteur, un livre qui fait voyager dans le temps et l'espace, des années 20 aux années 60, de l'Allemagne de Weimar et des débuts du nazisme à l'Amérique de l'exil, puis de l'installation, tandis que, à côté de la lampe, le grignotement discret de la pendulette transpose au présent les souvenirs du passé.

Fritz Lang avait rédigé une autobiographie, assez courte et qui s'arrête au récit, connu, de son départ d'Allemagne en 1933, de son rapide passage en France et de son autre départ pour Hollywood en 1934. Lotte H. Eisner n'y a rien ajouté. Lang ne voulait pas qu'on parle de sa vie privée. Théa von Harbou, son épouse (qui, elle, continua sa carrière sous le régime hitlérien), est citée parce qu'elle participa aux scénarios des films allemands. Seules comptent les méthodes de travail, l'image du cinéaste à travers ses films, et le contexte historique. Ainsi, l'évolution de la période muette, le mythe de Mabuse qui, après *les Nibelungen, Metropolis, les Espions, la Femme sur la lune*, resurgira, au début du parlant, à la suite de *M (le Maudit)* pour dénoncer la folie, le pouvoir maléfique du nazisme. Si passionnante qu'elle soit, l'exploration de cette période apporte moins de surprises que la suite.

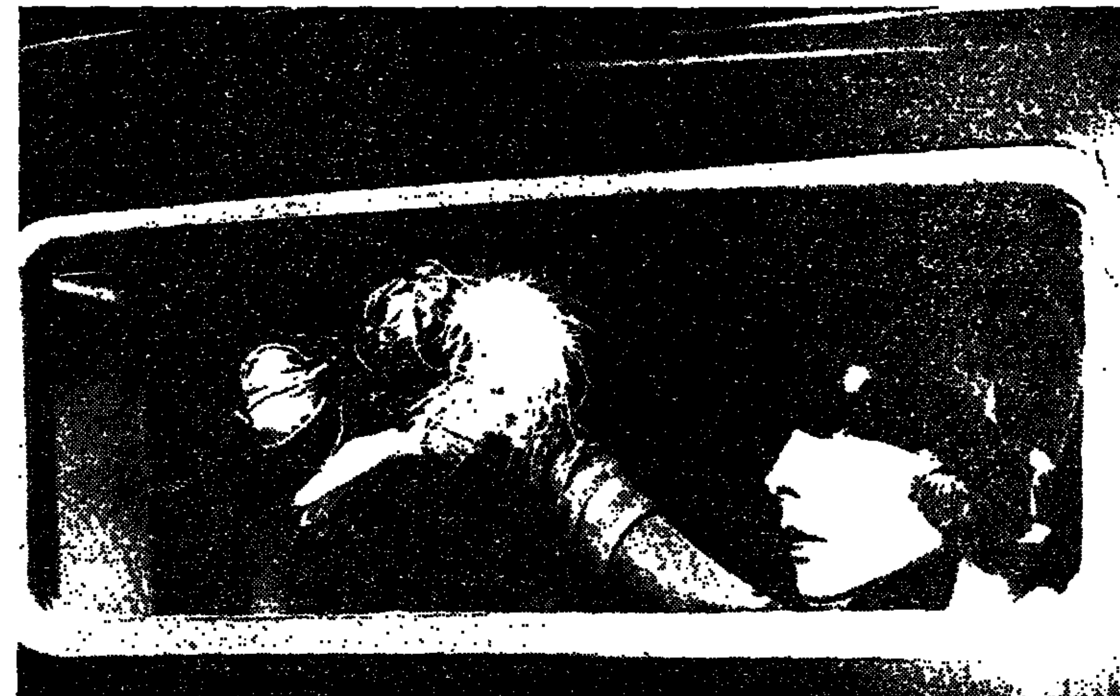
D'abord, Lotte H. Eisner rend justice à l'« intermède parisien » de *Liliom*, ce film interprété par Charles Boyer, Madeleine Ozeray et Florelle, qui déconcerta le public français par son mélange de réalisme poétique et de féerie et qui relève d'une sensibilité très Europe centrale (Fritz Lang était né à Vienne, *Liliom* était adapté d'une pièce hongroise). Ensuite, elle recrée la difficile adaptation de Lang aux studios de Hollywood, où il ne fut pas accueilli à bras ouverts. Timide, il paraissait orgueilleux et hautain. Obsédé par le nazisme, il ne voulait plus parler allemand et possédait mal la langue anglaise. Mais, malgré la coupure de l'exil, le lien se rétablit lorsqu'il tourne *Furie*, film sur les horreurs du lynchage, sur la culpabilité collective et la société américaine.

Pendant longtemps, les films américains de Fritz Lang furent, sauf quelques-uns, mésestimés, voire méprisés parce qu'ils relevaient des genres hollywoodiens. C'est là où la méthode de l'historienne prend toute son ampleur. En détaillant les sujets et les conditions dans lesquelles ils ont été conçus et tournés, elle dissipe le vieux malentendu. Autre époque, autre milieu, analyse des structures..., on voit Lang s'acharner à retrouver et approfondir sa thématique, lutter pour la « perfection », changer les codes du western et du film noir, engendrer ces œuvres troublantes que sont *Chasse à l'homme, Les bourreaux meurent aussi* (un travail difficile avec Brecht), *Espions sur la Tamise, Cape et poignard*, dirigées contre le nazisme, *la Femme au portrait, la Rue rouge, le Secret derrière la porte, la Maison près de la rivière*, etc., jusqu'aux *Contrebandiers de Monfleet, la Cinquième Victime, l'Invraisemblable Vérité*. Les rapports de Fritz Lang et de l'Amérique se gâtèrent lorsqu'il fut suspecté lors de la « chasse aux sorcières ». S'étonnera-t-on, alors, du portrait complexe perçant à travers la création ? De la vision souvent amère du monde accentuée chez le cinéaste vieillissant ?

Si quelqu'un a parfaitement compris Fritz Lang, c'est bien Lotte H. Eisner. Revenu en 1959 en Allemagne pour y tourner *le Tigre du Bengale* et *le Tombeau hindou* (dont il avait écrit les scénarios pour Joe May en 1921), Fritz Lang y réalisa son dernier film, *le Diabolique Docteur Mabuse*, résurgence moderne du mal dont il eut toujours la hantise. Itinéraire bouclé. Mais peut-il y avoir le mot fin puisque, en fait, Lang et son amie Lotte revivent et nous convient à leur union ?

JACQUES SICLIER.

★ Editions *Cahiers du cinéma*. Cinémathèque française, 456 p., 170 photos. Prix de lancement, 195 francs jusqu'au 31 décembre 1984. Présentation du livre le 5 novembre, salle Lotte H. Eisner, à la Cinémathèque française qui, du 31 octobre au 6 décembre, organise une rétrospective Fritz Lang. *J'ai le droit de vivre* (1937) ressort à l'Olympic Saint-Germain et l'Olympic Entrepôt le 31 octobre. Et l'on pourra voir l'authentique version reconstituée de *Metropolis* le 23 novembre au Goethe Institut.



« Les espions » 1928.





NOTES

Noureev Roméo et Juliette

On peut dire ce qu'on veut de Rudolf Noureev – et les critiques, les nôtres comprises, ne lui ont pas toujours été tendres ces derniers temps, – il *existe*. Mais le tempérament français est ainsi fait qu'on le pleurerait aussi dans les loges s'il cessait subitement de diriger le ballet de l'Opéra. En attendant, ce même ballet a retrouvé grâce à lui son bonheur de danser. Le nième *Roméo et Juliette* du Palais Garnier en est la preuve surabondante.

Non seulement les deux étoiles, M. Patrick Dupond et M[lle] Monique Loudières, ont enchaîné sans souffler variations sur variations, mais le corps de ballet, tout au long des trois actes « d'après Shakespeare », est constamment en ébullition. Les scènes de duel, où M. Cyril Atanassoff campe magistralement le personnage de Tybalt, sont admirablement réglées. M[me] Yvette Chauviré, notre Giselle nationale, ne dédaigne pas d'incarner Dame Capulet, et M. Alain Marty nous épargne les pérégrinations funestes de Frère Laurent.

Les décors et les costumes d'Ezio Frigerio évoquent heureusement les toiles de Pisanello et de Piero della Francesca. Enfin, M. Robert Irving, au pupitre de l'Opéra après avoir si souvent dirigé l'orchestre du New-York City Ballet, conduit avec autorité et souplesse la merveilleuse partition de Prokofiev qui est le vrai régal de la soirée.

OLIVIER MERLIN.

Le film d'une chorégraphie

Les chaussons rouges, film de Powell et Pressburger, c'est le titre d'un ballet inspiré d'un conte d'Andersen et qui, dansé par Moira Shearer, Leonide Massine et Robert Helpmann, dure quatorze minutes à l'écran. Ballet fantastique et tragique, dont les éléments décoratifs évoquent parfois le surréalisme, dont la chorégraphie est découpée selon une alternance de vision objective (le spectateur dans la salle) et de vision subjective (les impressions de Vicky, la ballerine, en proie aux problèmes de sa vie privée). *Michaël Powell et Emeric* Pressburger réalisèrent ce film en 1948, deux ans avant *les Contes d'Hoffmann* (*le Monde* du 7 mai).

La plupart des critiques français reconnurent l'originalité cinématographique du ballet, *mais* jugèrent plat, conventionnel, le scénario, dont il dépend pourtant étroitement dans les moindres détails. Au nom de l'art pur, Lermontov (Anton Walbrook) veut faire de l'ambitieuse Vicky sa créature, désincarner sa féminité, la séparer du jeune chef d'orchestre (Marius Goring) dont elle est éprise. Jalousie homosexuelle, semble-t-il. Les rapports ambigus de ces trois personnages tissent, dans un univers de luxe cosmopolite, une atmosphère de mystère, de fascination et de mort dont les acteurs sont autant les démiurges que la musique et la danse.

J. S.

★ Voir les grandes reprises.

Otages d'un auteur

Un jeune garçon de dix-huit ans va être pendu à Belfast. En représailles, l'IRA prend un soldat anglais en otage et menace de le mettre à mort. Il est conduit dans un bar-hôtel des environs de Dublin. Un endroit glauque et crasseux où vivent des prostitués, d'anciens combattants pour l'indépendance irlandaise, deux homosexuels et une dame de l'Armée du salut. Nuit d'angoisse, d'attente et de souvenirs. Nuit trop courte pour Thérésa, qui va aimer Leslie, l'Anglais, dont c'est la dernière nuit.

A partir de cette histoire douloureusement d'actualité, Brendan Behan, l'auteur, nous fait languir. On espère, on s'impatiente, mais l'horizon d'*Un otage* est désert. Le metteur en scène, Georges Wilson, n'y est pour rien. Les comédiens non plus. Jean Desailly, en kilt, joue de la cornemuse. Sylvie Joly ne mâche pas ses mots. L'accent anglais de Leslie (Geoffroy L. Carey) est lourd comme le fog qui écrase la Tamise. Quant à Thérésa (Emmanuelle Debever), elle a l'œil arrondi de la jeune fille confrontée à son premier amour.

Le responsable de l'ennui qui pèse sur cette pièce à laquelle on ne croit pas est l'auteur qui n'a pas su transcrire les rapports étranges qui naissent parfois entre un otage et ses gardiens. Haine et sympathie, tendresse et colère forment ici une toile « légère, légère, légère », comme dit le professeur Tournesol à la télévision. C'est agaçant et d'autant plus injuste que, très loin *sous le texte, on perçoit des idées,* des sentiments, une drôlerie pathé*tique, qui auraient pu être* bouleversants. Il reste une sensation de *frustration* que la musique de Georges Delerue ne peut faire disparaître. Accords de piano qui arrachent le cœur et rappellent enfin l'Irlande, ses couleurs et son histoire.

C. DE BARONCELLI.

★ Théâtre de la Madeleine, 20 h 45.

Théâtre et thérapie

Un jour Anne, décide de prendre *un amant*. Elle choisit David, le mari d'Hélène. Bien entendu, Hélène, pour se venger, va se jeter sur Mervyn, le mari d'Anne. Tromperies, coucheries, mensonges, hypocrisies et lâchetés. A tour de rôle, assis sur une chaise dans un rayon de lumière, les quatre personnages racontent ces adultères en chaîne qui vont se solder par un échec puisque, après s'être ainsi gaillardement mélangés, ils retrouveront leur formation initiale.

Huit ans plus tard, ces deux couples, dont l'un a subi en Amérique une thérapie destinée à leur faire retrouver sourire et bonheur, dînent ensemble. Retrouvailles, rabibochage, racommodage. Le passé est *lourd et gluant*. On ne s'en débarrasse pas aussi facilement.

Il plane sur cette pièce de James Saunders, *Guérison américaine*, où alternent explications vaseuses, disgressions insipides et discours oiseux, pseudo-philosophiques sur le mal de vivre, l'ombre gigantesque de Laurent Terzieff. Le visage émacié et blanc, les rides en forme de cicatrices, il ricane, il titube. C'est le contraire d'un acteur sobre alors que la mise en scène frôle le dépouillement cistercien. Ses camarades, pris en sandwich entre ces deux extrémités, ne savent plus où se mettre. Le public non plus.

C. Ba.

★ Théâtre 13, 20 h 30.

Rien ne vaut l'amitié

Les comédiens de la troupe du Splendid essaiment dans toutes les *directions. Après Gérard Jugnot* (*Pinot simple flic*), Michel Blanc *prend son indépendance, en se fai*sant auteur-réalisateur. Sans délaisser complètement le comique de café-théâtre auquel il doit une bonne part de son succès, il le reconsidère, le dépasse. Il réinvente son propre personnage.

Petit, malingre, chauve et moustachu, Denis (Michel Blanc) *se* définit comme un *« professionnel de l'angoisse »*. Parce qu'il a toujours peur des ennuis, les ennuis arrivent à la pelle. De plus, tous les moyens de transport rendent Denis malade. Il n'est à l'aise – et encore ! – qu'en marchant aux côtés de son copain François (Gérard Lanvin), guitariste en proie à la bougeotte. Au début du film, tous deux arrivent de Grèce et montent de Marseille à Paris, en auto-stop. François, beau, hâbleur, rêve toujours à des « gros coups » qui ne se réalisent pas.

Le contraste entre les deux acteurs n'est pas seulement physique, mais psychologique. François est un raté romantique courant après l'amour et le succès. Denis, *ce fétu de paille*, est sa *force*. Michel Blanc dépeint avec un *humour doucement teinté d'émo*tion une amitié faite de protection, d'engueulades, de séparations, de retrouvailles, de caprices. Cette amitié compense l'échec social. Les deux hommes seront toujours des traine-patins mais, sans Denis, François le chimérique n'existerait pas.

Marche à l'ombre est une comédie sentimentale. La mise en scène affirme, déjà, un cinéaste de métier (découpage, mouvements d'appareil, rythme accordé aux événements, aux comportements). Michel Blanc a filmé le Paris des marginaux : bistrots louches, immeubles croulants occupés par d'accueillantes familles de squatters noirs, racket des endroits où l'on fait la manche dans le métro, tanière de receleur. *Du réalisme* humoristique mais vrai.

Si Gérard Lanvin mire parfois son image de vedette dans des scènes d'amour avec une jolie danseuse (Sophie Duez), tout en menant le tandem des copains, Michel Blanc se soucie peu, pour sa part, des gros plans. Il joue par rapport à l'environnement, il trace un caractère de farfelu, capable de s'adapter aux vicissitudes du quotidien, de retomber sur ses pattes comme un chat jeté d'un toit ou d'une fenêtre. Angoissé par des craintes imaginaires, il trouve son énergie dans les épreuves concrètes. C'est un merveilleux acteur, le compagnon adulte de l'indécrottable grand enfant qu'incarne Gérard Lanvin.

J. S.

★ Voir les exclusivités.

SELECTION

CINÉMA

Images de l'industrie du rêve

Epinay, la ville du cinéma, avec les studios et les laboratoires Eclair, organise une grande fête en l'honneur du septième art, jusqu'à la fin de l'année. Une exposition plonge le visiteur au cœur d'un tournage. En plus, 120 films...

– ET AUSSI : *l'Amour par terre*, de Jacques Rivette (des jeux de l'amour et du hasard). *Liberté la nuit*, de Philippe Garrel (Christine *Boisson en liberté*). *Marche à l'ombre*, de Michel Blanc (comique sans café-théâtre). *Cinéma et littérature* à Valence (lettres, confessions, journaux intimes). Fernand Ledoux au centre culturel Wallonie-Bruxelles (tous les films d'un *grand comédien*).

THÉATRE

Folie ordinaire d'une fille de Cham à la Bastille

Des paroles de sursaut, de défense et d'appel avec deux actrices admirables, Jenny Alpha *et Sylvie Laporte. Une* mise en scène de Daniel Mesguich, simple, sensible, accrochant aux lumières les moindres reliefs du dialogue.

ET AUSSI : *De si tendres liens*, au Studio des Champs-Elysées (une *mère et une fille et le temps* qui passe). *Le Journal de Jules Renard*, à la Comédie de Paris (un éventail de mots, d'agressivité, de drôlerie et de poésie).

MUSIQUE

Le Festival d'art sacré et « Lucio Silla »

Ouverture cette semaine du Festival d'art sacré, dirigé par Sté*phane Caillat, avec* les Petits Chanteurs de Hanovre qui chanteront Bach, Mendelssohn, Schütz et Spohr à Saint-Louis-en-l'Isle (le 27 octobre) et l'office du dimanche *matin le lendemain à Notre-Dame* de Paris (10 h). Vingt-quatre concerts de haute qualité sont prévus jusqu'au 24 décembre (rens. 277-19-90).

A Nanterre vont commencer les *représentations de Lucio Silla,* un des plus merveilleux opéras du jeune Mozart, dans la mise en scène de Patrice Chéreau qui fit sensation à la Scala de Milan en juin dernier, *sous la direction de Sylvain* Cambreling (quinze soirées, du 30 octobre au 18 novembre).

Le Festival de Lille offre de son côté, avec un récital Beethoven par Rudolph Serkin (le 26), l'Orchestre *national (le 27), Jessye Norman et* l'Orchestre de Rotterdam, sous la direction de James Conlon (le 31), quatre représentations de *Cosi fan tutte* données par la Monnaie de Bruxelles dans une mise en scène très « décapante » et, paraît-il, très forte de Luc Bondy (les 28, 30 octobre, 2 et 4 novembre).

– ET AUSSI : *La Walkyrie*, avec L. Rysanek, S. Jerusalem, S. Estes, *sous la direction de M. Janowski* (Radio-France, le 26, et TMP-Châtelet, le 28, à 18 h) ; *Faust*, mise en scène Jean-Claude Auvray (Nice, les 26, 28, 30 octobre, 1[er] et *3 novembre)* ; R. *Buchbinder*, piano (Champs-ELysées, le 27, à 18 h) ; Orchestre symphonique de Bergen (Pleyel, le 27) ; l'*Italienisches Lierderbuch* de H. Wolf, par I. Cotrubas et U. Reinemann (TMP-Châtelet, le 29) ; Caplet, Mendelssohn, Enesco, Strauss, *par* l'Ensemble à vent Maurice-Bourgue (Radio-France, le 29) ; œuvres de Gabrieli, dirigées par R. Norrington (Radio-France, le 30).

JAZZ

5[e] Festival de Paris

Programme fastueux, expositions, projections, concerts en tous lieux (Théâtre de la Ville, TMP, Maison de l'ORTF, Centre de Bercy, Musée d'art moderne de la Ville de Paris), le 5[e] Festival de jazz de Paris se déroule du samedi 27 octobre (avec la compagnie Lubat, le quartette de Jean-Louis Chautemps, Daniel Humair Tenor Madness Ensemble) au 6 novembre (Gil Evans, Bobby McFerrin et Miles Davis à Bercy). Big Band de guitares de *Gérard Marais*, Jimmy Smith, Johnny Copeland et Arthur Blythe (28). Enrico Rava, Dave Holland, New York Uba de Michele Rosewoman (29). Helen Merrill, Michel *Portal*, Art Ensemble of Chicago avec Cecil Taylor (30). (Rens. : 783-33-58, 273-06-66.)

Transes-européennes

Onze compositeurs aux itinéraires différents mais à la pointe de *la recherche ont eu carte blanche* pour écrire une musique, la leur ; une seule condition, qu'elle se danse. Aperghis, Portal, Carrasco'h, Cueco, Drouet, Ferrari, Foures, Le Masne, Musseau, Tusques, Randolf renouvellent un peu *le paysage sonore de nos bals (le* Bal de la contemporaine, mercredi 24 octobre au New Morning, et le 27 novembre à Bagnolet. Rens. : ATEM, 364-77-18).

– ET AUSSI : *Mory Kante*, le 27 octobre à la Mutualité à Paris (un des plus grands griots de l'Afrique mandingue).

DANSE

« Via » de Régine Chopinot

Un mouvement perpétuel et coloré, l'exercice de style d'une chorégraphie en prise directe sur la *modernité* (Théâtre de la Ville).

– ET AUSSI : *Pepe de Cordoba* au Théâtre Daunou (la fiesta flamenca) ; *Nadege Macleay Ruth Barnes* au Centre américain (modern dance), *24, 25, 26* octobre, 21 h.

EXPOSITIONS

Watteau au Grand Palais

Lire notre article page 13.

La FIAC au Grand Palais

Le grand rendez-vous annuel des marchands et des amateurs d'art contemporains sous la verrière du *Grand Palais*, avec *parfois* des œuvres qui ne sont pas toujours à vendre comme certains des Fernand Léger venus de New-York et qu'expose la galerie Sidney Janis (jusqu'au 28 octobre).

– ET AUSSI : *Dessins français du XVIII[e] siècle*, au musée du Louvre (à partir du 26 octobre), *Meret Oppenheim* et *Robert Filliou* à l'ARC.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

UN APERÇU DES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES du Musée national d'art moderne. Jusqu'au 11 novembre.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND. Salon photo. Jusqu'au 16 décembre.

C.C.I.

DECHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

UN MONDE DISPARU. Photographies de Roman Vishniac. Jusqu'au 19 novembre.

IMAGES ET SONS. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 17 décembre.

∴

INITIATIVES CULTURELLES DE FEMMES. Jusqu'au 30 novembre.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F (gratuite le 3 décembre). Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F (gratuite le 13 décembre). Jusqu'au 28 janvier.

FIAC 84. Grand Palais (562-84-58). De 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 20 h ; le jeudi, de 12 h à 23 h. Jusqu'au 28 octobre.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVII[e] siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Du 26 octobre au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

RETROSPECTIVE DE L'ŒUVRE GRAVÉ DE PICASSO (1899-1972). Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h ; sam., dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 janvier.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier 1985.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 janvier.

JACQUELINE DAURIAC - ROBERT FILLIOU - MERET OPPENHEIM. ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Du 27 octobre au 9 décembre.

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

PHOTOGRAPHIE SUISSE DES ORIGINES A NOS JOURS. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. A partir du 26 octobre.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

L'ART DU LIVRE A L'IMPRIMERIE NATIONALE, cinq siècles d'art typographique au service de la culture française. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 octobre.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

LA RUE SAINT-DOMINIQUE : Hôtels et amateurs. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

LA NOUVELLE ATHÈNES. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 novembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée du l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet 1985.

DESSINE-MOI LA CHINE – LA FRANCE QUE JE CONNAIS. Musée de l'homme (voir ci-dessus).

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES PTT DANS LA RÉSISTANCE. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (320-15-30), sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 24 novembre.

Centres culturels

BERTINI. Rétrospective. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 10 novembre.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier 1985.

COTÉ JARDIN. L'art des jardins dans les collections de la bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 novembre.

ARMANDO. Tableaux et dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

ECHANGES. Artistes français à Berlin 1964-1984 : Boltanski, Bour, Brusse, Buren, etc. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). De 10 h à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

DIDIER BAY. A propos des pyramides. 31, rue de Condé. De 13 h à 19 h. Jusqu'au 9 novembre.

DOMINIQUE BLAIN. Assemblages et collages. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 octobre.

EXPRESSIONS/NEW YORK : Frangella, Hermann, Milani, Sharon. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 6 novembre.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 27 janvier.

OLIVIER BRICE. Hurlevents, 1983-1984. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Sauf sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 novembre.

KIRSTEN LOCKENWITZ. Ligne d'azur. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

THEA BERNARD. Peintures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 novembre.

VERA LUNGU. Fondation pour la recherche artistique et créative, 103, rue de la Tombe-Issoire. T. l. j., de 15 h à 19 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

JOUETS. Paris 1900. Mairie, 72, rue du Faubourg Saint-Martin. T. l. j., de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 décembre.

ANNE DE BEAUJEU. Mairie, place Léon-Blum. T.l.j., de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

GARCIA ROSSI. Couleur lumière. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Jusqu'au 31 octobre.

AUTOUR DE MICHEL RAGON. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 novembre.

VIVE L'ENFANT ! Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; les samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 novembre.

1914... PARTIS POUR UN SEUL ÉTÉ. Gare de l'Est. Jusqu'au 12 novembre.

Galeries

ENGLISH CONTRASTS. Peintres et sculpteurs anglais 1945-1960 - UMBERTO MASTROIANNI. Sculptures 1956-1984. Jusqu'au 24 novembre. ARMAN. Les bijoux-violons. Jusqu'au 1[er] décembre. MEURICE. Suite Walid, lithographies originales, 1984. Jusqu'au 1[er] décembre. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

MATISSE. Gravures. – TITUS CARMEL. Derniers casques, ombres, premières nuits. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 novembre.

A UN ŒIL ET DEMI. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 5 décembre.

AFFICHES DU MONDE ENTIER POUR LA PAIX. Galerie l'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 10 novembre.

LA FORME. Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 décembre.

RETROSPORT 1850-1940. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 1[er] décembre.

LINDSTROM. Peintures - DI MARTINO. Sculptures. Syn'Art, 26, avenue de Breteuil (566-63-50). Jusqu'au 7 novembre.

JORN ET WEMAERE. Tapisseries. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 3 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE DE MODE. Galerie Texbraun, 12, rue Mazarine (633-47-84). Jusqu'au 14 novembre.

JOHN BALDESSARI. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 17 novembre.

BARBATRE. Pastels et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 1[er] décembre.

BERTHOLIN. Galerie B. Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 17 novembre.

PETER BLAKE. Peintures, Aquarelles, Dessins et Gravures. Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 10 novembre.

MARTINE BOILEAU. Les Chanteloup, sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 2 décembre.

ARISTIDE CAILLAUD. 26 œuvres récentes. Galerie Vanuxem, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-72-18). Jusqu'au 8 décembre.

HOMMAGE A CHARCHOUNE (1888-1975). Œuvres de 1920 à 1962. Galerie Roque, 9, rue du Cirque (225-84-80). Jusqu'au 10 novembre.

A. COJAN. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 décembre.

DESBOUIGES. Losanges-peintures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 24 novembre.

TOM DRAHOS. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 2 novembre.

DOMINIQUE FAJNZANG. Ecritures. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 10 novembre.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

FAUTRIER. Sculptures, œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 novembre.

FRANÇOISE GILOT. Emblèmes et symboles. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 1[er] novembre.

LEON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 10 novembre.

HERVÉ GUIBERT. Photographies 1976-1984. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Jusqu'au 3 novembre.

ALEXANDRE HINKIS. 50 ans de peinture, 1934-1984. Galerie-Atelier, 52, rue de Crimée (208-13-39). Jusqu'au 10 novembre.

JOEL HUBAUT. Le carré de pamp'hune. Les premiers astéroïdes élégants. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51).

HUFTIER. Peintures récentes. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 10 novembre.

CHRISTIAN JACCARD. Pièces - blanches - brûlées. Galerie G. Brownstone, 17, rue Saint-Gilles.

JACQUES DE LAJOUE (1686-1761) et l'art rocaille en France. Galerie Cailleux, 136, Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 17 novembre.

MICHELLE DE LAUNAY. Métaphore et mouvements. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 24 novembre.

CLAUDE LAZAR. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 17 novembre.

MICHAEL LECHNER. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 10 novembre.

MATHIGOT. Peintures. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

HENRI MATISSE. Eaux-fortes et pointes sèches, lithographies, linogravures. Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 31 octobre.

ZWY MILSHTEIN. Œuvres récentes. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 17 novembre.

FREDERIC PARDO. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 10 novembre.

CHANTAL PETIT. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 3 novembre.

JACQUES PONCET. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 17 novembre.

J.-M. QUENEAU. Peintures. Galerie J. Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 novembre.

ALBERT RAFOLS-CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 17 novembre.

NAFTALI RAKUZIN. Œuvres sur papier. Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 3 novembre.

SAVARY. Peintures et gouaches. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 24 novembre.

SEGERAL. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 9 novembre.

GÉRARD THALMANN. Peintures 1980-1984. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 novembre.

TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 1[er] décembre.

GER VAN ELK. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 14 novembre.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

LEON ZACK. Œuvre abstrait 1947-1979. Galerie Protée, 38, rue de Seine (325-21-95). Jusqu'au au 4/novembre.

ZAO WOU-KI. Peinture. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 24 novembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les 92 du 92. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). T. l. j., de 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 16 décembre.

BRÉTIGNY. Joël Kermarrec. Dessins. Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 novembre.

CHOISY-LE-ROI. Erro. Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79). Jusqu'au 5 novembre.

COLOMBES. Didier Berény. 70 ans de peinture. Galerie du Centaure, 64, rue du Bournard (780-88-62). Sauf lundi, de 14 h à 20 h. Jusqu'au 17 novembre.

CORBEIL-ESSONNES. Ré-création - Louise Beatin. Férouilles, débâcles, micromabules. CAC Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

CRÉTEIL. Christian Zeimert. 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre.

MONTGERON. Il y a dix ans... Eloskaya, Jarkikh, Masterkova, Rabine, etc. Château du moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

PRESLES. Des artistes et un château : Nointel. De Turville, Martin Prades, Couturier, peintures et dessins. Château (470-09-52). Jusqu'au 15 novembre.

ROSNY-SUR-SEINE. Lumens : Sara Holt, Jean-Max Albert. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. Eloge de la clarté. C.C. Elsa Triolet, 11 bis, avenue Jean-Jaurès (058-45-75). Jusqu'au 7 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Roger Chastel (1897-1981). Peintures-dessins. Manège Royal, place Royale (973-92-92). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; mercredi jusqu'à 21 h. Jusqu'au 11 novembre.

VILLEPARISIS. Tchine Yu-Yeung. Peintures. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

En province

AMIENS. Chemin faisant : Delfino, Haber, Karavan, Kowalski, François-Lalanne ; Pierre-Marie Ziegler. - Où sont les funérailles d'antan ? Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 10 novembre.

ANGERS. Quilts contemporains américains. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 25 novembre.

ANGOULÊME. Entre archéologie et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Friedland (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.

AUTUN. Le 20[e] siècle au musée Rolin. Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-09-76). Jusqu'au 25 novembre.

BAR-LE-DUC. Traces et empreintes. Musée, esplanade du château (76-14-67). Octobre, novembre.

BEAUVAIS. Jacques Gruber maître verrier, 1870-1936. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 2 décembre. - Francis Wilson, Travaux récents. Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BORDEAUX. Alexandre Delay. Peintures 1981-1984. California Sculpture Show. Capc, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 18 novembre.

BOURG-EN-BRESSE. La peinture religieuse en Bresse au XVII[e] siècle. Musée de Brou (22-22-31). Jusqu'au 4 novembre.

CALAIS. Gérard Titus-Carmel. (Fragment de 1968 à 1984). Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 novembre.

CASES-DE-PENE. Bordarier-Demozay-Thupinier : Autour de l'abstraction. Château de Jau. Jusqu'au 15 novembre.

CLERMONT-FERRAND. Première biennale internationale du dessin : Arts plastiques ; Architecture ; Mémoire. Ancienne Écuries de l'Hôtel de Chazerat ; Maison de l'éléphant (Montferrand) ; Ecole des Beaux-Arts. Jusqu'au 30 octobre.

COLMAR. La donation Kaufmann et Schlageter au musée du Louvre. Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 28 octobre.

DIEPPE. Dorny : Itinéraires. Château-musée, rue des Chastes (84-19-76). Jusqu'au 31 décembre.

DIJON. Victor-Hugo et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. Dijon vu par Victor-Hugo. Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.

DOLE. Philippe Lagrange : Savoir faire sans panique. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Du 26 octobre au 23 décembre.

DUNKERQUE. Bernard Turiot. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 19 novembre.

GRENOBLE. Tadeusz Kantor. Dessins. Peintures. Objets. Maria Stangret. Peintures. Maison de la Culture. Jusqu'au 20 décembre.

LA ROCHELLE. La Renaissance et le Nouveau Monde, 1503-1608. Musée du Nouveau Monde, 10, rue de Fleuriau (41-46-50). Jusqu'au 15 novembre.

LILLE. 700 000 ans de Préhistoire dans le nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

LYON. Octobre des arts : Terry Allen. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 2 décembre. – Paladino-Kirili. Saint-Pierre, art contemporain, 16, rue Président-Herriot (830-50-66). Jusqu'au 12 novembre. - Georges Adilon. Musée Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 12 novembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Jean Cocteau, poète du spectacle. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 décembre.

MARSEILLE. Les peintures italiennes du musée. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en janvier 1985.

METZ. Paul Kallos. Peintures, 1954-1984. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 5 novembre.

NICE. Ion Vlad. Cycle sculpture. Galerie municipale Mossa, 60, promenade du Paillon (85-06-26). Jusqu'au 14 novembre. - Déjà jadis : autour de Georges Ribemont-Dessaignes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00).

POITIERS. Bauhaus. Photographies. Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53). Jusqu'au 12 novembre.

LE PUY-EN-VELAY. La tapisserie en France. Musée Crozatier, jardin Henri Vinay (09-38-90). Jusqu'au 15 décembre.

RENNES. Jean Deyrolle. Œuvres sur papier. - Robert Jacobsen. Parcours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, (79-44-16). Jusqu'au 31 décembre.

ROUEN. Des cartes pour jouer. Bibliothèque municipale, 3, rue Jacques-Villon. Jusqu'au 29 décembre.

SAINT-DIÉ. Delft, capitale de la faïence. Jusqu'au 18 novembre. – Le bœuf d'attelage dans les Vosges. Jusqu'en juillet 1985. Musée municipal, place Georges-Trimouille (55-21-56).

STRASBOURG. Art espagnol actuel. Jusqu'au 18 novembre. – Michel Krieger. Le silence des choses. Jusqu'au 4 novembre. – La figure humaine et sa mise en scène. Jusqu'au 4 janvier 1985. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07).

TOULON. Louis Pons. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 2 décembre.

TOULOUSE. Le musée des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 30 octobre.

TROYES. Julio Gonzales, 1876-1942. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 2 décembre.

VILLEURBANNE. Jenny Holzer. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 16 décembre. Jacques Vieille. Galerie de l'Hôtel-de-Ville (868-81-11). Jusqu'au 27 octobre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

EDNOM : Château de Vincennes, chez IVT (365-63-63), 21 h (24), dim. 16 h.

LA VIE D'ARTISTE : Templiers (303-76-49), 20 h 30 (24).

L'OUEST, LE VRAI : Athénée (742-67-27), les 24 et 30, 19 h ; le 25, 21 h ; les 26 et 27, 20 h 30.

LE REVE DE D'ALEMBERT : Athénée (742-67-27), les 24, 25 et 30, 18 h 30 ; les 26 et 27, 20 h 30.

LA FILLE BIEN GARDÉE : CC XVIIe (227-68-81), les 25 et 27, 20 h ; le 28, 15 h et 20 h.

MOI, KLAUS APPELBAUM : CC XVIIe (227-68-81), les 25 et 27, 21 h 15 ; le 28, 16 h 15 et 21 h 15.

LOIN DU GRENIER : Lucernaire (544-57-34), 18 h 30 (25).

BANDONÉON : Vinaigriers (245-45-54), les 26 et 27, 20 h 30 ; le 28, 15 h.

ANGEL CITY : Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30 (30).

ABEL ET BELA, ARCHITRUC : Neuilly, Théâtre (258-27-63), 20 h 45 (30).

HORS PARIS

MONTPELLIER : Kaddish, de Ginsberg, par Michel Touraille, avec le Théâtre quotidien de Montpellier, (67) 63-35-83, le 29 octobre à 18 h 30 et à partir du 30 à 21 h, relâche le dimanche.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50), les 24, 26, 29, à 19 h 30 : Macbeth ; les 25, à 19 h 30, et 27, à 14 h 30 et 20 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (296-06-11), les 25, 27 et 30, à 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 24, à 14 h 30, 26 et 28, à 20 h 30 : le Misanthrope ; les 24 et 29, à 20 h 30 : Ivanov ; les 25, 27 et 30, à 20 h 30 : les Corbeaux ; le 28, à 14 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes/l'Ecole des femmes.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, le 28, à 17 h : Concert du Groupe Intervalles. — Grand Théâtre, les 24, 26 et 27, à 18 h 30 : l'Echarpe rouge ; le 28, à 15 h : voir concerts. — Théâtre Gémier : les 24, 25, 26, 27 et 30, à 20 h 30, le 28 à 15 h : Comme il vous plaira.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (L) : 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80) : Relâche.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). — Débats : le 24 à 18 h : l'Entreprise ; 20 h : CO2 et Climat ; 21 h : Un monde disparu, de R. Vishniac ; le 25 à 18 h : l'Image animée ; 20 h : l'Encyclopédisme aujourd'hui ; 18 h 30 : la Pologne et les juifs ; le 26 à 18 h : Biologie et théorie de l'information ; le 29 à 19 h : Eté à la fenêtre à Rome. — Concerts/animations : le 25 à 18 h 30 : Solistes de l'Eic (musique de chambre du XXe siècle) ; le 27 à 18 h : Groupe M. Fabres (nouvelle musique improvisée) ; Congrès international « Femmes et musique » : le 25 à 12 h 30 : Groupe Intervalles ; 14 h : Pays-Bas, les femmes dans la musique ; 15 h 30 : Concert L. de Marez Oyens ; 16 h 30 : Musique électroacoustique ; 21 h : Wha, de S. Kanach ; le 26 à 12 h 30 : Musique improvisée ; 20 h 30 : Voix traditionnelles ; le 27 à 15 h : Journée « Nouvelle musique » ; le 28 à 10 h 30 : Cinéma document ; 12 h 30 : Concert ; 14 h : Récital E. Klein ; 16 h : Elsbieta Sikora ; 17 h 30 : Atelier musique de Ville d'Avray. — Cinéma/Vidéo : les 24, 25, 26, 27, 28 et 29 : Nouveaux films BPI : à 13 h : Electric boogie, de F. Vuijst et T. Ross ; Tex-Mex de J. Marre ; à 16 h : Monolis Drossos, de R. Winter ; à 19 h : Tony's Ground, de N. Clark ; Memorias, de O. Lucien ; les 24, 25, 26, 27, 28 à 15 h et 18 h : vidéos anglaises. — Théâtre/danse : voir Festival d'automne.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéra : les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30, les 27, à 14 h 30, et le 28, à 14 h : Antologia de la zarzuela ; le 28, à 19 h : la Walkyrie (version concert). — Concert : le 29, à 20 h 30 : L. Cotrubas, V. Reinemann, R. Gothoni (Wolf) ; le 30, voir Festival de jazz de Paris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : les 24, 25, 26, à 20 h 30 : Compagnie Chopinot ; le 25, à 18 h 30 : Trio J. Leandre ; le 26, à 18 h 30 : Karim Kacel ; le 28, à 14 h 30 : Femmes bulgares ; les 27, 28 et 29, à 18 h 30 et 20 h 30 ; le 30, à 18 h 30 : voir Festival de jazz à Paris.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : les 24, 25, 26, 27, et 30, à 18 h 30 : Oreste ; les 24, 25, 26, 27, 30, à 20 h 30, le 28, à 16 h : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) (D. soir, L.). 20 h 30, dim. 18 h : Michel-Ange.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar. et dim. 15 h : le Mariage de Figaro.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir), 21 h, dim. 17 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham (dern. le 28).

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.

CALYPSO (227-25-95) (D., L.), 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie. — Jeu., mar. 20 h : Agamemnon ; mer., ven. 20 h : les Choéphores et les Euménides ; sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. II. (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : la Surprise de l'amour. — Épée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar. 20 h : Paradoxe sur le comédien ; jeu., ven., sam. 20 h ; sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) (J. D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Corneille. Galerie (D., L.), 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. (D. soir, L.), 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Embrasse-moi ou je tire : 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. (D.), 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), les 24, 25, 26, 27 à 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (L.), 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 et 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. (D., L.), 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (783-89-78), mer., jeu., ven. 21 h : la dernière répétition de Freshwater de V. Woolf.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; (D.) 22 h, sam. 17 h 30 : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour (rel. except. le 27). II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 30 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Suicide rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J., D. soir), 20 h, dim. 17 h : l'École des filles ; (J. D.), 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58) (D. L.), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Artoise (dern. le 28).

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, J.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : la Dernière Classe. Petite salle (D. soir, J.), 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MÉNILMONTANT (343-10-94), 20 h 30 : Vers les Antilles (dern. le 28).

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 14 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Femme de paille.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon. Rencontres, le 29, à 20 h 30, le 30, à 14 h 30 : Stendhal.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude (dern. le 27).

POCHE (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h, dim. 15 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h : Nicomède.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. L.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D.), 20 h 30 : Emiatej.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. L.), 20 h 45, sam. 18 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

THEATRE

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : *Victimes du devoir* ; sam., dim. 18 h 30, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos. III. Mer., 20 h 30, jeu., ven., sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

TH. D'EDGAR (322-11-02) (D.). 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous *on fait où on nous* dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : 8 heures, c'est trop tôt quand on a boxé la veille (dern. le 28).

TH. DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir et les 24, 25), 20 h 30, dim. 17 h : C'est quoi l'amour (dern. le 28).

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20) les 24, 25 à 20 h 30 : Chimères.

TH. 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar), 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 27 à 20 h 30, le 28 à 15 h : Angelo, tyran de Padoue ; les 24, 25, 26, 30 à 20 h 30 : Savannah Bay. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure (dern. le 27).

TH. DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TH. DU TEMPS (355-10-88) (D. L.), 21 h : Lysistrata.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h, Fando et Lis - la Porte (dern. le 27).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX *(887-15-84)* (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D), 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? (D., L.), *21 h 15* : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU mer., jeu., ven., 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TH. 3 sur 4 (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.). *20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave* habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h : Tania. P. Favre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

En région parisienne

ARGENTEUIL, salle Jean-Vilar (961-25-29), le 26 à 20 h 45 : Avron Big Band.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Courteline S.

BAILLET-MONTSOULT, sous chapiteau (473-98-00), le 27 à 21 h : Les fables de La Fontaine.

BOBIGNY, MC (831-11-45), les 26, 27 à 20 h 30 ; le 28, à 16 h 30 : Ciana.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vêtir ceux qui sont nus.

CHATILLON, CCC (657-22-11), le 27 à 21 h : *Georges* et les rêves.

CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 27 à 20 h 30 : Concert électro-acoustique.

CLICHY, ARC (270-03-18), les 25, 26, 27 à 20 h 30 : H-Block poésie.

COLOMBES, Théâtre (782-42-70), le 28 à 20 h 30 : Quilapayun ; le 30 à 20 h 30 : Trompe-cœur.

COURBEVOIE, CC (333-63-52), le 25 à 20 h 30 : A. Nomidou, piano (Schumann, Brahms, Chopin).

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), les 24, 26 à 20 h 30 : Hymen.

EAUBONNE, Orangerie (959-20-22), le 24 à 15 h : La légende du lac maudit.

ÉLANCOURT, APASC (062-82-81), les 26, 27 à 21 h, le 28 à 17 h : Sale affaire *du sexe et du crime*.

ENGHIEN-LES-BAINS, Hall Garnier (412-85-89), le 26 à 21 h : Les amours de Dompeclimplin ; le 28 à 16 h : Manipulations.

FRANCONVILLE, *Chât H.-Langlois* (413-54-96), le 28 à 16 h : Le quatuor.

IVRY, Théâtre (670-15-71) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Véli Vélo.

JUVISY, Théâtre de l'Eclipse (921-60-34), mer., jeu., ven., sam. 21 h : l'Isme.

MONTMAGNY, salle des fêtes (983-51-27), le 27 à 21 h : La voix humaine.

MONTREUIL, studio Berthelot (857-96-81), les 25, 26, 27 à 21 h ; le 28 à 16 h : Tartuffe ; le 30 à 21 h : Avron Big Band.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), *le 30 à 20 h 30 : Lucio Silla.*

RIS-ORANGIS, MJC (906-30-95), le 25 à 20 h : X. Lacouture, E. Girardon, Morrigane, D. Fasser, Quintaine.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), les 24, 26, 27 à 19 h : Le pouvoir des folies du théâtre.

SANNOIS, Th. Cyrano (981-80-55), le 26 à 21 h : Don Quichotte.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 26 à 21 h : *I Solisti* veneti, dir. Scimone (Rossini, Wolf-Ferrari, Verdi).

TRAPPES, Gymnase Y.-Gagarine, le 26 à 21 h : Orchestre national des chemins de fer français, dir. Cl.-E.-Nandrup (Schubert, Ravel, Delius...).

LES ULIS, Centre B.-Vian (907-65-53), le 25 à 20 h 30 : Ballet mexicain.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 25 à 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 27 à 21 h : le Citoyen miracle.

VILLIERS-LE-BEL, Centre Allende (990-67-92), le 27 à 21 h : M. Lyaudet, P. Peyrieras.

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), le 29 à 20 h 30 : Amado mio.

Théâtre de Paris (280-09-30), (D., L.) 19 h : Zeza ; 21 h, D.17 h : Peppe e Barra.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Philoctète (dernière le 28).

Festival de jazz de Paris

(273-06-66)

Théâtre de la Ville (274-22-77), le 27 à 18 h 30 : Cie B. Lubat ; à 20 h 30 : J.-L. Chautemps quartet/ténor Madness, Ensemble de D. Humair, J. Kuhn ; le 28 à 18 h 30 : Big Band, de G. Marais ; à *20 h 30 : J. Smith trio/J. Copeland quintet*, A. Blythe ; le 29 à 18 h 30 : E. Rava octet ; à 20 h 30 : Dave Holland quintet/M. Rose Woman, N.-Y. Uba orchestra ; le 30 à 18 h 30 : H. Merrill, G. Beck quintet.

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), le 30 à 20 h 30 : M. Portal percussive ensemble, Art of Chicago, C. Taylor.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

BOURG-LA-REINE, Eglise Saint-Gilles (663-76-96), le 24 à 21 h, TORCY, Eglise (005-64-87), le 25 à 21 h, RUEIL-MALMAISON, Eglise St-Pierre St-Paul (749-77-22), le 25 à 21 h, PARIS, Eglise Saint-Séverin (353-29-83), le 27 à 20 h 45 : The Sixteen (Monteverdi, Caldara, Grandi...), ETRECHY, Eglise St-Etienne (080-33-77), le 26 à 20 h 45, VILLEPARISIS, CAC (427-94-99), le 28 à 15 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Albinoni, Corelli, Vivaldi).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Club du Monde des Spectacles

Réservation

Club du Monde des spectacles — No — Nom : — Adresse : — Expire le :

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places

- Zouc, les 12, 27/12 et 2/1 à 20 h 30 ; 16/12, 17/h, 120 F au lieu de 130 F(1re série). Les 12, 20, 26/12 et 4/1, 20, 26 et 4/01, 20 h 30, 92 F au lieu de 100 F. Théâtre de Paris.
- La Carte du tendre, tls, Th. Montparnasse, 95 F au lieu de 130 F.
- Salle Gaveau, à 20 h 30 : M. Magin (Chopin...) le 7 11 ; G. Ghanassia (Beethoven, Schubert...) le 8/11 ; A. Chic (piano) le 9/11 ; G. Tacchino (Beethoven, Prokofiev...) le 13/11 ; O. Caceres (guitare, Purcell, Sanz...) le 15/11. 90 F au lieu de 120 F.
- Le mime Pradel, du 13/11 au 16/12, tls, Th. du Ranelagh ; 58 F au lieu de 90 F.
- Léonie est en avance, de Feydeau. L'Intruse, de Maeterlinck, tls, Cartoucherie de Vincennes, 52 F au lieu de 60 F.
- Giovanni, de M.-O. Cayre, à partir du 27/11 (sf le 30), tls, 75 F au lieu de 110 F. Palais des Glaces.
- *L'Illusion, de P. Corneille, mise en sc. : G. Strehler, les 6/12, 12/12, 24/12, 20 h 30,* Odéon. 70 F au lieu de 85 F.
- Caveau de la République, tls (sf S., fêtes), 60 F au lieu de 80 F.
- La Folie ordinaire d'une fille de Cham, mise en sc. : D. Mesguich, tls (jusqu'au 28/10), 58 F au lieu de 70 F. Théâtre de la Bastille.
- Gertrude Stein morte cet après-midi, de R. Pouderou, tls, 59 F au lieu de 65 F. Poche Montparnasse.
- Kean, d'A. Dumas, adaptation de J.-P. Sartre, par la Cie Drouot, tls, 100 F au lieu de 120 F. Th. de la Porte-Saint-Martin.
- Festival de la francophonie en Haute-Vienne, à Limoges (jusqu'au 28/10) sur présentation de la carte Club, 30 F au lieu de 40 F.
- *Nicomède, de P. Corneille, Point Virgule, tls 56 F au lieu de 70 F.*
- Le Mariage de Figaro, de Beaumarchais, tls Arts-Hébertot, 110 F au lieu de 145 F.
- Dances by Ruth Barnes and Nadege Mac Leay, les 24, 25, 26/10, 21 h, American Center, 33 F au lieu de 40 F.
- Un otage, de B. Behan, mise en sc. : G. Wilson, tls (sf S.) 140 F au lieu de 160 F, Th. de la Madeleine.
- La Tempête, de Shakespeare, par l'Attroupement 2, du 6 au 11/11, Châtillon, CC, 50 F au lieu de 60 F.
- Offenbach, tu connais ? Mise en sc. : N. Bataille, La Huchette, tls, 48 F au lieu de 60 F.
- L'Orestie, d'Eschyle, Th. de la Tempête, Cartoucherie, tls, 50 F au lieu de 60 F. (Deux parties, *88 F au lieu de 100 F.*)
- La Panne, de Dürrenmatt, tls, Carré S. Monfort, 68 F au lieu de 90 F.
- Théâtre de Paris, Anna Prucnal, jusqu'au 4/11, 85 F au lieu de 100 F ; Peppe e *Barra, du 23/10 au 4/11, 85 F au lieu de 100 F.*
- Athénée, l'Ouest, le vrai, de Sam Sheppard, du 24/10 au 1/12, 58 F au lieu de 70 F ; le Rêve de d'Alembert, de Diderot, mise en sc. : J. Kraemer, du 24/10 au 1/12, 35 F au lieu de 40 F.
- Eddy Mitchell, le 8/11, 20 h 30, 160 F au lieu de 170 F, 118 F au lieu de 130 F, Palais des sports.
- Orphée aux Enfers, du 19/10 au 1/01, Espace Cardin, 130 F au lieu de 166 F ; 110 F au lieu de 130 F.
- *Xe Rencontres Charles-Dullin, jusqu'au 27/10, Villejuif, 24 F au lieu de 30 F.*
- Attention à la p'tite marche, de C. Lasquin, mise en sc. : D. Ivernel, 82 F au lieu de 100 F, Théâtre des Mathurins.
- *Olympia, F. François, le 3/11 ; Jairo, le 13/12 ; Michel Leb, les 28 et 29/12.*
- La Danse de mort, de Strindberg, mise en sc. : Cl. Chabrol, ts les soirs, sf vend. et sam., Atelier, 80 F au lieu de 140 F.
- *Tous les concerts Lamoureux, Pasdeloup, nous consulter.*
- Comédie-Française : le Misanthrope, les 1er et 21/11, 20 h 30 ; l'Ecole des femmes, la Critique de l'Ecole des femmes, le Corbeau le 27/11 à 20 h 30, 70 F au lieu de 93 F.
- Messieurs les ronds-de-cuir, de Courteline, tls (sf D soir, L) Comédie de Paris, 90 F au lieu de 110 F.
- Gertrude morte cet après-midi, de M. Lepau, mise en scène : Rachel Salik, tls (sf D) Poche-Montparnasse, 55 F au lieu de 65 F.
- Maison des Arts de Créteil, l'Enclave des Papes, le 14/11, 55 F au lieu de 65 F.
- Noises, d'E. Corman, mise en scène : A. Françon, Théâtre Ouvert, tls (sf D,L) 48 F au lieu de 60 F.
- La Dernière Classe, de Brian Friel, tls (sf J,D soir) 92 F au lieu de 120 F, Th. des *Mathurins.*
- Club 78, 350 F au lieu de 400 F, 490 F au lieu de 540 F, 240 F au lieu de 275 F, 430 F au lieu de 480 F (spectacle-champagne).
- *Diane Dufresne, du 8 au 28/11, Cirque d'Hiver, 90 F au lieu de 105 F.*
- Fando et Lis, d'Arrabal, Th. Tristan Bernard, tls (sf D soir, L) 60 F au lieu de 100 F.
- Grand-Père, de R. Forlani, (tls sf s), 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 et 18 h, *Gaîté-Montparnasse*, 90 F au lieu de 130 F.
- Duo pour une soliste, de T. Kempinski, les 25, 26, 27/09, 75 F au lieu de 130 F. Théâtre Montparnasse.
- La Chauve-Souris, les 24/11, 14 h 30 ; 4/12, 20 h 30.
  La Fille de Mme Angot, les 17/11, 14 h 30 ; 6/12, 20 h 30. T.M.P., 195 F au lieu de 220 F ; 167 F au lieu de 187 F.
- Th. G.-Philipe de Saint-Denis : le Pouvoir des folies du théâtre, les 23, 24, 26, 27/10 ; le Jeu de l'amour et du hasard, mise en scène : R. Gironès, du 6/11 au 1er/12 *(sf dim. soir, lun.), 53 F au lieu de 65 F.*
- Le principe de solitude, de Marc Guyon, mise en scène : R. Rodriguez, du 10/09 au 27/10, 21 h (sf D.), Péniche-Théâtre, 56 F au lieu de 70 F.
- *Quatuor Vermeer de Chicago, le 28/10, 11 h, Th. du Rond-Point, 44 F au lieu de* 50 F.
- Les Temps difficiles, d'E. Bourdet, mise en scène : P. Dux, avec G. Tréjean, *J.-P. Cassel, Judith Magre*, Martine Sarcey, Christiane Minazzoli, les mar., mer., jeu., ven., 20 h 30, sam. 17 h 30, Th. des Variétés, 150 F au lieu de 175 F.
- Cie Renaud-Barrault, Th. du Rond-Point, Savannah Bay, de M. Duras, les 10, 13, 20, 24/11 à 20 h 30 et le 11/11 à 15 h, 75 F au lieu de 90 F ; Angelo, Tyran de Padoue, de V. Hugo, les 1-2-3-89/11 à 20/h/30 et le 4/11 à 15/h, 75 F au lieu de 90 F ; Cinq Nô modernes, de Y. Mishima, mise en sc. : M. Béjart, les 16, 17, 18-01-85, 80 F au lieu de 90 F. Salle Obscure, de P. Philippe, 50 F au lieu de 70 F ; Oh ! les beaux jours, de S. Beckett, les 6, 7, 16 et 21/11 à 20 h 30, 56 F au lieu de 70 F ; Compagnie, de S. Beckett, avec Pierre Dux, du 18-11 au 15-12, 20 h 30, tls, 58 F au lieu de 70 F.
- La Périchole, de J. Offenbach, mise en scène : J. Savary, les 7-12, 20 h 30, Théâtre des Champs-Elysées, 173 F au lieu de 210 F, 157 F au lieu de 190 F, 133 F au lieu de *160* F.
- Othello, de Shakespeare, mise en scène : Ch. Collin, les 6, 8, 9, 10/11, TEP, 48 F au lieu de 65 F.
- *Le Grand Magic Circus (L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser* cochonnette), les mer. à 14 h et 16 h 30, sam. et dim. 14 h, Th. Mogador (à partir du 28-11), 63 F au lieu de 75 F.
- Gala « *Nuit de l'Amitié* », avec G. Lenorman, le 17/12, 20 h 30, Palais des congrès, 160 F au lieu de 190 F, 140 F au lieu de 170 F.
- SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE A L'ENTRÉE. Au New Morning, réduction de 10 F (jusqu'à 6 personnes). Au Studio Bertrand, 18 F au lieu de 25 F (pour 2 personnes, sf sam.-dim.). Au Studio des Ursulines, 20 F au lieu de 28 F (pour deux personnes). Au Denfert, 18 F au lieu de 25 F (pour deux personnes) sf fêtes et veilles de fêtes. A l'Action République, 18 F au lieu de 23 F (pour 2 personnes), Cluny-Palace, 18 F (sf S., D.) au lieu de 27 F.Latina (ex-Marais), 19 F au lieu de 28 F (2 pers.).
- Chantal Goya, le 16/12, 17 h 30 (Palais des Congrès), 98 F au lieu de 110 F.
- Cirque de Moscou, le 22/12, 21 h ; le 30/12, 14 h ; le 3/01, 20 h 30, Palais des sports, 125 F au lieu de 150 F, 100 F au lieu de 120 F.
- *Cyrano de Bergerac, mise en sc. : J. Savary (Th. Mogador), 140 F au lieu de 165 F.* – Tous les soirs (sf Dim. soir).
- Avant-première Johnny Hallyday, le mercredi 7 novembre (Zénith), 125 F au lieu de *180 F, 105 F au lieu de 150 F, 75 F au lieu de 120 F, 65 F au lieu de 100 F.*

Pathé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf. du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les cinq chèques), 220 F (les dix).

NB : Nous pouvons vous obtenir des places pour la plupart des autres spectacles.

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous *directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)*

Réservation

Nom .... Prénom ....

Rue .... No .... Ville ....

Code postal .... No Carte Club ....

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A *retourner au journal* LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom .... Prénom ....

Rue .... No .... Ville ....

Code postal .... No tél. ....

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 OCTOBRE

15 h, La Planque, de R. André ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : Three smart girls, de H. Koster ; 21 h, Vivre à tout prix, de V. Schlondorff.

JEUDI 25 OCTOBRE

15 h, L'Atre, de R. Boudrioz ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : 1914-1984 : Femmes délaissées, de J. Whale ; 21 h, Il importe d'être constant, d'A. Asquith.

VENDREDI 26 OCTOBRE

15 h, Blanche Fury (jusqu'à ce que mort s'ensuive), de M. Allégret ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : Lettre d'introduction, de J.M. Stahl ; 21 h, Mara, fille sauvage, de M. Camerini.

SAMEDI 27 OCTOBRE

15 h, Deux hommes dans Manhattan, de J.-P. Melville ; 17 h, Mad about music, de N. Taurog ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : First love, de H. Koster ; 21 h, la Mort d'un commis voyageur, de L. Benedek.

DIMANCHE 28 OCTOBRE

15 h, Les Arrivistes, de L. Daquin ; Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984, 17 h, Femme ou démon, de G. Marshall ; 19 h, The House of Fear, de J. May ; 21 h, Synanon, de R. Quine.

LUNDI 29 OCTOBRE

Relâche

MARDI 30 OCTOBRE

15 h, La Sentence, de J. Valère ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : Mutinerie sur le Blackhawk, de C. Cabanne ; 21 h, Cette folle jeunesse, de G. Franciolini.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 OCTOBRE

15 h, L'Aigle blanc, d'I. Protozanov ; 17 h, Saint-Tropez blues, de M. Moussy ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : Avec beauté et tristesse, de M. Shinoda.

JEUDI 25 OCTOBRE

15 h, Les Ailes du serf, d'Y. Tarich ; 17 h, Night Tide, de C. Harrington ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa.

VENDREDI 26 OCTOBRE

15 h, les Aventures extraordinaires de Monsieur West au pays des Bolcheviks, de L. Koulechov ; 17 h, Geneviève, de H. Cornelius ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : le Cap Ashizuri de K. Yoshimura.

SAMEDI 27 OCTOBRE

15 h, le Rayon de la mort, de L. Koulechov ; 17 h, l'Indic, de K. Annakin ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : l'Etrange obsession, de K. Ichikawa ; 21 h, les Quatre Sœurs, de Y. Abe.

DIMANCHE 28 OCTOBRE

15 h, la Dame de pique, de J. Protozanov ; 17 h, le Cheminot, de P. Germi ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 19 h, l'Histoire de Shunkin, de D. Ito ; 21 h, les Quatre Sœurs, de K. Ichikawa.

LUNDI 29 OCTOBRE

15 h, Un débris de l'Empire, de F. Ermler ; 17 h, Trique, gamin de Paris, de M. de Gastyne ; 19 h, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : Okoto et Sasuke, de T. Kinugasa.

MARDI 30 OCTOBRE

Relâche

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Georges-V, 8e (562-41-46). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Français, 9e (770-33-88).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BAL (Fr. It.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLASSE (It., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE JUMEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Wépler, 8e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-00-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-70). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN, film français de Bertrand Van Effenterre. 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

JOYEUSES PAQUES, film français de Georges Lautner. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONTREUR D'OURS, film français de Jean Fléchet. Le Latina, 6e (278-47-86).

SPLASH, film américain de Ron Howard. V.o., UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 1er (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (**), film français de Jean Rollin. UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montmartre, 10e (606-34-25).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République Cinémas, 11e (805-51-33) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES CENT JOURS DE PALERME (Fr.) : Paris Loisirs, Bowling, 18e (606-64-98).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-25-97) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 9e (607-87-61).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Logos-I, 5e (354-42-34).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

L'IMPOSSIBLE Mr. BEBE (A., v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA KHOVANTCHINA (Sov., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROCKY II LA REVANCHE (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

RUE CASES NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Templiers (h. sp.) : 3e (272-94-56).

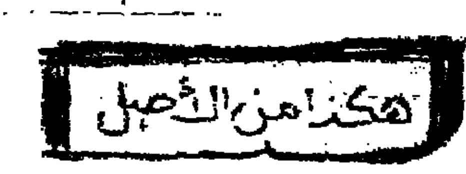
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOM JONES (Angl., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ZELIG (A.) : Rialto, 19e (607-87-61).



CINEMA

Les festivals

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), tlj. : Adieu ma jolie ; l'Homme aux bras d'or ; Ça commence à Vera Cruz ; les Ruelles du malheur.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (321-41-01), dim : Ma nuit chez Maud ; mer., sam., dim., lun., mar. : Perceval le Gallois : mer., ven., lun., jeu., sam. : la Femme de l'aviateur ; lun. : le Genou de Claire ; mer., ven., dim., mar., jeu. : l'Amour l'après-midi ; ven. : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau ; mar. : la Marquise d'O.

LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), lun. : Têtes de pioche ; sam. : Les montagnards sont là ; dim. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : la Bohémienne ; mar. : les Conscrits ; mer. : C'est donc ton frère ; ven. : les As d'Oxford.

MARILYN MONROE (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer., jeu. : Les hommes préfèrent les blondes ; ven., sam. : Chérie, je me sens rajeunir ; dim. : le Prince et la Danseuse ; lun. : Niagara ; mar. : le Milliardaire.

MARLENE STORY (v.o.), Olympic Marilyn, 14e (544-43-14), mer., jeu. : Morroco ; ven. : Angel ; sam. : l'Impératrice rouge ; dim. : Femme ou démon ; lun., mar. : Agent X27.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h 30 : Zone surveillée/Belgica Argentina/Chagrin d'amour/Félix in Félix Félix/Destino Crudel/Main et le curé.

PROMOTION DU CINÉMA, Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : la Cité des femmes ; jeu. : la Garce (*) ; ven. : Sudden impact (*) ; sam. : la Fille en rouge ; dim. : A la poursuite du diamant vert.

RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mer., dim. : la Blonde ou la Rousse ; jeu., lun. : O toi ma charmante ; ven. : L'amour vint en dansant ; sam., mar. : Cover Girl.

ROBERTO ROSSELLINI : LE CINÉMA RÉVÉLÉ (v.o.), Studio 43, 9e (770-63-40), mer., sam., dim. : Europe 51 ; mer. : Rome, ville ouverte, les 400 Coups ; jeu. : Beaubourg, centre d'art et de culture, Voyage en Italie, le Mépris ; ven., dim. : le Messie ; ven. : la Peur, Nous ne vieillirons pas ensemble ; sam. : Stomboli, la Collectionneuse, Masculin féminin ; dim. : Vanina Vanini, Duelle, Paisa, les Contrebandiers ; lun. : les Carabiniers, la Prise du pouvoir par Louis XIV, Leçon d'histoire.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 12 h ; ven. 13 h 40.

AMERICAN GIGOLO (*), (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 15 + sam. 0 h 25.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 30.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

CUL DE SAC (Pol., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 18 h 30, sam. 21 h, ven. 17 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven. 16 h.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

LE MYSTERE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 50.

LE MONDE SELON GARP (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j. 19 h 05, (sauf dim.), dim. 22 h 10.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

PROVIDENCE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 14 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h + ven. 0 h 15.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h.

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Ang., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Républic-Cinémas, 11e (805-51-33), jeu. 13 h 30.

VIVRE VITE (Esp., v.o.) : Républic-Cinémas, 11e (805-51-33), mer., sam., dim., lun. 20 h ; ven. 16 h ; mar. 20 h 30.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 20 (sf dim.), dim. 19 h 05.

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 17 h 40, ven. 21 h 35, dim. 17 h 20, mar. 15 h 45.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24

Musée Guimet, 20 h 30 : P. Sultana, M. Dilshad Khan.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : S. Skrowaczewski (Chopin, Chostakovitch).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Cl. Maillols (Chopin, Ravel, Mozart).

Église des Billettes, 21 h : A. Thiel, Ch. Brendler (Bishop, Field, Arne...).

Lycée Janson de Sailly, 21 h : G. Amy (Mozart, Schumann, Debussy, Amy, Bartok).

JEUDI 25

Lucernaire, 20 h : R. Seguela-Lebeau, M. Peyregne (Bach, Brahms, Gershwin...).

Salle Pleyel, 15 h : H. Billaud (Couperin, Beethoven, Chopin...). 18 h 15 : L. Yordanoff (Bach). 20 h 30 : voir le 24.

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : English Chamber Orchestra, Maria Tipo (Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Saint-Saëns, Fauré, Satie...).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : A. Hewitt (Haendel, Scarlatti, Bach).

Ranelagh, 20 h 30 : O. Sanche. 22 h : Trio Z. Pasteau.

Église de la Madeleine, 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, Chœurs de l'Ile-de-France (Fauré).

Rose-Croix Amorc, 20 h 45 : The Sri Chinmoy song-waves.

VENDREDI 26

Salle Pleyel, 18 h : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Wagner).

Lucernaire, 20 h : R. Seguela-Lebeau, M. Peyregne (Schubert, Brahms, Gershwin).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Thinat (Bach, Chopin, Schumann...).

Église Saint-Guillaume, 20 h 30 : Pro Cantione Antiqua de Londres (Tallis, Byrd...).

SAMEDI 27

Lucernaire, 20 h : R. Seguela-Lebeau (Bach, Schubert, Brahms...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Vivaldi, Tartini...).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h : R. Buchbinder (Haydn, Schubert, Schumann).

Théâtre du Rond-Point, 12 h : V. McClelland.

Église Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Les petits chanteurs de Hanovre, dir. : H. Hennig (Bach, Mendelssohn, Schütz...).

Sainte-Chapelle, 19 h : Chœur grégorien de Paris, dir. : F. Polgar.

Église Saint-Merri, 21 h : Chorale de Barsinghausen (Bach, Brahms, Schütz...).

Notre-Dame, 18 h 30 : Farrant Singers.

Église Saint-Séverin, 21 h : The Sixteen (Monteverdi).

DIMANCHE 28

Église Sainte-Clotilde, 11 h : Ensemble Farrant (Langlais).

Église Saint-Louis des Invalides, 17 h : Chœurs de la Cathédrale de Salisbury (Tallis, Byrd, Purcell...).

Église Saint-Merri, 16 h : S. Therstam, B. Hallqvist (Purcell, Wolf, Petrassi...).

Notre-Dame, 10 h : Les petits chanteurs de Hanovre, dir. : H. Hennig.

Institut néerlandais, 11 h : Het Amsterdams Gitaartrio, H. Metzelaar.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Vermeer (Mozart, Beethoven).

Église Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Adamczewski (Lubin, Couperin, Buxtehude...).

Église des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach, Franck, Alain...).

Église Saint-Pierre, 16 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Buxtehude, Purcell, Bach...).

Chaillot, Grand Théâtre, 15 h : G. Ros.

LUNDI 29

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Buffet (Rachmaninoff, Liszt, Schumann).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble d'instruments à vent M. Bourgue (Caplet, Mendelssohn, Enesco...).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : R. Aussel (Weiss, Rodrigo, Llobet...).

Flap, 20 h 30 : E. Neumark (Mozart, Schubert, Brahms...).

MARDI 30

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 : M. Culbertson, Ch. de Buchy (Telemann, Cherubini, Hindemith...) ; 20 h 30 : Ensemble de cuivres de l'Orchestre national de France et du Nouvel orchestre philharmonique, dir. : R. Norrington (Gabrieli).

Église Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : G. Pumet.

CC Canadien, 20 h 30 : T. Blackmore (Schoenberg, Henze, Boulez...).

CC Suédois, 20 h 30 : B. Hallqvist, S. Therstam (Debussy, Linde, Mozart...).

Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre de chambre de la Communauté européenne, dir. : A. Myrat (Mozart, Haydn, Vivaldi).

Église des Billettes, 21 h : Chœur Bach d'Osnabrück (Buxtehude, Bach, David...).

Institut autrichien, 19 h : E. Weiss (Bach, Beethoven, Debussy...).

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), (S., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (mer., D. soir), 20 h 30, sam. et dim., 14 h 30 : la Périchole.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30 : mer. sam. 14 h 30, dim. 14 h et 17 h 30, Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), mer., 14 h 30, ven. et sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Nefertiti ; 22 h 30 : La Maniguа ; jeu., 20 h 30 : L.C. Ewande ; ven. 20 h 30 : Duo Kimpa ; 22 h 30 : P. Wognin ; sam., 20 h 30 : Garribean Show ; 22 h 30 : Deka Koma ; lun. 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman ; mar., 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : A. Hoist.

BIBLIOTHEQUE PICPUS, le 26 à 20 h 30 : Texture.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 26 à 20 h : H. Lewis.

CC CANADIEN (551-35-73), le 27 à 20 h 45 : J. Desforges, trio P. Galas.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h 30 : M. Laferrière.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), mer., jeu., ven., sam., à 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), le 25 à 21 h : D. Buchla, M. Subotnik, D. Rosenboom, D. Jaffe ; le 26 : Groupe art et information de Vincennes, J. Chadabe ; le 27 : B. Buxton, Ch. Chafe, D. Wessel, A. Hodeir, Ph. Gautron.

ÉCUME (542-71-16), dim., 18 h, lun., 21 h : Parioca.

ESPACE BALARD (548-18-35), le 25, à 20 h : U2 ; le 29, à 20 h : Iron Maiden, Motley Crue ; le 30, à 20 h : Dio.

FORUM (297-53-47), le 24, à 21 h : Azuquita ; le 26, à 21 h : Juliet' + Onyx, les Rois fainéants.

MONTANA (548-93-08) (D), 22 h : R. Urtreger.

MUTUALITE (329-12-99), le 30, à 21 h : Gun Club, Zéro de conduite.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 24 : Bal de la contemporaine ; le 25 : P. Motian ; le 26 : Guest Stars ; les 28, 29 ; G. Burton.

OLYMPIA (742-25-49), le 28, à 21 h : Donovan.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94) : le 29, à 19 h 30 et 22 h ; le 30, à 19 h 30 : R. Charles.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Zanini + S. Woodyard ; ven. : Preyssac Jazz Quintet ; sam. : High Society Jazz Band ; lun. : Toot Thielemans ; mar. : O. Jackson Quintet.

PHIL'ONE (776-44-26), les 25, 26, 27, à 22 h : Ghetto Blaster.

SALLE PLEYEL (563-88-73), le 28, à 20 h 30 : Chess.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), à 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60) 22 h : les 24, 25, 26, 27 : Groupe 9 Plus ; les 29, 30 : P. Blanchard, F. Sicart, B. Rafaelly, D. Bertram, H. Lavandier.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : N. Simone.

TROU NOIR (570-84-29), le 24, à 21 h 30 : R. Boni, D. Lazro.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), le 27 à 21 h : Mac Booty Brothers ; le 29 à 21 h : Turning the Tables ; le 30 à 20 h 30 : le Paradis du catastrophe.

BATACLAN (700-30-12) (dim. soir) 20 h 30, dim. 17 h : Megumi Satsu.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

C.C. DE BELGIQUE (271-26-16), le 25 à 20 h 45 : L. Field-Goodman ; le 26 : J. Fontyn ; le 27 : J. Desforges ; le 28 : D. Michel.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 25 à 20 h 30 : J. Tayeb ; le 26 à 20 h 30 : Radmilla ; le 27 à 20 h 30 : N. Bezriche.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Pepe de Cordoba.

DECHARGEURS (236-00-02), 22 h, les 24, 25, 26, 27 : P. Bensussan.

L'ECUME (542-71-16), les 24, 25, 27, 28 à 20 h 30 : Polar Oid ; les 25, 27, 28 à 22 h : P. Fernandez ; les 27, 28 à 24 h : L. Aquino, R. Reis ; le 24 à 22 h : Razafindrakoto.

FORUM DES HALLES (297-53-47), le 27 à 21 h : S. Alexander, Cl. Dailly, A. Ionatos.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim., 17 h : S. Reggiani (dern. le 28) ; à partir du 30 : F. François.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 24, 27, 28 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : E. Mitchell.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 15 : Lacombe, Asselin ; 22 h : B. Crimet ; le 30 à 20 h 15 : Ph. Minella, à 22 h : M. Mézières.

SAN PIERU CORSU, mer., jeu., ven. : 21 h 15 : Ch. Bruno.

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : A. Prucnal.

TH. 18 (226-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Maison (dern. le 28) ; à partir du 30 : Ensemble Aleph.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : Cafetin de Buenos-Aires (dern. le 29) ; à partir du 30 : Salgan et De Lio.

TROU NOIR (570-84-29), les 25, 26, 27, 28 à 21 h 30 : B. Meulien.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : J. Halliday (à partir du 25).

La danse

AMERICAN CENTER (335-81-50), les 24, 25, 26 à 21 h : N. McLeay, R. Barnes.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 Documentaire : Chronique d'une famille française.
Série d'Hervé Basle et J. Tréfouel, avec Adolphe et Agnès Besnard.
Les six enfants d'Adolphe Besnard et d'Agnès Chaudet jugent la vie de leurs parents. Trajets de vie, chocs des générations. Une très belle émission-miroir.
22 h 20 Télé-foot 1.
22 h 30 Branchés musique.
Emission de Gilbert Foucaud.
Des extraits du spectacle de Bernard Lavilliers à l'Olympia en juin dernier.
23 h 10 Journal.
23 h 30 C'est à lire.
23 h 35 Clignotant.

Au cas où l'un des trois matches de football comptant pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe serait retransmis, ce programme serait modifié.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Les Cinq dernières minutes.
La Quadrature des cercles, de J.-P. Richard, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Daniel Beretta...
Un professeur de mathématiques précipité du haut d'une passerelle. Dans sa poche, deux millions de centimes et un jeu de cartes. Etrange, non ! Cabrol et Ménardeau enquêtent.
22 h Psy Show.
Emission de P. Breugnot, D. Chegaray et B. Bouthier.
L'histoire d'un couple bloqué : ils s'aiment, mais ensemble, c'est l'enfer. Une tierce personne s'est installée : l'alcool. Ils tentent, ce soir, de dire tout... Mieux qu'un film, c'est le roman de deux êtres, en direct, pour de vrai. Un des meilleurs « Psy-show » réalisés à ce jour.
23 h 30 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : Jane.
Téléfilm de C. Guilmain.
Jane est une comédienne qui ne se joue pas la comédie. Fringante quinquagénaire, drôle et intelligente, elle décide brusquement de bouleverser sa vie un peu facile. Aussi entreprend-elle d'affronter un nouveau public en même temps qu'elle cesse de fermer les yeux sur les incartades de Michel, comédien raté, coureur de jupons avec qui elle vit. Une comédie tendre où Maria Pacôme, auteur du scénario également, s'est créé un personnage sur mesure.
22 h Journal.
22 h 20 Vidéo à la chaîne.
22 h 25 Musiclub.
Harold en Italie, *de Berlioz, par l'Orchestre de la Philharmonie nationale de Katowice, dir. J. Salwarowski, sol. S. Kamasa, alto.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, Belle et Sébastien ; 17 h 40, le Club des puces ; 17 h 50, les Molécules ; 18 h, Pierrot ficelle ; 18 h 15, Musiques mécaniques ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, les Tritous ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Faits divers : le récit.
21 h 30 Musique : Pulsation (13es Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, octobre 1984).
22 h 30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, Paris 1984.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à la Salle Pleyel le 22 juin) : *Symphonie n° 5*, de Hartmann ; *Concerto pour piano et orchestre*, de Mozart ; *Symphonie n° 6 en fa majeur*, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, Sol. O. Gardon, piano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 5, Verveine-Scotch ; à 1 h, Poisson d'or.

Jeudi 25 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Gorri le diable.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
17 h 55 Mini journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 *Danse avec moi.*
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 *Cocoricocoboy.*
20 h Journal.
20 h 35 Série : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny, avec Pierre Mondy, Delia Boccardo...
Pont des soupirs, place San Marco, pont du Rialto... Venise !
21 h 30 Infovision.
Magazine d'information proposé par A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : « Les pères clandestins », ces pères qui, estimant que leurs droits paternels n'ont pas été reconnus, ont pris le maquis avec leurs enfants. Un reportage sur les Burakumins, les rescapés de la bombe d'Hiroshima, et sur les enfants de Gaza (ville du Sud-ouest israélien).
22 h 45 Journal.
23 h C'est à lire.
23 h 5 Etoiles à la une.
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : Clair de femme,
Film français de Costa-Gavras (1979), avec R. Schneider, Y. Montand, R. Valli, L. Kedrova, H. Bennent (Rediffusion).
Ravagé de désespoir, un homme rencontre une femme, elle-même durement éprouvée. Il s'accroche à elle, au cours d'une nuit d'errance et de fièvre. L'atmosphère morbide de certaines séquences et les dialogues empruntés au roman (adapté) de Romain Gary gâtent ce qui aurait pu être un grand drame sentimental. Seule, Romy Schneider est admirablement pathétique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Cinéma : la Route de Salina.
Film français de G. Lautner (1969), avec R. Hayworth, M. Farmer, R. Walker jr, E. Begley, B. Pecheur, M. Porel.
Une station-service, dans un coin perdu du Mexique, est dirigée par une femme mûre et sa fille. Un jeune Américain fauché s'y arrête par hasard. Elles prétendent le reconnaître comme leur fils et frère. Atmosphère de névrose et de sentiments incestueux à la Tennessee Williams. Une œuvre étrange – et méconnue – de Lautner.
16 h 25 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 11 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le Théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : la Mafia.
De Damiano Damiani, avec M. Placido, N. Jamet, F. Périer...
Troisième épisode : Cirrina, le jeune trafiquant de drogue, est en prison. L'expertise démontre que l'arme qu'il détenait est bien celle qui a tué le commissaire adjoint. Un feuilleton efficace sur la Mafia qui mêle un drame familial et un thriller à l'américaine dans la tradition du cinéma italien des années 1960-1970.
21 h 45 L'histoire en question : Churchill « le Lion », d'Alain Decaux.
Une carrière politique d'un demi-siècle : secrétaire de l'Amirauté, ministre de la guerre, chancelier de l'Echiquier du cabinet Baldwin, enfin premier ministre « de la guerre »... L'un des grands personnages du siècle.
23 h Histoires courtes.
Dorothée cinq ans et demi, *de Pierre Gautard* ; Sans préavis, *de Michel Gauthier.*
23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion.
Présenté par Marie-Christine Barrault.
20 h 40 Cinéma : Repérages.
Film suisse de M. Soutter (1977), avec J.-L. Trintignant, D. Seyrig, L. Massari, V. Mairesse, R. Jendly.
Un metteur en scène prépare, sur les bords du lac Léman, un film tiré des Trois Sœurs, *de Tchekhov. Ses rapports personnels avec les trois actrices qui seront ses interprètes influent sur les « repérages ». Réflexion à propos de la vie et de la création, relations conduisant à une sorte de psychodrame, climat feutré rappelant justement l'univers tchékovien. Les comédiennes sont aussi des femmes.*
22 h 10 Journal.
22 h 35 Vidéo à la chaîne.
22 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, les DOM-TOM au quotidien ; 17 h 40, Chronique de la France en guerre ; 18 h 10, *Série : Dynastie* ; 18 h 55, *Dessin animé :* l'Inspecteur Gadget ; 19 h, les Tritous ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour.
8 h 15 *Les enjeux internationaux.*
8 h 30 Les chemins de la connaissance : le géographe et le paysage.
9 h 5 Les matinées de France-Culture : Une vie, une œuvre : D.H. Lawrence, la passion de la pureté.
10 h 30 Musique et Architecture.
10 h 50 Les chemins de la connaissance : une école d'art allemande de l'entre-deux-guerres : le Bauhaus.
11 h 10 Répétez, dit le maître.
11 h 30 Feuilleton : « la San-Felice ».
12 h Panorama.
13 h 40 Peintres et ateliers : l'atelier de Garcia Rossi.
14 h Un livre, des voix : « la Recluse » de Jacques Doyon.
14 h 30 *Communauté des radios publiques de langue française* : Radio-Canada, un reportage sur Silicon-Valley, aux Etats-Unis.
15 h La montée des tentations : le nazisme pendant les années 1936-1940.
15 h 30 Musique : Musicomania.
17 h Le pays d'ici.
18 h Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la stomatologie.
20 h Musique mode d'emploi : Notes en contrepoint (et à 21 h 30).
20 h 30 Dramatique : Belle Doette ou l'amour dangereux de G. Boccaccio ; avec *Maurice Risch, Claude Rich,* Dominique Paturel, Dora Doll...
22 h 30 Nuits magnétiques : surimpressions viennoises, à Paris 1984.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 10 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Musiciens d'aujourd'hui : M. Tippett.
12 h 5 Concert : œuvres de Monteverdi, Britten, Haendel, par le Groupe vocal de France, l'ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique.
13 h 32 Opérette-Magazine.
14 h 2 Repères contemporains : œuvres de Weber, Ancona, Boucourechliev.
15 h Après-midi des musiciens : La saison musicale 1884-1885 à Paris et ailleurs : œuvres de Saint-Saens, Dvorak, J.-S. Bach ; à 17 h, ils n'avaient pas vingt ans : œuvres de Beethoven, Schubert, Moussorgski.
18 h L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : Le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton : Le jazz en France.
20 h Concours international de guitare.
20 h 30 Concert (donné le 8 janvier 1983 à la Grosser Musikvereinsaal) : *Concerto pour piano et orchestre n° 20*, de Mozart ; *Une vie de héros*, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de l'ORF, dir. H. Iwaki, sol. O. Maisenberg, piano.
23 h *Les soirées de France-Musique* : œuvres de Rimski-Korsakov, Chopin, Moussorgski, Ravel, Prokofiev.

COMMUNICATION

Le Sénat et le câble

Le Sénat a, le mardi 23 octobre, repoussé la proposition de loi de M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, approuvée par l'Assemblée nationale le 11 octobre dernier (*le Monde* du 13 octobre) et relative à la définition du service local de radiotélévision par câble.

Pour le président du groupe RPR et rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Charles Pasqua, les deux critères retenus (pour être local un service de radiotélévision par câble devrait, selon l'auteur de la proposition de loi, avoir un rayon de diffusion inférieur à 60 kilomètres et ne pas excéder la limite de deux départments) sont *« malaisés à maitriser »*. Il s'est estimé conforté dans son opinion par la Haute Autorité qui, dans son rapport annuel, a suggéré que l'on fasse plutôt référence au potentiel d'abonnés, c'est-à-dire aux nombres de prises.

En outre, ces critères ont le défaut d'être cumulatifs, ce qui a pour effet, selon lui, de réduire le champ des compétences de la Haute Autorité alors que la majorité sénatoriale avait souhaité et obtenu que la loi fixe la définition du service local de radiotélévision par câble (le Conseil constitutionnel avait annulé la disposition législative qui prévoyait que cette définition relèverait du règlement) et du même coup assure à la Haute Autorité les conditions d'une indépendance que certains cherchent *« à mettre en échec »*, a-t-il ajouté.

Une initiative d'Europe 1

UN NOUVEAU HIT-PARADE DES DISQUES

Europe 1 a conçu avec Canal Plus un hit-parade musical qui reflète au plus près, et pour la première fois en France, les ventes françaises de disques. Pour établir la fiabilité de ce baromètre (hebdomadaire pour les 45 tours, mensuel pour les 33 tours) il a été fait appel à deux instituts de sondages, IPSOS et NILSEN, qui ont sélectionné un échantillon de soixante points de vente représentatifs (FNAC, grandes surfaces, détaillants...) où les ventes seront systématiquement mesurées. Une commission technique comprenant notamment des représentants du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) contrôlera les résultats.

Ce hit-parade – « Top 50 » – fera l'objet d'une collaboration entre la radio (Europe 1), la télévision (Canal Plus et Antenne 2) et un hebdomadaire (*Télé 7 jours*), qui aura l'exclusivité de sa publication. Le programme sera diffusé le week-end : le samedi sur A2, le lendemain sur Europe 1 (9 h 15-12 h) et Canal Plus (17 h 45-19 h 15) puis en semaine sur Europe 1 (16 h-18 h) et Canal Plus (20 h 05-20 h 30). Les émissions seront animées par Marc Toesca et Yann Hegann, la première démarrant le 4 novembre prochain... jour de lancement de la quatrième chaîne.

BELOKAPI QUITTE LE GROUPE PARAFRANCE

Le groupe Parafrance vient de céder sa participation (50 %) dans le capital de Belokapi à la Compagnie financière du Scribe. Belokapi, société de production de dessins animés spécialisée dans les séries télévisées pour enfants (« L'île aux enfants », « Plume d'élan », « Chapi Chapo »), et présidée par Mme Nicole Pichon, avait rejoint le groupe Parafrance en 1982. Au sein du groupe, Belokapi était plus particulièrement administré par M. André Harari, président de la Compagnie financière du Scribe, devenu aujourd'hui son nouvel actionnaire.

Selon M. Serge Siritzki, président de Parafrance, le divorce entre le groupe cinématographique et Belokapi ne serait que temporaire, Parafrance gardant une option sur le rachat de ses parts pendant trois ans. Ce désengagement semble, néanmoins, marquer un certain échec de la politique de diversification de Parafrance. La production de dessins animés suppose des investissements importants que le groupe cinématographique n'est pas en mesure aujourd'hui de fournir.

Par ailleurs, Radio-Monte-Carlo, un des principaux actionnaires de Parafrance, a récemment créé sa propre structure de production de dessins animés, France-Animation, concurrentielle de Belokapi.

INSTITUT

A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

L'homme, objectif commun de toutes les disciplines

L'Institut de France, réuni comme chaque année sous la coupole, a manifesté une fois de plus, mardi 23 octobre, son interdisciplinarité en donnant tour à tour la parole aux délégués des cinq académies. Dans son discours inaugural, M. Jean Bernard, qui présidait la séance au titre de président de l'Académie des sciences, s'est élevé, à partir de recherches expérimentales sur le sang, à des considérations universelles utiles à la connaissance de l'homme. Comme ses confrères.

● Le sang et la géographie

Le sang, M. Jean Bernard était particulièrement qualifié pour en parler. Pour indiquer les voies nouvelles et inattendues qui s'ouvrent aux chercheurs. Il a ainsi appris à l'auditoire que *« les caractères du sang d'un homme dépendent du lieu où cet homme vit et peut-être plus encore des lieux où ont vécu ses ancêtres »*. *« L'hématologie géographique, discipline neuve dont le concept a été formé en 1963, a pour motif l'examen de ces relations entre la géographie et le sang. »*

Après avoir réglé son compte au « mythe du sang », c'est-à-dire de l'inégalité des sangs, que l'hématologue a définitivement ruiné, M. Jean Bernard a insisté sur le rôle du sang dans l'étude des migrations humaines : ainsi sa connaissance a-t-elle suivi, et confirmé, celle du langage, par l'étude du système HLA pour les Indo-Aryens et les Vikings, par l'étude des hémoglobines pour les Khmers. De même, les travaux de M. Jean Dausset à l'île de Pâques ont détruit l'hypothèse émise après l'aventure du *Kontiki* : en vérité, après l'étude du sang des Pascuans, il apparaît que les migrations humaines dans le Pacifique se sont faites d'ouest en est.

Autre illustration des propos de l'orateur : en dépit de leur origine géographique commune, les Libanais présentent des caractères sanguins différents selon leur religion, sans doute à cause de l'endogamie de règle dans chaque communauté. Mais les exemples sont trop nombreux pour être tous cités. Enfin, M. Jean Bernard développe quelques cas où le sang d'un seul homme a modifié le cours de l'histoire : la porphyrie héréditaire a frappé pendant quatre siècles la famille royale d'Angleterre, l'hémophilie a été transmise aux familles régnant en Espagne et en Russie. Pour cette dernière *« l'hémophilie et Raspoutine ne sont pas responsables de la révolution russe. Mais comptent peut-être pour une part de son succès... »*

● Les droits des animaux

C'est encore un scientifique, un biologiste, qui parle au nom de l'Académie française : M. Etienne Wolff défend la cause des animaux, de tous les animaux du monde. Il vient de succéder à Alfred Kastler à la présidence de la Ligue française des droits de l'animal (dont il lit les principaux articles de la Déclaration universelle), et dans le Comité de l'œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir.

« Les animaux, dit-il, ont par rapport à l'homme un grand désavantage : ils ne peuvent réclamer ni individuellement ni collectivement. Ils ne peuvent exprimer des revendications, des protestations. Ils sont toujours isolés, abandonnés à eux-mêmes. Ils sont toujours des victimes. Ils ne savent pas encore se syndiquer. Il faut bien que l'homme, quelques hommes compréhensifs soient leurs interprètes. »

Quels animaux doit-on défendre? *« Tous, si possible »*, répond l'orateur. Même les homards plongés vivants dans l'eau bouillante. Et ceux qui nous touchent de plus près : les vertébrés. Les mauvais traitements qui leur sont infligés peuvent être groupés en deux catégories : la mise à mort (et M. Wolff s'élève contre les courses de taureaux, la chasse à court), et les procédés d'élevage. Les animaux qui ont pour nous un intérêt alimentaire sont *« soumis à la même loi du profit immédiat et sordide »*. Ceux dont on force la croissance par tous les procédés possibles : immobilité, obscurité. Et les oies gavées...

Mais les hommes, malades, handicapés, ceux qui meurent ou vont mourir de faim? M. Wolff répond : *« Non pas les animaux ou les hommes, mais bien entendre ceux-ci et ceux-là... »*, répond M. Wolff, citant son confrère Théodore Monod.

● De l'universalité de la langue française

De l'universalité de la langue française, c'est le titre d'un discours de Rivarol, que commente M. Paul Imbs, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A l'époque, en 1783, ce mot d'universalité n'avait rien de provocant. Synomyme de clarté (ce qui peut être discuté), notre langue, selon Rivarol, jouissait d'une primauté *« reconnue et avouée dans notre Europe »* quoique *« moins rigoureusement vraie pour l'Espagne et pour l'Italie »*. Sans doute aussi Rivarol *« était-il conscient que le français en usage à l'extérieur des pays francophones ne touchait que les couches supérieures de la société, et qu'en France même, il existait des parlers autres que celui du petit nombre appelé bonne compagnie »*.

Rivarol développe trop son argumentation pour ne pas laisser deviner l'inquiétude que lui inspirent le rayonnement de la puissance anglaise et l'extension de la langue anglaise au continent américain. De nos jours, il partagerait les critiques sévères formulées par M. Paul Imbs, justifiées par la dégradation du français actuel, écrit et parlé, dégradation dont il cloue au pilori maints exemples fâcheux.

● Histoire de l'art ou archéologie ?

Porte-parole de l'Académie des beaux-arts, M. Germain Bazin fait un curieux parallèle entre deux historiens d'art du dix-huitième siècle, l'un de vieille noblesse française, le comte de Caylus, l'autre, fils d'un savetier prussien, Johann Joachim Winckelmann.

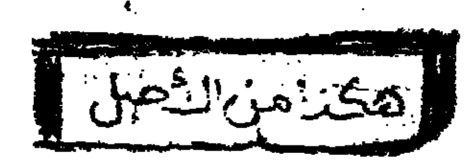
« Ils sont exemplaires de deux attitudes qui sépareront l'école allemande de l'histoire de l'art et la française, la première tendant vers la théorie, l'autre se méfiant du dogmatisme, trouvant plus prudent un certain pragmatisme. »

Dilettante studieux, Caylus a appris tous les arts, ce qui ne l'a pas empêché d'aimer les femmes. Passionné d'archéologie, il a laissé les sept volumes *in-quarto* du *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*. Homme de terrain, il lui fallait le contact direct avec l'objet qu'on peut manipuler, et qu'il faisait examiner en laboratoire.

Winckelmann, lui, après des débuts longs et difficiles, avait eu, au musée de Dresde, la révélation de l'antique et, en 1755, ses *Réflexions sur l'imitation des artistes grecs dans la peinture et la sculpture* lui valent une notoriété européenne. A Rome, ayant gravi les échelons de la hiérarchie, il devient préfet des antiquités du Vatican. Il défend ardemment la supériorité de l'art grec sur le romain, et contribue ainsi au triomphe – passager du néo-classicisme, du style néo-grec.

● Science et histoire

Enfin M. Roland Mousnier, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques a cherché à réduire la vieille opposition de la science et de l'histoire. A la première, la tâche d'aboutir à l'universel, à la seconde, l'étude, le regroupement de faits qui ne se produisent qu'une fois. Voire. L'analyse serrée d'un cas singulier, en l'occurrence la personne de Richelieu, révèle que la réalité n'est pas aussi « simple ». La masse de documents qui le concernent sera répertoriée. *« Et de la répétition par catégories de ces traces singulières, nous allons insérer des catégories d'actes récurrents au fil des jours (...) et de ces catégories dégager un concept (...) général par rapport à une suite d'actes répétitifs par catégories. »* On procède de même pour l'étude des groupes sociaux. Or, « chacun de ces groupes fonctionne selon un certain mode. Chacune des hiérarchies qui le composent peut fonctionner plusieurs siècles, voire un millénaire et plus... » Et de conclure : *« Aussi bien , nous pouvons concevoir la possibilité des mêmes opérations par les phénomènes de répétition pour les différents systèmes de civilisations, c'est-à-dire pour les différents systèmes de valeurs et pour les différents types de sociétés globales qu'ils engendrent. N'y a-t-il pas un bel avenir pour l'étude des phénomènes de répétition en histoire ? »*



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

POUR LYON
IMPORTANTE SOCIÉTÉ RECHERCHE

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN (H. ou F.)
grande école

Adresser lettre manuscrite c.v. et photo
à Havas Région 15342, B.P. 1000, 69222 Lyon Cedex 02.

Aujourd'hui nous sommes à la pointe du progrès, c'est une position que nous entendons maintenir pour l'avenir.

Ce progrès se traduit par une informatisation très poussée pour l'ensemble de nos installations.

Le poste que nous avons à pourvoir s'adresse à un

Ingénieur électronicien

pour la fonction de

Responsable du département informatique de production

Sur le plan technique vous assurez la maintenance et le développement du système : VAX 750, PDP 1134.

Sur le plan humain, vous encadrez directement une dizaine de personnes.

Nous recherchons une personnalité qui saura s'adapter au contexte et le faire évoluer progressivement vers des technologies encore plus pointues.

Nous vous remercions de vous adresser à notre cabinet de recrutement en lui adressant votre c.v. Il vous assure une totale discrétion et vous fera découvrir dans le détail votre éventuel futur employeur.

MANAGING
5-7, rue P.-Perrat 57000
Metz. Tél. (8) 766-52-35.
managing

---

c'est le piston informatique qui fait marcher notre machine...

Une Société française qui produit ce qu'elle vend (et non l'inverse), une dimension internationale avec 12 implantations étrangères, une présence active dans plus de la moitié du monde, une croissance moyenne de 40 % par an depuis 10 ans, et des perspectives qui n'en finissent pas de s'avérer larges. *Voilà pour le décor.*

Un IBM 43-81, un NAS 6500 (sous DOS/VM, avec prévision MVS), cinq HP 3000 et d'autres *à venir, et une multitude de micros. Voilà pour* les matériels. Langage usuel : cobol.

La gestion industrielle, l'automatisation des expéditions, la rénovation des chaînes de *vente*, les applications de liaisons caisses enregistreuses. Voilà quelques uns des projets *affichés par notre* nouveau schéma directeur.

Pour les mener vite (à cause de notre expansion) *et* bien (on l'attend de notre efficience), nous demandons des chefs de file informaticiens (Bac + 4 à 6, et 5 à 10 ans d'expérience riche), capables d'assumer une large autonomie dans la conduite de projets complexes et passionnants.

Faites-nous part de votre expérience et de vos désirs de vie (et de salaire). Nous sommes ouverts à l'idée de carrières évolutives, et vous en parlerons lors du premier contact que nous espérons prochain.

Merci d'adresser, avec l'assurance d'une parfaite discrétion, votre meilleur dossier à N° 3028 à CONTESSE *PUBLICITÉ 20, avenue de* l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Un organisme important recherche ses
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.)
Si vous avez :
le goût des contacts
et des responsabilités ;
Si vous avez :
de l'ambition
et du dynamisme,
rejoignez-nous.
Tél. : 500-24-03, poste 40 pour Paris et Versailles, poste 50 pour banlieue sud.

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE de CLERMONT-FERRAND
recrute
DEUX ENSEIGNANTS EN CONSTRUCTION
(8 heures/semaine/année) sous contrat annuel, indice I.R.M. 346, traitement brut : 7.150 F/mois.
POUR ENSEIGNER :
- Statistique et résistance des matériaux ;
- Structures :
  - Métalliques,
  - Bois,
  - Béton.

PROFIL SOUHAITÉ :
Formation ingénieur ou ingénieur-architecte ou architecte présentant sérieuses références dans ces domaines.
ECR. PAR LETTRE RECOMM. *avec accusé de récept.* à : M. LE DIRECTEUR D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FD, 71, BD COTE-BLATIN, 63000 CLERMONT-FERRAND, *avec C.V. et dossier d'œuvres.* Exp. pédagogique éventuelle.
AVANT LE 2 NOV. 1984.

Société de négoce international, *au Havre, recherche*
JEUNE EMPLOYÉ(E)
Ecole supérieure de commerce ou équivalent,
titulaire D.E.C.S., formation informatique supérieure.
Ecr. n° 4392 Havas, BP 1366, 76065 LE HAVRE Cedex.

emplois internationaux

INFORMATIS
INGENIERIE
PROJETS CAO-ROBOTIQUE
INGÉNIEURS SYSTÈME
3 ans expér. opérating système pour participer à d'importants projets de CAO et ROBOTIQUE. Fréquents déplacements :
U.S.A., ESPAGNE, ITALIE, *GRÈCE*, ALLEMAGNE...
Voiture fournie pour la région parisienne.
INGÉNIEURS LOGICIEL
5 ans d'expérience en SOFT de base, Moniteur. Connaissance TRANSPAC.
INGÉNIEURS SYSTÈME
PROCESSUS INDUSTRIELS MITRA - PDP 11 - SOLAR
INGÉNIEURS LOGICIEL
3 ans d'expér. d'applications MOTOROLA 68.000, langage C,
26, rue Daubenton, 5e.
Tél. : 337-99-22.

J. ménage en Bavière cherche j.f. au pair. *Lui a perdu la vue* mais s'intéresse au français. Elgass, D-8963 Hof 8, RFA.

OFFRES D'EMPLOIS

CONTROLE DE GESTION et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Nous sommes une société d'édition et de vente directe de documentation en commerce international, en expansion (effectif 60, C.A. 40 M.) produit leader : « le MOCI ».

Notre politique de développement exige l'intégration d'un collaborateur directement rattaché au D.G., en position fonctionnelle, pour assurer le contrôle de gestion, conduire le renouvellement et l'extension du système informatique de vente par correspondance et de gestion, étudier tout projet informatique à l'intention des services opérationnels.

Une bonne formation de base en comptabilité, gestion, informatique, type Sup. de Co. avec options comptabilité et informatique est demandée, ainsi qu'un première expérience en P.M.E.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessaire maîtrise conceptuelle de l'outil informatique.

Lieu de travail : PARIS. Avantages sociaux.

Merci d'adresser rapidement C.V., photo et prétentions à M. le Directeur, S.E.D.E.C., 20, rue Hamelin, 75116 PARIS.

Quand la fraternité atteint ses eaux les plus basses, quand l'égalité est contredite par toute la recherche biologique, quand la liberté formelle est inversement proportionnelle à la pression démographique,

le bonheur réside dans le choix de sa propre aliénation ; le reste n'est que poudre aux yeux.

Notre proposition est aliénante selon les critères petit-bourgeois : elle est maximaliste dans ses exigences : un maximum d'engagement, de personnalité, de sensibilité, d'intelligence, de caractère, d'autonomie et d'indépendance. Un maximum d'activité responsable et d'efficacité volontaire.

Elle est libératrice selon nos propres critères : un maximum d'expression personnelle, de choix individuels tactiques ou stratégiques, de réelle participation aux moyens et aux objectifs, de communauté vivante et féconde, d'infrastructure professionnelle, d'authenticité, de spontanéité, de sens de la fête, d'ouverture promotionnelle et de capacités de rémunération.

Quand la recherche et l'aspiration collectives font appel à minimum, nous savons marquer quelque originalité en faisant appel à maximum. Ce qui procure un minimum de candidatures avec, pour chacune, un maximum de chances de succès.

Les candidats qui désirent nous contacter doivent avoir 24 ans minimum et une formation permettant au moins de discuter avec quelque compétence de ce texte.

1ère lettre manuscrite à BANCE-PUB.
18, rue Léon 75018 PARIS
(Merci de préciser la réf. 841024 sur l'enveloppe)

Bureau d'Etudes FRANCIS LEFEBVRE
NEUILLY-SABLONS
recherche pour son
DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

FISCALISTE CONFIRMÉ

Pour ce poste d'avenir, une formation de haut niveau, le sens du contact et la pratique de l'anglais sont nécessaires.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo au 3, villa Emile-Bergerat, *92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.*

Dans le cadre de sa prochaine implantation dans un nouveau bât. *THEATRE de la banl. N.O. de Paris* cherche
UN(E) RESPONSABLE DE LA FORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES
Expérience de haut niveau souhaitée.
UN(E) ATTACHÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES
Goût de contact et du suivi de la vie locale.
Ecrire sous le n° T 68.804 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Etablissement privé sous contrat d'association recherche
SURVEILLANT PLEIN TEMPS
Tél. : 783-46-35
jeudi de 9 h 30 à 12 h 30.

SÉRIGRAPHIE
Expérimenté, responsabilité technique, rémun. *selon résultats.* Lieu de travail : 78-CHANTELOUP.
Ecrire NIVEN, 6, rue Guynemer. 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD.

La ville des MUREAUX (Yvelines), 35 000 habitants, *40 km ouest de Paris, C.E.S.*, LYCÉE, L.E.P.
recrute de toute urgence
UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE, titulaire du C.A.F.B. option « Lecture publique » pour responsabilité d'un secteur.
UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE, titulaire du C.A.F.B., option « *Jeunesse* ».
Adresser candidature avec *curriculum vitae et photo d'identité* à Monsieur le Maire, conseiller général des Yvelines, Hôtel de Ville, 78135 LES MUREAUX Cedex.

PUBLIAS recrute avec contrat pour service petites annonces Dactylo. Stage 1 an emploi Formation, 18-26 ans, sans limite d'âge pour certaines candidates. Ecr. av. C.V., 121, r. Réaumur, PARIS-2e.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec *ou sans diplôme*.
Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

GESTION D'ENTREPRISE
47 ans, Sc. Po, Droit, angl., esp., Dir. et Adm. PME, contrôle de gestion et fin., banque, contentieux, négoc. contrats, ch. poste responsabil. *Ecr. s/n° 6.686 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris. Ou tél. : 637-07-16.

CHEF D'ENTREPRISE
Cadre direction-gestion, 47 ans, DECS, organisateur, informatic. Offre assistance. Tél. : 603-92-32.

DIRECTEUR EN LOGISTIQUE
H. 38 ans, univers. angl., esp., maîtrise outil informatique.
- 10 ans gestion stocks, achats, distribution.
- 6 ans transports, gestion, parc, éco-carburants optimisation tournées messageries rapides.

Ecr. s/n° 6.679 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 22 ans, 5 ans exp. bonne dactylo, standard, saisie, télex. cherche place stable. Tél. : 249-77-40.

J.F. 31 a., CYCLE PRÉPARATOIRE E.N.A., 3e cycle Droit, *lassée de l'administr.*, prête à échanger la sécurité pour emploi intéressant dans ambiance dynamique gde capacité de travail si fonctions motivantes. Ecrire sous le n° T 68.807 M RÉGIE-PRESSE *7, rue de Monttessuy, Paris-7e.*

MARIN DE COMMERCE 39 ans. Notions angl. désirant se reconvertir dans n'importe quel *domaine, cherche emploi bien* rémunéré. Tél. : 325-71-23.

J.F. 33 a., Autrichienne de naiss., nat. franç., 10 a. *U.S.A., mait. New-York*, D.E.A. Sorbonne, exp. aff. document., traduct., enseign. langues all., angl., franç., dynam., disp. pour emploi stable et exig. *Paris. Tél. : 503-04-85.*

F. 37 a., lectrice préparatrice, correctrice confirmée et diplômée recherche poste de *CONSEILLÈRE EN ÉDITION*. exp. en photocompo, impr. et édition, passionnée, resp. Ecrire sous le n° 13.730 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET
FORMATION
programmes nationaux et internationaux
Formation professionnelle en 10 mois 1/2
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme Micros.
Format : + INTERVENANTS internationaux.
Tél. : 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.
Métro : Etoile, George-V.

traduction demande

INTERPRÉTARIAT TRADUCTION – COURS
ARABE – ANGLAIS
Si vous avez besoin d'un traducteur lors d'une négociation ou d'une visite d'affaires.
- D'un linguiste pouvant vous *initier* à la connaissance de la langue arabe.
- Rédaction ou transcription en arabe documents administratifs, commerciaux, littéraires.

TÉL. : 822-95-52.

TRADUCTIONS TECHNIQUES
vers l'ALLEMAND
sur traitement de texte. Toutes techniques modernes. CONTACT DIRECT.
H. SCHWARZ. M.A. 272-30-84.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

PROPRIÉTAIRE VEND CAUSE INDIVISION TABLEAU HUILE SUZANNE VALADON (facture probable de M. UTRILLO) « POT JAUNE AUX TULIPES » 380×520. prix à débattre. Tél. : (67) 72-68-67.

Animaux

LE CONTRAIRE D'UN CHENIL VIE DE FAMILLE
293-22-95 – 731-38-11.

Antiquités

ACHAT meubles, bronzes, linge ancien, etc. Tél. même dimanche, 373-38-63, 262-80-20.

Part. vd une paire de vitrines. Boulle époque Napoléon III, excellent état. Tél. : 469-03-40 du lundi au vendredi.

Artisans

222-22-22
cadre et restauration de tableaux et *gravures 15 a. métier.*

ENTREPRISE ARTISANALE
PEINTURE - SOLS
Devis rapides gratuits.
MATECA. Tél. : 523-35-50.

Des hommes de métier dans votre quartier
222-22-22
Plombiers, serruriers menuisiers, chauffagistes électriciens réalisent, dépannent.

Achat Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28. Catalogue en distribution.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DEBRIS OR, OR DENTAIRE HORLOGERIE, LETTRES et
TIMBRES-POSTE.
TÉL. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles, Mo Villiers.

ACHAT OR
BIJOUX OR
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR *PERRONO, joailliers-orfèvres à* Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r.d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro Cité ou Hotel-de-Ville

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
brillants, débris or.
PAUL TERRIER - 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL – 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Collections

INVESTISSEMENT EN ŒUVRE D'ART
A VENDRE EN BLOC
400 estampes
d'un grand maître contemporain. Direct. de l'éditeur pr galerie, réseaux, investisseurs. Ecrire SYNECOM – MS – 28, r. du Colisée, Paris-8e.

Cours

Prof. agr. angl. donne cours part. ts niveaux, enfts. adultes. M. THOMSON 270-59-44.

Cours orthographe, grammaire, lecture, rédaction, rattrapage et soutien. Tél. : 387-05-05.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté, 558-11-71.

Part. ch. professeur titulaire *CAPES pour cours de philos.* Tél. : 903-60-92.

Restaurants

Sur sa terrasse unique au bord du Loing Hôtellerie
La Vanne Rouge ***
77690 MONTIGNY-SUR-LOING
Tél. : 16 (6) 424-82-10.
« Site classé de l'Ile-de-France » à 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau.

Arts

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES
HOTEL DES BERGUES, GENÈVE
du 31 octobre au 4 novembre
(exposition dès le 26 octobre)

Tableaux de peintres anciens et modernes (plus de 700 œuvres provenant de plusieurs successions, Balthus, Valmier, Mancini, Poliakoff, T. Signorini, etc.). **Gravures modernes.**

Meubles, horlogerie, verrerie, art populaire.
Expert : *M. Beurdeley*
expert auprès de la cour d'appel de Paris.

Livres anciens illustrés et modernes
(Dali, Picasso, Dufy, F. L. Schmied).
Expert : Christian Galantaris,
expert auprès de la cour d'appel de Paris.

Catalogue sur demande : *Galerie ARTS ANCIENS* Pierre-Yves Gabus S.A., 2022 Bevaix. Tél. : 038-46-16-09 ou pendant la vente 022-31-31-50.
Huissier judiciaire Me Jean Christin, Genève.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre, tout autant
(école fondée en 1962 et reconnue par le British Council)
£18,00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Bouillon 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95
Tél. (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

OUI au progrès scolaire : cours particuliers sur mesure. *GEGE : 582-13-48.*

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris px posée 65 F m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100 000 m²
tous types et coloris.
Prix entrepôt.
Pose assurée, 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

MOQUETTE PURE LAINE
– 50 %
DE SA VALEUR
Tél. : 842-42-62.

Papyrus

Papyrus d'Egypte peint à la main, gros - 1/2 gros détail. Exposition permanente 85, r. M.-Ange 75016 – 651-61-67

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier *japonais de première qualité.*
A PARTIR DE 190 F.
le rouleau
(7,80 m X 0,91 m)
grand choix de coloris et de *pailles disponibles sur stock.* Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papier de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION :
CAP. 37, rue de Citeaux, *75012 Paris.* 307-24-01.
CAP. 27, av. Rapp, 75007 Paris. 555-88-22.
CAP. 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon (7). 860-02-54.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillon contre 10 F par chèque.

Philatélie

ACHÈTE *CHER COLLECTION* TIMBRES FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. T. 359-76-98.

Spécialités régionales (vins)

« MONTLOUIS »
c'est aussi
un vin blanc
d'appellation contrôlée
Sec, 1/2 sec, moelleux, et méthode champenoise
n'attendez pas les fêtes de fin d'année pour vos commandes, tarif sur demande
André CHAPEAU
viticulteur, Husseau
37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Stages

APPRENEZ LA CUISINER DANS UN HOTEL ***
INITIATION ET PERFECTION.
Le w.-e. tt compris à partir de *900 F TTC.* T. : (55) 66-28-09.
Ou écrire HOTEL RESTAURANT DE LA TUILERIE FOURNEAUX 23200 AUBUSSON.

Travaux divers

Dactylographie, photocopie *reliure (qualité, gde exp., délais respectés)* 40, rue du Fer-à-Moulin. Paris 5e – 707-45-81

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10 mn Porte-d'Italie, Paris. Tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, *av.* Vitry 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

---

30 mn Paris-Nord
chambres particulières,
invalides séniles, surveillance, nursing
Tél. : (4) 457-00-44.

A 30 km de PARIS en bordure de Marne, *résidence* 3e âge, personnes valides, semi-valides. Grand confort.
Tél. : 430-08-52 et 007-59-71.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension 50 livres par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

MONTRIOND-LE-LAC (Hte-Savoie). Station des Portes du Soleil. Séj. hiver : ski de fond et piste. Pens. et hôtels de 130 à 180 F. Appts : du studio au *4 p. Dépl. s/dem. Rens. syndicat d'initiative :* 50-79-12-81.

LOUE TOUTES PÉRIODES (05) VARS beau duplex 6 *personnes, pied des pistes,* balcon plein sud, garage chauffé (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

A VENDRE
ARGELÈS-SUR-MER
« MOBILE HOME »
sur petit terrain tout équipé. Peut accommoder 6 personnes. 45 000 F. S'adresser à : CUR-RAN, *Vatch Cottage, STROUD,* GL6 7JY (Angleterre).

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend Fuego GTL 6 CV 1982. 45.000 km, bon état gén. Px 39.500 F à déb. 016-50-91.

PARTICULIER VEND 2 voitures R 5 81, 5 portes, 75 000 km, vert foncé *métal. Nfs pneus et* peinture, auto radio, 25.000 F. Coupé 104 Z 83, 38 000 km, noir, peinture neuve, 28.000 F. (51) 87-91-12 av. 9 h ap. 20 h.

divers

BMW, SÉRIE 3, 5, 7
84/85 peu roulé, garantie Auto Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes. PARIS-15e.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Côme CROCE-SPINELLI
et Mme, née Caroline Guenard,
Astrid,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles.

Paris, le 13 octobre 1984.

– Agnès et Jacques
VIDAL-NAQUET
et leurs parents,
Suzanne et Jean Christophel,
Geneviève et Pierre Vidal-Naquet
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Fabien,
le 18 octobre 1984.

52, rue des Archives, 75004 Paris.

Décès

– Nantes. Piriac.
Mme Arlette Bassecoulard,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
font part du décès de

M. François-Xavier BASSECOULARD,
inspecteur honoraire
de l'éducation nationale.

Selon ses volontés, son incinération a eu lieu le lundi 22 octobre 1984, dans l'intimité familiale.

Mme Bassecoulard,
31, avenue Edith-Cavel,
83400 Hyères.
M. et Mme Bassecoulard,
75, route de Chavannes, 28300 Lèves.
M. et Mme Zitt,
13, rue Emile-Cossé, 44000 Nantes.

– Estagel. Aix-en-Provence. Blida.

M. Jacques-Maurice Lengrand,
Mlles Benedicte et Sophie Lengrand,
Mlle Marie-Rose Doussat,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette BLANC-DOUSSAT,
survenu le 13 octobre 1984.

La cérémonie religieuse puis l'inhumation se sont déroulées à Estagel et à Maury (Pyrénées-Orientales).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mas de la Rosette,
Les Granettes,
13090 Aix-en-Provence.

– M. Jean Coataner

fait part du rappel à Dieu de

Geneviève COATANER,
son épouse.

Les obsèques ont eu lieu à Montrouge, suivies de l'inhumation au cimetière de Corbeil-Combrit.

17, rue des Galons,
92190 Meudon.

– Le docteur Alain Giabicani,
son époux,
Olivier et Ande Giabicani,
ses enfants,
Mme veuve Albert Giabicani,
sa belle-mère,
Mme veuve Jean Defradas,
M. le professeur
et Mme Robert Camain,
ses beau-frère et belles-sœurs,
M. et Mme François Golmez
et leurs enfants,
M. et Mme Norbert Lemaire
et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Grimal
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Defradas
et leurs enfants,
Mme Nadine Camain Bouillet
et ses enfants,
Mlle Marie-France Camain
et Bruno Delahays,
ses neveux et nièces,
Les familles Pozzi, Rosens,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale du

**docteur Jacqueline
GIABICANI TEYSSEYRE,**

le 22 octobre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu à 10 h 30, le vendredi 26 octobre, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, suivie de l'incinération, à 12 heures, au Père-Lachaise et de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Quentin-Bauchart,
75008 Paris.
« Seorteguia »
Lahonce 64990 Saint-Pierre-d'Irube.

– Ses amis
Et la Cinémathèque française
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre KAST.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 octobre 1984, à 11 h 30, au cimetière de La Villette, 46, rue Hautpoul, Paris-19e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– La fondation Boris-Vian
Et son conseil d'administration
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Pierre KAST,
écrivain et cinéaste,
membre du conseil d'administration
de la FONDATION BORIS-VIAN.

Les obsèques auront lieu au cimetière de La Villette le vendredi 26 octobre 1984, à 11 h 30.
(*Le Monde* du 23 octobre.)

– M. et Mme Robert Budor
ses enfants,
M. et Mme Daniel Lesur,
Deborah et Lionel
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Charles Fuchs,
sa belle-sœur,
Mme Claudine Ollivier
Et toute la famille,
font part du décès de

Suzanne, Jacques LION,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
chevalier
de l'ordre des Arts et Lettres,
présidente
de la société Anatole-France,
présidente d'honneur
de l'AEC Presse,

survenu subitement, le 21 octobre 1984, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 octobre, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

191, rue de l'Université,
75007 Paris.
67, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Le président d'honneur
Et les membres du bureau
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne LION,

présidente
de la société Anatole-France.

Les obsèques auront lieu vendredi 26 octobre 1984, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

15, rue Gustave-Courbet,
Paris-16e.

– Les religieuses de Saint-Joseph de Bourg,
M. et Mme Bouvier,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du retour à Dieu, le 21 octobre, de

Sœur Agnès PICHON.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 27, rue de Dantzig, Paris-15e.

29, rue de Dantzig,
75015 Paris.

Remerciements

– Tous les descendants, parents et alliés de

Mme Camille DUSSAUD,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été manifestées lors de son décès, remercient très sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

– Il y a quarante ans, le 25 octobre 1944,

Hélène BOULLOCHE,
née Chaperon,

mourait à Ravensbrück.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée, en y associant le souvenir de son mari

Jacques

et de son fils

Robert BOULLOCHE,
morts en déportation quelques mois plus tard,

ainsi que celui de son fils
André,
également déporté-résistant, décédé accidentellement, le 16 mars 1978.

Services religieux

– L'association Les ailes brisées vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 27 octobre 1984, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

– Pour le premier anniversaire de la mort de

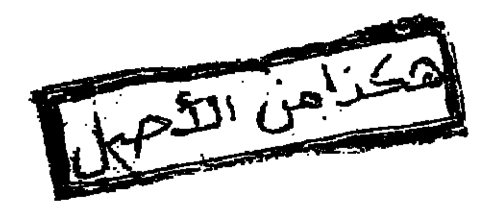
Stanislas FUMET,
une messe sera célébrée le jeudi 25 octobre, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er.

LE PRIX TOCQUEVILLE A KARL POPPER

Le quatrième Prix Tocqueville, d'un montant de 60000 F, a été décerné, mardi 23 octobre, à l'Institut, au philosophe britannique Sir Karl Popper, né à Vienne en 1902. Spécialiste de logique, il est l'auteur de *Misère de l'historicisme, la Logique de la découverte scientifique, la Connaissance objective, la Société ouverte et ses ennemis, l'Univers irrésolu* (dont la traduction française vient de paraître chez Hermann). Il a publié chez Calmann-Lévy une autobiographie sous le titre *la Quête inachevée.*

Le jury regroupait MM. Alain Peyrefitte, de l'Académie française, François Goguel, Georges Balandier, Raymond Boudon, Michel Crozier, Olivier Chevrillon, et trois universitaires américains : Stanley Hoffman, Laurence Wylie et Jesse Pitts, directeur de la *Tocqueville Review.*

L'immobilier



« La mairie de 1884 à demain »

Il y a un siècle, la loi du 5 avril 1884 fixait les grandes lignes de l'organisation municipale. Le cadre institutionnel qu'elle a défini subsiste toujours, même si la loi de décentralisation a sensiblement accru les pouvoirs et les responsabilités des élus locaux.

L'Association des maires de France, pour célébrer ce centenaire, a organisé, à l'occasion de son 67e congrès national, qui a lieu à l'Hôtel de Ville de Paris du 24 au 26 octobre et réunit plus de 3 000 maires, une manifestation exceptionnelle : « La mairie de 1884 à demain » (1).

Cette manifestation, à laquelle participe la Caisse des dépôts et consignations ainsi que la Caisse d'équipement des collectivités locales, se déroulera du 25 au 29 octobre, au Palais des Congrès de la porte Maillot à Paris. Elle comportera des expositions, des « tables rondes », des démonstrations d'expériences télématiques municipales, etc. Les samedi 27, dimanche 28 et lundi 29, elle sera ouverte au public.

(1) Renseignements : 41, quai d'Orsay, 75007 Paris. Tél. : 551-66-46.

Le plus beau des mandats, le plus utile

Tous, ils le sont, l'ont été ou veulent l'être. Pour un homme politique quel qu'il soit, maire de sa ville est le plus beau des mandats. Tous le clament haut et fort : s'il fallait choisir entre le conseil général et la mairie, c'est la mairie qui l'emporterait ; s'il fallait choisir entre le conseil régional et la mairie ; c'est encore la mairie qui gagnerait ; entre le Palais-Bourbon ou le palais du Luxembourg et la mairie, le choix serait plus délicat. Pas tellement à cause de l'intérêt du travail de député ou de sénateur comparé à celui de premier magistrat de sa cité, mais parce que pour bien faire celui-là il faut une solide assise sociale.

Pour échapper à cette obligation, il faut attaquer le cursus politique par le sommet : Georges Pompidou ou M. Raymond Barre n'ont jamais jugé utile d'être maire. Mais c'est de sa mairie de Chamaliéres que M. Valéry Giscard d'Estaing annonça sa candidature à la présidence de la République en 1974 ; c'est dans sa ville de Château-Chinon que M. François Mitterrand était le 10 mai 1981. M. Jacques Chaban-Delmas n'a jamais abandonné l'hôtel de ville de Bordeaux. Et chacun connaît le formidable atout – financier, international, de prestige – que représente pour M. Jacques Chirac son titre de maire de Paris.

Utile pour les « grands », c'est indispensable pour les « petits ». Combien de députés de la vague rose de 1981 avaient commencé à se faire apprécier de leurs concitoyens en gérant leur cité : M. Jean-Pierre Le Coadic était maire de Taverny (Val-d'Oise), il prit la circonscription à un RPR ; Mme Françoise Gaspard gagna d'abord la mairie de Dreux avant de devenir député de la deuxième circonscription de l'Eure ; M. André Laignel, né à Paris, pour s'implanter dans l'Indre devint d'abord conseiller général et maire d'Issoudun avant d'entrer à l'Assemblée nationale... Ceux qui ont su conserver leur mairie en mars 1983, ou la conquérir, comme M. Yves Tavernier à Dourdan, dans l'Essonne, savent qu'ils ont plus de chances que beaucoup de leurs amis de conserver leur place au Palais-Bourbon en 1986.

L'opposition n'a pas fait un autre calcul : pour reprendre le pouvoir d'Etat, elle a compris qu'il lui fallait conquérir le droit de gérer les communes. M. Michel Giraud a symbolisé cette stratégie : responsable d'une chorale dans sa ville du Perreux, il conquit la mairie en 1971 grâce à ses appuis dans le mouvement associatif. Aujourd'hui, il est sénateur RPR, président du conseil régional d'Ile-de-France, président de l'Association des maires de France. Il est un des hommes qui comptent – encore discrètement – dans l'opposition.

D'autres s'efforcent de suivre ce chemin. M. François Froment-Meurice, un des hommes-clefs du CDS et des « réseaux Barre » est adjoint au maire de Montmorency (Val-d'Oise), avant de tenter de reprendre la circonscription au député socialiste. Si M. Alain Carignon (RPR) a pris la ville de Grenoble, c'est bien entendu avec un objectif législatif : même chose pour M. Jean-Pierre Roux (RPR) en Avignon, qui espère bien reprendre le mandat de député qu'il a déjà détenu. La prise de la mairie de Levallois-Perret par M. Patrick Balkany (RPR) n'est qu'un épisode de sa lutte contre le député communiste, M. Parfait Jans. Et Mme Florence d'Harcourt (app. UDF) sait que, en ayant laissé M. Nicolas Sarkozi (RPR) prendre la mairie de Neuilly – sa ville, – elle a hypothéqué ses chances de conserver son siège de député.

Le goût du concret

Ce mandat de maire, tant recherché, ne sert pas seulement à asseoir son assise locale. Il permet aussi d'accroître ses moyens d'action et de travail. Contrairement à une idée trop répandue, les hommes politiques ne sont pas très payés. Certes, l'Assemblée nationale et le Sénat leur procurent maintenant assistant et secrétaire, mais c'est encore insuffisant pour faire face à leurs multiples tâches. Leur secrétariat de maire est un appui bien utile, pour ne pas dire indispensable.

Dans l'autre sens, les maires ne touchent qu'une indemnité qui ne leur permet pas de se consacrer à temps plein à leurs tâches, alors même que gérer une ville d'une certaine importance ne laisse que peu de temps libre. Un mandat de député ou de sénateur leur permet de toucher une indemnité. Les intérêts bien compris de l'élu local et de l'élu national se rejoignent. Tant qu'il ne sera pas mis fin à cela, il est inutile de vouloir limiter le cumul des mandats.

Etre maire pour un homme politique n'apporte pas seulement des avantages matériels. C'est d'abord – et avant tout – le plaisir de se « colleter » au concret. Pour quelle autre raison un homme comme M. Jean-Claude Gaudin continuerait à regretter de n'avoir pas gagner la mairie de Marseille, alors même qu'il sait que cela l'aurait empêché de continuer à jouer le rôle de premier plan qu'il tient à l'UDF !

Députés et sénateurs souffrent d'être loin des réalités : ils votent des lois, mais n'en voient que peu les conséquences pratiques : ils surveillent l'action gouvernementale, mais le régime de la Ve République ne leur permet que de peser sur des détails.

Les grandes décisions ne sont plus du ressort du législatif mais de l'exécutif. Ils n'ont même plus le pouvoir réel – qui fit la joie de leurs anciens – de renverser le gouvernement ! Ambitionnent-ils de devenir ministre, ils savent que s'ils y parviennent, ils n'auront à peine plus que les apparences du pouvoir : le poids de l'administration est souvent plus fort que le leur ; de toute façon, les grands arbitrages relèvent du premier ministre ou du président de la République.

Un maire, en revanche, est son propre patron : à lui de décider, de trancher, de choisir. Faut-il étendre le secteur piétonnier ? Et si oui comment ? Déterminer le pari architectural, c'est finalement à lui que cela reviendra. Prévoir un nouveau quartier, la décision est lourde d'incertitudes pour l'avenir ; fixer l'emplacement de la nouvelle école, imposer l'architecte... toujours le maire. Mais il aura la joie de l'inaugurer et de recevoir félicitations ou critiques de ses concitoyens croisés au coin d'une rue. Un maire façonne sa ville. Quel ministre peut en dire autant de son administration ?

Et puis, être maire, c'est aussi diriger les employés municipaux. Etre presque un chef d'entreprise... En voulant gérer leur cité, les hommes politiques prouvent qu'ils sont – contrairement aux reproches qui leurs sont facilement faits – proches des réalités.

THIERRY BRÉHIER.

Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?

Etablie après les élections municipales de mars 1983, une statistique portant sur la composition socio-professionnelle de 36 450 maires de France (1) montre la place prépondérante de la catégorie « agriculteurs et marins ». Avec 13 319 maires, cette catégorie représente 36,54 % des « patrons » des communes.

Les retraités et pensionnés civils et militaires – deuxièmes en importance – sont au nombre de 6 288 soit 17,25 %. Viennent ensuite les salariés du secteur privé (5 005 soit 13,73 %), les chefs d'entreprise (4 270 soit 11,71 %) les enseignants (2 799 soit 7,67 %), les professions libérales (1 981 soit 5,43 %), les fonctionnaires (1 919 soit 3,34 %) et les divers (1 090 soit 2,99 %).

La structure par âge révèle la place importante des maires nés entre 1924 et 1933 : ils sont 13 032 (soit 35,75 %). Cette catégorie est suivie de celle d'une tranche d'âge plus âgée : 8 865 maires (soit 24,32 %) sont nés entre 1914 et 1923. Plus jeunes, 7 902 maires (21,67 %) sont nés entre 1934 et 1943, 4 132 (11,33 %) entre 1944 et 1953, 301 (soit 0,82 %) entre 1954 et 1962. Les doyens nés avant 1903 sont au nombre de 72 (0,19 %) tandis que ceux nés entre 1903 et 1913 représentent 5,88 % du total avec 2 145 maires.

Quant au nombre de femmes exerçant des responsabilités à la tête de conseils municipaux, il est excessivement faible : 1 451 sur 36 450, soit... moins de 4 %.

(1) Ces chiffres proviennent de l'Association des maires de France.

CES COMMUNES QUI PARIENT SUR L'INFORMATIQUE

METZ : des expériences tous azimuts

Réserver un court de tennis ou payer sa place pour une représentation au théâtre municipal sans quitter son domicile. Un premier pas vers la réalisation courante de telles opérations sera franchi en novembre 1984 à Metz. Le lancement dans moins d'un mois du centre serveur de la municipalité, baptisé MIRABEL (Metz informations renseignements animation par banque de données électronique locale), va permettre de consulter chez soi, gratuitement, grâce à un Minitel (annuaire électronique), un ensemble de services allant du programme de la vie culturelle aux actions sociales, en passant par les horaires et les circuits des transports en commun.

La ville de Metz s'intéresse depuis plusieurs années aux technologies nouvelles de communication. Une nouvelle expérience va être tentée le samedi 27 octobre. Antenne 2 réalise, en effet, à cette date une émission télévisée en circuit fermé. Cette opération de vidéo-communication appelée Télécommunes 84 reliera une douzaine de villes françaises, dont Metz, grâce au satellite Télécom 1. Les huit mille abonnés du réseau de distribution couplé de Metz, le plus important de France, pourront recevoir cette émission. La diffusion, sur un tel réseau, d'un programme relayé par un satellite de télécommunications sera une première nationale.

« De nouveaux moyens de communications existent, rappelle Mme Jacqueline Muzio, secrétaire générale adjointe de la mairie (deux mille salariés) *nous les utilisons pour apporter un meilleur service aux administrés et rationaliser notre fonctionnement interne. »*

La mise en œuvre d'applications informatiques, télématiques, bureautiques, intéresse non seulement les entreprises de ces secteurs d'activités mais est également de nature à les attirer à venir s'installer à Metz. Le mouvement est déjà amorcé. Apple, Télémécanique, Bull-Transac, Hewlett-Packard et Thomson-Answare ont déjà opté pour s'implanter sur le technopôle de Metz-Queuleu où des laboratoires universitaires de recherches doivent être construits ainsi qu'une antenne de l'Ecole supérieure d'électricité devant ouvrir ses portes à la rentrée de 1985.

En choisissant d'être un champ d'application et d'expérimentation des nouvelles techniques de communication, la mairie de Metz entend ne négliger aucun de ces atouts en cette période de grande transformation industrielle. Ainsi, la diffusion, à compter de cet automne, en Lorraine, de l'annuaire électronique, lui a fourni la possibilité d'ouvrir son centre serveur au public. Six personnes travaillent actuellement au développement des services qui seront proposés dès le mois de novembre. Outre une série de renseignements généraux, des informations spécialisées liées notamment au développement des nouvelles technologies seront également accessibles. Cette politique visant à améliorer les relations avec les administrés en contribuant à une plus grande qualité de l'information dirigée vers le public, a déjà prévalu lors de la création dans huit mairies de quartier du service d'aide aux demandeurs d'emploi.

Parallèlement, le développement de l'informatisation des services municipaux continue (10,4 millions de francs en 1985 soit 2 % du budget) et permet leur *« décloisonnement »* selon Mme Marie-Madeleine Martin, responsable du serveur MIRABEL.

Réseau câblé

Les projets à terme de la ville de Metz sont ambitieux. Ils se fondent, par exemple, sur la possibilité de relier à un Minitel un lecteur de cartes à mémoire. *« Ces performances devraient en faire un outil privilégié pour l'accès au nouveau réseau télématique et à la télévision à péage »*, estime M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz. Parmi les applications envisageables, plusieurs commencent à être étudiées : réservation et paiement à domicile de places au théâtre municipal à partir d'un plan apparaissant sur l'écran du Minitel, accès à des cassettes de films à partir d'un Minitel, couplé à un décodeur, relié à son téléviseur branché sur le réseau câblé de la ville.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche que la municipalité veut *« globale »* affirme Mme Muzio. C'est la raison pour laquelle le plan mis en chantier depuis plusieurs années intègre non seulement l'informatique mais aussi la bureautique, la télématique, le développement du réseau câblé et une radio municipale.

En juillet 1984, M. Jean-Marie Rausch a étendu cette palette en signant une convention avec M. Bernard Schreiner, président de la commission interministérielle pour le développement des services de communication audiovisuelle diffusée par câble, devant étudier la possibilité d'émettre sur le réseau messin de nouveaux programmes.

JEAN-LOUIS THYS.

SAINT-EGRÈVE : la console du trésorier

Avec son ordinateur, ses deux imprimantes et ses écrans de visualisation installés dans chaque service, la commune de Saint-Egrève, dans l'Isère, fait figure de laboratoire pour les petites villes qui désirent introduire dans leur gestion quotidienne l'informatique. Située dans la banlieue grenobloise, Saint-Egrève – quinze mille habitants – est sans doute la commune de France de moins de vingt mille habitants la mieux équipée dans ce domaine.

Introduite depuis trois ans par paliers successifs, l'informatique gagne progressivement tous les services, assurant une meilleure qualité de travail, une rationalisation effective de la gestion de la commune et une amélioration du service rendu au public.

Saint-Egrève, qui avait envisagé de s'associer avec les communes voisines – une dizaine – afin d'utiliser au mieux un équipement informatique sophistiqué et puissant, a préféré, en 1982, disposer d'un matériel autonome permettant, au sein de ses propres services municipaux, une utilisation maximale de ses capacités.

Les quatre premiers service, à avoir été informatisés furent la comptabilité, la paye, les élections et les eaux. *« Nous ne voulions pas que ce soient les services qui s'organisent en fonction de l'informatique, mais que celle-ci s'adapte à eux, qu'il y ait une interaction entre l'organisation et l'informatique, sachant que ce qui devait primer est l'organisation »*, explique le maire de Saint-Egrève, M. Jean-François Delahais.

L'introduction de l'informatique se fit ainsi « en douceur » dans les services et, aujourd'hui, ce procédé moderne de gestion s'étend à beaucoup d'autres activités de la commune, comme les attributions de logements lors des grandes opérations d'urbanisme, ou la gestion du fichier des demandes et des offres d'emplois. Utilisant des programmes informatiques « sur mesure », Saint-Egrève tente ainsi de mieux coller à la réalité de la vie communale.

La commune tente aujourd'hui d'aller encore plus loin dans l'utilisation de l'informatique. La ville gère un budget annuel de 90 millions de francs. Aussi, depuis six mois, un programme informatique de trésorerie donne désormais des prévisions pour les douze mois à venir et permet de réactualiser chaque mois les dépenses et les recettes de la commune. *« Ce programme mérite d'être encore affiné, en particulier avec la mise en place prochaine d'un logiciel de gestion de programmes d'investissements ; une liaison entre ce dernier et le logiciel de trésorerie permettrait de réduire encore le nombre de mouvements à passer chaque mois »*, indique M. Delahais.

L'informatique aura enfin permis à Saint-Egrève une déconcentration des responsabilités sur les chefs de service qui procèdent désormais eux-mêmes aux engagements de dépenses de fonctionnement sur leurs consoles d'ordinateurs.

A Saint-Egrève, l'informatique, « ça marche », affirment les élus, qui ont ainsi démontré qu'une petite commune pouvait utiliser rationnellement un ordinateur de forte capacité et améliorer très sensiblement les conditions de travail de ses trois cents employés municipaux de même que les services rendus à la population.

C. F.

CHAMBERY : dialogue sur vidéotex

L'installation dans la région Rhône-Alpes de Minitel qui remplaceront dans les foyers les annuaires téléphoniques a suscité, à Chambéry, le lancement d'une expérience originale d'information par vidéotex. La ville, qui souhaite améliorer ses moyens de communication et de dialogue avec ses administrés, entend utiliser au mieux les capacités offertes par ce système.

Donner une information rapide et pratique sur la vie municipale, guider, grâce à un écran de télévision, les Chambériens à travers les dédales de l'administration de leur ville, mais surtout leur apporter à domicile un grand nombre d'informations sur la vie de leur cité, tels étaient les objectifs initiaux des promoteurs de cette opération.

Le résultat est déjà palpable puisqu'une vingtaine de Minitel sont actuellement en service dans les lieux publics de Chambéry et que trois mille pages-écran peuvent être consultées, réparties sous les rubriques *« Chambéry aujourd'hui »*, qui rassemblent les informations sur le fonctionnement de la commune et aussi sur la vie associative ainsi que le calendrier des manifestations prévues à moyen et court terme ; *« Chambéry historique »*, tourné vers le passé de la cité savoyarde ; enfin *« Renseignements utiles »*, qui fournit notamment les horaires et le prix des voyages SNCF et qui s'enrichit au fil des mois d'une multitude d'informations pratiques de toute nature. Elles seront en permanence mises à jour.

« Mais la véritable originalité réside dans l'interactivité du système », explique le maire de Chambéry, M. Pierre Dumas. *« Le public peut enrichir notre banque de données, apporter des corrections, poser des questions, faire des observations ou encore transmettre des messages aux élus qui pourront ensuite leur répondre, toujours par l'intermédiaire de leur Minitel. »*

Ce dialogue avec les élus et l'administration municipale, les Chambériens l'entretiennent depuis déjà deux ans par l'intermédiaire du *« téléphone vert »*. Depuis 1983, la population peut téléphoner gratuitement à la mairie et exprimer ses griefs ou sa satisfaction, interroger des élus qui lui répondront par écrit dans les jours suivants. *« Nous nous attendions à beaucoup d'insanités sur les messages enregistrés,* observe M. Dumas, *mais nous n'avons eu que quelques farces. Le dialogue par l'intermédiaire du Minitel remplacera le contact téléphonique et l'enrichira d'une multitude d'informations susceptibles d'être obtenues instantanément. »*

Le système Crystel conçu à Chambéry intéresse déjà de nombreuses villes moyennes car, compte tenu de la simplicité des programmes imaginés en Savoie et du coût de l'opération relativement modeste (150 000 F), il est facilement adaptable par les seules équipes municipales de l'information locale et ne nécessite pas l'intervention de spécialistes en informatique.

L'utilisation par Crystel du centre vidéotex IBM de Marne-la-Vallée dans la région parisienne ne coûte, selon le maire de Chambéry, que 150 F par heure. Il y a donc un investissement à la portée des communes de plus de dix mille habitants qui souhaitent disposer d'un système moderne et commode de communication avec leurs administrés.

Plus ambitieux que le système Claire (Catalogue local, informations, renseignements électroniques) installé à Grenoble en février 1983, qui mettait pourtant douze mille pages-écran à la disposition des Grenoblois mais qui n'était pas interactif (1), Crystel devrait avoir de beaux jours devant lui. *« Claire était probablement trop en avance sur son temps »*, souligne le maire de Chambéry.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) En décembre 1983, le conseil municipal a décidé de mettre CLAIRE en sommeil, compte tenu de sa lourdeur, de son coût – 3 millions de francs par an – et du peu d'intérêt rencontré par ce système auprès du public qui pouvait, comme à Chambéry, consulter les pages-écran dans les principaux lieux publics de la ville.

SAINT-BRIEUC : messagerie électronique

Des gardes champêtres qui ne portent plus de plis que pour la forme ; un facteur électronique qui sonne deux fois par jour.

A Saint-Brieuc, dans les Côtes-du-Nord, la municipalité est en train de basculer de la civilisation du papier à la civilisation de l'écran. Depuis le début de l'année, élus et chefs de service dialoguent par messagerie électronique. Et, poussant plus loin leur démarche, les responsables municipaux ont mis sur pied un serveur électronique d'informations : SERVANE (serveur régional vidéotex d'animation et d'étude) et invitent leurs collègues de Bretagne et d'ailleurs à l'utiliser avec eux.

Au point de départ, se souvient Claude Saunier, maire de Saint-Brieuc, il y avait *« un a priori positif à l'égard des technologies nouvelles »* et la volonté de valoriser l'image de la ville. Le conseil municipal de gauche a joué à fond la carte télématique : pour soutenir concrètement le défi industriel de la France dans ce domaine, pour gagner en efficacité dans la gestion communale.

Première innovation : le Minitel, utilisé en messagerie électronique. *« Une administration municipale génère une quantité de papiers à de multiples exemplaires, à de multiples destinataires »*, constate Claude Saunier. Il en estime le coût pour sa ville à plus de 500 000 F par an. L'utilisation de la messagerie électronique devrait diviser ce coût par trois.

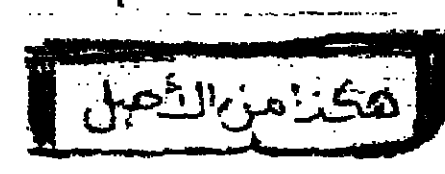
Aujourd'hui, la quarantaine d'élus et une vingtaine de chefs de service relèvent deux fois par jour (ou plus) leur boîte aux lettres électronique ; ils accusent réception des messages adressés ; ceux-ci peuvent être archivés à volonté. Seule difficulté : ils reçoivent plus souvent qu'ils n'émettent. Le code des noms, élaboré par les informaticiens, est si compliqué qu'il oblige à utiliser... une liste sur papier.

De la messagerie, les élus ont facilement sauté le pas en direction d'un système d'informations plus élaboré. La gestion d'une ville nécessite en effet la maîtrise d'un nombre croissant de données qui se périment de plus en plus vite. Il faudrait pour y répondre un service de documentation performant, trop coûteux pour une seule commune ; pas pour plusieurs.

Ce fut le principe de départ de SERVANE, auquel ont adhéré pour l'instant les communes des Côtes-du-Nord à travers leur syndicat, le conseil général, mais aussi Rennes, Lorient, Charleville-Mézières. Coût : un franc par habitant. Le budget de l'opération est proche d'un million de francs. Dans un premier temps, celle-ci a été confiée à un prestataire de services, le G.-CAM, filiale informatique de la Caisse des dépôts et consignations. Ce dernier ne fabrique pas l'information diffusée à la demande, mais utilise ou achète celle de divers services ou banques de données : agence d'urbanisme du district de Rennes, centre de formation des personnels communaux, syndicat des communes, etc.

Actuellement, cinq mille pages vidéotex sont disponibles, plus un « Who's Who » des élus adhérents et, bien entendu, une messagerie électronique. La plus grosse difficulté est d'ordre politique. L'initiative venant d'une ville de gauche a été considérée comme suspecte par les communes de l'opposition. *« On a pourtant joué le pluralisme »*, note Claude Saunier. *« Tout se décidera sans doute lors du budget primitif, quand on verra que SERVANE est une réalité accessible à tous. »*

JEAN VIDEAU.



Le Monde

économie

ÉNERGIE

L'ESPOIR D'ENRAYER UNE BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

L'OPEP a renvoyé au 29 octobre l'essentiel des mesures à prendre

Les compagnies pétrolières productrices de pétrole dans la zone britannique de la mer du Nord ont décidé d'attendre les résultats de la prochaine conférence de l'OPEP, le 29 octobre à Genève, avant de se prononcer sur une baisse des prix. En revanche, Mobil a annoncé qu'elle paierait 75 cents de moins certaines qualités de pétrole qu'elle achèterait aux Etats-Unis après le 1er novembre.

De notre envoyée spéciale

Genève. – Les pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP seront-ils capables d'enrayer le mécanisme de baisse des prix enclenchés par les décisions successives de la Norvège, de la Grande-Bretagne et du Nigéria la semaine passée? On peut en douter à l'issue du « *mini-sommet* » tenu le 22 octobre à Genève, dont le relatif échec augure mal des résultats de la conférence consultative convoquée le 29 octobre dans la métropole helvétique, et qui réunira les ministres des treize pays membres au complet.

Certes, les six ministres du pétrole présents lundi à Genève (1) ainsi que les deux observateurs extérieurs à l'Organisation (Mexique et Egypte), ont tous sans exception exprimé leur détermination à défendre le prix actuel de référence du baril (29 dollars), bien que le prix du brut nigérian lui soit désormais inférieur d'un dollar.

Certes, ils sont tous tombés d'accord pour estimer que la meilleure stratégie, pour défendre ce prix, consistait pour l'OPEP à réduire sa production de façon significative, afin de faire remonter les cours du marché au jour le jour, et de pousser le Nigéria, ainsi peut-être que la Grande-Bretagne et la Norvège, à réajuster ultérieurement leurs tarifs, pour les rendre conformes à la grille des prix de l'OPEP.

Mais la « *surprise* » annoncée par Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, ne s'est jusqu'ici pas matérialisée. Les Six ne sont pas parvenues à décider ce que la plupart des observateurs attendaient, à savoir une baisse immédiate et concertée de leur propre niveau de production. Sans doute, soulignait-on dans les milieux proches des pays du Golfe, ne s'agissait-il que d'une réunion informelle et non d'une conférence plénière, habilitée à prendre les décisions. Mais les ministres se sont contentés d'adopter des positions de principe et ont, de fait, repoussé à la semaine prochaine les décisions concrètes.

Les objectifs de la conférence consultative du 29 octobre, ainsi qu'ils les ont définis, sont ambitieux : réduction du plafond de production fixé en mars 1983 à Londres, soit 17,5 millions de barils/jour (2), répartition de nouveaux quotas de production entre les pays membres et révision des « *différentiels* » de prix, censés refléter les écarts de qualité entre des pétroles d'origines différentes. Le volume de la réduction globale souhaitable a déjà divisé les six ministres présents, certains souhaitant une baisse massive des prix et de courte durée, ramenant le plafond à environ 15 millions de barils/jour, les autres une réduction plus modérée, à 16 ou 16,5 millions de barils/jour, mais étalée dans le temps.

La répartition de nouveaux quotas risque, comme l'a montré cette réunion informelle, d'être plus ardue encore. Sans doute l'Arabie saoudite a-t-elle affirmé, par la voix de Cheikh Yamani, que sa participation à l'effort sera « *substantielle* ». Mais, pour être efficace, la cure d'austérité imposée au marché par l'OPEP devra être répartie entre tous les producteurs. Or les six pays représentés lundi à Genève sont quasiment les seuls à pouvoir soutenir efficacement une telle politique et ils ne se sont pas entendus sur ce point.

Parmi les autres membres, l'Iran et l'Irak comptent sur leurs revenus pétroliers pour financer l'effort de guerre, et accepteront difficilement de nouveaux sacrifices. L'Indonésie et le Qatar dépassent déjà largement leurs quotas. Enfin l'Equateur et le Gabon ne sont que des producteurs marginaux. Sans parler du Nigéria, principal fauteur de troubles, qui avait réclamé et obtenu en juillet dernier un quota temporairement plus élevé, et n'est, compte tenu de sa situation financière, pas près de céder sur ce point.

La position de ce gouvernement africain risque d'ailleurs d'être la principale pierre d'achoppement de la stratégie de riposte de l'OPEP. En dépit des efforts diplomatiques déployés – marqués notamment par la visite cette semaine à Lagos de M. Yamani accompagné du ministre du pétrole mexicain, – on voit mal en effet, le Nigéria accepter de revenir sur ses décisions récentes, d'abaisser les prix de son brut.

La question des « différentiels » reste, semble-t-il, entière. M. Oteiba, ministre des Emirats arabes unis a certes affirmé que ce point serait débattu le 29 octobre, mais aucun des autres ministres présents n'a insisté sur cette question, qui risque de provoquer des débats houleux et interminables, la matière étant par nature fort complexe.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Venezuela, Algérie et Libye.

(2) Un million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

AGRICULTURE

DEVANT LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA

M. Alfonsin souligne les conséquences des politiques de redressement financier imposées aux pays fortement endettés

Le président argentin, M. Raul Alfonsin, invité – geste symbolique – à prononcer une allocution devant le conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA), réuni, pour sa huitième session, à Paris, a déclaré que l'Argentine pourrait atteindre une production de 60 millions de tonnes de céréales « *dans un délai relativement court* » et devenir, ce faisant, « *un fournisseur de pain du monde en développement* ». « *Nous croyons,* a-t-il ajouté, *que la coopération Sud-Sud ne deviendra réalité que lorsque nous remplacerons les relations financières par des relations économiques d'égal à égal, et les relations politico-stratégiques par des relations de solidarité véritable.* »

Comme il l'avait fait à la tribune de l'ONU, il a affirmé que la justice dans le Sud lui paraissait également « *plus que jamais aujourd'hui une condition de la paix dans le Nord* » ; que « *le droit de s'alimenter était le plus élémentaire des droits de l'homme* », et que la croissance et le développement de quelques pays ne devaient pas être dus à l'appauvrissement et au recul des autres.

M. Alfonsin a plaidé pour le dialogue et la solidarité, mais n'a pas réitéré son appel en faveur d'une rencontre Nord-Sud sur les questions financières, dans la mesure sans doute où le président Reagan a déjà répondu à cette suggestion en indiquant que le débat pourrait avoir lieu au printemps au comité du développement de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Cela ne lui donnera pas la portée politique qu'aurait souhaitée Buenos-Aires.

Le président Alfonsin a souligné les difficultés que rencontrent les pays en développement, comme le sien, fortement endettés, auxquels sont imposées des politiques de réajustement. Ils ont atteint, a-t-il déclaré, le « *paroxysme des conséquences économiques d'un ordre économique international injuste* », dont la « *légitimité politique* » est en cause, l'énorme accroissement de leur endettement et des conditions de financement de plus en plus draconiennes en font des exportateurs nets de capitaux ; les politiques financières qu'ils doivent suivre « *amenuisent encore davantage* » leur capacité de croissance et compromettent leur indépendance ; la réponse des pays développés n'est pas à la hauteur des circonstances ; « *à mesure que l'on privilégie les finances au détriment de la production, on intensifie les mesures protectionnistes qui entravent les exportations de ces pays vers les grands marchés consommateurs* ». Et ces entraves sont autant d'obstacles à la consolidation des régimes démocratiques en Amérique latine...

Mais, comme celui de M. Mitterrand la veille (*le Monde* du 24 octobre), ce « *cri d'alarme* » de M. Alfonsin et sa suggestion d'une réorientation des relations économiques, seront-ils entendus ?

Certaines des remarques faites par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, dans le discours qu'il a prononcé également mardi, allaient dans le même sens. Il a notamment déclaré que si la croissance économique était une condition nécessaire à la lutte contre le sous-développement, elle n'était pas suffisante, et qu'il fallait en même temps réduire les inégalités dans la répartition des richesses produites. « *Tel n'est pas le cas, puisque de nombreux pays en développement sont conduits à diminuer fortement leur demande interne pour faire face aux déficits courants, ce qui compromet leur essor économique et crée des tensions sociales graves* », a-t-il affirmé.

Le ministre a été encore plus ferme que ne l'était apparu le président Mitterrand à propos de la création d'un fonds financier pour l'Afrique subsaharienne, déclarant : « *Il s'agit d'une préoccupation de première importance. Notre détermination sera sans faille et, si les atermoiements actuels devaient se perpétuer, nous n'hésiterions pas à placer la Banque mondiale et ses principaux actionnaires devant leurs responsabilités.* »

GÉRARD VIRATELLE.



ÉTRANGER

EN SUÈDE

es sociaux-démocrates augmentent le prix de l'essence et les taxes sur le tabac et l'alcool

De notre correspondant

Stockholm. – Le gouvernement ›cial-démocrate suédois a préenté, le 23 octobre, une série de 1esures visant à limiter l'accroissement des déficits de la balance des aiements et des finances publiues en 1985. L'augmentation de 0 centimes du prix du *litre* d'esence, qui passe ainsi à 4,50 couonnes *suédoises (autant de francs* rançais), le relèvement des taxes ar les tabacs, l'*alcool et* les oyages en groupe à l'étranger, à *ompter* du 1er décembre, rapporteont à l'Etat environ 4,3 milliards e couronnes supplémentaires. Ces npôts nouveaux permettront, spère-t-on, de maintenir le déficit udgétaire à moins de 70 milliards, oit 8,5% du PNB, et de ramener e 6 à 4 milliards le déficit prévisile de la balance des paiements année prochaine.

La politique économique, menée ar les sociaux-démocrates suédois epuis l'automne 1982, avec, le octobre, une dévaluation de 16%, donné, en deux ans, une série de ésultats positifs au niveau des exortations, de la production et des avestissements industriels. Les randes entreprises réalisent des énéfices records et le chômage - 3,2% de la main-d'œuvre active - est en légère baisse, même si les tatistiques officielles ne tiennent as compte des dizaines de milliers e Suédois qui sont employés à des ravaux temporaires ou d'utilité puılique.

Toujours est-il que, pour la preıière fois depuis quinze ans, les ffectifs industriels augmentent. Le roupe automobile Saab, par exemle, va porter sa capacité annuelle le production de 120 000 à 50 000 voitures d'ici à *1988* et réer plus de 1 500 emplois noueaux. Mais cette bonne santé de ıombreux secteurs de la vie éconoıique a aussi entraîné une *hausse* ›eaucoup plus forte que prévu des salaires et des prix. En rythme annuel, *l'inflation était, au mois* d'octobre, de 7,7 %, et, pour l'ensemble de *1984*, il est maintenant clair qu'elle sera supérieure à 7 %, au lieu des 4 % escomptés. Sur ce point, les sociaux-démocrates ont échoué, et les *spécialistes* des banques ne croient pas que l'objectif de *3 % en 1985 soit réaliste*.

Le gouvernement a donc prié les partenaires sociaux de conclure des conventions collectives modérées. Selon *le ministre* des finances, M. Kjell-Olof Feldt, l'augmentation des coûts *salariaux ne doit pas* excéder 5 % l'année prochaine. Syndicats et patronat ont accepté ce cadre ; mais les discussions paritaires ont été jusqu'à présent *totalement* infructueuses, et les tensions *s'accentuent*.

Les augmentations d'impôts annoncées le 23 octobre ne vont certainement pas faciliter la poursuite des pourparlers *puisqu'elles* impliquent une réduction du pouvoir d'achat.

L'Institut de la conjoncture prévoit une détérioration de la situation économique en 1985, année des élections législatives. L'opposition non socialiste a déjà condamné le relèvement des taxes sur l'essence et le tabac. A ses yeux, la résorption du considérable déficit budgétaire suppose des économies dans les dépenses publiques et une révision du système de protection sociale. L'emploi sera sans doute l'un des thèmes principaux de la campagne électorale, et les sociaux démocrates ont dégagé 1 750 millions de couronnes supplémentaires pour la création de nouveaux travaux temporaires qui seront réservés, en premier lieu, aux Suédois sans travail depuis plus de quatre mois.

ALAIN DEBOVE.

EN ITALIE

La grève des commerçants contre le projet de réforme fiscale a été largement suivie

De notre correspondant

Rome. – Pour protester contre le projet de réforme fiscale, la *majorité des commerçants italiens ont fermé boutique mardi 23 octobre*. Magasins, restaurants, bars et tabacs n'ont pas levé leur rideau de fer. *Les emplacements sur les marchés* sont restés déserts. Seules les grandes surfaces étaient ouvertes. Bien que la Confesercenti, syndicat de gauche comptant *230 000* adhérents, se *soit officiellement* désolidarisée du mouvement de protestation, beaucoup de ses membres n'en avaient pas moins préféré fermer aussi leurs magasins par solidarité ou par peur de représailles. La grève lancée par les adhérents de la principale confédération syndicale, la Confcommercio, rassemblant 700 000 commerçants, a donc été largement suivie.

Le ministre des finances, M. Visentini, *entend* mettre un peu d'ordre dans le système fiscal italien, caractérisé par une fraude devenue endémique. Il ne s'agit pas pour le gouvernement d'augmenter les impôts des commerçants, mais simplement de les leur faire payer. Or ceux-ci, parce qu'ils représentent avec leurs familles quelque sept millions d'électeurs, ont beaucoup profité du jeu du clientélisme politique et bénéficient aujourd'hui d'une situation à plus d'un titre privilégiée par rapport au fisc : en tout état de cause, ils sont parmi les Italiens qui paient le moins d'impôts.

En moyenne, à l'exception de six professions, *les* commerçants déclarent un revenu inférieur à celui des salariés. *Certaines* catégories battent tous les records : ainsi, le revenu moyen d'un *joaillier* serait de moitié inférieur à celui d'un salarié. Dans ces *conditions*, à en croire *les* déclarations de revenus de nombre de *commerçants, beaucoup d'entre eux* travailleraient pratiquement à perte.

Les statistiques de *la* direction des impôts indirects suscitent quel*que perplexité : il y aurait des pro*priétaires de magasins d'habille*ment, par exemple, dont la marge* bénéficiaire ne dépasserait pas 3 %, *des chausseurs qui se contenteraient* de bénéfices de 5 % et des disquaires *qui vendraient en* dessous des *prix* de gros. De telles statistiques incitent le ministère des finances à penser *qu'une* bonne *partie* des *produits* sont vendus au noir, sans qu'apparaisse trace de transactions.

Selon les enquêtes des finances, depuis *le début de l'année*, 175 *milliards* de lires (1) ont été soustraits au fisc. Or les salariés ne sont pas les mieux placés pour frauder, puisque dans leur cas a été adopté le système de la retenue à la source. En revanche, on a calculé que si les commerçants avaient payé normalement la TVA au cours des dix dernières années, l'État aurait dû encaisser 22 000 milliards de lires supplémentaires.

Le projet de réforme vise tout d'abord à simplifier la gestion de la TVA en réduisant le nombre des taux – de huit à quatre – mais aussi à en calculer le montant en fonction d'un coefficient forfaitaire. M. Visentini entend surtout soumettre les commerçants, ayant un chiffre d'affaires inférieur à 780 millions de lires par an et bénéficiant jusqu'à présent d'une comptabilité simplifiée, à un système d'imposition forfaitaire. En outre il ne sera possible au titulaire d'un commerce de diviser son revenu entre les membres de sa famille que pour un tiers de son montant.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 lire = 0,005 franc.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le conflit des charbonnages connaît une certaine détente

De notre *correspondant*

Londres. – Le conflit des houillères ne cesse de soumettre l'opinion britannique au régime de la douche écossaise. Tantôt c'est l'impasse et le risque d'une dangereuse escalade, tantôt c'est l'espoir d'un règlement qui renaît soudain. *C'était le cas*, mercredi matin 24 octobre, avant une réunion de l'état-major du Syndicat des contremaîtres et agents de sécurité (NACODS), qui menaçait de se joindre à son tour, le 25 octobre, à la grève des mineurs.

Cette aggravation du conflit aurait vraisemblablement pour effet de provoquer un arrêt complet de la production de charbon, même dans les bassins tels ceux du Nottinghamshire où le travail n'a pas cessé. C'est-à-dire que, à *plus* ou moins brève échéance, la Grande-Bretagne serait *condamnée à subir* des restrictions dans la distribution du courant électrique.

Après une journée de pourparlers sous l'égide d'un organisme indépendant d'arbitrage (l'ACAS), les délégués du NACODS ont annoncé qu'ils allaient reconsidérer éventuellement leur position. La plupart des commentateurs de la presse en ont conclu que le syndicat était en fait prêt à annuler ou à suspendre son mot d'ordre de grève. Il paraît évi*dent qu'une* certaine détente s'est produite, à tel point que M. Arthur Scargill, le *président* de l'Union nationale des mineurs (NUM), a fait *savoir* qu'il était disposé à reprendre, lui aussi, avec la direction des charbonnages (NCB) les négociations qui avaient échoué la semaine dernière. Cet échec avait été mis sur le compte de l'« intransigeance » du représentant du NCB, M. Ian McGregor.

Le conseil d'administration du NCB – peut-être sous intervention directe du gouvernement – a fait depuis un geste qui a été considéré comme un signe d'apaisement : un des membres du conseil, M. Michael Eaton, un ancien mineur réputé beaucoup plus pondéré que M. McGregor, a été désigné, le 21 octobre, pour devenir le « porte-parole » de la direction des charbonnages. *Cela a été présenté comme* une façon de « soulager » la tâche de M. McGregor, dont les prises de position sont de plus en plus contestées, même parfois dans les milieux gouvernementaux. En réalité, M. Eaton semble devoir être appelé à jouer un rôle important dans les négociations qui reprennent.

F. C.

AFFAIRES

LES POUPÉES BELLA SONT MISES EN LIQUIDATION

Crise au sein de la fédération du PS des Pyrénées-Orientales

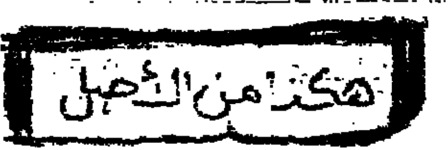
Le tribunal de commerce de Perpignan (Pyrénées-Orientales) a ordonné la mise en liquidation de biens de l'usine de poupées « Bella » (trois cents salariés), qui avait été reprise en janvier 1982 par la société Berchet-Industries. Le tribunal a décidé que les activités de la société pourraient se poursuivre exceptionnellement pendant deux mois sous l'autorité d'un syndic. Par contre, le tribunal a rejeté la demande du comité d'entreprise qui avait assigné en référé le PDG, M. Jean-Louis Berchet, en réclamant la mise en liquidation judiciaire de ses trois autres entreprises.

Le CE estime que M. Berchet a utilisé au profit des autres unités de son groupe les 40 millions de francs apportés par l'Etat et la ville de Perpignan qui devaient servir au renflouement de Bella.

Dans un département où les unités industrielles se font rares, la disparition de Bella rique de provoquer des tensions sociales fortes. En tout cas, elle aura révélé, nous signale notre correspondant à Perpignan, les divisions profondes qui traversent la fédération des Pyrénées-Orientales du PS. Début octobre, sa direction demandait au premier *ministre d'ouvrir* une *enquête* sur l'utilisation des fonds publics par la direction de Bella. *Cette demande*, quoique tardive, avait calmé les ardeurs de ceux qui reprochaient à la fédération catalane son attitude molle.

Le 15 octobre, cependant, les représentants de tous les courants ont démissionné de leurs attributions au sein de la fédération, à l'exception de ceux du courant A, auquel appartiennent notamment Mme Renée Soum, député, et deux conseillers généraux, MM. Daniel Ginest et René Olive, premier secrétaire fédéral. Les démissionnaires (courant Mauroy, courant Rocard et CERES) représentent la moitié des adhérents du PS dans le département.

● **Augmentation des réserves de devises.** – Les avoirs de change de la France ont augmenté de 867 millions *en septembre*, s'élevant à 447,4 milliards de francs. En un an, *par rapport à septembre* 1983, les réserves de devises ont augmenté de 28,9 *milliards de francs* (à *prix de* l'or inchangé).



SOCIAL

LA GRÈVE DU 25 OCTOBRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'Etat face à ses fonctionnaires

(Suite de la première page.)

Si M. Le Garrec avait proposé de conclure un accord sur 1984 et 1985, il aurait pu espérer le consentement d'une organisation, peut-être en l'occurrence la CFDT. Il aurait pu alors expliquer à l'opinion publique son impossibilité de signer avec une seule organisation et renvoyer aux syndicats la responsabilité de la rupture. En refusant le jeu de la négociation et en prenant des décisions unilatérales, il a soulevé les *protestations de tous*, des organisations comme la CFDT et la CFTC lui reprochant d'encourager par son exemple la pratique de la «recommandation» patronale dans le secteur privé.

La conséquence est que la CGT, *confortée de justesse au* Creusot par le vote contre le plan social, trouve un terrain à sa mesure. Alors que, selon M. Krasucki, le mécontentement tend à se transformer de plus en plus en mobilisation – ce qui reste à démontrer, – sa centrale voit l'occasion de manifester sans ambiguïtés (elle n'a plus à négocier avec un ministre communiste dans la fonction publique) son opposition à la politique d'austérité. Avec le renfort de la FEN et de FO, elle entend apporter la démonstration que les fonctionnaires sont les victimes d'une austérité salariale qui touche aussi les autres salariés. Et la CFTC espère, en participant à cette grève, assurer le succès de sa journée d'action confédérale, centrée tant sur le pouvoir d'achat que sur l'emploi et *« la relance immédiate du dialogue social »*.

Quelles que soient les conséquences réelles, l'attitude du gouvernement a abouti dans l'immédiat à reconstituer des convergences intersyndicales qu'on n'avait plus connues depuis l'époque du « front » des sept fédérations de fonctionnaires sous le septennat de M. Giscard d'Estaing.

On a ainsi assisté à un rapprochement de fait entre la CGT et FO. Force ouvrière ne participera pas au défilé parisien CGT - CFDT - FEN - CFTC-autonomes mais ses dirigeants n'écartent pas qu'après leur propre meeting des militants rejoignent le cortège unitaire.

La centrale de M. Bergeron n'entend pas être dupe de cette *« entreprise de séduction »* de la CGT dans la fonction publique, mais elle affirme que, si le gouvernement campe sur ses positions, elle ne pourra empêcher la poursuite d'un processus unitaire, voire d'un rapprochement ponctuel avec la CGT. Si la fermeté gouvernementale n'a que ce seul résultat, il est porteur pour la fonction publique, et peut-être au-delà, de lendemains qui ne chanteront pas.

MICHEL NOBLECOURT.

Les perturbations pour les usagers

Dans différents services publics, la journée de grève du 25 octobre se traduira par des perturbations plus ou moins importantes en fonction de l'implantation syndicale et, bien sûr, de l'impact du mot d'ordre. Les services des impôts, la poste, les services hospitaliers et les banques seront donc diversement affectés par l'arrêt de travail.

A EDF-GDF, la conséquence devrait être une baisse de 30 % pour la distribution de l'électricité, prévue entre 9 heures et 11 heures du matin, mais ne seraient pas touchés les particuliers. Les établissements scolaires pourraient être surtout perturbés pendant une demi-journée, en application de la consigne donnée par la FEN pour cette durée.

Pour les usagers, ce sont les mouvements de grève observés dans les transports qui risqueront d'occasionner le plus de gêne, à l'exception de la RATP. A la suite de la séance des négociations salariales, le 23 octobre, le Syndicat autonome a, en effet, suspendu son mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, et seule la CGT maintient son objectif d'un arrêt de travail de deux heures minimum.

En revanche, le trafic SNCF sera très affecté, et ce dès le 24 octobre après 20 heures pour les trains de grandes lignes au départ des gares de Paris-Austerlitz et de Paris-Lyon. Le lendemain tous les réseaux seront touchés, et la direction de la SNCF prévoit la circulation d'un train sur quatre dont la liste a été établie. Quant au trafic banlieue, il devrait être assuré à 25 % ou 30 % selon les lignes.

En raison essentiellement du mouvement de grève annoncé par les contrôleurs aériens, les vols des compagnies Air Inter et Air France seront perturbés entre 9 heures et 17 heures. Les voyageurs d'Air France peuvent appeler le (1) 535-61-61 pour se faire confirmer les programmes de la journée. Selon le mot d'ordre du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien, l'arrêt des décollages et la limitation du survol de la France seront effectifs entre 6 heures et 22 heures, avec les centres régionaux d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Reims et Brest. Le centre de Paris observera le même mouvement entre 8 heures et 17 h 30, et les tours de contrôle des aéroports de Roissy et du Bourget entre 6 heures et 22 heures.

● **La grève des contrôleurs aériens et la sécurité.** – Le directeur général de l'aviation civile (DGAC) vient de rappeler, à l'occasion des mots d'ordre syndicaux lancés pour le 25 octobre, que les contrôleurs de la navigation aérienne ne bénéficient pas du droit de grève. Il leur a rappelé, dans un télégramme, leurs responsabilités en matière de sécurité. Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) s'élève contre cette *« intimidation »* et appelle ses adhérents à s'en tenir aux mots d'ordre antérieurs.

LES ÉLECTIONS DU 24 OCTOBRE A LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Le poids des salariés

Près de 4400000 électeurs sont appelés à voter le mercredi 24 octobre pour des élections à la Mutualité sociale agricole (MSA), deuxième régime de sécurité sociale par le nombre de personnes protégées (5500000). Les caisses de la MSA assurent à la fois les prestations *maladie, famille* et *vieillesse pour* l'ensemble non seulement des exploi*tants agricoles mais aussi des sala*riés, actifs ou retraités, et leurs familles.

C'est la première fois que les élections ont lieu le même jour dans toute la France, au moins à la base (délégués communaux pour les exploitants et les employeurs, cantonaux pour les salariés, qui éliront ensuite, par un système complexe, les membres des conseils d'administration. Auparavant, les conseils d'administration des caisses étaient renouvelés par moitié tous les trois ans. Mais la modification majeure introduite par le loi du 2 janvier 1984, qui a transformé la composition des conseils d'administration des caisses, concerne les salariés de l'agriculture, qui représentent 1,3 million d'électeurs : il s'agit non seulement des salariés des exploitations agricoles (234000 en 1983), *mais aussi ceux des entreprises de* travaux agricoles ou des coopératives d'utilisation de matériel agricole (114000), ceux des services et des syndicats (134000) et ceux des coopératives agricoles (124000) et leurs conjoints. Dans certaines régions, comme l'Ile-de-France, les salariés et leurs familles représen*tent même plus de la moitié des* électeurs.

*Ces salariés ont vu leur représen*tation élargie : ils disposent désor*mais de huit sièges sur vingt-cinq* dans les conseils d'administration, au lieu de quatre sur dix-huit. *Les* syndicats ont obtenu le monopole de la présentation des candidats comme dans le régime général des salariés, ce qui fait de ces élections un enjeu et un test de représentativité pour les centrales. Aucune cependant n'a réussi à présenter des candidats dans la totalité des cantons et certains cantons sont sans candidats. Alors que la CGT et la CFDT se présentent sous leurs propres bannières, Force ouvrière, CGC et CFTC ont constitué souvent des listes d'union à deux ou à trois, ou même à quatre avec les autonomes de la FGSOA : la CGC, par exemple, présente seule 1200 listes et 1150 avec d'autres syndicats.

Les incertitudes de la loi ont suscité de nombreuses contestations car *elle ne disait pas si les candidats* devaient résider dans le canton où ils *se présentaient ou non* (comme l'auraient souhaité les syndicats). *La CGT se plaint que près de 200 de* ses listes aient été refusées par les commissaires de la *République* ou contestées par des concurrents.

● ***Les rabais sur l'essence* conformes au traité de Rome ?** – La réglementtion française imposant un prix minimum pour la vente de carburants à la pompe est incompatible avec certaines règles du Marché commun, a estimé le 23 octobre l'avocat général de la Cour de justice européenne. L'avocat général rendait ses conclusions sur une demande d'interprétation du traité de Rome formulée par le tribunal de Toulouse.

La *Cour de justice, qui doit se* prononcer dans les semaines à venir, n'est nullement obligée de suivre les conclusions de l'avocat général.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3045	9,3060	+ 40	+ 50	+ 45	+ 65	– 140	– 40
$ can.	7,0848	7,0876	– 77	– 59	– 149	– 118	– 498	– 406
Yen (100)	3,8095	3,8121	+ 132	+ 141	+ 251	+ 267	+ 691	+ 741
DM	3,0683	3,0698	+ 123	+ 131	+ 241	+ 253	+ 625	+ 670
Florin	2,7182	2,7195	+ 99	+ 105	+ 189	+ 199	+ 501	+ 539
F.B. (100)	15,1551	15,1613	– 71	– 30	– 161	– 79	– 670	– 385
F.S.	3,7308	3,7329	+ 154	+ 167	+ 309	+ 327	+ 846	+ 904
L (1 000)	4,9492	4,9526	– 233	– 215	– 468	– 438	– 1342	– 1254
£	11,3329	11,3440	– 26	+ 14	– 20	+ 33	– 78	+ 91

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	10	9 11/16	10 1/16	9 3/4	10 1/8	10 1/8	10 1/2
DM	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16
Florin	5 1/4	5 3/4	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	10 5/8	11 5/8	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 13/16	11 3/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	5	5 3/8	5 1/16	5 7/16	5 3/16	5 9/16
L (1 000)	15 1/4	16 1/4	15 1/4	16	15 1/4	16	15 3/8	16 1/8
£	10 1/4	10 3/4	10 7/16	10 13/16	10 1/4	10 5/8	10 1/8	10 1/2
F. franç.	10 1/4	10 3/4	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 3/4	10 3/16	10 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIMCO UNION POUR L'HABITATION

Les conseils d'administration de l'Union pour l'habitation et de SIMCO, réunis le 23 octobre 1984, ont approuvé le projet de traité de la fusion dont le principe avait été décidé au mois de juin 1984.

La parité d'échange retenue est de une action SIMCO pour une action *Union* pour l'habitation, après distribution exceptionnelle par cette dernière so*ciété* de *18 750 000 F*, soit *10 F* par action, la mise en paiement de cette *somme étant concomitante à l'échange* des actions au début de 1985.

La SIMCO prendra la nouvelle dénomination sociale de : « SIMCO-Union *pour l'habitation* ».

Les actionnaires des deux sociétés seront convoqués en assemblée *générale* extraordinaire pour le 27 décembre 1984, *de telle sorte que, sous réserve de* leur approbation, les effets de la fusion *remontent au 1er janvier 1984*.

Les actionnaires des deux sociétés auraient donc ainsi droit au même dividende au titre de l'exercice 1984.

SANOFI

Sous le tableau publié dans le communiqué du numéro daté 23 octobre, il faut lire : « La progression a été particulièrement nette... » (et non : la procession...).

SOFIREM : CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ HYMETA

GROUPE CdF.

SOFIREM (Société financière pour *l'industrialisation des régions minières*) vient d'intervenir dans la création de la *société HYMETA à Saint-Etienne*.

La société HYMETA, S. A. au capital de 1 million de francs, fabrique un nouveau système de transmission hydraulique destiné aux machines agri*coles et petits engins de terrassement et* emploiera trente-cinq personnes.

Pour favoriser son développement, SOFIREM a apporté 700 000 F en prêt et participe pour *300 000 F* au capital d'HYMETA.

DIDOT-BOTTIN - OVP - BIAM

Didot-Bottin, l'OVP (*Office de vulgarisation pharmaceutique*) et la BIAM (*Banque d'information automatisée sur* le médicament) ont conclu un accord *pour étudier* la faisabilité d'une diffusion aux corps médical et pharmaceutique d'informations *sur* les médicaments réunies actuellement dans le système BIAM.

Cette étude intervenant après les *expériences* Aquitaine (150 médecins) et Rhône-Alpes (50 pharmaciens) menées avec le concours de la *Direction générale* de télécommunications et l'Agence *pour le développement informatique*, doit permettre de dégager les orientations *souhaitables pour une diffusion télématique* sur le plan national.

La compétence et l'expérience des parties signataires seront mises en com*mun pour mener à bien une réalisation* qui réponde aux préoccupations de tous ceux qui *cherchent à favoriser une meilleure* utilisation du médicament.

CESSATION DE GARANTIE

« La Banque des échanges internationaux, société anonyme au capital de 57 500 000 FF, 55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16 R. C. Paris 75 B 136, porte à la connaissance de tous les intéressés qu'elle dénonce la garantie financière qu'elle avait délivrée en faveur de l'agence de voyages Routair, dont le siège est 37, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris et prévue par le chapitre 3 du décret nº 77 363 du 28 mars 1977 pris en application de l'article 14 de la loi nº 75 627 du 11 juillet 1975 relative à l'activité des agences de voyages.

Cette garantie cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de parution de la présente publication.

Conformément à l'article 20 de ladite loi, les créanciers ont un délai de trois mois, à dater de la présente parution, pour produire leurs créances.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues. »

SOCIAL

Pauvreté

Le dispositif du gouvernement pour la distribution des produits alimentaires

Les mesures d'urgence contre la pauvreté *vont se mettre en place.* Le dispositif concernant les produits alimentaires est pratiquement arrêté. La difficulté principale n'est pas tant le recensement des aliments disponibles et leur mobilisation que leur distribution. Il y aura pour ce faire trois canaux : *les préfectures, les organisations caritatives* et les commerces alimentaires.

Les produits agricoles et alimentaires seront recensés par les offices agricoles, chargés du *stockage et du déstockage,* assurant la trésorerie pour le compte du ministère des affaires sociales. Le secrétariat d'État au transport passera des contrats avec les organismes concernés, recourant éventuellement au personnel, voire au matériel de l'armée.

De début novembre à la fin février environ, les *produits suivants seront mis à la disposition de ce* programme :

— 3 000 tonnes de pommes (la récolte est excédentaire et les opérations de retrait traditionnelles portent sur des fruits de calibre inférieur à ceux du marché) *pour un coût d'achat et* de transport de 6 millions de francs.

— 300 tonnes de beurre pour 5 millions de francs, financées en partie par le budget européen.

— *500 tonnes de pommes de terre pour* 5 millions de francs (la récolte est abondante et ces achats ne devraient pas déséquilibrer le marché).

— *360 000 portions de steak haché frais* pour 60 millions de francs, provenant des quartiers avant de bœuf ou de vache. On sait que les stocks de viande bovine sont importants puisque l'Office des viandes (OFIVAL) achète de 7 000 à 8 000 t de viande par semaine. Le prix de revient des steaks hachés frais destinés au programme sera inférieur au prix de revient du circuit commercial, *car il n'y aura pas les charges* classiques et fortes de la distribution. Mais il faut trouver des moyens de transport assurant la conservation du produit.

— Poudre de lait : 720 tonnes, en étuis de 300 grammes, pour un coût de 20 millions de francs.

Les pommes de terre seraient disponibles début novembre, *le beurre à la mi-novembre,* la viande de bœuf et la poudre de lait, le 1er décembre.

Les préfets *présenteront* au ministère des affaires sociales le programme des opérations lo*cales qu'ils* comptent *mener dans l'ensemble* des mesures d'urgence (logements, vêtements, nourriture). On estime que les organisations institutionnelles, du type *hôpitaux* ou *maisons* de retraite, ne sont pas les meilleurs canaux pour toucher ceux qui sont *dans* le besoin. Les pouvoirs publics *comptent* sur les organisations caritatives, qui passeront des conventions au coup par coup avec le ministère des affaires sociales. *Mais en dépit de leur efficacité,* il semble que ce ne sera pas suffisant : d'où l'idée, à négocier avec les organisations représentatives du grand commerce *comme* du commerce traditionnel, d'une distribution spécifique, en échange de bons, à l'image du modèle américain des *« foods stamps ».* Plusieurs supermarchés auraient déjà fait savoir leur intérêt pour cette formule.

L'ensemble du programme alimentaire représente un coût de 96 millions de francs à prendre dans une enveloppe globale de 500 millions de francs financée à raison de 200 millions de francs par *une ouverture de crédit au ministère* des affaires sociales, dans le budget supplémentaire de 1984, et à raison de 300 millions trouvés dans l'impôt supplémentaire sur les grandes fortunes.

J. G.

● EN PROVENCE :

Le transport des pommes coûte plus cher que les pommes elles-mêmes

De notre correspondant régional.

Marseille. – L'annonce d'une distribution gratuite des excédents agricoles aux pauvres suscite beaucoup de scepticisme en Provence, l'une des principales régions productrices de fruits et légumes. Les organisations professionnelles sont certes plutôt favorables dans l'ensemble à cette mesure, qui n'est d'ailleurs pas nouvelle. Mais certains responsables syndicaux redoutent pourtant les conséquences négatives que pourrait avoir sur les cours un développement de ce genre de distribution. *« Une partie des lots mis à la vente sont habituellement enlevés en fin de marché et au moindre coût par diverses collectivités ou de petits acheteurs,* explique M. Alain Grossi, secrétaire général de la FDSEA des Bouches-du-Rhône. *Si une distribution gratuite est organisée à une grande échelle, les débouchés vont se tarir et les prix vont être inévitablement tirés vers le bas. »*

Les agriculteurs préfèrent, il est vrai, que leur production aille à la consommation – fût-ce aux prix de retrait fixés par la Communauté européenne – plutôt que d'être arrosée de mazout et incendiée. Contrairement à une idée répandue dans l'opinion publique, les excédents de fruits et légumes d'origine méditerranéenne sont en fait momentanés et ne représentent qu'un faible pourcentage de la production. Ce poste est d'ailleurs globalement déficitaire au niveau national, et le déficit ne cesse de s'accroître.

Pour ce qui concerne les légumes, il faut ainsi remonter à 1979 pour retrouver trace d'une surproduction significative de choux-fleurs. A cette date, 932 tonnes avaient été retirées du marché sur une production totale régionale d'environ 15 000 tonnes. Les excédents ont été nuls en 1980 et 1981 et n'ont atteint qu'un peu plus de 70 tonnes en 1982 et 1983. La situation n'est guère différente pour les tomates, seule autre production « sensible » de légumes qui fasse l'objet d'une procédure de retrait communautaire. Au cours de la campagne la plus difficile de ces dernières années, en 1982, 2 900 tonnes ont été officiellement retirées sur un apport total d'environ 200 000 tonnes (soit 1,5 %), et ce chiffre est tombé à moins de 50 tonnes l'an dernier.

Les effets pervers de la gratuité

Le problème des excédents agricoles régionaux se pose surtout pour les fruits et particulièrement les pommes et les poires. En 1982, 130 000 tonnes de pommes n'ont pas trouvé preneur sur le marché, et on prévoit à nouveau un surplus de l'ordre de 70 000 à 80 000 tonnes cette année pour une production de 350 000 à 400 000 tonnes. Il y a deux ans, 1 500 à 2 000 tonnes ont pu être distribuées gratuitement par l'intermédiaire d'organismes sociaux ou d'associations caritatives, soit seulement entre 1 et 2 % des quantités retirées. La moitié de la production a été détruite et le reste a été écoulé dans deux directions : l'alimentation animale (40 000 tonnes) et la distillerie (20 000 tonnes) pour l'Italie.

Pourra-t-on venir plus positivement en aide aux pauvres cette année ? Rien n'est moins sûr. *« Le principe d'une distribution gratuite est bon,* estime M. Vachet, président de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, *mais son application pratique se heurte à d'énormes difficultés. »*

Il paraît en effet malaisé d'organiser un système de stockage, de transport et de distribution suffisamment souple pour fonctionner sur de brèves périodes, et efficace pour ne pas engendrer le gaspillage. La bonne volonté des organisations et des collectivités locales appelées à participer à cette distribution ne suffit pas. L'expérience de 1982 a démontré que, même en leur accordant des indemnités de transport (de 6 à 19 centimes par kilo, selon la distance), elles ne disposaient pas de moyens logistiques et de conservation appropriés, c'est-à-dire de camionnettes pour faire du porte à porte et de chambres froides pour étaler les livraisons dans le temps.

Le coût de la distribution représente par ailleurs une charge supérieure à la valeur des marchandises distribuées (entre 1 et 1,50 F par kilo). *« Economiquement,* affirme M. Grossi, *cette solution est irréaliste. »* Celle qu'il suggère – une aide directe aux intéressés, *« qui permettrait de rester dans l'économie de marché »,* – apparaît cependant très aléatoire par rapport à l'objectif poursuivi. Des effets pervers de la distribution gratuite ne doivent pas non plus être complètement négligés. Les producteurs déplorent notamment que des reventes d'excédents à des prix concurrentiels se soient produites dans le passé, par exemple au profit du personnel dans certains hôpitaux.

Les fournisseurs habituels d'établissements attributaires s'inquiètent eux aussi d'une désorganisation possible des circuits d'approvisionnement de ces établissements. Les opérations de distribution gratuite ne sauraient prendre, quoi qu'il en soit, une grande ampleur sur le plan régional. *« En supposant une consommation de 3 à 4 kilos de pommes par personne et par mois,* explique M. Maurice Wild, ingénieur en chef à la direction régionale de l'agriculture, chargé de l'organisation économique, *les besoins seraient saturés avec environ 1 000 tonnes par mois. »*

Les surplus de pommes de Provence feraient sans doute beaucoup d'heureux dans d'autres régions – en particulier dans la région parisienne. Le « hic » est de les y faire parvenir à coup sûr, rapidement et au moindre coût pour la collectivité.

GUY PORTE.

● EN BRETAGNE

Eviter la concurrence entre solidarité et économie de marché

De notre correspondant

Saint-Brieuc. – *« On n'est pas sûr que dans cette ville tous les enfants mangent régulièrement ».* La responsable des cantines des écoles publiques de Saint-Brieuc est bien placée pour ressentir la montée de la pauvreté. *« Ce n'est pas un phénomène spectaculaire,* constate de son côté M. Claude Saunier, maire PS de la ville. *La solidarité familiale joue encore, et la pauvreté ne se montre pas. »*

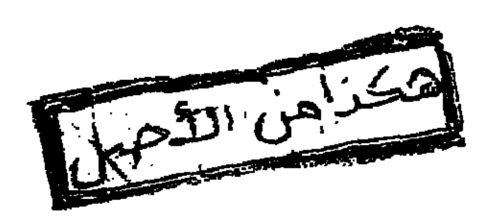
Pour combien de temps ? Fin août, on comptait près de huit mille demandeurs d'emploi dans l'agglomération briochine. Un jeune de moins de 25 ans sur trois est chômeur. A la cantine, 37 % des enfants bénéficient d'un dégrèvement partiel ou total. Une chose jamais vue dans cette ville moyenne : la prostitution publique a fait son apparition.

Au conseil général, les secours d'urgence aux familles, dans le cadre de la protection de l'enfance, ont doublé entre 1980 et 1983 ; *« Nous sommes en train de redéfinir nos règles d'intervention en décloisonnant les services »,* explique M. René Regnault, vice-président du conseil général chargé des affaires sociales.

Mais comment insérer dans cette démarche le recours aux excédents agricoles ? L'an dernier, on a détruit, pour cause de mévente, un millier de tonnes de choux-fleurs, cent dix tonnes d'artichauts, huit mille tonnes de pommes de terre dans les Côtes-du-Nord. Plus de vingt-trois millions d'œufs ont été stockés en juin et bradés à l'exportation par les producteurs bretons. *« Mais ce sont des phénomènes conjoncturels,* rappelle M. François Guezou, président de la chambre d'agriculture, *qui traduisent déjà une crise pour les agriculteurs ».*

Ces derniers savent pourtant donner. Ils l'ont montré lors de grèves comme celle du Joint français, donnant ou vendant à prix coûtants légumes, beurre, œufs. Une tradition, comme on donne à la quête le dimanche. *« Mais, ici, c'est tous les jours dimanche ; si la crise continue, il y aura concurrence entre solidarité et économie de marché »,* prévient M. François Guezou. L'opération « Beurre de Noël », par exemple, illustre pour la profession ce risque de *« dérive économique ». « Plus l'action sera locale, mieux on saura où elle va. Il ne s'agit pas de compter mais de contrôler »,* dit M. Guezou. « Le *problème,* craint pour sa part M. Claude Saunier, *c'est celui de la dignité : comment identifier la réalité de la pauvreté et aider ces familles à passer le cap sans les dégrader ? Il y a quelques années, la honte, c'était le chômage ; aujourd'hui, c'est la pauvreté ».*

JEAN VIDEAU.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 octobre

Effritement

La cotation de l'emprunt 7 % 1973 a continué mardi d'attirer la foule au premier étage de la Bourse de Paris. Mais l'affluence a encore diminué et la baisse du titre s'est de nouveau ralentie, qui n'a, au bout de sept minutes de négociations, perdu que 34 F à 8 861 F. A l'évidence, la tension se relâche. La veille, ces transactions avaient porté sur 70 963 titres d'emprunt. Mais sur ce chiffre, plus de 30 000 provenaient d'opérations réalisées le vendredi précédent qui n'avaient pas été comptabilisées. De l'avis des professionnels, des séquelles sont encore possibles, mais dans quelques jours, quand « les ventes des paticuliers seront terminées, tout rentrera dans l'ordre ».

Au parquet, la liquidation mensuelle avait lieu ce jour. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions. Quelques ventes avaient encore pesé sur les cours à l'ouverture. Mais peu à peu, le marché a remonté son handicap et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait même à 0,04 % au-dessus de son niveau précédent.

Cette liquidation était déjà, il est vrai, à peu près terminée. Pour la troisième fois consécutive, elle est positive. De peu de chose certes (+ 1,5 %), mais le fait est là et mérite d'être souligné. Bref, depuis la fin juin, la Bourse a monté d'environ 8 %. C'est un score non négligeable.

De cette séance, l'on retiendra seulement les baisses d'Esso (– 3 %) et d'Elf-Aquitaine (– 1,5 %).

La devise-titre s'est repliée dans le sillage du dollar pour s'échanger entre 10,43 F et 10,55 F contre 10,55 F-10,66 F.

Léger raffermissement de l'or à Londres : 339,40 dollars l'once contre 338,40 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 300 F à 102 750 F et le napoléon 1 F à 606 F.

Le volume des transactions n'a guère varié : 12,13 millions de francs contre 12,07 millions.

NEW-YORK

Très irrégulier

Malgré la nouvelle détente enregistrée sur le front monétaire, le sentiment a été très partagé, mardi, à Wall Street. La tendance s'en est ressentie. D'abord en hausse sensible, les cours se sont repliés pour se redresser ensuite avant de s'alourdir un peu. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 4,20 points à 1 213. Mais le bilan de la journée était plutôt positif.

La décision prise par la First National Bank of Minneapolis et la First Bank of Saint-Paul d'abaisser leurs *« prime rate »* de 12 1/2 % à 12 1/4 %, également celle de l'U.S. Trust Co. de consentir aux « brokers » des avances de fonds à moindre coût, avaient encouragé les opérateurs. Mais les efforts déployés par les ministres de l'OPEP pour maintenir les niveaux de prix du pétrole avec des réductions de production ont jeté une assez grande confusion autour du « Big Board ». La grande question était : *« Comment vont-ils s'y prendre pour s'opposer au courant ? »*

Il reste que les valeurs pétrolières se sont raffermies. Des analystes faisaient remarquer qu'on ne pouvait parler d'un retournement de tendance lié à un événement quelconque. Selon eux, le marché poursuit sa consolidation après sa récente hausse. Ce qui n'était pas l'avis de tout le monde. A l'évidence, l'approche des élections présidentielles incite de nombreux investisseurs à redoubler de prudence. L'activité a augmenté et 92,26 millions de titres ont changé de mains, contre 81,02 millions.

VALEURS	Cours du 22 oct.	Cours du 23 oct.
Alcoa	35 1/8	34 3/4
A.T.T.	18 6/8	18 5/8
Boeing	58	57 7/8
Chase Manhattan Bank	43 1/4	43 1/8
Du Pont de Nemours	47 3/8	47 3/8
Eastman Kodak	73 5/8	72 5/8
Exxon	41 1/4	41 1/2
Ford	50 1/8	49 3/4
General Electric	57 7/8	57 1/4
General Foods	58 7/8	58 1/2
General Motors	79 1/2	78 7/8
Goodyear	27 1/8	27 1/8
I.B.M.	126 3/4	126 3/8
I.T.T.	30 1/8	30
Mobil Oil	28 5/8	28 7/8
Pfizer	36	36 5/8
Schlumberger	41	41
Texaco	33 3/4	33 1/2
U.A.L. Inc.	42 5/8	42 5/8
Union Carbide	49 5/8	49 1/2
U.S. Steel	22 3/4	22 5/8
Westinghouse	27 7/8	27 7/8
Xerox Corp.	37 3/8	36 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PERRIER PREND LE CONTROLE DE SELLIER-LEBLANC. – Le premier producteur français d'eaux minérales a réussi à prendre le contrôle du groupe Sellier-Leblanc. Il annonce avoir acquis définitivement plus de 61 % de son capital, ce qui lui permet de devenir propriétaire des eaux de Volvic.

Perrier avait lancé, le 12 octobre, une offre publique d'achat (OPA) sur Sellier-Leblanc (2,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983), affaire spécialisée dans les combustibles, le chauffage et les matériaux routiers, et qui détient 97 % du capital de la société Volvic.

Volvic est la société la plus rentable du groupe avec un bénéfice net de 15 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 673 millions de francs en 1983. Le groupe Perrier, qui détient une position-clef dans le secteur des eaux minérales (Perrier, Contrexéville, Saint-Yorre, Vichy Etat) et des boissons non alcoolisées (Gini, Bali...), a réalisé un chiffre d'affaires de 3,84 milliards de francs en 1983-1984 (+ 22 %), dont 905 millions de francs (+ 27 %) à l'exportation et dégagé un bénéfice net de 176,7 millions (118,8 millions de francs en 1982-1983).

MARTELL. – Le premier producteur français de cognac enregistre, pour l'exercice clos le 30 juin, une progression de 60 % de son bénéfice net consolidé, qui atteint 132 millions de francs.

Le groupe prévoit une nouvelle amélioration de ses résultats pour l'exercice en cours.

Les ventes de cognac ont baissé de 3 % sur le marché français, mais elles ont progressé en Amérique du Nord et particulièrement aux Etats-Unis (17 % des ventes totales, contre 14 % pour l'exercice précédent). Pour 1984-1985, le résultat d'exploitation devrait progresser plus vite que le chiffre d'affaires (+ 15 %). Le bénéfice consolidé sera supérieur à celui de l'année écoulée, mais augmentera moins rapidement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	22 oct.	23 oct.
Valeurs françaises	118	117,8
Valeurs étrangères	94,1	93,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 oct.	23 oct.
Indice général	179,2	179

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 octobre ...... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 oct.	24 oct.
1 dollar (en yens)	247	244,45

BOURSE DE PARIS Comptant 23 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 15	0 189
5 %	43 90	3 634
3 % amort. 45-54	71	0 690
Emp. 7 % 1973	8890	..
Emp. 8,80 % 77	118 09	3 713
8,80 % 78/93	96 50	2 792
8,80 % 78/86	97 40	7 622
10,80 % 79/94	99 70	1 479
13,25 % 80/90	105 60	5 191
13,80 % 80/87	109 10	0 302
13,80 % 81/99	110	10 670
16,75 % 81/87	114 60	2 019
16,20 % 82/90	118 50	12 615
16 % juin 82	119 30	6 006
E.D.F. 7,8 % 61	141	11 561
E.D.F. 14,5 % 80-82	106	5 292
Ch. France 3 %	135 50	..
CNB Bques janv. 82	104 80	4 070
CNB Paribas	104 80	4 070
CNB Suez	104 80	4 070
CNI janv. 82	104 80	4 070

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	45	45
A.G.F. (St Cent.)	499	....
A.G.P. Vie	5250	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	526	505
Eurocom	665	665
Europ. Accumul.	28	28 10
Eternit	394	390
Félix Potin	1345	1380
Ferm. Vichy (Ly)	108	....
Finalens	112 50	112
FIPP	106	102
Fnac	330	330
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	261 80	261 80
Fonc. Agache-W.	296	297
Fonc. Lyonnaise	1620	....
Foncina	203	203 90
Forges Strasbourg	156	158
Fonnier	1240	1240
Fougerolle	58 10	60
France I.A.R.D.	115	115
France (La)	850	850
Frankel	177 40	165 20
Fromageries Bel	1030	1030
From. Paul Renard	387	385
GAN	1037	996
Gaumont	490	490
Gaz et Eaux	1415	1415
Gerry S.A.	330	330
Gér. Arm. Hold.	28	28
Gerland (Ly)	423	425
Gévelot	236	225 60
Gr. Fin. Constr.	223 50	221
Gds Moul. Corbeil	107	102 70 o
Gds Moul. Paris	414	414
Groupe Victoire	1000	1035

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	116	115
Senelle Maubeuge	180	180
S.E.P. (M)	172	....
Serv. Equip. Véh.	32 60	32 70
Sicli	34 20	35 10
Sicotel	290 50	290 10
Sintra-Alcatel	545	550
Sinvim	132	132
Siph (Plant. Hévéas)	219	221
SMAC Acieroïd	130 50	130 50
Sofal financière	465	468
Soffo	200 50	205
Soficomi	531	535
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90
Sofragi	816	808
Soudure Autog.	80 10	80 20
Sovabail	630	627
Speichim	115	115 10
S.P.I.	316	311
Spie Batignolles	180 10	160 10
Stemi	283	283
Taittinger	975	970
Testut-Aequitas	447 30	428 40 o
Thann et Mulh.	95 50	94 50
Tour Eiffel	336	349
Ufiner S.M.D.	97	93 10
Ugimo	234	233
Ugine Gueugnon	20 56	19 95
Unibail	634	627
Unidel	86 60	86 60
U.A.P.	861	870
Union Brasseries	65	....
Union Habit.	315	315
Un. Imm. France	307	312

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1735	1737
Calberson	353	355
C.D.M.E.	545	545
C. Equip. Elect.	226	223
Dafsa	332 50	332 60
Dauphin O.T.A.	1710	1720
Guy Degrenne	800	801
Merlin Immobilier	1560	1550
Métallurg. Minière	175 10	179 90
M.M.B.	305	305
Om. Gest. Fin.	273	273 10
Petit Bateau	420	420
Pecrofigaz	549	550
Poron	384	399
Salomon	1834	1830
S.C.G.P.M.	278	276
Far East Hotels	1	1
Sofibus	211	212
Sovac	634	634
Zodiac	1402	1410

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Bône	295	....
Cellulose du Pin	36 80	38 60
C.G.M.	11 90	....
Cochery	39 60	19
C. Sabl. Seine	118	118 10
Coparex	515	513
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	229	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	125	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	130 20	130
Sabl. Morillon Corv.	129	95 o
S.K.F. (Applic. méc.)	65	60 o
S.P.R.	145	145
Total C.F.N.	44 20	....
Ufinex	308	....

SICAV 23/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	243 17	232 14	Invest. St-Honoré	688 79	657 56
Actions-Investiss.	277 84	265 24	Japacic	117 28	111 96
Actions sélectives	362 18	345 76	Laffitte-...	119688 22	119688 22

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1710 50	1710	1709	– 0 08	2870	Essilor	2850	2850	2850	....
3893	C.N.E. 3 %	3830	3810	3820	– 0 26	580	Esso S.A.F.	580	543	538	– 3 [illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
38	Hitachi	38 50	38 30	38 30	....		West Deep				
590	Hoechst Akt.	633	620	620	– 2 05	385	West Hold.	376	367	373	– 0 79
85	Imp. Chemical	85 50	83 20	83 60	– 2 22	410	Xerox Corp.	398	387	387	– 2 76
114	Inco. Limited	114 50	112	112	– 2 18	2 08	Zambia Corp.	1 95	1 96	1 96	+ 0 51

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/10	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 464	9 375	9 100	9 600
ECU	6 843	6 831	....	....
Allemagne (100 DM)	306 610	306 900	292	312
Belgique (100 F)	15 181	15 167	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	271 990	272 250	260	280
Danemark (100 krd)	85 030	84 920	68	83
Norvège (100 k)	106 040	105 620	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 315	11 307	10 700	11 600
Grèce (100 drachmes)	7 507	7 452	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 957	4 953	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 380	372 500	358	379
Suède (100 krs)	108 340	108 100	105	112
Autriche (100 sch)	43 700	43 620	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 446	5 451	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 780	5 750	4 700	5 330
Canada ($ can 1)	7 149	7 113	6 880	7 230
Japon (100 yens)	3 821	3 823	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/10
Or fin (kilo en barre)	102500	102500
Or fin (en lingot)	102450	102750
Pièce française (20 fr)	605	606
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	600	600
Pièce latine (20 fr)	590	591
Souverain	741	747
Pièce de 20 dollars	4400	4405
Pièce de 10 dollars	2110	2100
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3860	3855
Pièce de 10 florins	820	821

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. DIPLOMATIE
- La visite d'État de M. Mitterrand en Grande-Bretagne.

3-4. EUROPE
- RFA : les méandres de l'affaire Flick.

4-5. AFRIQUE
- « Le Maroc ou « l'État c'est lui » (IV), par Paul Balta.

6. PROCHE-ORIENT
- La situation en Israël.

POLITIQUE

7. Les travaux de l'Assemblée nationale.
8. Les réactions en France après la condamnation de Jacques Abouchar.
9. Histoires de France : « TUC et TIG », par Pierre Georges.

SOCIÉTÉ

10. Le loto sur les compétitions sportives.
11. Défense.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

13 à 15. EXPOSITIONS : Watteau, au Grand Palais ; La photo, à la FIAC ; Picasso graveur, au Musée des arts décoratifs ; Le tarot, jeu et magie, à la Bibliothèque nationale.
15. CINÉMA : Fritz Lang, par Lotte H. Eisner.
16. Notes.
- Une sélection.
17. Programmes des expositions.
22. COMMUNICATION.
- INSTITUT : la séance publique des cinq Académies.

SUPPLÉMENT

25-26. « La mairie de 1884 à demain ».

ÉCONOMIE

27. ÉNERGIE : l'OPEP et la baisse des prix du pétrole.
- AGRICULTURE : le conseil des gouverneurs du FIDA.
- AFFAIRES.
30. SOCIAL : Pauvreté : le dispositif du gouvernement pour la distribution des produits alimentaires.

RADIO-TÉLÉVISION (21)
INFORMATIONS « SERVICES » (12) :
« Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (23 et 24) ; Carnet (24) ; Programmes des spectacles (18 à 21) ; Marchés financiers (31).

MORT D'OSKAR WERNER

Le comédien autrichien Oskar Werner est mort le 23 octobre à Vienne, il était âgé de soixante et un ans.

[Né le 13 novembre 1922 à Vienne, il entre en 1940 au Burg Theater, le grand théâtre officiel autrichien, après avoir *suivi des cours d'art dramatique* et fait de la figuration au cinéma. Pendant la guerre, objecteur de conscience, blessé dans un bombardement, Oskar Werner déserte. A la fin du conflit, il retourne au Burg Theater où il assure plusieurs mises en scène et tient les grands rôles classiques. Son physique, sa sensibilité romantique, son humour, son intelligence et sa foce lui permettent d'alterner les personnages aussi délférents que Hamlet et Clinandre dans *le Misanthrope.*

En 1955, Max Ophüls offre à Oskar Werner un petit rôle dans *Lola Montès* et en 1961, François Truffaut l'engage pour être Juls dans *Jules et Jim.* Les deux hommes tourneront encore ensemble *Farenheit 451.* L'année précédente, Oskar Werner a été désigné « meilleur acteur » par la critique new-yorkaise, pour *la Nef des fous,* de Stanley Kramer, avec Simone Signoret. Il tourne encore *"Espion qui venait du Froid,* réalise lui-même *Ainsi revient l'amour,* travaille pour la télévision allemande. Mais ...rtout il est retourné au Burg Theater dont jusqu'à son jour il reste l'un des acteurs principaux.

Le numéro du « Monde » daté 24 octobre 1984 a été tiré à 460 192 exemplaires

LE CONTRAT DE PLAN D'EDF

Les tarifs augmenteront d'un point de moins que l'inflation à compter de 1985

Les tarifs de l'électricité vont augmenter à date fixe — le 15 février de chaque année — du niveau général des prix diminué d'un point. C'est ce qui résulte du contrat de plan signé le 24 octobre entre M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, et MM. Boiteux et Guilhamon, président et directeur général d'EDF. Un document attendu depuis plus d'un an et qui a finalement été rendu public.

La politique tarifaire imposée à EDF était attendue. D'une part parce que l'entreprise publique est fortement endettée (200 milliards de francs) même si ses comptes d'exploitation pourraient être équilibrés dès 1984 grâce à un bon fonctionnement des réacteurs nucléaires et à une hydraulicité exceptionnelle. Mais aussi parce qu'un premier projet prévoyait d'appliquer à l'électricité une formule — du type de celle utilisée pour l'évolution des cours des carburants — dont les variations seraient enregistrées tous les quatre mois. Le contrat de plan signé prévoit que « *le niveau des tarifs doit normalement permettre de couvrir globalement les charges de l'établissement, compte tenu des objectifs commerciaux fixés et des gains actuels de productivité réalisables* ».

Ces gains de productivité sont d'ailleurs eux aussi précisés : il s'agit de « *réduire le coût moyen à franc constant du kilowattheure vendu (...) d'au moins 3 % par an en moyenne sur la durée du contrat* ».

« *Dans cette perspective,* indique l'article 9 du contrat, *une hausse au 15 février de chaque année égale à la dérive en glissement du niveau général du prix diminué de 1 % devrait permettre d'atteindre l'équilibre des comptes, sauf charges nouvelles imposées à l'établissement et affectant le compte d'exploitation. La date et le taux effectif des hausses seront fixés dans cet esprit (...)* »

Le contrat, comme prévu, impose en outre à EDF une politique commerciale audacieuse puisqu'il est fondé sur une consommation de 370 et 390 téraswatt-heures (milliards de kWh) en 1990 contre 267,9 milliards en 1983.

EDF se voit impartir de « *placer* » dans l'industrie 4 tWh supplémentaires dès 1984 et 5 tWh par an de 1985 à 1988. « *Responsable des voies et moyens pour atteindre ces objectifs* », EDF a désormais les mains libres pour faire la promotion massive de l'électricité. Au détriment forcément du gaz et du charbon. Cette politique implique aussi le développement des ventes à l'étranger « *au maximum compatible avec des conditions de prix qui ne soient pas contraires aux intérêts des utilisateurs industriels français* ».

C'est le cas, selon EDF, du contrat récemment signé avec la Suisse avec un coût du kWh de 10 centimes suisses.

La CGT et la CFDT, qui se plaignent de l'absence de concertation et notent le refus de l'Etat de s'engager notamment financièrement auprès d'EDF (il n'y aura pas de dotation en capital), ont voté contre ce plan qu'ils jugent peu volontariste.

La direction d'EDF en revanche estime les objectifs impartis à l'entreprise réalisables. Après avoir annoncé la baisse des prix de l'électricité en francs constants pour la fin des années 70, ce contrat est un pari. Mais aussi une assurance pour les industriels, qui peuvent décider de passer à l'électricité, assurés qu'ils sont de bénéficier d'une politique tarifaire à long terme.

Les salariés de Creusot-Loire rejettent à une courte majorité le plan de reprise d'Usinor et de Framatome

De notre envoyée spéciale

Le Creusot. — « *Les travailleurs ne veulent pas d'un plan de casse.* » Tel est le premier commentaire de la CGT à l'issue du scrutin qui s'est déroulé le mardi 23 octobre au Creusot. Mais si le taux de participation est important (76,95 % des 4 200 personnes présentes dans les usines), c'est à une faible majorité (50,54 %) que les salariés de Creusot-Loire ont refusé le plan de reprise d'Usinor et de Framatome. 1 587 personnes se sont, en effet, prononcées « *pour le protocole signé par les pouvoirs publics le 18 octobre avec ses conséquences* », 1 662 se sont affirmées « *favorables à la priorité de l'action* ».

Ces résultats vont-ils remettre en cause les données du dossier Creusot-Loire ? La CGT sort indéniablement renforcée d'une consultation qu'elle a été la seule à proposer. Les adhérents de la CFDT avaient, en effet, reproché à leurs délégués leur hâte à signer le protocole sans en référer à la base. Les salariés de Creusot-Loire mobilisés depuis des semaines voulaient qu'on leur demande leur avis sur l'accord signé le 18 octobre, et les critiques émises par la CFDT sur la validité du scrutin (absence de listes officielles de votants, absence d'enveloppes pour les bulletins de vote, etc.) n'ont pas découragé ses propres militants.

Il reste que cette consultation sanctionne et confirme la position de chacun. Avec 50,54 % des voix, la CGT retrouve peu ou prou son score aux élections professionnelles (48 % des salariés votent alors pour elle). Le « réalisme » de la CFDT, dont l'objectif était d'éviter des licenciements « secs », a trouvé écho auprès des 49 % de salariés de Creusot-Loire.

Les cadres, qui ont obtenu gain de cause depuis l'abandon du plan Fives-Lille, ne se sont montrés que fort discrets, puisqu'ils ont été 20 % à peine à participer au scrutin.

« *Une nouvelle situation est créée* », estime la CGT, qui demande au gouvernement de « *rouvrir le dossier Creusot-Loire* ». Le syndicat veut « *agir encore plus fort* » car « *les travailleurs le veulent, et la situation l'exige* ».

Dès le 24 octobre, des réunions auront lieu dans les ateliers pour « *décider de nouvelles actions* ».

La CGT appelle enfin « *les autres syndicats et les Creusotins à se joindre à elle* ». Ces appels à l'action unitaire peuvent-ils être entendus après les conflits nés au sein de l'intersyndicale et à l'issue d'un scrutin aussi serré ?

Par ailleurs, les résultats pondérés de cette consultation permettront-ils à la CGT de justifier des actions plus dures ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

M. ORTOLI SERA BIEN NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA CFP

M. François-Xavier Ortoli va bien être nommé président directeur général, de la Compagnie française des pétroles malgré l'opposition du conseil d'administration (*le Monde* du 18 octobre), il sera en effet coopté comme administrateur par ce même conseil le 26 octobre comme membre « *non nommé par le gouvernement* » à la place de M. Georges Plescoff, ancien président de Suez

Ce dernier toutefois restera au conseil comme membre nommé par le gouvernement à la place de M. Jean Sauvagnargues (ancien ministre des affaires étrangères).

Ce mouvement permettra à M. Ortoli de succéder à M. Granier de Lilliac qui part à la retraite.

NOUVEAU REPLI DU DOLLAR

La désescalade des taux d'intérêt et les signes de ralentissement économique aux Etats-Unis (diminution inattendue de 4,3 % des commandes de biens durables en septembre) ont provoqué, mercredi matin 24 octobre, une nouvelle baisse du dollar sur toutes les grandes places financières internationales.

Cependant, le mouvement s'est opéré dans le calme avec peu d'affaires. Juste avant midi, le dollar valait 9,3050 francs à Paris (contre 9,3755 francs la veille).

Sur le vif

Esprit de famille

Dire qu'autrefois la mode c'était une manière personnelle de penser, d'agir. Chacun vivait à sa *mode*, à sa façon. Aujourd'hui, c'est tout le contraire. C'est le collectif, la mode ; c'est l'énorme troupeau bêlant des brouteurs de formules, de slogans, qui trottinent têtes baissées, front contre cul, sur les talons du berger aux yeux fixés sur l'étoile, sur la galaxie libérale. Vous connaissez la chanson : l'Etat-providence invite une population d'assistés, de larves molles, paresseuses, frileuses, atones, à se pelotonner sous une énorme couverture sociale. Le trop d'Etat, ça tue l'esprit d'initiative, l'esprit de compétition, l'esprit des affaires — ça, bon, je veux bien, il n'y a qu'à voir ce qui se passe dans les pays de l'Est.

Il y a, en tout cas, une chose que ça n'étouffe pas, c'est l'esprit de système ! Parce que prétendre que ça saborde aussi l'esprit *de famille*, que, sous prétexte de protéger l'enfant, en multipliant les allocations aux parents célibataires, l'Etat, ce con, l'arrache à son père ou à sa mère et déchire les registres de l'état civil en décourageant le mariage, c'est tout de même un peu fort de café.

C'est vrai que c'est idiot de se marier si c'est pour payer plus d'impôts et toucher moins d'allocs. Mais qu'est-ce que ça peut lui faire, au gosse, qu'on soit passé devant le maire ou pas ? Qu'est-ce que ça change pour lui ? Personne ne peut imaginer sérieusement que, histoire de ne pas perdre 712 F par mois, pendant moins de trois ans, les parents d'un jeune enfant décident de faire appartement à part et de payer deux loyers. Il n'y a que les vedettes de cinéma qui puissent s'offrir ce luxe-là. Alors, ils vivent ensemble. Simplement, ils ne le déclarent pas. Tu parles d'une vilaine fraude, d'une méchante entourloupe à la sacro-sainte morale ! Il y a vraiment de quoi s'étrangler de vertueuse indignation dans les rangs de plus en plus serrés de nos ultras libéraux.

D'ici à ce qu'ils découvrent que, quand les parents se bagarrent, se séparent, c'est exprès, c'est pour que celui qui reste seul avec le chiard soit absolument sûr de palper de quoi garder les fesses de bébé bien sèches, merci Pampers, il n'y a pas loin. Si on ne se marie pas, c'est la faute à l'Etat. Si on divorce, c'est la faute à l'Etat. Et si on n'a pas de gosse, ça sera la faute à qui ? Cherchez pas !

CLAUDE SARRAUTE.

LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE D'AQUINO

Les accusations portées contre les militaires atteignent le pouvoir du président Marcos

Washington a immédiatement réagi à la publication des résultats de l'enquête sur le meurtre de Benigno Aquino. Le département d'Etat a en effet fait savoir au président Marcos qu'il affronterait une réaction hostile des Etats-Unis s'il ignorait les conclusions de la majorité des membres de la commission chargée de l'enquête.

De notre correspondant

Tokyo. — Confirmation dévastatrice pour un régime ébranlé qui survit grâce au soutien de l'armée : ce sont bel et bien des militaires de haut rang, à commencer par le plus puissant de tous, le général Fabian Ver, chef d'état-major des forces armées et parent du président Marcos, qui sont publiquement accusés, aujourd'hui, d'être les instigateurs et les exécutants du meurtre du sénateur Benigno Aquino. Terrible revers. D'une part, à l'unanimité des cinq membres, la commission d'enquête, appointée il y a un an par le chef de l'Etat pour faire la lumière sur cette tragédie aux répercussions nationales et internationales considérables, refuse la version d'un tueur à gages solitaire à la solde des communistes, version officielle mise en avant par l'état-major, version défendue par le président lui-même. D'autre part, à quatre contre un, du haut d'une montagne de preuves et de témoignages impressionnants, la commission braque ses feux sur la hiérarchie militaire. Elle accuse vingt-six personnes, dont trois généraux, d'avoir prémédité et mis à exécution le meurtre de l'opposant numéro un au régime.

Mais ce que personne ne dit dans ces conclusions, alors que tout le monde à Manille se pose plus que jamais la question, c'est pourquoi et surtout pour qui le crime a été commis. Pour qui ont travaillé ces hommes du président ? Pour lui ou pour d'autres en mal de pouvoir : les enquêteurs ne le précisent pas. L'avenir dira si, compte tenu de ses liens étroits avec certains des accusés, le président sera en mesure d'éviter d'être associé politiquement et moralement à ce fiasco sanglant et maladroit.

En attendant, confronté à cette situation d'une extrême gravité pour le régime, M. Marcos a réagi ce mercredi avec une apparence de fermeté mais non sans prudence. Simultanément ont été annoncées la mise en « *congé temporaire* » du chef d'état-major, et la nomination, également présentée comme temporaire pour sauver les apparences, du général Fidel Ramos, vice-chef d'état-major, au poste du général Ver.

Mardi, à la suite d'une première série d'accusations, le président avait ordonné la mise en résidence surveillée d'un autre général et de cinq soldats, annonçant qu'ils seraient prochainement jugés. Il a, pour le moment, épargné ces humiliations au général Ver, mais il paraît difficile dans l'état actuel des choses de le soustraire durablement au cours de la justice.

Les conclusions des membres de la commission étaient prévisibles depuis bientôt deux mois (*le Monde* du 1er septembre). Aussi le président a-t-il eu le temps de préparer la sortie de celui qui est, depuis plus de vingt ans, son plus loyal serviteur et qui avait la haute main pour lui sur l'armée, les services secrets et la garde présidentielle.

Les Américains, conscients de l'évolution de la situation et sans doute informés depuis longtemps des responsabilités et du rôle des uns et des autres dans l'assassinat, ont, paraît-il, exhorté le président Marcos à se débarrasser du général Ver. Son remplacement par le général Fidel Ramos, qui passe pour un officier beaucoup plus proche des Etats-Unis que son prédécesseur, ne devrait pas déplaire à Washington. Mais il est douteux que M. Marcos gagne au change.

R.-P. PARINGAUX.

A B C D E F G



